هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 046

— MERCREDI 6 AOUT 1980

M. Barre demande une nouvelle analyse de la carte universitaire

LIRE PAGE 8

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 235 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 ris.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 l.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le président Carter réaffirme que les relations de son frère avec la Libye n'ont eu aucune influence sur la politique américaine

Honnêteté ou compétence

M. Jimmy Carter a choisi de répondre point par point et avec un luxe de détails aux diverses accusations dont lui-même et son entourage sont l'objet. La méthode peut paraître laborieuse, voire attenter à la dignité de la fonction présidentielle, mais elle a le mérite de permettre au simple citoyen, donc en dernière analyse à l'électeur, de se faire une opinion en disposant des pièces du dossier.

Telle qu'elle est exposée par le président, l'affaire se résume à peu de chose. M. Billy Carter, personnage haut en couleur, mais non dépourvu de faiblesses, parmi lesquelles figurent en bonne place un penchant manifeste pour l'alcool et le refus d'écouter les conseils, a noué des relations avec des officiels libyens alors que Tripoli pratique une politique ouvertement anti-américaine et soutient des organisations qui ne reculent pas devant le terrorisme.

Le président a tenté sans succès de raisonner son frère cadet en lui demandant de renoncer à ses déclarations intempestives et à un voyage en Libye. M. Jimmy Carter affirme n'avoir appris le versement d'une somme de 220 000 dollars à son frère par les Libyens que le 15 juillet dernier, c'est-à-dire le jour même où celui-ci, menacé de poursuites judiciaires, s'est décidé à se faire officiellement enregistrer comme « agent » du gouvernement de Tripoli. Le président démentant l'information publiée par un journal libanais, ajoute qu'il n'a reçu lui-même, ni directement ni par l'intermédiaire de son frère, aucun cadeau que ce soit des Libyens.

Dans les premières semaines qui ont suivi la prise d'otages de Téhéran, M. Carter, décidé à explorer toutes les voies possibles pour trouver une issue à la crise, a eu recours aux relations de son frère pour tenter d'obtenir une médiation libyenne. L'intervention de M. Billy Carter aurait, s'il faut en croire la Maison Blanche, incité le colonel Kadhafi à envoyer un message personnel, en décembre dernier, à l'ayatollah Khomeiny pour lui demander la libération des otages.

M. Jimmy Carter reconnaît que sa femme lui a suggéré de demander l'aide de son frère, mais il revendique toute la responsabilité de cette décision. Il affirme solennellement que la Maison Blanche n'a en rien tenté d'entraver le cours de l'enquête judiciaire dont son frère était l'objet et que ce dernier « n'a jamais essayé d'influencer la politique américaine à l'égard de la Libye et n'a jamais rien demandé dans ce sens ». Le président estime donc que « ni lui-même ni aucun membre de son gouvernement n'ont violé aucune loi ni commis aucune impropriété ».

La démonstration présidentielle est plutôt convaincante en ce qui concerne la morale et le droit. On ne peut tenir M. Jimmy Carter pour responsable des errements financiers de son frère. Ce n'est pas, d'autre part, la première fois dans l'histoire américaine que la famille d'un président fait l'objet de commentaires et de rumeurs. Jadis, l'épouse d'Abraham Lincoln n'avait-elle pas été soupçonnée de sympathies pour les Confédérés, obligeant ce dernier à venir la défendre lui-même devant le Congrès ? M. Jimmy Carter rappelle d'ailleurs qu'il insistera pour que la loi « soit appliquée dans toute sa rigueur » si un membre de sa famille se met en contradiction avec elle.

On peut émettre en revanche quelques réserves sur le jugement politique du président dans cette affaire. Fallait-il confier à un personnage aussi peu fiable que M. Billy Carter une mission aussi délicate, qui avait pour protagonistes des ennemis déclarés des Etats-Unis et pour laquelle un diplomate chevronné du département d'Etat paraissait mieux indiqué ? M. Jimmy Carter a choisi lundi soir de jouer la franchise et l'honnêteté, qui sont ses cartes favorites. Mais la question que se posent un nombre croissant d'Américains est celle de sa compétence.

M. Jimmy Carter a réaffirmé lundi 4 août, au cours d'une conférence de presse, que son frère Billy n'avait eu aucune influence sur la politique suivie par les Etats-Unis à l'égard de la Libye. Le président a répondu en détail aux questions des journalistes concernant le « trafic d'influence » dont son frère, qui a touché de l'argent du gouvernement libyen, est accusé, et il a rendu public un grand nombre de documents concernant cette affaire.

Celle-ci divise cependant le parti démocrate à quelques jours de l'ouverture, le 11 août à New-York, de la convention qui doit désigner le candidat du parti à l'élection présidentielle. M. Carter, qui s'est assuré au cours des primaires les voix d'une majorité de délégués, doit faire face à un mouvement qui vise à rendre leur liberté de choix à ces derniers.

M. Robert Byrd, chef de la majorité démocrate au Sénat, tout en affirmant que M. Carter l'emportera, s'est déclaré en faveur de cette solution. Le président refuse toutefois, comme il l'a répété lundi soir, de délier de leur engagement les délégués qui se sont prononcés pour lui.

Les grandes manœuvres du parti démocrate

De notre correspondante

New-York. — La tentation de se débarrasser de M. Carter (*« dump Carter »*) date du printemps quand il a été évident que le sénateur Kennedy ne rattraperait pas le retard qu'il avait pris dans les « primaires » du début de l'année tandis que, du côté des républicains ,M. Bush ne faisait décidément pas le poids devant l'ancien gouverneur de Californie. Tous les sondages ont alors révélé le déplaisir des électeurs devant le choix qui allait s'imposer à eux : Reagan ou Carter.

La chute de popularité de M. Carter s'est accentuée depuis l'échec du coup de main pour libérer les otages de Téhéran. Le président, qui avait bénéficié d'une image, sans doute imméritée, de « sérénité » au milieu des tempêtes iranienne et afghane, a fini par réapparaître tel qu'il était pendant l'été 1979, quand tous les sondages le donnaient battu par M. Kennedy : hésitant, changeant, naïf. L'une des dernières illustrations de son manque de fermeté a été l'affaire des réfugiés cubains. Il a d'abord annoncé que les Américano-Cubains qui iraient chercher leurs parents ou amis dans le port de Mariel et les introduiraient sans visa d'immigration aux Etats-Unis seraient frappés d'une lourde amende. Quelques jours plus tard, il déclarait que les Etats-Unis accueilleraient les réfugiés *« à bras et à cœur ouverts »*. Après trois semaines de pagaille, il a fini par faire appliquer la première mesure. Ce qui a d'ailleurs mis fin à l'exode.

Le mauvais cheval

La controverse sur le boycottage des Jeux olympiques, les remous au sein de l'alliance atlantique après les tonitruantes déclarations de la Maison Blanche sur l'intervention soviétique en Afghanistan, pour ne pas parler de l'affaire des otages dans laquelle l'agitation initiale de M. Carter n'a sans doute servi qu'à renforcer la détermination des activistes iraniens, ont convaincu nombre de démocrates que M. Carter, un président qui suit l'opinion au lieu de la précéder, risquait d'être un très mauvais candidat face à M. Reagan, bardé des vérités simples qui plaisent actuellement aux électeurs. Les derniers sondages révèlent une confortable avance de M. Reagan sur M. Carter. Mais il y pis : 47 % des électeurs contre 43 %, ont déclaré, la semaine dernière, qu'ils préféreraient voir au Congrès une majorité républicaine plutôt que démocrate.

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Les bêtes curieuses

D'une certaine façon, le président Carter n'est pas gâté par la nature du côté de son frère Billy, qui s'est laissé séduire par les tentations au goût étrange venues d'ailleurs que lui soumettaient d'habiles Libyens.

Ces derniers, en réalité, n'ont rien fait d'autre que répéter le vieux et fameux coup du cheval de Troie, qui consiste à enrober d'innocence le poison destiné à l'ennemi. A cette différence près que, les mythes perdant de leur vigueur au fil des siècles, les Libyens se sont, semble-t-il, contentés d'un âne en guise de cheval.

Et le fait que l'aliboron aux longues oreilles soit également l'emblème du parti démocrate américain n'arrange rien à l'affaire.

BERNARD CHAPUIS.

Des manifestations de masse ont eu lieu à Téhéran contre les États-Unis

Des centaines de milliers d'Iraniens ont manifesté dans la nuit du lundi au mardi 5 août à Téhéran contre l' « impérialisme américain ». Ils entendaient ainsi exprimer leur colère pour les « sévices » qui auraient été infligés à cent soixante et onze Iraniens qui observent une grève de la faim dans une prison proche de New-York. Un député de Téhéran, haranguant la foule, a menacé d' « étrangler l'économie américaine » « s'il arrive quoi que ce soit aux étudiants détenus aux Etats-Unis ».

Le rebondissement de la crise irano-américaine a eu pour effet entre autres d'intensifier la lutte contre les « agents des Etats-Unis ». L'amiral Madani, ancien ministre de la défense, a été déchu, mardi matin, de son mandat parlementaire. Il avait recueilli plus de deux millions de voix à l'élection présidentielle en janvier.

Un porte-parole de la prison d'Otisville (New-York) avait révélé lundi que quarante-sept des cent soixante et onze Iraniens détenus étaient nourris de force, la grève de la faim qu'ils observent depuis huit jours *« mettant leur vie en danger »* et que leur état de faiblesse a été jugé dangereux.

D'autre part, deux Iraniens — l'un khomeiniste, l'autre hostile au régime de Téhéran — ont déposé lundi une demande de 6,25 millions de dollars au total de dommages et intérêts contre le gouvernement américain pour les *« brutalités policières »* dont ils affirment avoir été les victimes lors des manifestations du 27 juillet à Washington. Le département d'Etat, après avoir nié que les manifestants aient subi des sévices depuis leur arrestation, s'est déclaré favorable à toute enquête sur cette affaire organisée sous l'égide des Nations unies.

C'est précisément une requête dans ce sens qu'a transmise le ministre des affaires étrangères iranien dans une lettre adressée à M. Waldheim. M. Ghotbzadeh demande la formation d'une commission d'enquête et déclare : *« Quel genre de droits de l'homme les Etats-Unis prétendent-ils défendre lorsque la police américaine n'applique même pas les règlements de son pays ? »* Le ministre demande encore que *« nos frères et sœurs soient autorisés à regagner leur pays où nous sommes prêts à les accueillir chaleureusement si les soi-disant défenseurs des droits de l'homme ne peuvent tolérer d'entendre des cris de « Vive Khomeiny et vive gouvernement islamique d'Iran... »*

Le traitement réservé aux manifestants khomeinistes aux Etats-Unis a ravivé les sentiments anti-américains dans la population iranienne. Pour la première fois depuis six mois, plusieurs centaines de milliers — de deux cent mille à cinq cent mille selon les estimations divergentes des agences de presse occidentales — se sont massés à partir de minuit lundi aux abords du *« nid d'espions »*, les bâtiments de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran.

(Lire la suite page 5.)

POINT

Les nouveaux commerçants

En 1979, il s'est créé quatre fois plus d'établissements commerciaux qu'en 1970. Jamais, depuis vingt ans, les variations de l'appareil de distribution n'ont été marquées par une aussi nette progression. Celle-ci paraît d'autant plus significative que, parallèlement, le nombre de fermetures de magasins a, lui aussi, régressé. Le solde positif, du même coup, est à son plus haut niveau.

Le boom remonte en réalité à 1977, notamment dans le commerce de détail qui voit le solde d'ensemble progresser de trente-deux mille quatre cents unités en trois ans. Quels sont ces nouveaux commerçants ? Il est difficile de le préciser, car les statisticiens n'interrogent pas les entrepreneurs sur leurs origines ni sur leurs motivations. Faut-il voir dans ce phénomène un effet de la loi sur le cumul des allocations de chômage qui, selon M. Raymond Barre, aurait entraîné la création de huit mille entreprises Peut-être.

On peut, en revanche, discerner, à travers les chiffres, quelques changements du mode de vie des Français, si l'on pense que le comportement des commerçants tend à répondre à celui des agents économiques que sont les clients. D'une année sur l'autre, on constate ainsi que les consommateurs vont chercher dans les magasins de grande surface les articles fabriqués en grande quantité, mais préfèrent s'en remettre aux petits commerçants pour des desiderata plus sophistiqués.

Le mouvement de concentration se révèle particulièrement fort dans l'alimentation qui perd près de cinquante trois mille établissements au cours de la dernière décennie. Mais ce qui est vrai pour l'épicerie, pour la boulangerie et pour la boucherie, ne l'est pas pour les fruits et les légumes, ni pour la pâtisserie et la confiserie.

On peut s'étonner de constater que le développement sans précédent du commerce coïncide avec une période de crise. Cependant, on observe que la progression a été particulièrement sensible dans des secteurs qui concernent l'équipement individuel, l'agrément et la santé. Ces nouveaux commerçants auraient-ils été au devant des nouveaux consommateurs ?

(Lire page 19.)

Les suites de l'attentat de Bologne

- **M. Cossiga lance un appel à toutes les forces politiques**
- **M. Berlinguer dénonce la « vacance » du pouvoir**

Des manifestations de grande ampleur se sont déroulées lundi 4 août dans toute l'Italie, après l'explosion de la gare de Bologne, à l'appel de la Confédération unitaire (C.G.I.L.-C.I.S.L.-U.I.L.).

La thèse de l'attentat néo-fasciste a été officiellement accréditée lundi après-midi par le président du conseil, M. Cossiga, qui commentait l'événement devant le Sénat. Le secrétaire général du P.C.I., M. Berlinguer, a pour sa part dénoncé la « vacance » du pouvoir, dans un violent éditorial publié ce mardi par le quotidien communiste l'Unita, refusant ainsi l'appel lancé par le président du conseil « à la solidarité de tous, de toutes les forces politiques et sociales ».

La journée du 6 août a été proclamée « journée de lutte nationale » par les syndicats. Un arrêt de travail de quatre heures sera observé dans la province d'Émilie-Romagne. Les obsèques solennelles des victimes auront lieu dans l'après-midi, et le chef de l'Etat, M. Pertini, présidera aux manifestations.

Selon le dernier bilan officiel, l'explosion de Bologne a fait soixante-seize morts et cent quatre-vingt-huit blessés, cent neuf personnes demeurent hospitalisées, dont certaines dans un état grave.

Le lent réveil de l'extrême droite italienne

par JACQUES NOBÉCOURT et CLAIRE TRÉAN

Plus de dix ans ont passé depuis que, le 12 décembre 1969, la bombe explosant à la Banque de l'agriculture à Milan marquait, non le début, mais l'épisode alors le plus tragique de l'avènement de la terreur noire en Italie. Il fit seize morts, à la fin d'un automne syndical très chaud.

Les pouvoirs publics n'hésitèrent pas alors à faire porter à l'extrême gauche la responsabilité de l'attentat ; on choisit les coupables parmi les milieux anarchistes. La vérité ne se fit jour que lentement, au fil des années. Les juges d'instruction la débusquèrent pas à pas jusqu'à l'interminable procès de Catanzaro où, dans une évidence qui semblait n'intéresser plus personne, l'innocence de Pietro Valpreda accusé d'avoir monté l'attentat de la piazza Fontana fut reconnue et où il apparut que d'autres attentats avaient été machinés par des militants néo-fascistes dont les liens avec des éléments de services secrets militaires ou civils n'étaient guère discutables.

A côté du Mouvement social italien (MSI), fondé à la fin de l'année 1946 et qui en est la représentation légale et parlementaire, l'extrême droite a compté, dès la fin de la guerre, de très nombreuses organisations plus ou moins durables et souvent clandestines, la Constitution de la République italienne, puis une loi de 1952, interdisant *« la reconstitution, sous quelque forme que ce soit, du parti fasciste dissout »*.

Mais c'est surtout à partir de 1960 que l'arrivée au pouvoir d'une coalition de centre-gauche, l'afflux dans le Nord industriel de populations rurales du Sud, ont exaspéré toutes les formes de la réaction. Le mouvement de contestation gauchiste de l'année 1968 et l'association plus étroite du P.C.I. au pouvoir allaient déchaîner ce facisme latent.

Le « réveil de la droite » commence à la fin des années 60, notamment avec les agressions commises à l'université de Rome par les militants d'Ordre nouveau et ceux de l'Avant-garde nationale, les premières organisations à avoir initié leurs adhérents au maniement des armes et des explosifs. Le crime de la piazza Fontana est le premier d'une série d'attentats (on en comptera quatre cents en cinq ans) qui allaient plonger l'Italie dans une véritable psychose du massacre. Le gouvernement se borne à expliquer la situation par *« l'affrontement des extrémismes opposés »*. Les responsables connus d'attentats restent en liberté, les enquêtes s'enlisent sans que jamais soient établies les responsabilités.

(Lire la suite page 4.)

LA LÉGISLATION SUR LES INVESTISSEMENTS DES PAYS DE LA C.E.E. EN FRANCE EST ASSOUPLIE

(Lire page 22.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

NOUVELLES-HÉBRIDES : les « fous » dans l'île

(Lire page 13.)

« PALESTRINA » A MUNICH

Le concile à l'Opéra

Qui connaît en France l'œuvre de Hans Pfitzner ? Sans doute quelques Strasbourgeois âgés ont-ils gardé le souvenir de celui qui fut, entre 1908 et 1918, directeur de la musique, directeur du Conservatoire et directeur de l'Opéra de leur ville, où il eut sous ses ordres, à des titres divers, Wilhelm Furtwoengler, Otto Klemperer et Charles Münch entre autres... Mais Pfitzner (né pourtant à Moscou, en 1869, et mort à Salzbourg en 1949) était un musicien trop spécifiquement allemand, « du pays de Luther et de Bach, de « Faust » et du « Freischütz », de « la Pastorale » et des « Maîtres chanteurs », de Kant et de Schopenhauer », ainsi qu'il l'écrivait à Bruno Walter, et de plus, considéré comme un romantique trop attardé pour avoir quelque chance de voir ses œuvres pénétrer en France.

Même en Allemagne, elles ne sont plus guère jouées actuellement (peut-être mises en réserve par le destin pour quelque résurrection imprévue dont le disque est friand...), à l'exception d'un grand opéra historique et philosophique, qu'il écrivit en grande partie à Strasbourg, « Palestrina ». Curieusement, celui-ci a été représenté treize fois à l'Opéra de Paris, avec José de Trévi et José Beckmans, mais en 1942 ; gageons que, malgré la traduction française, il avait dû attirer plus d'officiers de la Wehrmacht que de Parisiens, et cette apparition n'a guère laissé de traces.

L'Opéra de Munich, en remontant cette œuvre avec éclat, dans une mise en scène de haute qualité de Filippo Sanjust, nous a montré qu'elle gardait un vif intérêt, même s'il est douteux qu'on la voie à nouveau représentée à Paris.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

MAGHREB

L'agitation en Kabylie, ce printemps, conduit René Galissot à une critique des structures centralisées de l'Etat algérien, qui, pour s'être inspiré du jacobinisme français, n'a pas favorisé le développement d'un pouvoir local comme le faisait la IIIe République en France. Abdelkader Rahmani souhaite dépasser ces contradictions par la constitution d'Etats unis d'Afrique du Nord. Augustin Barbara invite, pour sa part, les anciens « pieds-noirs » à assumer leur identité de « Français algériens ».

Pour les États-Unis d'Afrique du Nord

Par ABDELKADER RAHMANI (*)

PARLER de l'Afrique du Nord unifiée, sans évoquer son écrin naturel africain pourrait nous faire accuser de sentiments séparatistes à l'égard du reste de l'Afrique. Or, nous sommes, pour les grands ensembles fédérés, contre les nations séparées et xénophobes.

Le bilan de deux décennies d' « indépendance » est lourd. La conférence de Nice, les 8 et 9 mai, des Etats africains francophones a opposé l'optimisme trop remarqué de M. Giscard d'Estaing au pessimisme non moins net de ses partenaires africains. Ce constat de faillite a eu au moins son antidote : l'union africaine contre la misère. Verrons-nous celle-ci amorcer l'éveil d'une conscience africaine ?

Pour ce qui concerne l'Afrique du Nord, la terminologie « Maghreb » est impropre. D'origine arabe, elle désigne le seul Maroc. « *Amazigh* », de racine berbéro-africaine, fâcherait nos arabophones, alors que nous cherchons la conciliation.

Mais rien de tangible ne peut se construire sur le mensonge ou la honte d'être soi. Deux déclarations malencontreuses sont à relever et à corriger. Le président Chadli en insistant sur le caractère indélébile de l'arabité algérienne — « *la question d'être arabe ou de pas l'être ne se pose plus..., l'Algérie est un pays arabe-musulman-algérien...* » — rappelle, à quelque chose près, le « dernier quart d'heure » de Robert Lacoste avec son appellation « Française-musulman-Algérien ! »

De son côté, le roi du Maroc confiait à un journaliste *libanais* : « *Selon les traités historiques, les Berbères sont d'origine yéménite. De l'oasis du sud de l'Egypte au Tchad, du Niger au Mali, du Sahara algérien et marocain, il existe un lexique berbère commun, mais les trois quarts du vocabulaire berbère, grammaticalement et éthymologiquement, sont d'origine arabe. Aussi les Berbères aujourd'hui nous disent :* « *Nous sommes plus arabes que* » *vous, car nous sommes venus du* » *Yémen.* »

Une curieuse histoire de l'histoire

Or la toponymie antique (origine des noms de lieu) et l'onomastique (étude des noms propres) attestent de l'unité linguistique de l'Afrique du Nord *par la langue libyenne ou* berbère. De la Tripolitaine aux Canaries, de la Méditerranée au Soudan, les populations d'Afrique du Nord parlent une seule et même langue. Au-delà de ce substratum, aucune tradition, verbale ou écrite, ne révèle de langages plus anciens. Les recherches les plus minutieuses n'ont point permis de recueillir, à cet égard, le moindre indice, la plus fugitive indication. Le berbère se présente donc comme la seule langue indigène de l'Afrique du Nord (Gsell et Mercier). Sa Majesté pense certainement à l'invasion nilalienne (1050) quatre siècles après invasion arabe. Quel serait donc ce peuple *qui résista à celle-ci en 643 ?* Voilà une curieuse histoire de l'Histoire : les Arabes originaires de la Berbérie, les Berbères de la péninsule Arabique ! La revendication berbère va-t-elle porter un jour sur un « go home Arabia » ? Perdra-t-elle au change ?

Soyons réalistes, décomplexons-nous, regardons vers les Etats-Unis d'Afrique du nord. Ce grand ensemble Canaries-Mauritanie-Saharoui-Maroc-Algérie-Tunisie-Libye, constitue un territoire de plus de 6 millions de kilomètres carrés (un cinquième du continent — onze fois la France — quatre fois la Communauté européenne des Neuf). Il dispose de ressources naturelles et organiques encore bien modestement exploitées, capables d'assurer largement le bien-être de ses populations. Pétrole, minerais, phosphates, agriculture, hydrocarbures, sont complémentaires. La nature a malicieusement veillé à ce que chaque pays ou *région* trouve chez le voisin ce qui lui manque.

Seule pierre d'achoppement : l'idéologie politique de chacun des Etats actuels. Bien que tous se réclament d'un arabo-islamisme aigu, l'orchestre paraît plutôt discordant. C'est pourquoi nous devrions cesser de nous extravertir, pour retrouver nos racines africaines profondes. Point de mimétisme idéologique, point d'exogénie culturelle, religieuse ou politique. Senghor disait à l'O.U.A. que l'échec de la coopération arabo-africaine était principalement dû aux querelles inter-arabes...

Nous ne souhaitons nullement ici exclure les arabes ou l'islam, mais au contraire d'abord nous reconnaître Africains ,pour mieux ouvrir les bras à ceux qui se reconnaissent arabo-islamiques. Ce qui est leur droit le plus légitime. Nous tenions les mêmes propos à la France, dans ce même journal, en 1957-1958. Sans haine, sans insulte, sans mépris.

Il est insolite qu'après vingt ans d'indépendance il n'y ait eu aucune consultation des populations sur cette question. Là où les gouvernements des Etats ont échoué, le consensus populaire pourrait aboutir. En tout cas, ce serait un premier grand pas vers l'autodétermination individuelle et supranationale. Auparavant, bien entendu, il faudrait que règne la liberté de la presse, de l'information, de la communication, une liberté qui n'existe dans aucun pays africain. L'homme doit être représenté réellement en tant qu'individu, non par un parti totalitaire engendrant une foule inconsciente, robotisée par des slogans démagogiques.

Les souverainetés nationales, désuètes et non fiables économiquement, doivent être abolies ou progessivement abandonnées, comme l'on *quitte ses parents à sa maturité.* Les pouvoirs politiques doivent être décentralisés, perdre leur primauté par rapport aux pouvoirs économiques, culturels et sociaux, lesquels doivent être créés à l'échelon local, régional et suprarégional. Enfin, de même qu'il existe un pouvoir pour la défense, il faut un pouvoir pour la paix. Il nous faut apparendre le désarmement, notamment des opinions nationales, pour apprendre la paix.

Les grands moments de l'histoire ont été accomplis par des hommes : Abraham, Jésus, Mohammed, Marx, Khomeini... C'est dire que le dénominateur commun de l'humanité est l'individu et non les classes, les sociétés ou les nations. Ce « mystérieux sens de l'avenir » dont parlait Teilhard de Chardin est, pour nous Africains, déjà dans le présent, car notre continent bascule dangereusement. Nous devons dépasser les « stèles commémoratives », redoubler d'imagination et de courage pour créer les Etats-Unis d'Afrique du Nord.

(*) Président adjoint du Collège international du tiers-monde

Pourquoi « pieds-noirs » ?

par AUGUSTIN BARBARA (*)

IL est plus facile et plus rapide de dire « pieds-noirs » que Français d'Algérie. Cette désignation commode est en même *temps abusive. Elle contribue à un* détour d'identité en éclipsant l'algérianité de ces hommes et de ces femmes qui, nés en Algérie, ont été marqués par l'histoire de la colonisation.

Le dictionnaire Robert indique que l'expression « pieds-noirs » « *s'est d'abord appliquée aux indigènes par allusion aux pieds nus des Arabes du bled* ». Les troupes du duc d'Aumale débarquaient pour occuper l'Algérie en chaussures noires. Des représentants officiels de l'Algérie aux fêtes du centenaire, en 1930 à Paris, étaient venus habillés de blanc. Ils portaient des chaussures noires et pointues. Tout de suite, ils furent remarqués et désignés de « pieds-noirs » par les Français. En fait, ces termes furent généralisés par le contingent militaire pendant la guerre d'Algérie, en même temps que « bougnoule et fellagha » pour dénommer diverse*ment les musulmans.*

Le terme est le raccourci linguistique d'un portrait-robot. Né de l'autre côté de la Méditerranée, le « pied-noir », vu par le Français de la métropole, est un individu à l'accent prononcé — épouvantable à certains moments. C'est bien pour cela qu'il ne peut pas être mis au contact de la clientèle dans certaines branches professionnelles où la distinction bourgeoise est exigée... Associé au couscous et aux merguez, il fait rire. Il est de droite, puisque c'était un colon avec « *des gens pour se faire servir* ». Il est revenu de son pays avec beaucoup d'argent. C'était un sympathisant voire un militant de l'O.A.S. Son bulletin de vote est à droite. Il est obligatoirement raciste envers les Arabes dont il a fait « *suer le burnous pendant cent trente ans...* » Nous pouvons continuer la longue liste des stéréotypes.

L'assimilation a été faite trop facilement entre une oligarchie coloniale omnipotente — le grand colonat — et l'ensemble de la population française, qui était d'origines très diverses, dont le niveau de vie *n'avait rien à envier à celui de la* population de France à la même période. Les coopérants ont eu en moyenne un niveau de vie supérieur à la moyenne des Français qui quittaient l'Algérie au lendemain de l'indépendance. Le grand colon, c'est certain, participait à un système d'exploitation capitaliste et coloniale. Mais il n'avait rien de commun avec la femme de ménage analphabète d'origine italienne ou espagnole qui se trouva rapatriée en France et... femme de ménage de Français de France !

En fait, le « pied-noir » désigne bien le Français d'Algérie des classes populaires, de même que l'immigré désigne le travailleur économique étranger et non l'agent diplomatique de l'ambassade du même pays. Ce terme aplatit l'identité.

Une identité de dérive

Les Algériens ne l'employaient pas avant la guerre d'Algérie, et sa généralisation est bien venue de la France métropole. Dans la relation Français de France-Français d'Algérie, il introduit une forte ambiguïté. Elle oscille entre la sympathie d'extrême droite, quelquefois très paternaliste, et le mépris gauchiste franchement sectaire. Dans les rapports professionnels, voire amicaux, elle se traduit souvent par une moins-value. « *Il y a toujours quelque chose qui change dans mes relations de travail, mes relations amicales quand on apprend que je suis « pied-noir ». Il y a un avant et un après. De toute façon, on reste toujours le « pied-noir » de quelqu'un* », dit ce Français d'Algérie, bien assimilé depuis bientôt vingt ans dans une grande ville de province.

Pourquoi ces hommes et ces femmes ne se « sentiraient-ils pas Français algériens » comme d'autres se sentent aujourd'hui Français bretons ou savoyards ? N'y aurait-il pas plusieurs façons d'être Français ? Au lieu d'un particularisme pied-noir se nourrissant végétativement des regrets du passé, les Français algériens ouvriraient leurs perspectives en regardant avec des yeux d'aujourd'hui l'Algérie d'aujourd'hui. Vouloir continuer à n'être que « pied-noir » serait s'enfermer dans une impasse. Identité de dérive, elle perpétuerait une caricature d'identité qui ne pourrait en aucune façon se transmettre aux générations futures. Ce serait accepter de devenir des « algérophrènes », continuellement séparés. Au contraire, la définition positive de cette identité peut conduire à découvrir la francisation *de l'algérianité méditerranéenne*, commune à toutes les populations.

Ce double enracinement serait une voie enrichissante. Les Français algériens deviendraient des sujets au lieu de se laisser désigner comme des « pieds-noirs » objets. Ils auraient un double regard, d'une part sur une Algérie en pleine transformation politique, économique et culturelle, d'autre part sur cette Algérie d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants qui vit en France. Des perspectives s'ouvrent aujourd'hui qui n'étaient pas envisageables hier. Encore faudrait-il que nous ayons un autre regard sur l'autre, sur l'étranger et peut-être aussi sur nous-mêmes.

(*) Sociologue.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	280 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

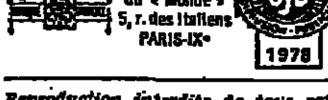
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Crise de Kabylie ou crise de l'État ?

Par RENÉ GALISSOT (*)

LE gouvernement algérien, et c'était la justification même du pouvoir depuis 1965, se donnait pour première tâche de « construire l'Etat ». Des analogies apparaissent avec ce qu'en France l'on nomme le jacobinisme : administration préfectorale et tutelle communale, consolidation d'Alger comme le centre de toute décision et pôle de toute vie civile, généralisation de l'école et de la langue unique.

Pourtant l'Etat algérien, et c'est là sa fragilité, ne ressemble pas à la Troisième République française qui assurait une participation locale et une promotion parlementaire. Une comparaison serait possible entre Kabyles et Occitans : ceux-ci ont composé une bonne part du personnel politique français unificateur et de surcroît le personnel colonial, de même que la Kabylie est le lieu d'origine d'une grande part de l'encadrement militaire, technique, économique de l'Algérie. Mais, en Algérie, la démocratie dite bourgeoise — qui signifie généralement compensations accordées à une petite bourgeoisie — n'existe pas. L'Etat n'est pas de même nature. Formé par héritage de formations diverses — école française ou école musulmane — inégalement valorisées par la guerre de libération et dans l'après-guerre, il est fait de pouvoirs rapportés les uns aux autres et d'alliances de clans politiques plus que de clientèles proprement dites ; les choix se règlent au sommet, par élimination, compromis et replâtrages, sans exclure les coups de force. En l'absence de vie politique intermédiaire, l'Etat s'est développé comme une bureaucratie hiérarchisée, un pesant réseau d'autorités multipliant les barrières et démultipliant les réglementations. Que l'on regarde de plus près cette armature centralisatrice, et l'on découvre qu'elle est pour l'essentiel l'appareil et service d'ordre, plus que structure de gestion civile et politique, soit l'inverse de ce qu'était la Troisième République en dehors de ses grandes heures répressives.

L'administration préfectorale, par exemple, a beau être hypertrophiée, elle cède le pas en puissance aux régions militaires dont l'assise est plus solidement assurée, l'autre réseau parallèle, celui du parti, n'exerçant jamais qu'une fonction symbolique. La présence de l'Etat se manifeste en définitive par les hommes en uniforme (police et gendarmerie) qui pratiquent contrôle et quadrillage, et par des officiels dont le costume civil ressemble pour ainsi dire à un uniforme.

Bien qu'il y ait imitation, ce n'est pas là non plus l'Etat de démocratie populaire soviétique, car, faute de parti et en même *temps d'organisations de base*, l'intégration du parti à l'Etat ne peut s'opérer. L'État s'emploie directement mais vainement à susciter l'adhésion, à constituer parti, syndicat et structures socio-politiques. Il marche à l'idéologie sans la contrepartie d'un mouvement social organisé ou le répondant d'une insertion sociale, ouvrière ou paysanne. En épuisant le capital d'adhésion populaire acquis dans la guerre, le nationalisme algérien devient pure idéologie d'Etat. Il tend au règne absolu par un battage de discours stéréotypés alliant l'arabisme au socialisme, par une presse monocorde, par des manifestations dirigées sur le thème d'un progressisme révolutionnaire plus international qu'intérieur.

Et la revendication berbère ? Précisément, c'est en pays kabyle que se nouent le plus fortement les contradictions de toute l'Algérie, étant donnés son poids et ses références culturelles. Ce serait sacrifier à un autre nationalisme, avec risque de mettre en cause ce qu'il y a de cohérent dans l'unité algérienne face au sous-développement notamment, que de soutenir, fût-ce sous la bannière d'un berbérisme éternellement libertaire, un isolationnisme berbérophone ou un autonomisme absolu. Si des tendances régionalistes sont certaines, elles sont sans doute d'abord la réponse au centralisme étatique et idéologique.

Pour le pluralisme culturel

Les réalités sociales et culturelles berbères méritent d'être reconnues comme *telles sans* être transformées en revendication particulariste, ni condamnées comme passéistes ou réactionnaires. Pourquoi l'unité nationale ne serait-elle pas compatible avec le pluralisme culturel ? Le développement, raison d'être de l'étatisation algérienne, ne peut guère s'effectuer, sauf terreur stalinienne, en dehors et pis encore contre les populations. La participation de celles-ci et la convergence démocratique en cet effort ne peuvent s'obtenir en rompant les relations sociales et les pratiques collectives du pays.

Les difficultés présentes ont au moins deux causes de première importance : la catastrophe de la scolarisation — arabisation d'une part, l'annihilation de toute expression culturelle par la propagande idéologique et le totalitarisme arabo-musulman, d'autre part. Le volontarisme économique doit-il se payer de sous-développement culturel ? Or ce qui menace l'Algérie, *en liaison* avec les problèmes de l'emploi et de la subsistance, c'est le sous-développement culturel que pourraient introduire la négation de valeurs distinctes mais intensément algériennes, l'étouffement de toute *activité autonome*. Ce n'est pas un hasard si ce sont les lycéens, des adolescents et des jeunes — et plus de la moitié de la population est jeune — qui rejettent l'endoctrinement officiel et aspirent à vivre autrement, jusqu'à reprendre les modes américano-européennes et aussi à transformer en contre-culture ce qui subsiste de pratiques localement vivantes.

Par son poids humain et par ses valeurs propres, la Kabylie ne fait que concentrer les contradictions de l'Etat algérien qui sont dans cet Etat lui-même.

★ Historien, professeur à l'université de Paris-VIII Vincennes.

CORRESPONDANCE

Les Berbères du Maroc

A la suite de l'article d'un étudiant de Rabat, M. Assafar H'ddou, critiquant la situation faite aux Berbères au Maroc (le Monde *du 15 mai), Mme Meriem Aherdan nous écrit notamment :*

L'Etat marocain (depuis peu de temps, il faut le dire) ne conteste plus ses origines et ne renie nullement sa culture berbère : user du terme « répression » serait injuste.

Une génération était nécessaire pour que les jeunes ruraux ayant accès aux universités osent s'affirmer dans toute leur marocanité, et ils n'ont, à ma connaissance, jamais eu à en venir pour cela à des affrontements graves.

Le Mouvement populaire s'est dépensé sans relâche, depuis sa création, pour une prise de conscience, sur le plan de l'Etat aussi bien que des masses, pour rappeler, à celui-là, que les Imazighènes ont une entité propre et, à celles-ci, le prix qu'il faut payer pour sauvegarder l'originalité et l'essence de cette culture, de cette langue...

Et c'est encore sous l'impulsion du Mouvement populaire que la question, au Parlement, fut posée et adoptée à l'unanimité, de la création d'un institut de recherche et de chaires de berbère comme étape première de l'enseignement du tamazight... Au dernier référendum, le discours royal fut donné et diffusé en tamazight dans ses trois nuances : tachelhit, tarifit, et tamgdoulit.

La réaction du jeune Assafar H'ddou est des plus louables, et décrit par bien des côtés une situation qui a prévalu et prévaut encore dans certains milieux citadins. Lui aussi ressent, à l'instar de toute une jeunesse, la profonde détresse de voir la place laissée à ce qui fait leur raison d'être (...).

Si dans certains milieux, il y a quelques années, il était difficile de parler ce langage sans provoquer de trouble dans l'assistance — la majorité des gens dits cultivés ayant, quant à leur histoire, perdu et la mémoire et le bon sens, — il en est autrement aujourd'hui. (...)

Je puis vous affirmer qu'au-delà des frontières, les Imazighènes, les Kabyles et les autres, se retrouvent dans une volonté commune de faire vivre sur cette terre d'Afrique du Nord qui est leur cette langue tamazight qui est l'expression même de leur culture.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Crise de Kabylie
u crise de l'État ?

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les femmes veulent participer à la transformation de la société

De notre envoyé spécial

Managua. — La surprise du colonel Ruiz, commandant la place de Granada, fut grande lorsqu'il découvrit, le 18 juillet 1979, que le chef des troupes qui exigeait sa reddition était une femme. Son refus d'amener les couleurs dans de telles conditions — il fallut appeler un homme — indique qu'au Nicaragua comme ailleurs le « machisme » se porte bien, à peine mieux en fait chez les gardes nationaux que chez les *muchachos*.

La légende fixera le souvenir des combattantes vêtues de vert olive, fusil mitrailleur au côté. Mais il serait dommage d'oublier que l'essentiel de l'infrastructure politique qui permit une grande participation populaire à l'insurrection était souvent animé par un groupe de femmes liées au Front sandiniste : l'Association des femmes face à la problématique nationale, ou AMPRONAC. Dans un pays où les hommes avaient fui la ville, elles avaient pris en main l'organisation des quartiers, la préparation de pharmacies clandestines, l'accumulation de vivres et même, par endroits, l'organisation des milices.

Epoque où les slogans féministes n'étaient guère de mise mais pendant laquelle les responsables ont su trouver les mots d'ordre propres à attirer les femmes; les mères surtout, qui, sachant que leurs enfants risquaient la mort, ont voulu hâter la victoire. La paix revenue, les hommes se sont efforcés de reprendre en main les choses sérieuses, et de nombreux conflits ont surgi et avec eux une conscience féministe originale s'est développée.

Depuis un an l'AMPRONAC est devenue AMNLAE : Association des femmes nicaraguayennes Luisa Amanda Espinosa, du nom d'une lavandière sandiniste violée puis tuée par la garde nationale. « *Ce choix nous permet d'intégrer la lutte propre de la femme, ce que nous n'avions pas pu faire du temps de la dictature,* nous a déclaré Mme Gloria Carion, secrétaire générale de l'association, *mais notre objectif principal demeure la participation des femmes à la transformation de la société.* » Le premier pas est la présence en tant que femmes dans l'appareil d'Etat et l'accès aux responsabilités politiques. Trois femmes sont membres du secrétariat exécutif du Front.

L'association participe à la planification économique, à la censure des films, à l'élaboration des programmes et des textes scolaires. Ainsi a-t-elle pu imposer un chapitre spécial sur la femme dans le manuel d'alphabétisation. « *De cette façon nous pouvons intervenir sur la formation des modèles de comportement* », affirme Mme Gloria Carion. L'un des premiers décrets promulgués par la junte de reconstruction, l'année dernière, porte sur l'interdiction de l'utilisation de la femme à des fins commerciales.

Les deux problèmes concrets qui freinent le plus la participation féminine à la révolution sont, d'après l'AMNLAE, les enfants et les travaux domestiques. Le gouvernement voudrait multiplier les garderies, mais les moyens manquent. Dans certains quartiers, les femmes de l'association ont organisé des tours de garde, le plus souvent dans des maisons particulières. Des cantines et des lavoirs populaires ont également été créés. « *Nous ne recherchons pas la suppression du travail domestique,* explique Mme Carion. *Celles qui y sont astreintes font un travail aussi utile à l'ensemble de la société que celles qui cousent des pantalons en usine. Ce qui le rend insupportable, c'est de n'être pas reconnu, pas comptabilisé, d'être réservé à la femme qui demeure enfermée entre les quatre murs de sa maison où doit y consacrer une deuxième journée de travail à sa sortie de l'usine, du bureau ou des champs. Nous voulons le valoriser, l'institutionnaliser, le socialiser, nous voulons qu'il devienne un travail comme les autres.* »

Avertement et malnutrition

L'AMNLAE, à l'égal des autres organisations de masses créées par le Front, a pour objectif l'organisation de la population qui avait pris part à l'insurrection de l'année dernière. Enthousiasme, initiative, créativité ne suffisent pas à résoudre les problèmes de la reconstruction. A ce titre, elle participe des tâtonnements sur le chemin d'une démocratie qui se veut originale. L'association a déjà une représentante au Conseil d'Etat, mais la direction en place est encore celle que le Front avait désignée au lendemain de la victoire.

Des élections devraient avoir lieu prochainement, comme elles ont déjà eu lieu dans la centrale sandiniste des travailleurs et dans l'association des travailleurs ruraux. Contrairement au discours apparent, les dirigeantes issues de la période insurrectionnelle sont encore largement d'origine bourgeoise. Les tentations centralisatrices, voire bureaucratiques, demeurent renforcées par les difficultés à mettre en place une telle machine sortie du néant.

La section AMNLAE du petit village d'El-Limon, au nord du pays, compte déjà vingt-huit membres. En majorité des femmes avec enfants et sans maris susceptibles de les empêcher de se rendre aux réunions de l'association. La première a eu lieu début juillet sur instigation d'un cadre sandiniste venu de la ville voisine. Mercedes, responsable des finances, ne sait pas très bien ce qu'elle doit faire. « *Nous voulons surtout apprendre,* dit-elle *mais maintenant je ne me sens pas aussi humiliée qu'avant.* » En un mois, elles ont organisé un déjeuner pour les militants chargés de l'alphabétisation et vendu un drapeau fabriqué de leurs mains. « *Notre plus grand problème est l'argent,* dit Rosario, solide mère de dix enfants qu'elle doit élever seule, *et nous voulons créer une boulangerie qui sera gérée par les femmes.* »

Les responsables du mouvement n'évoquent pas publiquement les problèmes d'avortement et de contraception. « *Nous sommes une organisation de masse,* déclare Mme Carion, *et nous partons des problèmes que celles-ci soulèvent. En priorité, il s'agit de santé, d'éducation, de logement, de travail, de la formation professionnelle des femmes adultes. Il y a plus de morts au Nicaragua du fait de la malnutrition ou de l'impossibilité d'accéder à un hôpital que du fait de l'avortement. En fait, la forte composante religieuse de la révolution et les problèmes d'un pays sous-peuplé ne poussent pas les responsables à adopter une attitude de pointe sur ces questions. Nous essayons d'abord de savoir ce qu'en pensent les femmes nicaraguayennes et d'aborder le problème sous l'angle de la santé.* »

Il est peu vraisemblable que les interdictions en vigueur soient rapidement rapportées, mais la tolérance devrait être chaque jour plus grande dans les faits. Déjà, la pilule est librement vendue dans les pharmacies. L'éducation viendra plus tard.

FRANCIS PISANI.

Etats-Unis

Les grandes manœuvres du parti démocrate

(Suite de la première page.)

Le « Billygate » pourrait surtout servir de prétexte aux démocrates qui espèrent, en changeant de candidat, empêcher l'arrivée des républicains au pouvoir. Car si l'affaire est embarrassante pour la Maison Blanche, elle n'a rien à voir avec le Watergate de Richard Nixon. C'est bien ce qu'a compris le président Carter, qui a joué lundi 4 août devant la commission sénatoriale d'enquête le numéro qui l'a le mieux servi devant l'électorat : celui du grand honnête homme surpris dans sa bonne foi. Après l'échec de l'opération de Tabas, le président était apparu, à 7 heures, à la télévision pour déclarer : « *Je prends sur moi toute la responsabilité de cet échec.* » La réaction des Américains avait été surprenante pour des observateurs étrangers : au lieu d'en déduire qu'ils avaient un président incapable, ils s'étaient regroupés — toutes tendances confondues — autour de l'homme accablé par le sort.

Contrairement au président Nixon, M. Carter ne paraît pas vouloir cacher la vérité, encore que le fait de distiller cette vérité au jour le jour ait été embarrassant pour le chef de l'exécutif. Mais, pour beaucoup d'Américains, le personnage même de M. Billy Carter, falot, alcoolique repenti, apparemment irresponsable, ne peut guère entacher la respectabilité du président. D'autant que rien ne prouve que ces contacts aient procuré un avantage quelconque au colonel Kadhafi. Quant à l'utilisation de Billy Carter dans l'affaire d'Iran, qui peut réellement reprocher à la Maison Blanche d'avoir tout tenté pour obtenir la libération des otages ? N'avait-elle pas révélé à plusieurs reprises que « *divers intermédiaires* » avaient été pressentis ? Il y a quelques jours, le porte-parole du président, M. Powell, déclarait d'un air mystérieux qu' « *on serait un jour étonné d'apprendre qui avaient été certains de ces intermédiaires* »...

Mais, pour nombre de démocrates — et non des moindres, — cette dernière gaffe rend le remplacement de M. Carter indispensable à la tête du « ticket » du parti. C'est ici que l'idée d'une convention « ouverte » fait sa réapparition. Elle avait été suggérée en mai par le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Carey, et avait été interprétée comme le désir du gouverneur de frayer la voie à M. Kennedy, qui venait de remporter plusieurs « primaires ».

A l'époque, le sénateur avait annoncé qu'il ne mangerait pas de ce pain-là. Ce que MM. Muskie et Mondale n'ont pas manqué de déclarer eux aussi ces jours-ci, bien que leurs noms continuent d'être prononcés, avec celui du sénateur du Massachusetts et celui de M. Henry Jackson, sénateur de New-York.

Un courant particulièrement actif se dessine en faveur de M. Muskie. Le secrétaire d'Etat a, malgré son échec lors de la course présidentielle de 1972, gardé son prestige. Sénateur respecté, homme intègre et de caractère, orateur habile, il a de nombreux partisans dans l'aile libérale du parti. Mais, comme le vice-président Mondale, on le dit trop loyal à l'égard de M. Carter — qui vient de l'appeler au département d'Etat pour remplacer M. Cyrus Vance — pour jouer ce rôle. A moins que, cédant aux sollicitations de ses amis...

M. Jackson, candidat malheureux en 1972 et en 1976 à la nomination démocrate, ne manque pas de supporters dans l'aile conservatrice du parti, ce qui fait dire à ses ennemis qu'il lui serait difficile de se distinguer de M. Reagan... De son côté, M. Kennedy ne désarme pas. Bien qu'on lui accorde peu de chances de supplanter le président au ces de supplanter le président au réussirait — il y a aussi une campagne « *dump Carter and Kennedy* », — il arrivera tout de même à la convention avec près de mille trois cents délégués, un talent oratoire certain et les qualités de « bête politique » que possédaient déjà ses frères. La conférence de presse qu'il a donnée la semaine dernière aux côtés de M. John Anderson, le candidat indépendant à la présidence, a étonné. Et les déclarations de M. Anderson assurant qu'il se retirerait si un candidat autre que M. Carter était choisi par la convention de New-York ont été mises au rang des bizarreries d'un candidat qui a attiré jusqu'à présent plus de sympathie que d'adhésion.

Samedi 2 août, le chef de la majorité au Sénat, M. Byrd (Virginie-Occidentale), s'est prononcé pour une convention « ouverte », soulevant l'enthousiasme des partisans du « *dump Carter* » qui pouvaient, jusqu'à présent, se targuer d'avoir rallié à leur cause seulement six gouverneurs démocrates et cent onze membres du Congrès sur trois cent trente-quatre. Ce geste n'a pas empêché M. Byrd d'affirmer que, convention « ouverte » ou pas, M. Carter remporterait certainement la nomination de son parti.

Malgré le dynamisme indéniable du mouvement anti-Carter, rien ne paraît joué, et c'est bien la raison pour laquelle certains supporters de la première heure du président, comme le maire de New-York, M. Koch, demeurent prudents. Il reste que l'ombre menaçante de M. Reagan peut provoquer une réaction de panique parmi les congressistes. Il ne manque pas de démocrates pour annoncer qu'ils sont prêts, le 4 novembre, à renier leur passé et à voter pour l'ancien gouverneur de Californie plutôt que pour celui de Georgie. Mais rien ne dit que, dans le secret des isoloirs, ils le feront. Il y a cependant deux « écoles » aujourd'hui chez les électeurs américains : ceux qui pensent que de deux candidats incapables il est préférable de conserver celui qu'on connaît déjà, et les tenants du « n'importe qui plutôt que Carter ».

NICOLE BERNHEIM.



(Dessin de CHENEZ.)

● *M. George Bush*, colistier de M. Reagan dans la course à la Maison Blanche, va se rendre en août en Chine et au Japon, a annoncé dimanche 3 août à Washington M. Reagan. « *Les Etats-Unis doivent renforcer leurs liens avec ces deux pays, ainsi qu'avec la République de Chine (Taïwan, la Corée du Sud et quelques autres* », a indiqué M. Reagan, qui n'a pas précisé si M. Bush se rendrait également dans ces pays. M. Bush avait été chef de bureau de liaison américain à Pékin en 1974-1975. — *(A.P.)*

ASIE

Cambodge

Les Nations unies reprennent leur aide alimentaire aux civils vivant dans les zones sous contrôle khmer rouge

M. Waldheim, qui est arrivé lundi 4 août au matin à Bangkok, venant de Hanoï, s'est entretenu avec le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, et son ministre des affaires étrangères, le maréchal Sitthi Sawetsila. Le secrétaire général des Nations unies, qui tente de servir de médiateur entre le Vietnam et la Thaïlande, s'est heurté à la position intransigeante de Bangkok, pour qui le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge et l'application de la résolution de l'ONU sur le Cambodge de novembre dernier sont un préalable à l'ouverture de négociations avec Hanoï et Phnom-Penh.

Lors d'un banquet offert en l'honneur de M. Waldheim, le général Prem a qualifié les propositions vietnamiennes d'une zone démilitarisée le long de la frontière khméro-thaïlandaise de « manœuvre de camouflage destinée à détourner l'attention du monde sur le principal problème qui n'est rien d'autre que l'ingérence d'un pays dans les affaires d'un autre ».

D'autre part, les Nations unies ont repris — modestement — leur aide humanitaire dans les zones sous contrôle khmer rouge. Cette aide devrait normalement ne bénéficier qu'aux civils.

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le jour de l'arrivée à Bangkok de M. Waldheim, deux organisations des Nations unies, *l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial* (PAM) ont repris les distributions d'aide alimentaire, suspendues le mois dernier, aux civils des zones frontalières khméro-thaïlandaises placées sous le contrôle des Khmers rouges. Les livraisons ont eu lieu à Ta-Prik et Nong-Pru, au sud d'Aranyâ-Prathet, à trois cents kilomètres à l'est de Bangkok. Elles ont été faites à deux mille femmes et jeunes filles qui ont emporté chacune 20 kilos de riz et 600 grammes de poisson pour dix jours, soit une ration moyenne de 500 grammes pour huit mille personnes. Avant l'arrêt de l'aide en juin, les organisations internationales livraient à ces secteurs de quoi alimenter régulièrement quarante mille civils et combattants. La modicité de la reprise de l'aide paraît révélatrice des réticences mises à revenir sur une décision antérieure. Cependant, les distributions pourraient être graduellement augmentées.

L'opération avait été suspendue à l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), qui avait estimé que la confusion entretenue depuis neuf mois entre civils et militaires dans les zones frontalières et l'absence de tout contrôle effectif de l'utilisation des aides allaient à l'encontre de ses principes et donc des conventions de Genève (*le Monde* du 7 juillet). Cette décision avait suscité les protestations de la Thaïlande, attachée à la survie politique et militaire des Khmers rouges pour faire échec à l'occupation vietnamienne.

Bangkok avait réclamé, en faisant valoir des raisons humanitaires, le rétablissement de l'opération. Au contraire, Phnom-Penh et Hanoï demandent que l'aide internationale cesse d'être utilisée pour nourrir « *la clique de Pol Pot et les autres forces réactionnaires établies sur le territoire thaïlandais* ».

La reprise de l'aide aux secteurs controversés a été connue ici au moment même où M. Grant, directeur général de l'UNICEF, se trouvait en visite à Hanoï, après avoir séjourné à Phnom-Penh.

Quoi qu'il en soit, de fortes pressions ont été exercées sur les agences des Nations unies (UNICEF et PAM) pour rétablir au moins un semblant d'équilibre. Le financement de ces deux organisations, souligne-t-on dans les milieux internationaux, dépend essentiellement des gouvernements occidentaux et japonais qui font cause commune avec Bangkok et Pékin pour s'opposer au fait accompli vietnamien. Le PAM et l'UNICEF ont cédé. Le C.I.C.R., moins influençable, a maintenu son refus. Il ne participera plus au ravitaillement des zones khmères rouges, mais il conserve cependant son rôle médical.

D'autre part, on évite de se prononcer, dans les mêmes milieux, sur la question des points de distribution frontalière — une demi-douzaine — qui échappent, dans une très large mesure, à tout contrôle international. Il s'agit de points situés dans des secteurs névralgiques demeurant, depuis novembre 1979, sous contrôle exclusif des forces armées thaïlandaises. L'aide est remise directement par le PAM aux militaires de Bangkok.

R.-P. PARINGAUX.

Bolivie

Le président de l'Union européenne des chrétiens-démocrates demande à la junte de remettre « immédiatement » le pouvoir à Mme Gueiler

Le président de l'Union européenne des chrétiens-démocrates, M. von Hassel, a lancé, le lundi 4 août, un appel à la junte militaire en Bolivie, pour qu'elle remette « *immédiatement* » le pouvoir à la présidente légitime de la République, Mme Lidia Gueiler. Il estime que « *même un gouvernement de gauche, avec la participation des chrétiens-démocrates, aurait présenté les garanties nécessaires pour la continuité de la démocratie* ».

De son côté, le secrétaire général du parti social-démocrate ouest-allemand (S.P.D.), M. Bahr, a demandé lundi aux militaires boliviens de rendre publics les noms des prisonniers et de donner des informations sur leur état de santé. M. Bahr a fait cette demande à la suite d'un entretien avec une délégation de la Fédération bolivienne des syndicats de mineurs, en visite en R.F.A., qu'il a assurée du soutien de son parti. Il a déclaré que le retour aux institutions démocratiques en Bolivie restait la condition numéro un pour la qualité des relations entre la R.F.A. et ce pays.

● A BRUXELLES, de source communautaire, on apprend que la C.E.E. n'a pas l'intention de reconnaître la junte militaire bolivienne. Les neuf pays du Marché commun ont déjà refusé de négocier un nouvel accord textile avec la Bolivie. On estime que les négociations en cours entre la C.E.E. et les pays du Pacte andin (Equateur, Bolivie, Pérou, Venezuela et Colombie) sur la conclusion d'un accord de coopération économique pourraient être ralenties à la suite du putsch en Bolivie. Dans les milieux de la C.E.E., on espère que les pays du Pacte andin régleront ce problème en excluant provisoirement la Bolivie de leur organisation, ce qui permettrait la poursuite des négociations entre l'Europe des Neuf et ce groupe de pays.

● A LA PAZ, le gouvernement bolivien a accusé lundi les Etats-Unis d'avoir violé la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, en mettant « *l'immunité des communications diplomatiques au service des organes de presse américains* ». Le ministre de l'information, M. Palacios, a remis à la presse le texte de l'article qu'un journaliste, M. Ray Bonner, aurait fait parvenir au *Washington Post* par l'intermédiaire de l'ambassadeur américain à La Paz, M. Weismann. Dans l'article, M. Bonner estimait qu' « *avec la Bolivie, s'unissant aux dictateurs voisins du Chili, de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay, les dictatures militaires de droite contrôlent désormais la plupart des ressources et de la population d'Amérique latine* ».

M. Palacios a aussi déclaré que les radios de Bolivie avaient fonctionné illégalement à 90 % jusqu'au coup d'Etat, mais qu'elles étaient maintenant « *sous le contrôle du gouvernement* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Les suites de l'attentat de Bologne

Une ville qui n'arrive pas à comprendre

De notre envoyé spécial

Bologne. — « *La terreur et la mort sont tombées sur notre ville. La trame subversive s'agrandit et menace dramatiquement notre existence, la démocratie, notre vie en commun. Il faut la stopper !* » Lundi matin 4 août, lorsque les Bolognais *sont sortis dans la rue* au lendemain d'un week-end de cauchemar, ils ont pu lire cette proclamation placardée sur les rideaux de fer ou sur les grilles baissées de leurs magasins.

Bologne, ville morte pour répondre au défi de la mort aveugle et de la violence meurtrière. Tôt dans la matinée, des voitures munies de haut-parleurs ont appelé les habitants de la cité à se rassembler sur la place Maggiore, devant le palais d'Accursio, bel édifice rose où siège le conseil communal. Ils sont venus nombreux avec leurs drapeaux, manifestant avec dignité et détermination sous la chaleur accablante : soixante-dix mille selon les syndicats, soixante mille selon la police. Mais il y a six ans, le 4 août 1974, après l'attentat contre le train *Italicus*, dont le bilan (douze morts) avait été pourtant beaucoup moins lourd que celui de samedi (soixante-seize morts), ils avaient été deux cent mille.

Bologne, ville morte, mais aussi ville en état de choc, qui n'arrive pas tout à fait à comprendre, qui ne veut pas vraiment comprendre. Dans la rue, au café, les gens, entre eux, parlent de l' « accident », pas de l'attentat. Beaucoup n'arrivent toujours pas à croire que c'est une main humaine qui a déposé la bombe dont l'explosion a causé l'effroyable massacre. Depuis dix ans, depuis cinq ans, il y a eu trop de bombes « rouges » ou « noires ». Il y a eu l'assassinat d'Aldo Moro, il y a eu le spectacle désolant d'un système politique bloqué. Alors, pourquoi s'étonner si une certaine lassitude se manifeste devant tant de fanatisme et d'impuissance, si la méfiance du peuple reprend ses droits devant les discours qu'on lui tient ?

Aux abords de la place Maggiore, une trentaine de voitures-taxis municipales, reconnaissables à leur couleur jaune vif, s'étaient rangées. Leurs chauffeurs célébraient la mémoire de deux de leurs camarades tués samedi devant la gare de Bologne. Les deux infortunées victimes ont été enterrées lundi. Les funérailles des autres personnes tuées habitant à Bologne auront lieu mercredi.

Devant la foule rassemblée et les drapeaux rouges, les orateurs, après une minute de silence, ont réclamé « *toute la vérité* » sur l'attentat. « *Le peuple a soif de vérité, car il veut savoir qui paie et qui exécute* », s'est écrié l'un d'eux. A la tribune étaient représentées les trois confédérations syndicales (communiste, social-démocrate et chrétienne), qui avaient appelé à la manifestation, les partis communistes et socialiste, la junte régionale, la municipalité de Bologne. Un membre du gouvernement, M. De Michelis, ministre des participations d'État, était également présent. Le meeting terminé, une partie du rassemblement, notamment un groupe de jeunes gens marchant derrière le drapeau de la Démocratie prolétarienne et scandant des slogans hostiles à la Démocratie-chrétienne, a descendu l'avenue de l'Indépendance pour se rendre sur les lieux de l'attentat.

D'autres manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes d'Italie : à San Benedetto Val di Sandro, près de Bologne, en souvenir de l'attentat contre l'*Italicus*, à Milan où des gerbes ont été déposées place Fontana à l'endroit où avait explosé une bombe en décembre 1969, à Rome aussi où les transports publics se sont arrêtés pendant une heure.

L'enquête

Lundi matin, à peu près au moment où se déroulait dans la rue la manifestation populaire, les responsables de l'enquête tenaient à Bologne une conférence de presse. Les questions de procédure et les rapports entre les différentes institutions nécessairement impliquées dans la conduite des investigations (magistrats, police, carabiniers) semblaient au centre de leurs préoccupations. Le colonel Italo Ferrante, chef de la police de Bologne, a pris grand soin de souligner qu'il était le seul habilité à entretenir des contacts avec la presse « *afin d'éviter la diffusion de nouvelles fantaisistes qui auraient pour effet de désinformer l'opinion* ».

Mais à la préfecture de police, le colonel Ferrante est introuvable et ses collaborateurs s'avouent impuissants à fournir la moindre indication en dehors de la liste constamment mise à jour des victimes de l'attentat.

Pour la police, il n'existe aucune version officielle et aucune éventualité ne doit être exclue. Il semble bien pourtant que l'enquête soit menée de façon prioritaire dans les milieux néo-fascistes, en particulier en Emilie et en Toscane, parmi les cellules d'activistes proches de Mario Tuti, l'un des *responsables de l'attentat* contre le train *Italicus*. Le procureur de Bologne, M. Ugo Sisti, interrogé par la télévision italienne, s'est montré cependant très prudent. A sa demande, la caméra n'a pas dévoilé son visage, une requête qui en dit long sur les risques que courent les magistrats dans ce pays.

En revanche, le juge Angelo Vella, qui a mené pendant six ans l'enquête sur l'*Italicus*, n'a pas hésité à déclarer au journal local *Il Resto del Carlino* : « *S'il ne dépendait que de moi, j'irais voir du côté des formations extra-parlementaires d'extrême droite. Des massacres comme celui-là ne sont pas signés. Ils servent seulement à destabiliser les institutions. C'est typique de la subversion de droite.* »

Sans doute, mais pour autant que l'on sache, les pistes pour l'instant ne mènent pas très loin. Même incertitude en ce qui concerne l'explosif utilisé. Ce sera au colonel Spampinato, de Florence, le même qui avait déjà été chargé de cet aspect des choses dans l'affaire de l'*Italicus*, d'établir la vérité sur ce point.

Lundi soir, une pancarte maladroitement écrite à la main traînait sur le pavé de la place Maggiore : « *Un État qui ne sait pas prévenir saura-t-il maintenant poursuivre et punir ?* » En ces jours d'accablement, bien des Italiens se posent la question.

MANUEL LUCBERT.

M. GISCARD D'ESTAING : « Horreur et indignation. »

M. Giscard d'Estaing a exprimé son « horreur » et son « indignation » à la suite de l'attentat de Bologne, dans un télégramme adressé lundi au président de la République italienne, M. Pertini.

« *C'est avec une profonde émotion que le peuple français a appris l'attentat survenu à Bologne, qui endeuille de nombreuses familles italiennes. Cette manifestation nouvelle et particulièrement tragique d'un terrorisme aveugle suscite l'horreur et l'indignation* », écrit M. Giscard d'Estaing dans son message rendu public par l'Elysée. En conclusion, le président exprime à M. Pertini ses « *sentiments de solidarité et de profonde sympathie* ».

De son côté, M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a envoyé un télégramme à M. Lama, secrétaire général de la C.G.I.L., dans lequel il « *condamne vigoureusement l'odieux attentat de Bologne. Un tel acte criminel vise à mettre en cause la démocratie, la sécurité et la paix pourtant si nécessaires au développement du progrès économique et social auquel sont attachés le peuple et les travailleurs italiens* ».

● *M. Jean-Marie Le Pen*, candidat du Front national (extrême droite) à l'élection présidentielle, a condamné, lundi 3 août à La Baule, l'attentat de la gare de Bologne. M. Le Pen a précisé qu'il est opposé à toute forme de terrorisme.

● *Brigitte Drouhard*, âgée de vingt et un an, est la seule Française tuée dans l'explosion de Bologne. Originaire du Doubs, elle travaillait à Paris comme secrétaire et se rendaiten vacances dans le sud de l'Italie. — *(A.F.P.)*

« L'origine de l'horrible massacre est claire »

estime M. Cossiga, chef du gouvernement

De notre correspondant

Rome. — « *L'origine de l'horrible massacre de Bologne est claire* », a lancé M. Cossiga, le chef du gouvernement italien, lundi 4 août, devant les sénateurs, faisant explicitement référence au terrorisme d'extrême droite. La piste suivie en priorité par les magistrats instructeurs de Bologne a donc reçu une caution officielle. La condamnation unanime de l'attentat par les forces politiques n'a pourtant pas résorbé toutes les tensions entre le cabinet de centre gauche d'une part, et le parti communiste italien de l'autre, qui pense que « *le prolongement d'une situation d'incertitude politique et l'incapacité de diriger le pays favorisent objectivement les poussées subversives et antidémocratiques* ».

Signé par M. Enrico Berlinguer, cet éditorial du quotidien communiste *l'Unita*, au ton extrêmement dur, a sonné comme un refus à l'appel lancé par le président du conseil « *à la solidarité de tous, forces politiques et forces sociales* ». Les textes du secrétaire général communiste sont peu fréquents ; ils en prennent d'autant plus un poids politique. Les observateurs ont été étonnés de la violence du réquisitoire à l'adresse du gouvernement. « *Le fait le plus évident de la situation d'aujourd'hui*, écrit M. Berlinguer, *est le vide de gouvernement, l'absence insolente d'une direction politique capable de prendre des initiatives neuves adaptées à la gravité des problèmes actuels et à même de susciter ce consensus et cette confiance qui aujourd'hui n'existent pas.* »

Le numéro un du P.C.I. évoque en outre le risque, « *si les choses restent dans l'état actuel, qu'une partie des groupes dominants et du personnel politique et du gouvernement préparent une solution plus à droite* ».

Au lendemain de l'attentat de Bologne, l'Italie politique ne connaît pas l' « union sacrée » qui avait caractérisé les journées qui ont suivi l'enlèvement d'Aldo Moro, le 16 mars 1978. Le P.C.I. venait alors de rentrer dans une majorité parlementaire d'union nationale. Aujourd'hui, il est dans l'opposition.

Le débat sur les moyens de renforcer la lutte antiterroriste rebondit

Le conseil des ministres italien consacre sa réunion de ce mardi 5 août au problème du terrorisme. Il lui faut à la fois prendre des mesures afin de rassurer une opinion encore sous le choc du plus terrible attentat terroriste commis depuis la guerre, mais aussi trouver les moyens de combattre un « *terrorisme noir* », dont la résurgence a pris à contre-pied les forces de l'ordre et les services secrets.

Quelles nouvelles mesures décider pour défendre l'ordre public ? La polémique resurgit comme à l'accoutumée au lendemain des actions terroristes qui marquent une nouvelle escalade dans la violence. Des lettres envoyées aux journaux demandent le rétablissement de la peine de mort ou même des représailles contre les terroristes emprisonnés. Réactions exacerbées, isolées, mais pas exceptionnelles, qui traduisent une inquiétude croissante de nombreux Italiens. Seul le M.S.I. (le parti néo-fasciste) demande ouvertement le rétablissement de la peine capitale. La majorité des forces politiques essaient de garder la tête froide et restent convaincues que des lois spéciales feraient le jeu des terroristes, mais on évoque quand même la possibilité de nouveaux « *décrets antiterrorisme* ».

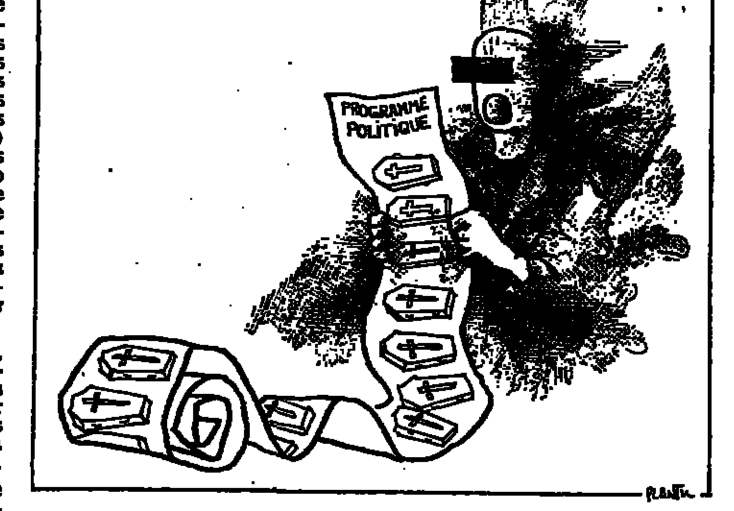
L'arsenal judiciaire italien est pourtant déjà bien fourni. A la loi Reale adoptée le 21 mai 1975, malgré l'opposition des communistes qui la jugeaient alors « *liberticide* », se sont ajoutés les décrets votés le 23 mars 1978, une semaine après l'enlèvement d'Aldo Moro et, enfin, de nouvelles mesures législatives décrétées le vendredi 14 décembre, après l'attaque par un commando du groupe Prima Linea d'une université de Turin. Les peines prévues pour les délits de terrorisme — notamment enlèvement et assassinat — ont augmenté progressivement avec l'escalade de la violence, jusqu'à la prison à vie. Les délais de garde à vue aussi, qui sont passés de vingt-quatre heures en 1978 à quarante-huit heures depuis décembre 1979, et laissent la possibilité d'un interrogatoire sans la présence de l'avocat.

Les pouvoirs des forces de l'ordre ont été, au fur et à mesure, étendus, permettant les écoutes téléphoniques en mars 1978, puis les perquisitions d'appartements et d'immeubles sans aucun type de mandats. Pour les suspects de terrorisme, les possibilités de mise en liberté provisoire ont, en outre, été réduites. Ces mesures, destinées à répondre au « ras-le-bol » des forces de l'ordre et à l'inquiétude de la population, se sont-elles révélées efficaces ? Seules les lois prévoyant la réduction de moitié des peines pour les terroristes repentis décidés à collaborer avec la justice ont indubitablement fait leurs preuves.

De nombreux juristes jugent la législation largement suffisante pour affronter le terrorisme, et préconisent une meilleure formation de la police et des services de renseignement. Dissous pour avoir couvert, sinon manipulé, le terrorisme d'extrême droite entre 1969 et 1974, les services secrets italiens n'ont été reconstitués officiellement que le 7 novembre 1977, avec la création du SISDE, qui dépend du ministère de l'intérieur, et du SISMI, qui dépend du ministère de la défense. Le SISDE, dont la compétence s'étend sur tout le territoire, ne dispose que de huit cents hommes, sur les mille trois cents prévus.

Tout comme les enquêteurs de la police (DIGOS) et les carabiniers, les services secrets semblent avoir été pris au dépourvu par la résurgence d'un terrorisme d'extrême droite car, depuis maintenant quatre ans, leurs efforts étaient dirigés contre les Brigades rouges, Prima Linea et autres groupes terroristes d'extrême gauche. Si plus de deux mille trois cents terroristes néo-fascistes ou présumés tels ont été arrêtés depuis dix ans — dont la plupart des auteurs des plus terribles attentats à la bombe, — les forces de l'ordre semblent assez peu informées sur ce nouveau « *terrorisme noir* ». Le P.C.I., l'extrême gauche et une partie des socialistes reprochent justement au gouvernement d'avoir négligé ce péril et de n'avoir pas pris au sérieux les mises en garde du juge Mario Amato, assassiné par les Noyaux armés révolutionnaires le 25 juin 1980.

(Intérim.)



(Dessin de PLANTU.)

Le lent réveil de l'extrême droite italienne

(Suite de la première page.)

On désigne quelques boucs émissaires, comme Pietro Valpreda, auquel la police contribue soigneusement à faire endosser le crime de Milan. Pendant ce temps, quelques jeunes magistrats et des journalistes enquêtent patiemment sur les « *pistes noires* » et tentent de débrouiller l'écheveau des complicités.

Les organisations d'extrême droite alors pullulent : Groupe d'action Goebbels, Equipe d'action Mussolini, Groupement d'action révolutionnaire, Année zéro, qui est la reconstitution du mouvement Ordre nouveau dissout en 1973, et le sinistre Ordre noir, créé en 1974 et qui organisera les attentats meurtriers de Brescia (neuf morts et cent blessés) et du train Italicus (douze morts et quarante-huit blessés). Contrairement à ce qui s'était passé cinq ans plus tôt, le terrorisme de droite ne craint plus à ce moment-là de revendiquer ses funestes exploits.

Parallèlement, il multiplie les actions qui relèvent davantage de la criminalité que du terrorisme : trafic d'armes, attaques de banques, enlèvements, permettent aux organisations néo-fascistes de se financer. En octobre 1974, M. Andreotti, ministre de la défense, révèle que l'extrême droite a préparé trois tentatives de coups d'État depuis 1970, la plus importante ayant été, à la fin des années 70, celle du prince Valerio Borghese. La « stratégie de la tension » atteint alors son point culminant et la crainte du coup d'État de droite resurgit en *Italie. Tous les corps de l'État* sont truffés d'éléments fascistes.

Le M.S.I. a recueilli en 1972 près de 9 % des voix. Il veut la loi et l'ordre, ses nostalgies vont à un régime où les notables sont à leur place, où la hiérarchie des classes, des clans et des familles, celle de la fortune s'appuient sur la police et les carabiniers. En partie monarchistes, ces gens cultivent leur vaine espérance sans jamais voir poindre les moyens de la traduire en actes.

Contrairement à d'autres pays, notamment à la Turquie, la droite italienne a toujours été écartée de la participation au pouvoir, sauf en 1960 où la brève tentative de M. Tambroni pour la faire entrer dans sa majorité déclencha l'émeute. Si les dirigeants de la Démocratie chrétienne demeurent finalement unis et s'ils reculent toujours au moment d'ouvrir une alliance qui dépasserait le centre-gauche, c'est par crainte de voir l'aile droite de leur parti se rapprocher du M.S.I. Celui-ci reste, au moins parlementairement, en quarantaine.

Le cas de M. Almirante

Il n'en demeure pas moins que, à tort ou à raison, la politique dite « du veston croisé » et la tolérance des actions de commandos s'associent au nom de M. Almirante, secrétaire général du M.S.I. Ancien fonctionnaire du dernier gouvernement Mussolini en 1944-1945, celui-ci a toujours assuré la transmission du patronage du fascisme, au moins nominal.

M. Almirante dément entretenir aucun lien avec les organisations terroristes, mais sa thèse résiste difficilement aux faits. De nombreux militants du M.S.I. sont arrêtés pour leur participation à des violences. En 1976, l'un des cinquante-quatre députés que compte le Mouvement social, M. Sandro Saccucci, ancien parachutiste et ancien militant d'Ordre nouveau, qui avait participé à la rocambolesque tentative de coup d'État du prince Borghèse, est arrêté pour complicité dans l'assassinat d'un jeune militant communiste à Sezze, près de Rome. Le jeu parlementaire de M. Almirante ne trompe personne. Plusieurs députés de son parti, qui bénéficient de l'immunité parlementaire, sont notoirement compromis dans le terrorisme. Ils constituent les liens entre les groupes d'activistes et le fascisme historique, liens qui vont se distendre avec l'arrivée d'une nouvelle génération de militants d'extrême droite.

Comme en Allemagne, plus de la moitié de la population italienne est née depuis 1940. Les dignitaires du régime fasciste (qui participèrent au pouvoir entre 1922 et 1943), aussi bien que ceux du régime nazi, s'éteignent chaque jour dans une retraite où presque tous se sont fait oublier. C'est moins de restauration du fascisme que d'instauration d'un régime totalitaire d'un type nouveau que rêvent leurs petits-fils dans la mesure au moins où ils ont encore le goût de devenir terroristes.

A vrai dire, au cours des dernières années on a constaté, à différentes reprises, des va-et-vient fréquents entre les deux ailes extrêmes du terrorisme, la droite et la gauche. De nouveaux groupes apparaissent, dont les NAR (Noyaux armés révolutionnaires), fondés par Franco Anselmi, Troisième position ou Lutte étudiante, qui adoptent les méthodes des Brigades rouges. Ils réservent leurs coups de préférence au parti communiste, dont ils plastiquent les permanences et agressent les militants. Les NAR ont fait parler d'eux de nombreuses fois cette année, revendiquant notamment l'assassinat d'un policier en mai, puis celui d'un magistrat qui enquêtait sur leurs activités.

Peu connus de la police italienne, ils se démarquent nettement du M.S.I., qu'ils accusent d'être inféodé à la démocratie chrétienne, ainsi que d'autres groupes fascistes comme Ordre nouveau et Avant-garde nationale, quant à leurs méthodes d'action jusqu'à ce qu'un coup de téléphone revendique en leur nom l'attentat de Bologne. Les NAR ont démenti : « *Contrairement à d'autres mouvements, nous ne frappons pas dans le tas, nous avons des objectifs précis* ».

L'armée éprouve-t-elle la tentation d'intervenir ? Depuis une vingtaine d'années, deux de ses dirigeants qui l'ont ouvertement avoué, tel l'amiral Birindelli, ont fait long feu. Le pouvoir a été capable de les mettre aussitôt en disponibilité. Les autres, ceux qui ont essayé d'agir dans un silence très relatif, se sont retrouvés déconfits, par exemple en décembre 1970. Il n'y a pas de tradition de coups d'État dans le corps militaire italien et les carabiniers qui constituent une arme à part, disposant seuls des moyens techniques d'une prise en main subite du pays, sont toujours demeurés loyaux.

Les responsables politiques se sont reposés sur ces deux certitudes. Les faits leur ont donné raison. Parmi eux, la répartition des forces au long de la péninsule : l'Italie ouvrière tient le Nord et tous les moyens de communications. Le climat psychologique, l'ambiance générale, ne paraissent pas à la guerre civile. L'émotion une fois passée, le massacre de Bologne risque fort de l'inscrire, après l'attentat de Milan, celui de Brescia en 1974, l'enlèvement d'Aldo Moro en 1978, dans la liste des épisodes dramatiques, regrettables, incompréhensibles, mais qui n'empêchent pas de vivre.

Restent les répercussions politiques et les calculs à court terme ou à long terme établis par les inspirateurs de l'événement. L'unanimité actuelle de l'émotion débouchera-t-elle sur l'élargissement de la coalition gouvernementale par l'inclusion du parti communiste ?

La démocratie chrétienne prendra-t-elle au contraire l'événement comme un avertissement contre d'éventuelles concessions à l'actuelle pression communiste ? Un élément nouveau caractérise cette fois l'attentat de Bologne, sa coïncidence avec l'accroissement, *depuis deux ans*, de la terreur politique en Turquie et les rumeurs de reprise du terrorisme dans la République fédérale, lancées par la police allemande.

S'il existe des raisons d'être sceptique sur l'inspiration étrangère du terrorisme en Italie depuis une dizaine d'années, elles ne peuvent plus maintenant être exclues. Car, qu'elle soit télécommandée ou non, la « déstabilisation » de l'Italie, comme celle de la Turquie, peut s'interpréter comme un coup nécessaire dans l'affrontement des grandes puissances hégémoniques, celles qui abandonnent l'idéologie au militant et à sa victime.

JACQUES NOBÉCOURT et CLAIRE TRÉAN.

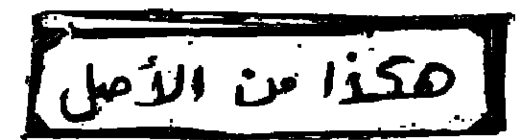
Turquie

LA VIOLENCE POLITIQUE A FAIT PLUS DE CENT VICTIMES EN UNE SEMAINE

Ankara (*A.F.P., Reuter*). — M. Orhan Eren, ministre d'État turc, a été nommé, lundi 4 août, ministre de l'intérieur, poste dont il assumait l'intérim depuis le 21 juillet. M. Gulcugil, son prédécesseur avait, en effet, donné sa démission après que le parti républicain du peuple, principale formation de l'opposition, eut déposé une motion de censure reprochant au gouvernement son inefficacité dans la lutte contre le terrorisme.

Les violences politiques se poursuivent dans le pays. Elles ont fait aux moins cent victimes la semaine dernière, selon les déclarations faites, le 4 août, par la police, qui souligne que ce bilan d'une semaine est le plus noir de ces dernières années. On a appris, d'autre part, que vingt-deux extrémistes de gauche se sont évadés récemment de la prison d'Adana, à 650 kilomètres au sud-est d'Ankara.

● *A Paris*, la C.G.T. fait état, dans un communiqué, d'« *informations selon lesquelles une action judiciaire serait engagée auprès du tribunal du travail pour interdire la DISK* », organisation syndicale de tendance communiste. « *Les développements récents de la situation en Turquie ont déjà amené la C.G.T. à réagir vigoureusement* », ajoute la centrale ouvrière. « *Elle n'acceptera pas ce nouveau coup funeste porté contre le progrès, la démocratie, la paix et la sécurité.* »



EUROPE

Pologne

La presse officielle reconnaît que des «frustrations réelles» motivent les arrêts de travail

Varsovie (A.F.P.). — Les mouvements de grèves sporadiques à l'appui de diverses revendications ouvrières se poursuivent depuis cinq semaines en Pologne. Dans la plupart des cas, des augmentations de salaires et des changements de cadence de travail ont été accordés ou a été promis.

Trybuna Ludu, organe du parti ouvrier unifié, reconnaît dans un éditorial du lundi 4 août que le mécontentement social repose sur des *« frustrations réelles »*, mais estime que *« les arrêts de travail »* ne sont pas de nature à remédier à cette situation : *« Il ne s'attaquent pas à la racine* du *mal, au contraire, dans certains cas, ils ne font que fertiliser le terrain sur lequel il se développe »*.

Parmi les causes de frustration, le quotidien énumère *« le mauvais approvisionnement des magasins et des usines, les files d'attente, la hausse des prix et du coût de la vie, la lenteur bureaucratique, dans certains cas, la prédominance d'intérêts privés, la spéculation, les pots de vin, la sournoiserie rampante et l'existense d'une classe de nouveaux riches, qui peuvent tout s'offrir »*.

Ces grèves sauvages ont permis aussi de percer le mur du silence officiel sur certains sujets tabous, telle la toute-puissance des directions des établissements d'Etat et les injustices sociales qu'elle provoque. Dans un premier temps, la presse écrite et parlée avait même pris à partie les syndicats officiels et l'administration pour leur inertie et leur incapacité à satisfaire des revendications ouvrières jugées aujourd'hui justifiées. Désormais, certains journaux ont même ouvert leurs colonnes aux ouvriers qui ne mâchent pas leurs mots pour flétrir l'autocratie de leurs employeurs et étaler, sur la place publique, les injustices et les brimades dont ils ont fait l'objet.

Le premier à le faire a été *Nassa trybuna*, organe du comité du parti pour la région de Varsovie, qui reproduit les doléances qui illustrent le mieux l'ampleur de la dégradation des relations *humaines dans les entreprises*. Le malaise social est tel qu'en 1979, pour la seule région de Varsovie, cinq mille personnes se sont pourvues en appel contre des décisions arbitraires de leurs employeurs.

Mais il y a pis, ajoute *Nasza Trybuna*, qui dévoile l'atmosphère de crainte que font régner certaines directions. Il cite à l'appui des cas de personnes qui ont été purement et simplement limogées pour avoir osé faire valoir leurs droits ou dénoncé des anomalies dans le fonctionnement de l'entreprise, la répartition du fond de salaires ou des primes. L'unité de production, écrit le quotidien, est une *« forteresse inattaquable »*, qui a vite fait de se débarrasser de ceux qui trouvent quelque chose à redire en leur épinglant l'étiquette de *« fomentateur »* ou de *« Trublion »*.

Pour M. Jacek Kuron, l'un des fondateurs du Comité pour l'autodéfense sociale (KOR), en 1976, la situation échappe totalement au contrôle des autorités. Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, il estime que le mouvement de revendication ne fera que s'amplifier à l'automne ; les augmentations accordées pour tenter de ramener le calme ne constituent pas une bonne solution, puisque, en réalité, le gouvernement ne possède pas l'argent nécessaire pour les financer et reprend aux uns ce qu'il accorde à d'autres. Les observateurs occidentaux estiment que les augmentations accordées jusqu'à présent représentent quelque 4 milliards de zlotys (135 millions de dollars) qui viennent s'ajouter aux 10 milliards de zlotys (337 millions de dollars) déjà payés en 1980 en primes et heures supplémentaires. Or le pays a une dette extérieure d'un montant de 19 milliards de dollars.

Pour M. Kuron, la direction communiste a *« complètement échoué »*, et ses timides tentatives de replâtrage ne font que diminuer l'estime des ouvriers pour les autorités : ainsi, raconte-t-il, à Ostrow Wielopolski, des dirigeants syndicalistes se sont fait huer, tandis que dans la ville industrielle de Stalowa Wola, un dirigeant syndical, qui tentait de parler devant trois mille ouvriers, s'est vu réclamer le remboursement des cotisations syndicales.

Evoquant la menace d'une éventuelle intervention soviétique, contre laquelle les dirigeants polonais avaient récemment mis en garde les grévistes, M. Kuron exprime l'espoir que *« le peuple polonais aura la possibilité de s'organiser de telle façon que les Soviétiques n'aient pas à intervenir »*.

Enfin, l'organe des syndicats, *Glos Pracy* indique que la Pologne sera contrainte, de 1981 à 1985, de réduire la part de ses importations de matières premières en provenance de l'U.R.S.S. et d'accroître celle de ses achats sur les marchés occidentaux. Ce changement de cap est dû aux *« importantes augmentations des coûts d'extraction et de transport des matières premières depuis l'U.R.S.S. »*, notamment en ce qui concerne le pétrole et les minerais ferreux. En 1980, la Pologne devra dépenser 6 milliards de roubles (6 milliards de dollars) pour s'approvisionner en matières premières à l'étranger, tant à l'Est qu'à l'Ouest, précise le journal.

République fédérale d'Allemagne

Le chancelier Schmidt rencontrera M. Honecker à Rostock du 27 au 29 août

De notre correspondant

Bonn. — Reportée de plusieurs mois à la suite de l'intervention soviétique en Afghanistan, la rencontre Schmidt-Honecker aura lieu du 27 au 29 août près de Rostock. Une semaine avant de se rendre en R.D.A., le chancelier ouest-allemand aura reçu à Hambourg, les 19 et 20 août, M. Gierek qui lui rend la visite de travail faite en Pologne l'été dernier.

Les dates des deux voyages, confirmées officieusement lundi 4 août à Bonn, ne seront annoncées qu'après le retour d'U.R.S.S. du premier secrétaire du parti polonais et du numéro un est-allemand. M. Gierek confère avec M. Brejnev en Crimée où M. Honecker se rendra probablement le 11 août.

Les deux sommets s'inscrivent dans la politique de la R.F.A. visant à faciliter par tous les moyens, y compris financiers, les communications entre l'Est et l'Ouest, et entre les deux Allemagnes. Cette politique, pierre angulaire de l'*Ostpolitik* de la coalition socialiste-libérale au pouvoir à Bonn depuis 1969, avait été réaffirmée avec vigueur quelques semaines après le *« coup de Kaboul »* par M. Schmidt, non sans provoquer des grincements de dents à Washington. C'est également dans ce contexte que le sommet Schmidt-Brejnev de la fin juin avait été analysé à Bonn.

Des dernières ouvertures de Bonn en direction de l'Est, c'est à n'en pas douter le troisième sommet R.F.A.-R.D.A. en terre allemande qui a le plus de résonance dans l'opinion après le voyage à Erfurt (R.D.A.) en 1970 de M. Brandt et la visite à Kassel (R.F.A.), la même année, de M. Stoph. A quelques semaines des élections du 5 octobre pour le renouvellement du Bundestag, il permettra à M. Schmidt de polir *son image de marque de chancelier de la paix*. Il marquera aussi le point culminant du réchauffement des rapports entre Bonn et Berlin-Est intervenu à l'automne 1979 et jamais véritablement interrompu par la crise internationale.

La rencontre Schmidt-Honecker sera l'occasion de faire avancer les projets économiques dans les rapports Bonn-Berlin-Est, notamment un plan d'électrification des voies ferrées reliant la R.F.A. à Berlin-Ouest. Il est prévu que le ministre fédéral de l'économie, M. Otto Lamdsdorff, accompagnera M. Schmidt en R.D.A.

Intérim.

Union soviétique

A Moscou, une famille est enlevée de force par des policiers en civil

De notre correspondant

Moscou. — Une famille soviétique — le père, la mère et une fillette d'environ sept ans — a été emmenée de force, le lundi 4 août en fin de soirée, par des policiers en civil qui l'ont arrachée de sa voiture devant des bâtiments réservés aux résidents étrangers à Moscou. La voiture de cette famille a été bloquée par deux véhicules banalisés de la police alors qu'elle allait atteindre l'entrée du « ghetto » étranger. La police craignait peut-être que cette famille ne cherche refuge dans ces « bâtiments diplomatiques », qui ne bénéficient pourtant d'aucune immunité.

Cinq hommes en chemisette ont emmené le père, un homme d'une quarantaine d'années, en l'empêchant de s'adresser aux étrangers qui se trouvaient là par hasard. Un des policiers s'est mis au volant de la voiture particulière et a empêché la femme de sortir pour appeler au secours, en tirant par les pieds la fillette que la mère tenait dans ses bras. Puis, les trois véhicules ont démarré en trombe dans des hurlements, sous l'œil indifférent des miliciens gardant l'entrée des immeubles pour étrangers.

Comme l'un des résidents s'étonnait de cette passivité de la police quand des citoyens sont brutalisés par des hommes en civil dans la rue, un des miliciens a répondu qu'il s'agissait d'un fou que l'on emmenait à l'hôpital. La femme et la fillette étaient-elles folles aussi ? *« Ne vous mêlez pas des affaires intérieures de l'Etat soviétique »*, fut la seule réponse. Simple coïncidence ? Les J.O. s'étant terminés la veille : la vie a repris son cours normal, la trêve olympique, si trêve il y eût, n'a pas duré longtemps.

Le correspondant à Moscou du *Washington Post*, M. Kevin Klose, vient d'en faire l'expérience. Il a été convoqué pour ce mardi 5 août par un procureur pour être témoin dans une affaire dont on n'a pas voulu lui révéler la teneur. Comme M. Klose devait partir en vacances pour les Etats-Unis le même jour, le procureur a accepté que l'affaire soit évoquée à son retour. M. Klose a été plusieurs fois pris à partie dans la presse soviétique.

DANIEL VERNET.

Les troupes soviétiques en R.D.A.

TASS DÉNONCE LES « ÉLUCUBRATIONS » DE L'OTAN

Moscou (A.F.P.). — L'agence Tass a démenti, le samedi 2 août, que l'Union soviétique procédait au renforcement de ses divisions en R.D.A., comme l'ont annoncé vendredi des sources de l'OTAN (*le Monde* daté 3-4 août).

Selon l'agence soviétique, il s'agit d'une *« élucubration »* et d'une *« information tendancieuse »*. Son but est d'affaiblir l'effet des retraits de troupes annoncés par l'U.R.S.S. et de servir les partisans d'une position dure à la prochaine conférence de Madrid sur l'application de l'Acte d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.).

PROCHE-ORIENT

Iran

Des manifestations de masse ont eu lieu à Téhéran contre les États-Unis

(Suite de la première page.)

Des hommes tenant un coran à la main, beaucoup de femmes tenant dans leurs bras en enfant endormi, d'innombrables adolescents se pressaient dans les grandes artères et les ruelles à un kilomètre à la ronde. *« Notre jeunesse est enchaînée »*, proclamaient des pancartes brandies par les manifestants qui scandaient en chœur *« A bas la police fasciste des Etats-Unis »* et *« A bas la police anglaise »*. Ils venaient, en effet, d'apprendre l'arrestation d'une cinquantaine de jeunes manifestants iraniens devant l'ambassade des Etats-Unis à Londres.

Des attaques contre l'U.R.S.S.

Au cours de cette manifestation organisée par les *« étudiants islamiques suivant la ligne de l'Imam »*, lesquels détiennent depuis neuf mois les diplomates américains, le principal orateur a été M. Fakhredine Hijari, député de Téhéran, qui a dénoncé tour à tour *« les Etats-Unis, le bloc occidental le capitalisme et le communisme »*. La ferveur de a atteint un commet quand M. Hijazi a formulé la menace suivante : *« S'il arrive quoi que ce soit aux étudiants détenus aux Etats-Unis, nous mettrons le feu à toutes les sources de production exploitées par les Etats-Unis dans la région et nous fermerons le détroit d'Ormuz pour étrangler l'économie américaine. »*

Le député de Téhéran s'en est pris ensuite à l'U.R.S.S. qui a *« la chance que nous soyons occupés à lutter contre les Etats-Unis »*. Il a poursuivi : *« Nous ferons avec elle la même chose qu'avec les Etats-Unis si elle ne met pas un terme à trois complots : les provocations en Iran par l'intermédiaire du Toudeh (parti communiste iranien), des fedayin du peuple (marxistes-léninistes) et du Komaleh (marxistes-léninistes kurdes), la livraison d'armements à l'Irak, et, enfin, le meurtre de nos frères afghans. »*

Le député de Téhéran en enfin menacé *« les gouvernements réactionnaires musulmans »*.

Pour manifester leur soutien aux étudiants détenus aux Etats-Unis, soixante-sept personnes dont cinq femmes poursuivaient mardi une grève de la faim entamée samedi à la mosquée de l'imam Hossein. Lundi, le député de la ville de Babol ainsi que la sœur de l'un des Iraniens détenus aux Etats-Unis se sont joints aux grévistes. *« L'Association du clergé militant »* a invité pour sa part la population à monter sur les toits vendredi soir 8 août pour crier *« Allah Akhbar* (Dieu est le plus grand) pendant quinze minutes afin de *« faire entendre au monde entier le cri des étudiants détenus aux Etats-Unis »*. Le 8 août sera également *« une journée mondiale de Jérusalem »* que les autorités religieuses iraniennes ont proclamé pour protester contre la décision israélienne de faire de cette ville la capitale de l'Etat hébreu.

Le rebondissement de la crise irano-américaine aura des conséquences immédiates sur le sort des otages détenus depuis le 4 novembre. Le président du Parlement, l'ayatollah Rasfandjani a déclaré lundi que l'assemblée considérera désormais *« avec indifférence »* la requête de cent quatre-vingt-sept députés américains qui lui avaient demandé d'accorder la *« priorité absolue »* au règlement du conflit.

Annulation du mandat parlementaire de l'amiral Madani

Par ailleurs, le Majlis (Parlement) a annulé ce mardi matin par 177 voix contre 1 et 7 votes blancs le mandat parlementaire de l'amiral Ahmed Madani, ancien ministre de la défense et ancien gouverneur du Khouzistan. Une commission parlementaire avait présenté lundi vingt-deux documents prouvant, selon elle, que l'amiral Madani nourrissait des sympathies pour M. Chapour Bakhtiar et entretenait des relations suspectes avec les Etats-Unis. L'ancien commandans en chef de la flotte est accusé, en outre, d'avoir aidé, au lendemain de la révolution, les chefs de l'armée à fuir à l'étranger et d'avoir *« profité de plusieurs manières de son poste de gouverneur du Khouzistan »*. Absent lors du débat parlementaire, l'amiral Madani a disparu de son domicile.

Enfin, dans la ville de Hamadan, à 400 kilomètres à l'ouest de Téhéran, l'explosion d'une bombe placée à l'entrée du bazar a fait lundi une trentaine de blessés dont trois enfants. L'attentat a été mis au compte des *« contre-révolutionnaires »*. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

● *La fête nationale iranienne fixée au 1 février.* — Le Conseil de la révolution iranienne a décidé que la fête nationale iranienne serait célébrée chaque année le vingt-deuxième jour du mois de Bahman, selon le calendrier lunaire musulman, c'est-à-dire le 11 février. — *(Reuter.)*

LE PROBLÈME PALESTINIEN

L'impasse dans les négociations égypto-israéliennes risque de durer

Le premier ministre israélien, M. Begin, n'avait toujours pas répondu, le mardi 5 août, à la lettre que lui avait adressée dimanche le président Sadate. A en juger par le contenu de cette lettre, partiellement révélé mardi par le quotidien *Al Ahram*, l'impasse dans les négociations sur l'autonomie palestinienne risque de durer. Le chef de l'Etat égyptien réaffirme, en effet, l'appartenance du secteur arabe de Jérusalem à la Cisjordanie et demande que le statut de la ville fasse l'objet de négociations et ne soit pas réglé sur la base du *« fait accompli »*.

M. Sadate s'oppose une fois de plus à la création d'implantations juives en Cisjordanie, estimant qu'elles n'assurent pas la sécurité d'Israël. *« La sécurité d'Israël,* poursuit-il, *n'est pas en contradiction avec celle du peuple palestinien et peut se réaliser par l'instauration de la confiance et en encourageant le peuple palestinien à se joindre au processus de paix. »*

Le chef de l'Etat égyptien paraît chercher des soutiens en Europe. Il s'est entretenu lundi par téléphone avec M. Giscard d'Estaing sur la situation au Proche-Orient. Il a été convenu que le président français recevrait fin août le vice-président de la République égyptienne, M. Moubarak, afin de poursuivre l'examen de la situation.

L'éditorialiste du quotidien *Al Akhbar* paraît refléter l'état d'esprit des dirigeants du Caire en écrivant que *« M. Begin s'est condamné lui-même a un isolement international, et il s'agit maintenant pour l'Egypte et le monde entier de mettre fin définitivement à ses illusions »*.

M. Arafat souhaite lui aussi que l'Europe prenne une initiative pour résoudre le conflit du Proche-Orient, a déclaré lundi à Beyrouth M. Gaston Thorn, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'O.L.P. Le président en exercice du conseil des ministres de la Communauté européenne, qui entreprend une mission exploratoire pour le compte des Neuf, a indiqué que la conversation, qui avait duré plus de trois heures, avait porté sur la question de Jérusalem, la création éventuelle d'un Etat palestinien et sur l'attitude de l'O.L.P. à l'égard de la déclaration adoptée par la Communauté européenne au conseil européen de Venise. Il a indiqué que M. Arafat avait exprimé l'espoir que l'Europe saurait prendre ses responsabilités et a conclu : *« La route sera longue et difficile, mais en dépit de toutes les contradictions, que je ne veux pas minimiser, je suis très optimiste »*. M. Thorn poursuit sa tournée en se rendant, ce mardi, en Syrie, puis en Jordanie.

Pour sa part, le roi Hussein a déclaré au magazine américain *U.S. News and World Report* qu'un *« terrible désastre »* pourrait survenir au Proche-Orient si aucun progrès vers la paix n'était accompli rapidement. — *(A.F.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

● LE XII[e] CONGRES DU P.C. BULGARE doit s'ouvrir le 31 mars 1981 et les élections des délégués auraient lieu entre le 1[er] octobre prochain et le 10 mars 1981. A l'ordre du jour du congrès, a déclaré M. Jivkov, figureront le développement et le perfectionnement de la société et de la démocratie socialistes par des *« initiatives considérables »*. Ce congrès, selon le chef du parti et de l'Etat marquera *« une période de profonds changements qualitatifs »*. — *(A.F.P.)*

Libye

● LA LIBYE a décidé de fermer son ambassade au Gabon et de confier la gestion de ses intérêts dans ce pays à son *« bureau populaire »* (ambassade) de Paris, a annoncé, lundi 4 août, l'agence libyenne d'informations Jana. *« Le Gabon est l'un des Etats francophones dépendant de la France et entièrement soumis à son hégémonie »*, ajoute l'agence, qui rappelle que, *dans un discours prononcé le* 25 mai, le colonel Kadhafi avait déclaré que *« la dépendance continue de ces Etats envers la France amènerait la Libye à envisager le transfert de ses représentations dans ces pays à Paris, où se trouve leur place naturelle »*. — *(A.F.P.)*

Népal

● SEPT GUERILLEROS KHAMPAS, d'origine tibétaine, ont été condamnés, dimanche 3 août, par une haute cour spéciale népalaise, à la prison à perpétuité pour avoir pris les armes contre la *Chine*. En 1974, le gouvernement népalais avait envoyé des troupes dans la région de Mustang, frontalière du Tibet, pour désarmer des milliers de maquisards khampas. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● TROIS HOMMES POLITIQUES ont été arrêtés pour *« activités antigouvernementales »*, a révélé, lundi 4 août, le quotidien pakistanais *Daily News*. Il s'agit de MM. Mushir Pesh-Imam, secrétaire général du parti Tehrik-e-Istiqlal, et Obaidur Rahman, de la même M. Maulana Ehtramul Haq Maulana Ehtramul Haq Thanvi, du parti du peuple (P.P.P.) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto. — *(A.F.P.)*

Seychelles

● LES TREIZE DERNIERS PRISONNIERS détenus aux Seychelles à la suite des événements de novembre (*le Monde* du 18 et 19 novembre) ont été libérés fin juillet, a-t-on appris à Nairobi où certaines d'entre eux sont arrivés. *(A.F.P.)*

Venezuela

● UNE CINQUANTAINE DE MANIFESTANTS ont occupé pacifiquement, le lundi 4 août, l'ambassade du Venezuela à Bonn, afin de protester contre le soutien apporté par Caracas à la junte au pouvoir au Salvador, ont annoncé les responsables de l'ambassade. Les manifestants demandent qu'une commission de l'Internationale socialiste enquête sur la violation des droits de l'homme au Salvador et précisent que leur action est destinée à attirer l'attention sur les ventes d'armes du Venezuela à la junte salvadorienne. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

Tunisie

M. Masmoudi n'est plus assigné à résidence

De notre correspondant

Tunis. — L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, n'est plus assigné à résidence surveillée depuis le dimanche 3 août, annonce-t-on dans les milieux politiques. Cet assouplissement apporté par M. Bourguiba ne lui permet cependant pas pour l'instant de se déplacer à l'étranger. M. Masmoudi, qui séjourne à Madhia, sa ville natale du Sahel, était en résidence surveillée à son domicile de Tunis depuis juin 1978.

M. Habib Achour, ancien secrétaire général de la centrale syndicale U.G.T.T., qui avait bénéficié le 2 août 1979 d'une mesure de grâce présidentielle après sa condamnation un an plus tôt à dix ans de travaux forcés, demeure la seule personnalité tunisienne en résidence surveillée.

M. Achour nous a déclaré au téléphone que la libération des derniers condamnés politiques pour délit d'opinion et des deux derniers de ses collaborateurs encore incarcérés (*le Monde* du 5 août) était « *une bonne chose* ».

M. Achour, qui espère que l'activité syndicale pourra bientôt reprendre son cours normal en Tunisie « *en toute liberté et avec les dirigeants légitimes que les travailleurs se sont choisis* », a précisé : « *Pour moi, ce qui compte désormais, c'est de donner aux camarades condamnés la possibilité de se remettre au travail syndical afin de donner à l'Union générale des travailleurs tunisiens son visage libre et démocratique et de lui permettre de remplir son rôle efficace dans l'intérêt des travailleurs.* »

En d'autres termes, M. Achour demande une amnistie générale en faveur de l'ancienne direction syndicale afin que celle-ci, dans l'hypothèse probable d'un congrès extraordinaire de la centrale ouvrière, puisse reprendre en main l'U.G.T.T. C'est précisément sur ce point que la situation est bloquée.

MICHEL DEURÉ.

CORRESPONDANCE

LES RELATIONS FRANCO-TANZANIENNES

Après la publication dans « le Monde » *du 23 juillet d'un article de Jean-Pierre Langellier sur la visite de Jean François-Poncet en Tanzanie, M. André Naudy, qui représenta la France à Dar-Es-Salaam de juillet 1966 à janvier 1971, nous adresse une longue lettre consacrée aux relations franco-tanzaniennes dont nous extrayons les passages suivants :*

Le général de Gaulle, M. Couve de Murville, M. Habib-Deloncle, avaient parfaitement compris l'intérêt de développer des relations confiantes et plus étroites avec l'Afrique anglophone. La citadelle francophone ne pouvait que se renforcer si, au lieu de s'opposer aux pays anglophones, elle entretenait avec eux des rapports normaux, de manière à disposer d'une certaine audience au sein de cet ensemble. (...)

En réalité, dès le lendemain de l'indépendance tanzanienne, la collaboration entre Paris et Dar-Es-Salaam s'est développée, malgré le peu d'empressement apporté par certains services français à cette entreprise jugée par eux peu orthodoxe.

Le président Nyéréré a demandé que le plan de développement de son pays soit dressé par un expert français. Celui-ci s'est acquitté de sa tâche et a fondé l'Office national de développement (National Development Corporation). Après son départ, le directeur du nouvel organisme a été assisté — à la demande du gouvernement tanzanien lui-même — d'un spécialiste français d'un très haut niveau, malheureusement disparu trop tôt.

Lorsque la Tanzanie a nationalisé son système bancaire, M. Nyéréré a demandé par mon entremise au gouvernement français de lui fournir un expert qui deviendrait le directeur général des banques de commerce du pays.

Faut-il encore citer la quinzaine d'autres experts français en service entre 1964 et 1970 (approximativement), le développement donné à l'étude du français — M. Nyéréré voulait faire tomber la barrière de la langue entre Africains anglophones et francophones, — les stages linguistiques des étudiants tanzaniens à l'université de Tananarive, la construction d'une usine textile à Mwanza avec l'aide de l'assistance technique française, le progrès des échanges commerciaux caractérisé notamment par le succès extraordinaire des automobiles Peugeot ?...

OCÉANIE

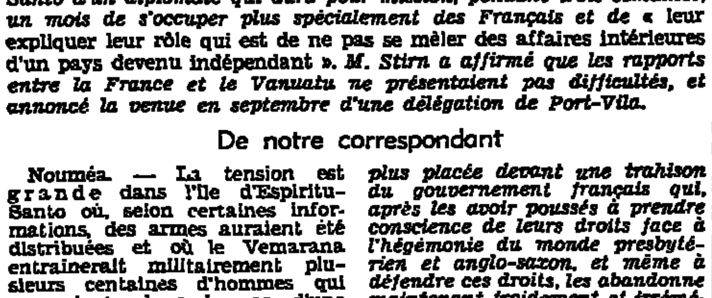
Vanuatu

Les Français d'Espiritu Santo ne doivent pas « se mêler des affaires intérieures d'un pays indépendant »

déclare M. Olivier Stirn

La France et la Grande-Bretagne examinent « d'une manière positive » *la demande du gouvernement de Port-Vila de prolonger d'encore quinze jours leur présence militaire dans le nouvel Etat, a déclaré lundi 4 août à Paris M. Olivier Stirn, de retour du Vanuatu. Au-delà de cette limite, a toutefois précisé le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, il est exclu que la force franco-britannique demeure au Vanuatu.*

M. Stirn a d'autre part annoncé le départ pour l'île d'Espiritu-Santo d'un diplomate qui aura pour mission, pendant trois semaines, un mois de s'occuper plus spécialement des Français et de « leur expliquer leur rôle qui est de ne pas se mêler des affaires intérieures d'un pays devenu indépendant ». *M. Stirn a affirmé que les rapports entre la France et le Vanuatu ne présentaient pas difficultés, et annoncé la venue en septembre d'une délégation de Port-Vila.*



De notre correspondant

Nouméa. — La tension est grande dans l'île d'Espiritu-Santo où, selon certaines informations, des armes auraient été distribuées et où le Vemarana entrainerait militairement plusieurs centaines d'hommes qui pourraient, dans le cas d'une intervention de l'armée de Papouasie-Nouvelle-Guinée, prendre le maquis et organiser la résistance. Du côté des ressortissants français, deux tendances se dessinent : certains estiment que tout est perdu et souhaitent être rapatriés, d'aures participent à l'encadrement des futurs maquis. On y trouve de nombreux métis ainsi que des Européens vivant ici depuis de très nombreuses années (1). L'inquiétude des Français de Santo s'exprime notamment dans une lettre adressée à plusieurs personnalités françaises, qui fait le point sur la situation au lendemain de l'indépendance de la République du Vanuatu.

Après avoir rappelé le blocus appliqué à l'île depuis le 28 mai par le gouvernement de M. Lini, les Français de Santo indiquent qu'aujourd'hui « *ce sont leurs vies qui risquent d'être menacées, en plus de leurs biens* ». « *Malgré nos protestations adressées aux différentes autorités*, écrivent-ils, *le blocus n'a pas été levé, mais encore renforcé.* »

Evoquant l'intervention de la force conjointe franco-britannique, ils estiment que « *la masse mélanésienne francophone, tant à Santo que dans les îles avoisinantes, se trouve une fois de plus placée devant une trahison du gouvernement français qui, après les avoir poussés à prendre conscience de leurs droits face à l'hégémonie du monde presbytérien et anglo-saxon, et même à défendre ces droits, les abandonne maintenant froidement et irrémédiablement* ». L'inquiétude se fait encore plus apparente quand le comité représentant les Français de Santo évoque le départ prochain des troupes franco-britanniques et leur remplacement possible par les forces d'intervention venues de Papouasie - Nouvelle-Guinée. Il ne fait nul doute, écrivent-ils, que des représailles seront exercées contre des Mélanésiens bien entendu, mais aussi contre certains Français. En conclusion, écrivent les Français de Santo, « *nous considérons que la politique que la France a menée ces derniers temps aux Nouvelles-Hébrides est une honte à l'égard des Mélanésiens francophones, et est également une preuve de plus de cette dérobade devant les intransigeances britanniques. Nous nous tournons vers vous, en vous considérant comme notre ultime recours, et pensons qu'il vous sera possible d'intervenir en notre faveur pour permettre de sauver ce qui peut l'être encore* ». — J.-N. F.

(1) Selon un envoyé spécial de l'A.F.P., ces hommes sont entraînés par un Français, ancien d'Indochine. D'autre part, un officier supérieur britannique a affirmé lundi, à Port-Vila, qu'un yacht américain venu de Hawaï avait déchargé clandestinement des armes automatiques à Espiritu-Santo. — (*N.D.L.R.*)

Bruits de bottes en Somalie

II. - Le spectre de la famine

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Dans un premier article (« le Monde » du 5 août), *notre envoyé spécial a rendu compte de l'effort de guerre déployé par la Somalie pour l'autodétermination de l'Ogaden éthiopien et expliqué la place que ce pays occupe sur l'échiquier international dans les rivalités entre grandes puissances.*

Mogadiscio. — On mesurera l'extrême fragilité de l'économie *somalienne au fait qu'en 1978*, dernière année de référence pour les statistiques officielles, la totalité des recettes d'exportation a seulement permis de régler le montant de l'ensemble des importations de pétrole. Or, depuis deux ans, les exportations n'ont cessé de baisser, alors que le coût du pétrole continuait d'augmenter...

En dépit des pertes importantes subies par le cheptel, très éprouvé par les sécheresses, les ventes de bétail sur pied représentent encore près de 83 % des exportations. L'embarquement de troupeaux de chèvres, de moutons et surtout de chameaux dans des *filets que des grues enlèvent dans* les airs, puis déposent à l'intérieur des cales des navires, constitue l'un des spectacles pittoresques des quais de Berbera et de Mogadiscio. C'est presque exclusivement vers les pays du Golfe et vers l'Arabie Saoudite que partent ces animaux.

La *majorité* des Somaliens reste fidèle au nomadisme bien que le régime militaire ait multiplié depuis 1969 les tentatives de sédentarisation. Des coopératives d'agriculteurs et de pêcheurs ont été créées dans le cadre des *mesures de socialisation. Cependant*, en 1970, l'élevage faisait vivre plus des neuf dixièmes de la population, et les exportations de bétail vivant, de viande congelée ou en conserve, de cuirs et peaux représentaient en valeur plus des trois quarts des ventes réalisées à l'étranger.

Grâce aux efforts fournis par l'agence de développement de l'élevage et grâce à la ténacité de la population, attachée à tout ce qui concerne la vie pastorale, le troupeau, évalué à plus de trois millions de chameaux, autant de bovins, six millions de caprins et quatre millions d'ovins, a été en grande partie reconstitué. En 1978, l'exportation des cuirs et peaux représentait environ 5 % de l'ensemble des exportations.

Les bananeraies sont nombreuses dans le sud du pays notamment dans la Mésopotamie somalienne, région située entre les fleuves Juba et Schebelle. Les bananes constituent la *deuxième ressource et les exportations* représentaient en 1978 un peu plus de 8 % en valeur des ventes somaliennes à l'étranger. Sur les 57 500 tonnes exportées, 82 % étaient alors destinées à l'Italie. Mais les surfaces cultivées sont en effet passées de 7 000 hectares en 1970 à 6 800 hectares en 1978. Au cours de la même période, le rendement à l'hectare tombait de 27 à 14 tonnes et la production chutait de 140 000 à 69 700 tonnes.

Une économie inexistante

Destinée à la consommation intérieure, *la* production de canne à sucre, en provenance de la région de Giohar, à une centaine de kilomètres au nord de Mogadiscio a également beaucoup diminué. Le sucre, dont les Somaliens consomment annuellement 30 kilogrammes fait souvent défaut dans les grandes *villes. Contraint d'importer* des quantités croissantes de sucre, le gouvernement somalien est confronté à d'insurmontables difficultés pour se procurer les devises nécessaires. Les importations de plus en plus considérables de céréales destinées à pallier les chutes de production consécutives aux sécheresses et à alimenter le flot croissant des réfugiés en provenance d'Ethiopie, estimé aujourd'hui à plus d'un million deux cent mille personnes, viennent aggraver la situation.

Très embryonnaire, l'industrie se limite à quelques petites usines alimentaires et textiles. Les deux principales usines installées par les Soviétiques, qui en assuraient le fonctionnement et achetaient l'essentiel de leur production, ont pratiquement cessé toute activité. La conserverie de poissons de Las Koreh, comme la conserverie de viande de Chisimayo ne fonctionnent plus que pendant de courtes périodes intermittentes, le matériel étant en très mauvais état depuis le départ du personnel de maintenance.

Une autre conséquence de la rupture avec l'Union soviétique fut l'arrêt du projet de construction du barrage de Fanole. En effet, après la pose de la première pierre de cet ouvrage destiné à irriguer la région de Chisimayo et à l'alimenter en énergie hydroélectrique, la cinquantaine de Soviétiques, encadrant plus de sept mille Somaliens chargés de mener à son terme l'aménagement, furent rapatriés. Mais des techniciens et experts *chinois ont ici repris le* relais des Soviétiques, assuré dans d'autres domaines, comme celui de la pêche par des équipes italiennes.

Aucune des recherches entreprises pour commencer l'exploitation du sous-sol n'a encore donné de résultats vraiment concrets. *Cependant, les Somaliens n'ont* pas renoncé à hisser leur pays au rang de puissance pétrolière, et ils espèrent pouvoir mettre en valeur certains gîtes uranifères. La société française Elf-Aquitaine, qui opérait dans la région du cap Gardafui, a cessé toute activité avant l'accession de Djibouti à l'indépendance après avoir pourtant trouvé quelques indices encourageants. Plusieurs compagnies américaines tentent leur chance de leur côté — jusqu'à présent sans succès. Pour l'uranium, les Somaliens ont fait appel à l'aide de capitaux arabes, mais la production n'a pas encore commencé.

En fait, la situation économique se révèle si désastreuse que les seules ressources nationales réelles proviennent des revenus de la diaspora somalienne à l'étranger, de l'aide internationale et, disent les cyniques, des réfugiés dont la détresse permet au gouvernement somalien de multiplier les appels à la solidarité à travers le monde. Un puissant appel de main-d'œuvre en provenance des pays arabes et la volonté pour certains d'échapper aux contraintes de l'expérience socialiste qui se poursuit malgré le départ des Soviétiques sont à l'origine d'un fort courant migratoire temporaire. Trois cent cinquante mille Somaliens résideraient à l'étranger, envoyant à leurs familles des sommes importantes. Il s'agit à la fois de manœuvres et de petits cadres qualifiés, électriciens, frigoristes ou comptables qui vivent à Bahrein, Qatar, Abou-Dhabi ou en Arabie Saoudite.

Une forme de contrebande légale

Le manque de devises fortes est si grave que le gouvernement a instauré une sorte de contrebande légale en introduisant un système d'approvisionnement parallèle, dit ici de « *franco valuta* ». Les commerçants privés peuvent importer sous licence, avec une autorisation spéciale, des biens de consommation contre paiement en devises depuis un compte situé à l'extérieur du pays. Les denrées ainsi introduites sont alors vendues à Mogadiscio en shillings somaliens (1 shilling = 0,69 F) ; les tarifs pratiqués prennent alors en compte la parité du shilling avec le dollar au marché noir (1 dollar américain = 11 à 12 shillings au lieu de 6,23). La monnaie locale est ensuite « recyclée » auprès des communautés somaliennes expatriées dans les pays arabes. Celles-ci deviennent expertes dans l'export-import, et c'est par leur entremise que les innombrables Toyota, Datsun, Isuzu, font une concurrence de plus en plus sévère aux véhicules italiens et français.

Le système dit que « *franco valuta* » permet d'intégrer la masse d'avoirs en devises qui a pour origine les économies réalisées par les ouvriers somaliens expatriés et les rénumérations occultes des résidents étrangers. Comme nous l'indiquait l'attaché commercial de France à Mogadiscio, « *il ne faut pas que les exportateurs français de biens de consommation ou d'équipements ménagers sous-estiment cette formule, puisque, à l'heure actuelle, elle constitue la seule possibilité de vendre en Somalie ces types de produits* ».

De fait, l'accroissement des importations est dû à l'importance prise par le système de la « *franco valuta* ». Il ne représen*tait rien en 1975, époque de sa* conception et aujourd'hui concerne 27 % du total des importations — pourcentage qui serait en hausse considérable en 1979. Cette pratique, qui constitue une entorse importante au système de socialisation du commerce extérieur, conduit à un approvisionnement régulier du marché. En revanche, contraire à l'éthique d'une économie placée sous le signe du socialisme, elle a pour conséquence une véritable envolée des prix des denrées d'importation, dont les tarifs de vente sont calculés sur le prix des devises au marché noir.

« *Nous sommes une des contrées les plus sous-développées du monde et tous nos efforts sont minorisés par l'inflation* », nous dit le gouverneur de la Banque centrale. Un haut fonctionnaire du ministère du plan ajoute : « *Nous souffrons cruellement des conséquences des événements qui se déroulent dans la corne orientale de l'Afrique, notamment de la recrudescence de la sécheresse, de la guerre de l'Ogaden, de l'afflux des réfugiés... Le plan de développement 1974-1978, qui prévoyait un investissement global de 7 milliards de shillings, n'a été exécuté qu'à 60 %.* »

L'instabilité monétaire mondiale, la hausse des prix du *pétrole, ont eu, ici plus qu'ailleurs*, des répercussions très néfastes. La réalisation du plan triennal, qui prévoit de nouveau 7 milliards de shillings d'investissements, est compromise. Soixante pour cent de ces 7 milliards doivent en outre provenir de l'étranger, notamment des Etats arabes et des pays membres de la Communauté économique européenne, ce qui souligne combien le pays reste dépendant de l'extérieur.

La solidarité des pays arabes

En matière d'aide, les Emirats arabes unis, l'Arabie Saoudite, l'Irak, le Koweït et divers *fonds* arabes fournissent 55 % du montant total des crédits, soit 2 milliards 750 millions de shillings somaliens. L'aide de la C.E.E. et celle que les pays membres fournissent à titre bilatéral représentent 16 % du total, soit 813 millions de shillings, dont plus de 10 % fournis par la seule C.E.E. Sur le plan bilatéral, la R.F.A. est un important bailleur de fonds depuis que les dirigeants somaliens ont autorisé la police allemande à intervenir à Mogadiscio même après le détournement par des militants de l'O.L.P. en 1977 d'un Boeing de la Lufthansa, récupéré *intact* après que les terroristes, excepté une femme, eurent été tués sur place. Dans le même esprit, plusieurs équipes médicales allemandes travaillent dans les camps de réfugiés. La Chine est le troisième partenaire de la Somalie (670 *millions* de shillings et 14 %) dans le domaine de l'aide, suivie *par* la Banque mondiale (11 % du total).

Paradoxalement, la France donne l'impression d'occuper une place disproportionnée avec les efforts réels qu'elle déploie. Ayant totalement normalisé leurs relations avec Paris depuis que Djibouti est indépendant, désireux de trouver de nouveaux partenaires depuis le départ des Soviétiques, les Somaliens attachent un grand prix à l'amitié de la France. En 1979, la Somalie ne représentait encore qu'un volume d'affaires de 50 millions de francs pour les entreprises françaises, mais ce chiffre aura doublé en 1980.

Grâce à *l'activisme* des agents de Thomson-C.S.F., la Somalie est le vingt sixième Etat dans le monde à adopter le procédé Secam de télévision en couleurs. *Dans ce pays où le revenu annuel* par tête d'habitant excède à peine 100 dollars et où le niveau de vie est donc un des plus bas du globe, il est choquant de voir installer la télévision. Cependant, les « *heureux vendeurs* » ne manquent pas d'objecter que « *les somaliens sont souverains* » et que « *si la France ne fait pas cette vente, d'autres Etats la feront au détriment des ouvriers français* ».

La Société grenobloise d'études, de recherches et d'aménagement hydrauliques (Sogreah), qui avait réalisé les études de factibilité pour la construction du nouveau port de Mogadiscio, procède à l'inventaire des ressources (eau, cheptel, sols) du Nord-Ouest. Installés à Hargeisa, quelques experts français vont essayer de créer des périmètres agricoles irrigués et de relancer l'élevage dans cette région, dans une zone couvrant 30 000 kilomètres carrés. C'est à Hargeisa que sont installés *quatre membres de l'organisation* des Volontaires du progrès (1), qui travaillent dans les camps de réfugiés — première expérience tentée par ce mouvement en Afrique anglophone.

Vivant une semaine à Mogadiscio, puis trois semaines dans les camps, plus d'une vingtaine de médecins et d'infirmiers de Médecins sans frontières aident le gouvernement somalien, pour le compte du Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés, à soulager les misères de ceux qui ont fui les zones de combat en Ethiopie. Leur mission est généralement de six mois, et les équipes sont régulièrement relevées, notamment dans les camps du Gedo, où elles sont actuellement toutes installées.

La bonne image de la France

Un département de français a été créé à l'université de Mogadiscio. La radiodiffusion somalienne prévoit un programme quotidien d'une demi-heure en langue française, surtout destiné à Djibouti et aux Djiboutiens résidant en Somalie. L'installation de la télévision, d'abord pour la capitale et ses environs, puis pour l'ensemble du pays, a entraîné récemment la conclusion d'un *accord de coopération* dans le domaine des techniques audiovisuelles, document explicitant que les Somaliens choisissent TDF comme seul organisme responsable du programme d'implantation de la télévision en couleurs. Ce texte prévoit également que les opérations de génie civil et de fourniture des équipements nécessaires seront confiées à des firmes françaises, irakiennes et somaliennes et que « *des programmes seront échangés aux meilleures conditions* ».

Quelques médecins, géologues et experts divers servent ici au titre de la coopération. La caisse centrale de coopération économique s'intéresse aux projets de construction d'une cimenterie à Berbera, de périmètres irrigués près de Balaad, d'un barrage à Bardelra. Ce dernier projet est le plus important que prévoit le gouvernement. Il permettra d'irriguer de vastes zones de culture à partir du fleuve Juba et de développer *la production d'énergie hydro*électrique. Plusieurs pays arabes et plusieurs Etats membres de la C.E.E. ont déjà promis leur concours financier pour cette réalisation, qui exigera un investissement de 520 millions de dollars.

Mais si les Somaliens maintiennent un dialogue privilégié avec Paris, c'est parce qu'ils ont fait un choix politique. Ils ont participé aux rencontres franco-africaines de Paris et de Nice, et le général Syaad Barre s'est rendu à cette dernière conférence pour y intervenir. A cette occasion, la Somalie a été présentée comme le pays incarnant le mieux les réalités du « *trilogue* » entre l'Europe, l'Afrique et les pays arabes, auquel M. Giscard d'Estaing ne cesse de proclamer son attachement.

M. Stirn a assisté, le 21 octobre, aux fêtes commémoratives de la prise du pouvoir par les militaires, appelée ici « *révolution d'octobre* ». En *quelques* mois, quatre unités de la flotte française de l'océan Indien ont touché des ports somaliens. Des officiers français ont séjourné ici et des officiers somaliens ont visité la France. Les prytanées militaires français pourraient éventuellement prendre le relais de ceux d'Union *soviétique pour* former les nouveaux cadres d'une armée en extension.

Quel que soit son désir de hâter la modernisation de l'armée, son ardeur à accélérer la marche de l'Ogaden vers l'autodétermination, le général Syaad Barre a conscience que son attention doit être requise par d'autres priorités : « *Dramatique sur le plan humain, la question des réfugiés accroît nos problèmes politiques, économiques et sociaux, hypothèque nos efforts de développement, menace notre sécurité déjà précaire. Numériquement, cet afflux est sans égal dans le monde. Nous sommes étonnés que cette tragédie ne suscite pas un plus grand intérêt international et, surtout, que personne ne se préoccupe de savoir quelles sont les causes de l'exode d'un million et demi de personnes...* »

Apparemment sceptique, le chef de l'Etat attend beaucoup de la solidarité internationale. Mais il faudrait que celle-ci ne tarde pas à se manifester. Pour abréger et alléger les souffrances des réfugiés, tout d'abord, mais aussi pour consolider un régime dont la stabilité risque d'être mise à rude épreuve si la poursuite de l'effort de guerre continue de s'accompagner d'un lent déclin de l'économie.

FIN

République Sud-Africaine

NOUVEAUX INCIDENTS A L'USINE PÉTROCHIMIQUE SASOL-2

Johannesburg (*A.F.P.*). — Pour la seconde fois en moins d'un mois, des troubles ont éclaté dimanche 3 et lundi 4 août, à l'usine pétrochimique de Sasol-2, située à Secunda, dans le Transvaal oriental. Dimanche soir, quatre gardiens de sécurité ont été attaqué par des employés de l'usine Sasol-2 après que la police eut fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser des groupes d'ouvriers qui s'étaient rassemblés devant l'usine. Un des gardiens a *été légèrement blessé et deux* employés noirs ont été arrêtés. Lundi, environ sept cents ouvriers ont refusé de se rendre à leur poste de travail.

D'autre part, les négociations ont repris lundi entre la direction et les journalistes du *Post*, quotidien d'audience africaine, qui a cessé de paraître vendredi.

Ouganda

- LES PARTIS POLITIQUES sont convenus, lundi 4 août, de fixer au 30 septembre la date des premières élections législatives en Ouganda depuis l'indépendance, a déclaré le secrétaire général du parti démocratique. Les partis se sont également entendus sur la présence d'observateurs du Commonwealth lors de la consultation. (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

...n Somalie

Le Monde **politique**

APRÈS L'INCULPATION DES QUATRE MILITANTS INDÉPENDANTISTES

La gauche guyanaise divisée

Le Front national de libération de la Guyane (F.N.L.G.), auquel appartiennent les quatre indépendantistes déférés le 16 juillet à la Cour de sûreté de l'Etat (« le Monde » du 18 juillet), n'occupe pas une place majeure dans la vie politique guyanaise. En revanche, les élus indépendantistes jouent un rôle non négligeable dans les assemblées locales, ce qui n'est pas le cas dans les deux départements des Antilles, la Martinique et la Guadeloupe. L'association des maires est d'ailleurs présidée par un indépendantiste, M. André Lecante, conseiller général, maire de Montsinnery-Tonnegrande. Les organisations nationales guyanaises avaient adopté le mot d'ordre d'indépendance avant leurs homologues antillaises.

Toutefois, en minimisant les conflits politiques et sociaux, sinon en les ignorant, la presse locale, favorable à la départementalisation (la Presse de la Guane, seul quotidien, est édité par la préfecture et France Guyane, bi-hebdomadaire, appartient au groupe Hersant), contribue à exacerber les rancœurs des minoritaires, ce qui suscite parfois, chez ceux-ci, comme en 1971 et 1974, des explosions de violence.

De notre correspondant

Cayenne. — Les graffiti qui couvrent presque en permanence les murs et les panneaux de signalisation, dans le département, n'offrent aux métropolitains qu'une alternative : « *La valise ou la mort.* » Mais ces inscriptions agressives détonnent avec le calme de la population et ne correspondent guère au climat politique actuel. Il est fréquent d'entendre dire, ici, que le mot « racisme » n'est apparu qu'avec la création, dans les années 60, du centre spatial de Kourou. « *Nous ne confondons pas lutte des classes et lutte des races* », souligne-t-on au siège de l'Unité guyanaise (U.G., marxiste), principale formation indépendantiste. Ce parti semble connaître aujourd'hui un temps d'arrêt après avoir, dès sa création, à la fin de l'année 1978, bénéficié des difficultés qu'avait connues la première force d'opposition départementale, le parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), lourdement frappé par la mort brutale de son leader, Léopold Héder, sénateur et maire de Cayenne.

En effet, à l'issue du premier tour de scrutin de l'élection partielle du 29 *juin*, dans le canton de Cayenne Sud-Est, le secrétaire général de l'U.G., M. Albert Lecante, n'a recueilli que 229 voix contre 923 au secrétaire général du P.S.G., M. Jean Catayée, qui a été élu au second tour (*le Monde* du 8 juillet).

C'était la première fois que la gauche guyanaise abordait un tel scrutin divisé, alors que le P.S.G. et l'U.G. dirigent ensemble la municipalité de Cayenne, dont le maire, M. Gérard Holder, est socialiste. Ces deux formations avaient également apporté leur soutien à M. Elie Castor (div. g.), maire de Sinnamary, président du conseil général, quand celui-ci, après avoir siégé pendant trois ans dans les rangs de la majorité, avait été élu à la tête de l'assemblée départementale, en 1979, à 1 voix de majorité.

Les relations entre le P.S.G. et l'U.G. se sont surtout dégradées quand les socialistes guyanais ont décidé, au printemps dernier, de soutenir la proposition de loi déposée, à Paris, par le parti socialiste, et visant à instituer dans les départements d'outre-mer une assemblée élue au suffrage universel qui se substituerait au conseil général et au conseil régional en exercerait le pouvoir exécutif après suppression des préfectures. Estimant que cette proposition « *consiste en l'abandon du droit à l'exercice de l'autodétermination du peuple guyanais* », le parti indépendantiste avait vivement dénoncé l'adhésion à ce texte de M. Jean Catayée et de ses amis. Ces divergences, toutefois, ne datent pas d'aujourd'hui. Jusqu'en 1978 seule la forte personnalité de Léopold Héder avait conservé à la gauche guyanaise un semblant d'unité : « *A gauche, rien n'est possible sans le P.S.G., mais rien n'est possible non plus avec lui* », aimaient à répéter les indépendantistes. Ils reprennent maintenant cette formule, avec d'autant plus d'à-propos que la gauche guyanaise apparaît, en effet, plus divisée que jamais.

Les « indépendants » maîtres du jeu

L'élection de M. Jean Catayée au conseil général a permis au P.S.G. de conserver quatre sièges au sein du celui-ci, contre trois R.P.R., deux U.D.F., un U.G. et six « indépendants », classés « modérés majorité » ou « divers gauche », parmi lesquels le président de l'assemblée, M. Castor. En fait, se sont ces six élus « indépendants » qui sont les maîtres du jeu politique local depuis une dizaine d'années. Se situant en principe trois d'un côté, trois de l'autre, ils font et défont les majorités. « *Nous sommes le groupe le plus important,* souligne M. Castor, *et nous représentons un élément à la fois moteur et modérateur.* »

Le porte-parole des indépendants favorables à la majorité est M. Claude Ho-a-Chuck, maire de Roura, ancien président du conseil général, dont l'itinéraire politique a suivi un cours inverse de celui de M. Castor. En effet, M. Ho-a-Chuck était membre de l'opposition quand, en 1973, il a rejoint la majorité départementaliste. Il est devenu le plus fervent défenseur des réfugiés asiatiques en Guyane à la présence desquels s'oppose, justement, M. Castor.

« *La chance de la gauche guyanaise est de ne pas être conséquente,* estime M. Paulin Bruné, leader de la fédération R.P.R., conseiller général, suppléant de M. Hector Riviérez, vice-président de l'Assemblée nationale. *Si les hommes qui prônent l'autonomie ou l'indépendance obtiennent des voix et même des sièges c'est uniquement parce que le peuple ne s'y trompe pas, sachant pertinemment que ce ne sont que des râleurs, style IV*[e] *République, et non de véritables révolutionnaires.* » La formation gaulliste locale, qui revendique six cents adhérents, demeure la principale force de la majorité. Elle a recueilli 52,90 % des suffrages exprimés aux élections européennes, mais la liste de l'U.D.F. en a obtenu 32,76 %, bien que le mouvement giscardien ne s'implante que difficilement en Guyane. Celui-ci possède d'ailleurs la singularité d'avoir à sa tête, en qualité de délégué départemental, un ancien maoïste qui fut candidat indépendantiste aux élections législatives de 1973, où il avait obtenu 150 voix. Il s'agit de M. Jean-Claude Montgénie, secrétaire de la chambre d'agriculture.

Ici, les relations entre gaullistes et giscardiens sont, au demeurant, plus faciles qu'en Martinique. De son côté, le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM semble miser particulièrement sur M. Serge Patient, conseiller général de Kourou, ancien président du conseil régional, qui sera candidat aux prochaines élections sénatoriales. Fondateur, en 1958, de l'Union du peuple guyanais (U.P.G.) ; premier parti à prôner l'autonomie de gestion, M. Patient a, lui aussi, rallié la majorité, mais il affirme n'avoir modifié en rien sa ligne de conduite. Pourtant, l'opposition va parfois jusqu'à contester son statut d'élu guyanais, en arguant du fait que la population de son canton est en majorité d'origine métropolitaine. Pour sa part, M. Patient ne se gêne pas pour traiter les représentants de l'opposition d'« *imposteurs* » et d'« *apprentis sorciers* ».

« *Ils ne veulent pas le pouvoir pour développer le pays, mais uniquement pour assouvir leur ambition personnelle et servir leurs petits copains,* dit-il. *Il suffit de regarder la répartition qu'ils ont faite du FIDOM pour se rendre compte de la Guyane qu'ils veulent nous préparer : la commune de Régina, tenue par la gauche, a reçu 417 550 francs, elle ne compte que deux cent soixante-dix habitants. En revanche, Mana, dont le maire est dans la majorité, ne bénéficie que de 90 000 francs pour une population de mille cinq cents personnes. C'est systématique.* »

Si les sentiments nationalistes, sinon antifrançais, prédominent dans la jeunesse guyanaise, celle-ci refuse tout encadrement. Le courant ne passe pas forcément entre elle et les dirigeants séparatistes, dont elle juge parfois le mode de vie trop occidentalisé. Le taux d'abstentions dépasse souvent 40 % ; il a atteint 81 % lors des élections européennes de juin 1979. La classe politique se voit de plus en plus contestée par la population dans son ensemble. Cet abstentionnisme frappe autant la majorité que l'opposition. Dans un département où l'obtention d'une carte d'adhérent facilite l'ascension sociale, on imagine aisément la suspicion qui entoure les hommes politiques, à quelque parti qu'ils appartiennent. « *Combines et copinage* », murmure souvent l'homme de la rue. Il est vrai qu'ici le politicien doit d'abord se comporter en chef de clan et donner du travail à ses amis quand il est vainqueur. Ce clientélisme résulte de la situation économique, qui est particulièrement catastrophique. Bien des gens ne sont pas embauchés pour effectuer une besogne, mais pour faire campagne et voter pour l'homme politique qui leur a procuré un emploi. Et certaines méthodes utilisées lors des campagnes électorales n'ont rien de très démocratique, s'apparentant à un pur et simple achat de conscience. On a vu des candidats offrir des récepteurs de télévision aux Indiens, alors que ceux-ci ne bénéficient pas de l'électricité...

JEAN OCTOBRE.

POINT DE VUE

Michel, Bernard, Robert et les autres...

par GRÉGOIRE DIREZ (*)

PARMI les nombreux aléas entourant la prochaine élection présidentielle, deux certitudes : Valéry Giscard d'Estaing arrivera en tête au premier tour de scrutin, suivi par le candidat socialiste ou, en raison de la multiplicité des candidatures, par Georges Marchais. D'ores et déjà, les gaullistes doivent donc se poser la question de leur choix au second tour : leur soutien est-il acquis par avance au président ? Trois attitudes sont envisageables à cet égard, légitimes pour autant qu'elles s'inscrivent dans une stratégie visant à assurer la pérennité du gaullisme : tel est bien l'enjeu en effet. Elles sont exprimées aujourd'hui par Robert Galley, Bernard Pons et Michel Debré.

La position du ministre de la coopération tient en un constat : les gaullistes appartiennent à la majorité. Certains d'entre eux sont membre du gouvernement, et celui-ci n'est pas censuré par l'Assemblée où le groupe R.P.R. est cependant le plus nombreux. Ministre depuis treize ans, ayant donc servi les trois présidents de la V[e] République, Robert Galley entend être fidèle à l'esprit des institutions et ne pas contester la prééminence du chef de l'Etat. Ministre de Valéry Giscard d'Estaing, il ne saurait considérer la réélection de celui-ci comme un malheur pour le pays : le lui reprocher serait simplement grotesque. Décidé, en toute hypothèse, à soutenir le président au second tour, il aurait pu choisir de se taire. La confusion actuelle le pousse au contraire à prendre parti dès maintenant.

Une véritable chasse aux sorcières

La démarche du secrétaire général du R.P.R. n'est pas moins cohérente, dans la perspective du second tour, s'il est vrai que le « divorce » et désormais installé « entre le gouvernement et le R.P.R. ». Et de fait, aux critiques quotidiennes, parfois véhémentes, de la rue de Lille, semble répondre une véritable chasse aux sorcières, organisée patiemment mais systématiquement contre les gaullistes, boutés hors de ce qu'il faut bien appeler l' « Etat-U.D.F. ». La position exprimée par Bernard *Pons marque cependant une rupture.* Elle semble annoncer l'entrée du R.P.R. dans l'opposition, choix dont il faut assumer les conséquences et mesurer le risque : celui d'un véritable suicide politique si le Rassemblement ne propose pas une politique vraiment différente, si le « divorce » continue d'être scellé dans les cœurs bien plus qu'ancré dans les programmes.

Le gaullisme représente aujourd'hui une part essentielle de notre patrimoine politique. Il connaît une évolution comparable à celle du radicalisme, dont le programme tenait à l'origine en deux mots : République et laïcité. Pour survivre *en tant que mouvement, le gaullisme* doit renouveler son inspiration et représenter une véritable alternative au sein de la majorité. Pour durer, il possède un atout considérable : un homme, le maire de Paris, susceptible d'être un jour élu président de la République, probablement en 1988.

Pourquoi, dès lors, gâcher ces chances en précipitant les échéances ? « *Si doux que soient les rêves, les réalités sont là. Et suivant qu'on en tient compte ou non, la politique peut être un art assez fécond ou bien une vaine utopie.* »

Plus féconde pourrait bien être ainsi, pour le présent, l'attitude de l'ancien premier ministre du général de Gaulle, comme le serait celle de tout autre empruntant la même voie, loin des vues politiciennes et peu suspect de menées personnelles. Le score d'un tel candidat sera certainement modeste, il ne sera pas médiocre : les suffrages qu'il aura recueillis seront assez réfléchis pour ne pas se porter mécaniquement sur le président sortant au second tour. (Il n'est que d'observer l'embarras des commentateurs à décider quel camp cette candidature est susceptible d'avantager.)

Si, compte tenu du septennat *écoulé, le soutien gaulliste n'est pas* acquis par avance, il ne saurait davantage être exclu à priori : tout dépend à cet égard de la volonté du président. Celui-ci a échoué dans son ambition de devenir le président de tous les Français. Qu'il s'affirme — sans ambiguïté — comme le président de toute sa majorité : sans en combattre l'élément principal et sans contester à celui-ci sa vocation à renouer, après lui, avec l'exercice du pouvoir.

Telle est la stratégie du « oui, si... », qui prépare l'avenir tout en ménageant le présent. L'élection présidentielle est l'occasion de discuter les grandes orientations du pays : *les gaullistes doivent naturellement* prendre part à ce débat d'idées, sans menacer cependant les fondements du régime. Pour être fructueuse, cette stratégie suppose que les divergences (critiques du passé et propositions pour demain) au sein de la majorité soient exposées et expliquées nettement et, si l'on peut dire, sereinement : rappeler aujourd'hui l'originalité profonde du gaullisme, ranimer la sensibilité politique qui le sous-tend et qui fondait l'étendue du soutien populaire que la majorité actuelle a perdu.

Le gaullisme rassemblait en effet les suffrages populaires, au-delà des *clivages partisans, pour mobiliser* les énergies au service d'une ambition nationale clairement exprimée en termes politiques, pour parler le langage exigeant de la vérité et de la rigueur, pour savoir s'affranchir des prétendues exigences d'un libéralisme souvent dépassé.

Quelle ambition collective a-t-on proposée aux Français ? Avec la volonté de l'entreprendre et la fermeté de s'y tenir.

Valéry Giscard d'Estaing s'était affirmé comme le meilleur garant de la prospérité économique, mais il n'a pas réussi à surmonter la crise internationale. Qu'il ne soit pas le seul, que d'autres que lui n'y eussent pas mieux réussi : peu importe. Il ne pourra empêcher que les autres ne le mesurent à son aune : les finances publiques obérées, le commerce extérieur déficitaire, le franc déprécié, le chômage aggravé et l'inflation persistante. Bref, le bilan de 1980 sera le plus mauvais de la V[e] République. En sacrifiant le long terme au quotidien, l'explication à l'action, le président paraît plus préoccupé de faire savoir que de savoir-faire. Pour les gaullistes, quoi qu'il arrive, le pilotage à vue n'est pas une politique pour l'Etat, le dilettantisme une attitude dans l'Etat.

L'enjeu est bien entendu économique. *Mais il est d'abord politique,* la crise avivant la conscience des inégalités. Croit-on vraiment que l'inflation sera enrayée, la natalité stimulée, la défense assurée — pour s'en tenir aux thèmes chers à Michel Debré — sans lutter contre les inégalités qui alimentent l'inflation, pèsent sur la démographie, détournent de l'intérêt national ?

« Chacun a été, est, ou sera gaulliste » prophétisait naguère André Malraux, proclamant là une certitude dont on ne mesure peut-être pas bien la portée. Attitude à l'égard de la France, de l'Etat et de la politique, plus que doctrine figée, le gaullisme se perpétuerait : ceux qui n'étaient point gaullistes pourraient le devenir, ceux qui avaient combattu le général de Gaulle pourraient recueillir l'héritage...

Le gaullisme a vocation à rassembler et non à se dissoudre dans les querelles intestines. Seul le gaullisme peut traduire l'aspiration réelle des Français : mettre le développement économique au service de la politique sociale. Lui seul ouvre la voie à un consensus national qui nous permette d'être présents « plus tôt et plus sûrement au rendez-vous que la France a fixé au monde, voici près de deux siècles, celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ».

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris.

En Corse

L'U.P.C. VA PRÉCISER A NOUVEAU LES REVENDICATIONS AUTONOMISTES A SON CONGRÈS DE CORTE

L'Union du peuple corse (U.P.C.) indique dans un communiqué que le congrès qu'elle organise les samedi 9 et dimanche 10 août à Corte sera celui de la « *clarification* ». « *Sans agressivité,* déclare le mouvement autonomiste, *mais avec la ferme volonté de confondre tous ses détracteurs, l'U.P.C. dira pourquoi l'autonomie interne qu'elle préconise n'est ni la régionalisation ni l'indépendance, mais la seule solution assurant le salut du peuple corse et susceptible d'être* conclut le communiqué *imposée à l'Etat par une lutte démocratique légale.* »

Tout en réaffirmant son soutien aux Corses emprisonnés par la cour de sûreté de l'Etat, l'U.P.C. ajoute que « *l'arme majeure gera pas dans une violence mm contre le colonialisme ne se forgera pas dans une violence conduisant inéluctablement à l'affrontement entre Corses* ».

« *C'est donc sous le triple signe de la vérité, de la responsabilité et de la fraternité que sera placé el quatrième congrès de l'U.P.C.* »,

Les attentats contre des installations de l'E.D.F. ont eu des conséquences graves et coûteuses

Le chef de centre E.D.F. de la région corse, M. Pierre Soboul, a chiffré entre 600 000 francs et 900 000 francs les dégâts causés par les attentats commisau cours de la nuit du 3 au 4 août contre neuf transformateurs électriques.

Remarquant que des dépannages « provisoires » avaient permis de remettre en service six des transformateurs, et que trois autres seraient réparés dans la journée de mardi, M. Soboul a précisé que deux mois seraient nécessaires pour assurer une « *fiabilité normale* » aux installations endommagées, qui desservent neuf cents abonnés. « *Durant cette période,* a-t-il remarqué, *les réparations resteront à la merci d'un orage.* »

Les attentats ont été revendiqués par des appels téléphoniques anonymes auprès de la presse locale par le Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.).

Une protestation du maire d'Ajaccio

Déjà, le 20 juillet dernier, le bâtiment administratif de la subdivision E.D.F.-G.D.F. de la Haute-Corse à Bastia avait été détruit par un incendie criminel. Les enquêteurs avaient trouvé à proximité de l'immeuble incendié les inscriptions à la peinture : « *E.D.F. Fora* » (dehors) et « *Vazzio no* », allusion à la centrale thermique du Vazzio en cours de construction à Ajaccio (Corse-du-Sud) et qui a soulevé de nombreuses controverses dans l'île.

Ces attentats, remarquent les observateurs, surviennent alors que la politique énergétique d'E.D.F. est vivement critiquée par les milieux nationalistes insulaires, notamment par les autonomistes de l'Union du peuple Corse (U.P.C.), dirigée par le docteur Edmond Simeoni. L'U.P.C. avait été, le 28 juin dernier, au sein d'un « Comité anti-Vazzio », le principal organisateur d'une manifestation de protestation contre la centrale thermique (qui fonctionnera au fuel) du Vazzio. Les nationalistes corses souhaitent notamment voir développer dans l'île l'hydraulique et le solaire.

Le maire d'Ajaccio, M. Charles Ornano (bonapartiste) a vivement condamné, lundi 4 août au soir, les attentats de la nuit précédente : « *Combien de temps va-t-on prendre les Corses pour des imbéciles* », écrit-il dans un communiqué, « *en leur présentant des actes de destruction et de xénophobie comme des manifestations du plus pur et du plus haut patriotisme ? A qui va-t-on faire croire que vider et stériliser la Corse est pour elle la meilleure façon de se développer ?* »

Le P.C. proteste contre le refus de M. Barre de convoquer le Parlement en session extraordinaire

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., député de l'Allier, vice-président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a protesté, dimanche 3 août, contre le refus exprimé par M. Raymond Barre de demander la convocation du Parlement en session extraordinaire afin de débattre de la situation économique et sociale.

M. Lajoinie a déclaré, à Saint-Pierre-d'Aurillac (Gironde) : « *Les propos méprisants de M. Barre envers la représentation nationale accusée de gêner l'action du gouvernement ne feront qu'amplifier l'action engagée dans le pays par les travailleurs pour soutenir la demande du groupe communiste de l'Assemblée nationale.*

» *Une telle agression contre les institutions représentatives, coutumière chez Raymond Barre, ne fait que souligner, à l'inverse de l'attitude des élus communistes, la passivité et la léthargie des autres députés, dont ceux du parti socialiste, plus préoccupés, comme le fait M. François Mitterrand, de se livrer à l'antisoviétisme et à une surenchère ultra-atlantique.* »

Dans la lettre qu'il avait adressée le 29 juillet à M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. Barre expliquait notamment son refus en écrivant qu'une session extraordinaire « *n'apportait aucune contribution essentielle à la solution des problèmes qui se posent au pays et que le gouvernement s'attache à traiter* ».

● *M. Jérôme Bossuyt,* suppléant de M. René Tomasini (R.P.R., Eure) à l'Assemblée nationale, s'est tué dans un accident de la route, lundi 4 août, à Garennes-sur-Eure. M. Bossuyt, âgé de cinquante-six ans, était maire de Neuilly-sur-Eure et, depuis mars 1979, conseiller général de Pacy-sur-Eure. M. Tomasini l'avait choisi comme suppléant lors des dernières élections législatives, en mars 1978.

● *M. Michel Debré* demande à M. Raymond Barre, dans une question écrite, « *quelles mesures sont prises par son gouvernement à la suite de l'aide financière indiscutable et reconnue, ainsi que d'autres formes de soutien, accordées par divers Etats étrangers* » à certains mouvements séparatistes de métropole et d'outre-mer. Dans une autre question adressée au premier ministre, le député de la Réunion demande « *pour quelle raison il n'a jamais été dit au Parlement qu'après l'indépendance du condominium franco-anglais des Nouvelles-Hébrides le nouvel Etat ferait partie du Commonwealth britannique* ».

● *M. François Richard,* au nom du bureau politique de la Nouvelle droite française (N.D.F.), formation qui se réclame du monarchisme libertaire, demande à M. Pascal Gauchon, candidat du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) à l'élection présidentielle, de cesser d'utiliser l'expression « nouvelle droite ». La N.D.F. n'a, souligne M. Richard, « rien de commun » avec le P.F.N.

● PRECISION. — M. André Ravet, élu conseiller général le dimanche 27 juillet au deuxième tour de l'élection cantonale partielle d'Attignat (Ain), n'était pas seul candidat, ainsi que nous l'avions indiqué par erreur (*le Monde* du 29 juillet). Il a été élu avec 315 voix contre 294 à M. Roland Girod. M. André Ravet, qui s'est présenté sans étiquette, nous précise qu'il est « *sympathisant R.P.R.* ».

Le Monde

société

ÉDUCATION

La nouvelle carte des formations universitaires

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Malgré l'absence d'informations officielles, nous publions, au risque de lacunes et d'erreurs, la liste des formations supprimées et créées sauf pour les doctorats de troisième cycle.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet, 1er, 2 et 5 août.

Sciences de la Terre

DEUXIÈME CYCLE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, *Brest*, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, *Lyon-I*, Montpellier-II, Nancy-I, *Nantes*, Nice, *Orléans*, Poitiers, *Rennes-I*, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, *Paris-VII*, *Paris-XI*.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Besançon, Bordeaux-I, *Brest*, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Nancy-I, *Nantes*, Nice, *Orléans*, Poitiers, *Rennes-I*, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, *Paris-VII*, *Paris-XI*.

Est supprimée : Aix-Marseille-I.

Sont créées : Lyon-I, Strasbourg-I.

GÉOLOGIE APPLIQUÉE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I, Lille-I.

Sont supprimées : Aix-Marseille-III, Besançon.

● *Maîtrise préparée à la rentrée 1980 :* Bordeaux-I.

Est supprimée : Bordeaux-III.

OCÉANOGRAPHIE

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-I*, Brest.

TROISIÈME CYCLE

ASTRONOMIE ET TECHNIQUES SPATIALES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Nice, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Observatoire de Paris.

Sont supprimés ou regroupés : Nice (un D.E.A.), Paris-VI (un D.E.A.).

Est créé : Nice (un D.E.A.).

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Nice, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Observatoire de Paris.

GÉOPHYSIQUE (externe ou interne) ET GÉOCHIMIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Clermont-Ferrand-II, Grenoble-I, Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-VII.

Est supprimé : Paris-VI (un D.E.A.).

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Clermont-Ferrand-II, Grenoble-I, Grenoble-II, Institut national polytechnique de Grenoble, Nice, Strasbourg-I, Paris-VI, Paris-VII.

OCÉANOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Bordeaux-I, Brest, Paris-VI et Muséum.

Sont créés : Aix-Marseille-II (un D.E.A.), Paris-VI (un D.E.A.).

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Brest, Bordeaux-I, Nantes, Perpignan, Toulon, Paris-VI, Paris-XI, Muséum.

GÉOLOGIE, PÉTROLOGIE ET MINÉRALOGIE GÉOLOGIE DU QUATERNAIRE OU APPLIQUÉE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Besançon, Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Montpellier-II, Nancy-I, Nice, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI et Muséum, Paris-VII, Paris-XI.

Sont supprimés ou regroupés : Orléans (deux D.E.A.), Rouen).

Est créé : Nice (un D.E.A.).

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Aix-Marseille-III, Besançon, Bordeaux-I, Bordeaux-III, Brest, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Mulhouse, Nancy-I, Nantes, Nice, Orléans, Institut national polytechnique de Lille, Poitiers, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Institut national polytechnique de Toulouse, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Muséum.

PALÉONTOLOGIE

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Lyon-I, Montpellier, Paris-VI et Muséum.

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Lyon-I, Montpellier-II, Paris-VI, Muséum.

MATIÈRES PREMIÈRES MINÉRALES ET ÉNERGÉTIQUES

● *Diplômes d'études approfondies (D.E.A.) préparés à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Lille, Orléans, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-XI.

Est créé : Orléans (un D.E.A.).

● *Doctorats de 3e cycle préparés à la rentrée 1980 :* Institut national polytechnique de Lille, Nancy-I, Orléans, Toulouse-III, Institut national polytechnique de Toulouse, Paris-VI, Paris-XI.

● RECTIFICATIF. — Dans la liste des habilitations de deuxième et troisième cycle (mathématiques-informatique) publiée dans nos éditions du 31 juillet, une erreur de transcription fait apparaître la licence de mathématiques de Clermont-Ferrand II comme existante et supprimée. Cette licence sera effectivement préparée à la rentrée 1980. D'autre part, la maîtrise de mathématiques sera délivre par l'université de Clermont-Ferrand II et non I.

Après avoir reçu les présidents

M. BARRE DEMANDE A Mme SAUNIER-SEÏTÉ D'ÉTUDIER LA SITUATION DES UNIVERSITÉS RÉGION PAR RÉGION

Le premier ministre « *demandera au ministre des universités d'organiser, d'ici à la fin du mois, des entretiens entre les présidents d'université des différentes régions et le directeur des enseignements supérieurs* » afin d' « *établir, par région, une analyse complète de la situation des deuxième et troisième cycles et d'apporter les solutions aux difficultés qui ressortiraient de cette analyse* ». Tel est l'essentiel du communiqué publié par les services du premier ministre après l'entretien, lundi 4 août, entre M. Raymond Barre et les trois membres du bureau de la conférence des présidents d'université, MM. Jacques Latrille (Bordeaux-II), Lucien Braun (Strasbourg-II) et Michel Guillou (Paris-XII).

Les présidents avaient demandé audience au premier ministre (*le Monde* du 23 juillet) à la suite des supressions, par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, d'un certain nombre de diplômes nationaux des deuxième et troisième cycles, délivrés, jusqu'à présent, par des universités (*le Monde* du 16 juillet). Ils craignent, en effet, que ces mesures — frappant surtout les petites universités ou les disciplines « trop pointues » — n'aboutissent « *à la sclérose des universités françaises et compromettent la capacité d'innovation de notre enseignement supérieur* ».

Les présidents souhaitent que le ministre des universités « reconsidère » ses décisions et ils ont recours au premier ministre — ancien professeur de faculté et parfois en désaccord avec Mme Saunier-Seïté — pour obtenir que certaines habilitations supprimées soient négociées de nouveau.

Pour sa part, M. Raymond Barre a confirmé l'intention du gouvernement d' « *établir une carte claire et cohérente des troisièmes cycles des universités* ». Le communiqué souligne que ces formations ne peuvent exister et se développer « *que si elles disposent toutes de suffisamment de professeurs, d'étudiants, et que si elles sont liées à des centres de recherche et à des bibliothèques* ».

« *Nous ne remettons pas en cause la nécessité d'une carte universitaire*, ont déclaré les membres du bureau après leur entretien, *mais nous demandons la concertation. Les habilitations doivent être étudiées en commun, dans le souci des équilibres régionaux, et pas seulement octroyées. L'institution même est en péril.* »

LA PRÉ-INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

● Dix mille dossiers au lieu de quinze mille ont été transmis aux universités

● Les trois quarts des « nouveaux » iront en province

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises va-t-il diminuer à la prochaine rentrée ? Il est encore trop tôt pour l'affirmer avec certitude puisque les inscriptions sont en cours, mais une chose est sûre : leur nombre n'augmentera plus.

Le ministère des universités estime que la cote d'alerte a été franchie l'an dernier avec cent dix mille étudiants étrangers (12,8 % de l'effectif total) et il fera tout pour revenir — à terme — à une proportion jugée plus « raisonnable », c'est-à-dire aux alentours de 10 %, soit environ quatre-vingt-cinq mille étudiants.

Les premières données fournies par la commission nationale chargée du filtrage des dossiers (commission Imbert) et les réclamations recueillies par l'Association de défense des étudiants étrangers (ADEE) (1) indiquent nettement la tendance : on rejette beaucoup plus de dossiers que par le passé, et les dossiers acceptés sont davantage ventilés vers les petites universités de province.

Créée en juin dernier à la suite des manifestations du printemps, l'Association pour la défense des étudiants étrangers succombe sous le poids des dossiers. « *On avait l'intention de ne fonctionner qu'à mi-temps*, explique une des responsables, Mme Josée de Félice, directrice d'U.E.R. à Paris-VII, *mais la demande a été trop forte. Même en travaillant à plein temps, nous n'arrivons pas à traiter tous les cas qui nous sont soumis.* »

Les uns présentent des demandes de pré-inscription en dérogation à la date limite du 31 mars 1980 (plusieurs centaines par mois), d'autres se plaignent d'avoir dû « *acheter* » leur dossier de pré-inscription, d'autres enfin — plus de deux cents cas recensés — risquent l'expulsion de France car, faute de récépissé prouvant leur démarche, ils ne peuvent obtenir de prolongation à leur permis de séjour. Encore ceux-là espèrent-ils malgré tout. Mais il y a ceux — beaucoup plus nombreux — qui ont reçu une fin de non-recevoir : « *Capacité d'accueil insuffisante dans la discipline demandée* » ; « *Etudes réalisables dans les pays d'origine* » ; « *Connaissance insuffisante de la langue française* » ;

L'ADEE observe que, dans la plupart des cas, les refus de pré-inscription ne comportent ni date ni signature visible, ce qui rend pratiquement impossible un éventuel recours. Et elle conteste les motifs invoqués par la commission nationale. « *Comment peut-on dire qu'une université n'a pas la place d'accueillir un étudiant avant même de l'avoir consultée ?* ». Quant au critère de langue française, l'ADEE s'étonne que la commission rejette des certificats attestant l'étude du français dans une université ou à l'Alliance française.

Même en comptant ceux qui échappent à la procédure de pré-inscription (boursiers du gouvernement français, boursiers étrangers, etc.) et les quelque trois cents étudiants qui seront admis n I.U.T. (Institut universitaire de technologie), on n'arrive pas au total de quinze mille nouveaux inscrits de l'an dernier. De toute manière, « *il n'y en aura pas plus* », admet M. Imbert.

Ces critiques ont le don d'agacer M. Jean Imbert, directeur du Centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) et, depuis décembre dernier, président de la commission nationale instituée pour l'examen des dossiers de candidats étrangers. Submergé lui-même par les réclamations, recommandations et demandes de dérogations, il s'efforce d'appliquer tant bien que mal un décret qu'il n'a pas rédigé mais cosigné. « *Je trouve la procédure bien compliquée* », avoue-t-il. S'il ne tenait qu'à lui, la formule employée serait à peu près la même que celle instaurée par le ministère de l'environnement pour les études d'architecture : pas plus de 10 % d'étudiants étrangers.

Officiellement, donc, il n'y a pas de quota. Soixante mille formulaires de pré-inscription ont été distribués dans les ambassades, au prorata du nombre d'étudiants précédemment inscrits en France. « *Soixante mille formulaires pour un flux normal de quinze mille étudiants, la mesure est large* », dit M. Imbert. Mais ces « largesses » ont leur contrepartie : sur les trente mille dossiers retournés remplis, vingt mille ont été refusés par la commission nationale. Deux sur trois ! De sorte que, début juillet, à peine dix mille étrangers avaient vu leur demande de pré-inscription agréée par la commission et transmise à l'université à laquelle elle est affectée.

Le cas des Iraniens

Pour le directeur du CNOUS, le problème crucial reste le cas des Iraniens. La commission a reçu deux mille huit cents dossiers de pré-inscription d'Iraniens — dont deux mille quatre cents résidant en France. Mais la plupart ne répondent pas aux critères fixés par les arrêtés et circulaires : ou bien ils ont échoué au concours d'entrée dans les universités iraniennes, ce qui les disqualifie en principe pour entrer dans une université française, ou bien ils n'ont pas le niveau de langue requis. « *Nous avons reçu beaucoup de certificats de complaisance*, explique M. Imbert. *Nous les décelons en comparant avec les résultats des tests ou bien simplement parce que le faux est manifeste* » (attestation antidatées.. pour 1981 !).

A l'ADEE, on reconnaît que certaines universités délivrent des certificats pour « dépanner » ceux qui ont le plus de difficultés — risques d'expulsion, notamment, — mais on fait aussi observer que la langue française s'acquiert vite si l'on peut suivre des cours d'été. « *Ecarter des étudiants sous prétexte qu'ils ne maîtrisent pas notre langue, c'est très hypocrite. On ne fait pas tant de difficultés aux étudiants de troisième cycle !* »

Pour les candidats admis à s'inscrire — ce qui devient un privilège — tout n'est cependant pas réglé. La plupart découvrent aujourd'hui qu'ils sont affectés dans des universités qu'ils n'avaient pas demandées, dans des régions où ils n'ont ni parents ni amis pouvant se porter garants pour eux. Pour ceux-là, adieu caution bancaire et certificat d'hébergement, et donc risque de non-renouvellement du permis de séjour.

A la commission nationale, on ne met en avant qu'un impératif : désencombrer les universités parisiennes ou méridionales, premier choix des étudiants venus à 50 % d'Afrique. Les chiffres parlent : sur moins de neuf mille demandes d'inscription transmises aux universités début juillet, moins d'un quart (2 158) ont été adressées à des universités parisiennes (la proportion était de 50 % l'an dernier). Pour 402 dossiers transmis à Montpellier ou 217 à Nice, on a envoyé 327 demandes à Nantes, 233 à Dijon, et 203 à Tours. Le rééquilibrage est amorcé. Comme dans tous les secteurs de l'éducation, on redéploie. Et tant pis pour ceux qui essuient les plâtres.

ROGER CANS.

(1) L'Association de défense des étudiants étrangers a son siège à l'université Paris-VII, tour 46, premier étage, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Pendant le mois d'août, une permanence est assurée par le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI), 46, rue de Montreuil, 75011 Paris, le samedi de 10 heures à 12 heures. Téléphone : 367-04-06 (tous les jours).

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les universités au hit parade

Syndicats, partis de gauche, mais aussi certains milieux proches de la majorité, dénoncent avec de plus en plus de vigueur la politique universitaire du gouvernement. La raison de cette accentuation de la contestation au beau milieu des vacances scolaires : la publication, le 16 juillet, de la liste des habilitations à délivrer les diplômes des deuxième et troisième cycles.

Dans *LE PELERIN*, Nicole Mauvoisin constate : « *Décidément, Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, ne sait pas s'attirer des amitiés. Chaque année — trop souvent en cette période de vacances où les universitaires ont déjà cessé leurs cours, — elle annonce les mesures de restriction qu'elle entend prendre.* »

Pour *REVOLUTION*, hebdomadaire du parti communiste, le ministre des universités, Mme Saunier-Seïté, a commis une erreur de pronostic en croyant que l'annonce de la suppression de plusieurs enseignements des second et troisième cycles « *en plein mois de juillet* » ne provoquerait aucune mobilisation. L'hebdomadaire assure : « *Le problème est que, dès la rentrée, le mouvement soit suffisamment puissant et organisé pour contraindre Mme Saunier-Seïté à rapporter ses décisions et à sauvegarder les formations.* »

Aux yeux du *NOUVEL OBSERVATEUR*, le ministre des universités vient de déposer une véritable « bombe à retardement » au sein des universités françaises. Et d'ajouter : « *Si, sur le principe, le gouvernement se sent prêt à défendre les mesures arrêtées par Alice Saunier-Seïté, dans le détail, il se sent moins sûr de ses arrières. Comment, par exemple, justifier la disparition des enseignements d'esthétique et de philosophie de l'art, en pleine Année du patrimoine ? Comment expliquer qu'à Brest l'enseignement d'administration économique et sociale, qu'Alice Saunier-Seïté avait réclamé au temps où elle était doyen de la faculté des lettres dans cette ville, soit contraint de s'arrêter à la maîtrise alors qu'il regroupe mille étudiants ? Comment, surtout, ne pas suspecter le ministre des universités d'arrière-pensées politiques dans certains arbitrages, voire de règlements de comptes ?* »

Après avoir assuré que Mme Saunier-Seïté a montré « *qu'elle excellait dans l'art d'envoyer les coups* », Geneviève Laplagne écrit, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité : « *Sans doute tout n'allait-il pas pour le mieux au sein des universités. Depuis vingt ans, le nombre d'étudiants ne cesse de croître et il est vrai qu'il y avait des disciplines embouteillées avec peu de perspectives de débouchés. Le souci de Mme Saunier-Seïté est-il d'éviter de fabriquer trop de futurs chômeurs ? Louable intention ! Mais Mme Saunier-Seïté devrait, dans ce cas, garantir aux futurs diplômés de ses universités qu'ils ne chômeront pas. Situation absurde. On voit bien aujourd'hui que le problème de l'emploi des jeunes est ailleurs.* »

⁂

Dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Michel Ritter évoque les conséquences de la suppression de certains enseignements, et il note : « *Quand le ministre des universités s'occupe de son domaine, les problèmes disparaissent... et les universités avec !* » Il conclut : « *Rien ne garantit que les mesures de Saunier-Seïté passeront sans réaction. Car c'est bien joli de tout chambouler et de prévoir des mesures dans le dos des étudiants et des enseignants en août, quand ils sont en vacances. Mais gare à la rentrée !* »

Bernard Louis, dans *HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN*, expose la situation difficile de certains étudiants inscrits dans des filières désormais supprimées. Il estime : « *Si le pouvoir peut, à la rigueur, justifier sa nouvelle politique universitaire par des arguments — contestables mais qui peuvent être admis comme des arguments, — rien ne peut justifier que, au nom d'une politique, on méprise les hommes. Mais, qui sait, Alice Saunier-Seïté veut peut-être aussi réduire sensiblement dès l'année prochaine le nombre total des étudiants ?* » Dans le même hebdomadaire, Jean-Charles Saintonge relève : « *Dernier pilier de la loi d'orientation de 1968, la pluridisciplinarité ou, si l'on veut, l'interdisciplinarité, dont les mérites ont été, en leur temps, vantés, n'ont même pas fait, aujourd'hui, l'objet d'un examen critique avant d'être balayés.* »

Parlant de « *volée de bois vert* », à propos de l'accueil fait aux décisions du ministre des universités, Philippe Labro, dans *L'EXPRESS*, indique : « *Alice Saunier-Seïté est un ministre à poigne. On l'a déjà vu rabrouer une président d'université en lui lançant : « Arrêtez votre cinéma, » on n'est pas à la Chambre. » Mais personne ne peut lui reprocher de manquer de cohérence. Elle a décidé de restaurer l'autorité de l'Etat dans les universités. Quitte à malmener un peu plus ce qui reste de la loi d'orientation d'Edgar Faure, adoptée au lendemain des événements de mai 68. Elle l'a fait à sa manière, à la hussarde. Un style qui épate le président de la République, mais qui hérisse, en revanche, l'ancien professeur Raymond Barre.* »

Les hit parade ont beau être particulièrement en vogue cet été, ce mode de sélection ne semble pas convenir à l'Université.

A. Ch.

Admissions aux grandes écoles

● SAINT-CYR

(Par ordre de mérite.)

I. — CONCOURS SCIENCES

1. Cyrille Laurent ; 2. Jean-Nicolas Gauthier ; 3. Steininger ; 4. Escalch ; 5. Fournet ; 6. Michel Rolland ; 7. de Bouvier Mathieu de Vienne ; 8. Fatz ; 9. Scherer ; 10. Thierry Fournier ; 11. Duron ; 12. Degez ; 13. Louarn ; 14. Thierry Michel ; 15. Dits ; 16. Bonnemaison ; 17. Nicolazo de Barmon ; 18. Bastien-Thiry ; 19. Benassi ; 20. Brossier ; 21. Pascal Guichard ; 22. Mouraut ; 23. Mognetti ; 24. Des Roberts ; 25. Cariou ; 26. Loïc Charles ; 27. Le Beul ; 28. Loubès ; 29. Louche ; 30. de Stabenrath.

31. Jullien de Zélicourt ; 32. Galdéric Sabatier ; 33. Denis Parmentier ; 34. Philippe Charton ; 35. Barbotin ; 36. Thierry Ducret ; 37. Henri Bizot ; 38. Coursin ; 39. Buscaglia ; 40. Hamous ; 41. Potier de Courcy ; 42. Malaise ; 43. Mariton ; 44. Chapal ; 45. Sanquer ; 46. Many ; 47. Dacre Wright ; 48. Didier Perrot ; 49. Jouan ; 50. Houbre ; 51. Rouast ; 52. Bachellerie ; 53. Jean-Louis Dupont ; 54. Guérif ; 55. François Gauthier ; 56. Dages ; 57. Le Pape ; 58. Brouchier ; 59. Epitalon ; 60. Bruno Maurice.

61. Olive ; 62. Michel Calliaud ; 63. Daniel Charton ; 64. Judea ; 65. Bienfait ; 66. Hervé Mounier ; 67. Jean-Philippe Bonnet ; 68. Leconte des Floris ; 69. Truc ; 70. Garrabé ; 71. Benoît Petit ; 72. Pascal Boucher ; 73. La Coste de Fontenilles ; 74. Kerrouault ; 75. Devalland ; 76. Varache ; 77. Kamara ; 78. Royal ; 79. Pannecoucke ; 80. Demez ; 81. Michel Bernard ; 82. Hébrard ; 83. Herman ; 84. Pascal Le Goff ; 85. Vernis ; 86. Bouny ; 87. Wattecamps ; 88. Corot ; 89. Xavier George ; 90. Bentresque.

II. — CONCOURS SCIENCES ECONOMIQUES

1. Lemaire ; 2. Fondecave ; 3. Gérard Duval ; 4. Mauve ; 5. Van de Woestyne ; 6. Ducroux.

III. — CONCOURS LETTRES

1. Yakovleff ; 2. Dudognon ; 3. Marc Lévêque ; 4. Rio ; 5. Salendre ; 6. Nuytens ; 7. Jacques Fournié ; 8. Lot ; 9. Baulain ; 10. Philippe Morel ; 11. Bruno Roche ; 12. Parois ; 13. Thierry Vincent ; 14. Philippe Deschamps ; 15. Arbarstier ; 16. Gilles Thibault ; 17. de Cointet de Fillain ; 18. Emmanuel Didier ; 19. Lilio ; 20. Berard ; 21. Haberey ; 22. Baratchart ; 23. Georges Michel ; 24. Oriol ; 25. Brousse ; 26. Plateaux ; 27. Pascal Blanc ; 28. Bourges ; 29. Sidos ; 30. Chavancy.

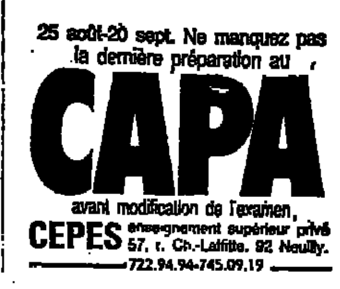
31. Castres ; 32. Nichini ; 33. Bengler ; 34. Gulka Tarroux ; 35. Pascal Denis ; 36. Boutella ; 37. Tregou ; 38. Bonnenfant ; 39. Rollet ; 40. Bohineust ; 41. Schumacher ; 42. Waslewski ; 43. Philippe Braun ; 44. Louis-Joseph ; 45. Jean-Pierre Yvon ; 46. Ledain ; 47. Arbod ; 48. Motais de Narbonne ; 49. Soriano ; 50. Viel ; 51. Viry ; 52. Jean-Pierre David ; 53. Protar ; 54. Puyo ; 55. Vogin ; 56. Bernard M. Bonnet ; 57. Truttmann ; 58. Duplany ; 59. Vilhem ; 60. Aubert.

61. Erwan Clerc ; 62. Jean-Paul Bonnet ; 63. Heitz ; 64. Bizeul ; 65. Jean-Luc Moreau ; 66. Muguet ; 67. Cadilhon ; 68. Hocquemiller ; 69. Mellet ; 70. Vire ; 71. Defranchi ; 72. Rouquayrol ; 73. Toutous ; 74. Bohner ; 75. Temporel ; 76. Lockhart ; 77. Bonneau ; 78. Berlioux ; 79. Bertiaux ; 80. Cormier ; 81. Rothé ; 82. de Bentzmann ; 83. Egalon ; 84. Pollet ; 85. Selosse ; 86. Romanoff ; 87. Wilmann ; 88. Autran ; 89. Captain ; 90. Nicolazo de Barmon ; 91. Christy ; 92. Jean-Michel Guyot ; 93. Beaussant ; 94. Moreira Hermida Tesseire.

● NAVALE

(par ordre de mérite)

MM. Laurent Castaing, Arnaud De Tarle, Jacques Laviec, Jérôme Bertrand, Jean Gauthier, Rogue, Etienne Laroche, Marc Boisse, Jean-Luc Baron, Luthaud, Huc de Vaubert, Pascal Buscaglia, Marc Guittard, Crignola, Alech, Mognetti, Landiech, Arnaud d'Aboville, Bernard Monluc, Philippe Charton, Camugli, Larreur, Galdéric Sabatier, Hiebel, Xavier George, Despretz, Le Pivain, Léon Chabannes, Vichot, Chapal, Pol Le Roux, Herjean, Jean Bastien-Thiry, Thouvenin, Welsch, Rongère, Steininger, Haefflinger, Jean Lebeul, Hello, Olivier Beauchesne, Lorenzoni, Denys de Bonnaventure, Brivoal, Eric Chaperon, Aullin, Scherer, Dominique Joly, Philippe Pierre, Demez, Perennes, Julien de Zelicourt, Patrick Langlois, Bertrand de Lignières, Despierre, Jean-Charles Peretti, Thierry Baron, Senard, Jean Lachaume, Kamara, Hugues Perrin, Christophe Pipolo, Coupry, Herrou, Bernard Jobert, Claude Bonnoure, Dauplais, Dominique Petit, Patrice Barbotin, Scheidecker, Bruno Lamotte, Philippe Gérard, Stolf, Huygues-Beaufond.



Le Monde

MEDECINE

Combien coûte le traitement des cancers ?

La consommation médicale finale (1) représentait, en moyenne, 3 272 francs par Français en 1979, mais sa répartition est, en réalité, très inégale : 10 % des malades entraînent 70 % des dépenses de santé, et 4 % consomment à eux seuls la moitié de cette manne.

Les patients atteints d'un cancer, dont les frais médicaux sont pris en charge à cent pour cent par la sécurité sociale, constituent une part importante de cette catégorie de malades qui pèsent si lourdement sur le budget de la santé. La manière dont se répartissent les dépenses ainsi encourues n'avait jamais encore fait l'objet d'une étude détaillée.

Deux rapports publiés coup sur coup viennent remédier à cette carence, et les informations qu'ils apportent sont intéressantes à plusieurs titres, et notamment parce qu'elles montrent une étonnante discordance entre les coûts des mêmes tumeurs, traitées selon les mêmes protocoles, et cela en fonction de l'établissement (hôpital universitaire, centre hospitalier régional, centre anticancéreux ou clinique privée) qui les a pris en charge, en fonction des remboursements de transports dont a bénéficié le patient (et qui se chiffrent parfois en dizaines de milliers de francs), et en fonction de la durée d'hospitalisations souvent inutiles.

Le coût des traitements de certains cancers (dépassant parfois 140 000 F) confirme cette vérité selon laquelle nul ne peut plus, à notre époque, assumer seul le prix de la médecine, de certains accidents ou de certaines maladies.

Pour que cette vérité ne s'étende pas à la collectivité tout entière, il importe que se multiplient les études sur les gaspillages, les frais inutiles, les doubles emplois, les organisations défaillantes, comme celles que dénoncent les rapports que nous analysons ici.

(1) La consommation médicale finale comprend la totalité des biens et des services utilisés pour soigner les patients à l'exclusion des dépenses de services collectifs et des investissements.

Au royaume de l'anarchie

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

UNE surprenante anarchie des coûts d'une région à l'autre, d'une structure à l'autre (privée ou publique), et cela pour la même affection, traitée selon le même protocole. Telle est l'indication essentielle résultant de l'étude conduite par l'Union hospitalière privée (U.H.P.) en fonction du fichier de la Caisse d'assurance maladie d'une part et des protocoles de traitement de trente-six catégories de cancer allant de celui du sein ou du poumon aux maladies de Hodgkin ou aux tumeurs de la peau (1). L'analyse ainsi réalisée a été faite pour chacune des vingt-et-une régions sanitaires françaises, et pour les cinq types d'établissements visés, à savoir les centres anti-cancéreux (ou C.A.C.), qui ont le statut d'associations à but non lucratif, les Centres hospitalo-universitaires (C.H.U.), l'Assistance publique de Paris (A.P.), Lyon et Marseille, les centres hospitaliers (C.H.) et les cliniques privées.

Le document de huit cent vingt-huit pages ainsi réalisé montre une surprenante anarchie des coûts. Ainsi, le traitement d'un cancer du sein identique par les mêmes procédés diagnostiques et thérapeutiques, revient à 74 588,52 F à l'Institut Gustave Roussy, à 43 761,27 F à l'A.P. de Lyon, à 31 823,26 F au C.H.U. de Caen et à 22 082,04 F dans une clinique privée de Montpellier.

Le traitement d'un cancer de l'ovaire varie de 14 181 F dans une clinique privée d'Haguenau à 39 537 F au C.H.U. de Strasbourg ; celui d'un cancer prostatique revient à 8 926 F au C.A.C. de Strasbourg, à 12 392 F au C.A.C. de Caen et à 17 031 F à la Fondation Curie à Paris. Il coûte 5 297 F dans une clinique privée du Havre et 20 298 F au C.H.U. de Bordeaux.

Affaire d'équipement, de technologies lourdes et coûteuses, pensera-t-on. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi, car, par exemple, le traitement d'un cancer du sein, selon le même protocole, coûte 23 031 francs dans une clinique de Vannes, qui dispose d'un accélérateur de particules, d'une bombe au cobalt, d'un service de radiophysique, d'un service de curiethérapie, et d'une unité de chimiothérapie, alors qu'il revient à 52 368 francs au C.H. de Lorient, qui ne dispose que d'une bombe au cobalt, d'une unité de radiophysique et de deux radiothérapeutes à plein temps. Le prix de journée de cet hôpital est néanmoins de 423,40 francs en chirurgie, et de 262,15 francs en médecine, alors qu'il n'est que de 198,98 francs en chirurgie et de 151,60 francs en médecine à la clinique Sainte-Claire de Vannes, dont le « prix de journée cancérologie » est trois fois moins élevé que celui du C.H. de Lorient. Ce « prix de journée cancérologie » (207,85 francs) est à comparer avec celui de l'Institut Gustave-Roussy de Villejuif, qui détenait le record national, en 1978, avec 1 137 francs.

700 francs pour l'ablation d'un poumon

Certes, reconnaissent les auteurs de ce rapport, les établissements hospitaliers publics ont des charges d'enseignement et de recherche, mais il n'en est pas toujours ainsi dans les hôpitaux régionaux, où les soins sont pourtant fort coûteux. Il semble que le coût beaucoup plus élevé des traitements dans le secteur public soit dû à la plus grande consommation de soins, au plus grand nombre d'actes pratiqués (analyses notamment ou radiographies), et à de plus nombreuses journées d'hospitalisation.

D'autres facteurs interviennent vraisemblablement, et les calculs de l'U.H.P. ne sont pas en accord avec une seconde étude, conduite cette fois par le professeur S. Schraub, chef du service de radiothérapie du C.H.R. de Besançon, et le docteur Th. Altweg.

Les calculs de l'U.H.P. ne tiennent pas compte, par exemple, du diagnostic ni du bilan et ne concernent que les thérapeutiques.

L'équipe du professeur Schraub s'est livrée, pour sa part, à une étude du coût total (diagnostic, bilan, thérapeutique) de quinze localisations cancéreuses selon vingt-six protocoles thérapeutiques en s'appuyant sur les dossiers des malades traités au centre de Besançon en 1979 et 1980 (2).

Les aléas des calculs apparaissent d'emblée. En effet, le coût réel du traitement d'un cancer du sein au C.H.R. de Besançon est en moyenne de 21 511 francs, alors que le rapport de l'Union hospitalière privée l'évaluait pour le même centre à 62 098 francs. Cette différence considérable s'explique par le fait que les radiothérapies se font sur des malades ambulatoires, alors que s'ils devaient être hospitalisés (ce que postule l'U.H.P.), le coût moyen de cette thérapeutique passerait de 9 551 francs à 48 465 francs (le prix de journée de ce service est de 1 077 francs) (3).

La compilation très fouillée et précise à laquelle s'est livrée l'équipe de Franche-Comté appelle plusieurs remarques. Elles concernent, tout d'abord, la cotation ridiculement faible des actes chirurgicaux. Une ablation totale de l'estomac « vaut » dans un centre hospitalier régional 741,60 francs, tout comme l'intervention longue et difficile sur un cancer de l'œsophage cotée, en ville, 3 132 francs. Enlever la moitié du colon (gros intestin) est coté 494,40 francs à l'hôpital et 2 088 francs en clinique privée. Amputer le rectum, intervention lourde nécessitant deux équipes de chirurgiens, « vaut » à l'hôpital 638,60 francs (2 967 francs en clinique). L'ablation complète d'un poumon et des ganglions envahis est payée 700 francs dans un centre hospitalier, et 2 958 francs dans le privé...

Cette discordance s'explique en partie par le fait que la rémunération des médecins hospitaliers — qui sont des fonctionnaires — ne dépend pas de ces lettres-clés. Mais elle fausse toute comparaison sérieuse et ne concerne pas que la chirurgie : l'étude histologique d'un organe complet, dont l'ablation a été faite pour cancer (poumon, sein), est facturée 22 francs à l'hôpital et 130 francs en clinique, ce qui est ridiculement insuffisant.

Un deuxième élément qui explique les différences — allant du simple au triple — que l'on peut observer pour le traitement d'une même tumeur, par les mêmes méthodes et dans le même cadre hospitalier, tient au coût extravagant... du transport ou, s'il n'y a pas de transport, des jours d'hospitalisation.

33 000 francs de transport

L'irradiation d'un cancer de l'amygdale coûte 7 963 francs, si le patient vient à pied pour suivre ses séances au centre hospitalier. Mais s'il réside à 80 kilomètres de Besançon et vient allongé en ambulance, la facture passe à... 41 444,70 francs !

Le coût du chirurgien et de l'anesthésiste qui procèdent à l'ablation totale d'un poumon (700 francs) est inférieur à celui d'un seul transport de 80 kilomètres pour une seule séance d'irradiation (952 francs). Si ce même malade subit tout son traitement hospitalisé, le coût total passe de 41 235 francs à 135 104 francs, soit trois fois plus.

Ainsi, deux variables sont primordiales pour l'évaluation du coût d'une maladie comme le cancer : le nombre de jours d'hospitalisation et les transports.

L'équipe franc-comtoise estime que tous les moyens devraient être mis en œuvre pour diminuer le temps d'hospitalisation et cela pour des raisons tant humanitaires qu'économiques.

Quant au remboursement des ambulances ou taxis, il est devenu, pour les médecins comme pour les malades, un droit bien ancré. Dans bien des cas cependant, il pourrait être aisément remplacé par l'utilisation des transports en commun ou des véhicules personnels.

Ce coût excessif pourrait aussi être diminué en conduisant dans les lieux plus proches du domicile du malade les thérapeutiques nécessaires, par exemple les chimiothérapies, auxquelles les médecins généralistes devraient être spécialement formés.

Pour les soins exigeant les technologies lourdes des centres hospitaliers (radiothérapie, qu'il serait déraisonnable de morceler), il faudrait multiplier les « hospitels » ou structures hôtelières proches du lieu de traitement, dont le prix de journée, beaucoup plus faible que celui de l'hôpital, ou des transports à longue distance, permettrait une économie importante.

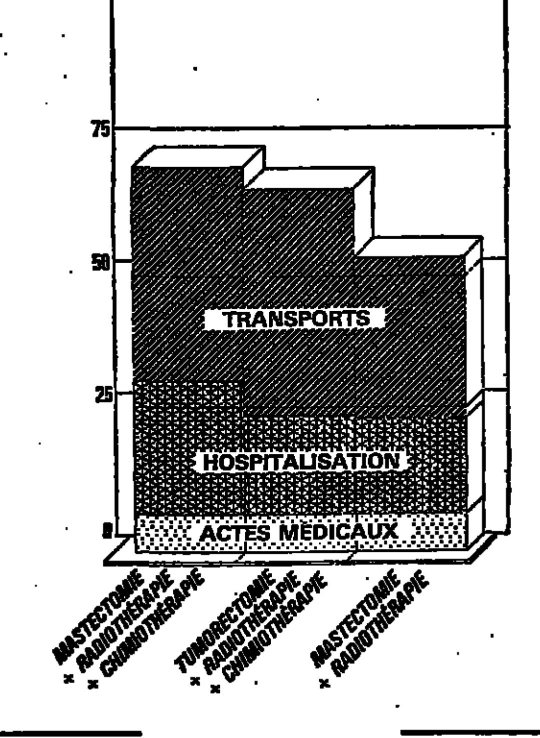
Enfin, une réforme du calcul du prix de journée hospitalier s'impose absolument, si l'on veut conduire des études d'économie de la santé tant soit peu cohérentes.

Certes, rien ne serait plus dangereux pour l'avenir de la médecine que de voir peu à peu le raisonnement économique se substituer au raisonnement médical. Mais il importe que les médecins eux-mêmes suggèrent les modifications de comportements ou d'habitudes incohérentes et coûteuses, comme ces dizaines de millions engloutis en frais de transport, ou en hospitalisations inutiles, alors qu'ils seraient certainement mieux utilisés, pour ne prendre que cet exemple, à doter tous les centres français d'un équipement radiothérapique ou radiographique moderne (scanner ou accélérateur linéaire), donnant ainsi aux patients, atteints de maladies potentiellement sévères, les meilleures chances d'en guérir, ce qui est, actuellement, loin d'être le cas.

(1) *Le coût du cancer en France - Hospitalisation nouvelle*, n° 90, mai 1980, 148, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

(2) *Le coût du traitement des cancers au C.H.R. de Besançon - 1980*, par S. Schraub et Th. Altweg. 361 pages (Centre hospitalier de Besançon, place Saint-Jacques, 25000 Besançon).

(3) Chiffre élevé, mais relativement modeste si on le compare, pour le même hôpital, au prix de journée en soins intensifs ou en dialyse (plus de *1 800 francs*) ou dans le service des isotopes (2 135 F) !



Prix moyens à Besançon

Le tableau ci-dessous, tiré de l'étude réalisée par le professeur S. Schraub et le docteur Th. Altweg, indique le coût moyen du bilan et du traitement de certains cancers à Besançon :

— Gorge, amygdales (dont transport 5 075 F)	24 682 F.
— Larynx	52 126 F.
— Poumon	89 872 F.
+ chimiothérapie	18 634 à 66 706 F.
(en fonction du coût des transports allant jusqu'à 45 696 F)	
— Sein	24 334 F.
+ chimiothérapie	3 740 à 16 630 F.
— Col utérin	23 985 F.
— Corps utérin	30 000 F.
— Estomac	29 374 F.
— Œsophage	48 670 F.
(coût maximal : 86 333 F.)	
— Colon	19 746 F.
— Rectum	39 041 F.
— Prostate	26 444 F.
— Cerveau	72 709 F.
(allant jusqu'à 102 565 F.)	

Guérir et vivre pleinement

LE nombre des cancéreux guéris est — fort heureusement — croissant. Des problèmes entièrement nouveaux surgissent dès lors, liés à leur réinsertion complète dans leur milieu social, familial, professionnel. Certains de ces problèmes tiennent aux conséquences des traitements entrepris, mutilations chirurgicales ou autres. D'autres sont d'ordre psychologique, et les spécialistes commencent seulement à comprendre leur importance et la nécessité de leur prise en charge.

Permettre l'exercice d'une véritable prévention

Pour la première fois, un ouvrage (1) est entièrement consacré à ces thèmes, et il n'est pas douteux qu'il rendra les plus grands services à tous ceux qui, de près ou de loin, sont amenés à traiter ou à côtoyer des cancéreux guéris ou en cours de traitement.

Nombre des mesures de réhabilitation décrites doivent être envisagées dès le début du traitement (chirurgical, *notamment*) et permettent ainsi l'exercice d'une véritable prévention de certaines conséquences anatomiques *ou* fonctionnelles qui peuvent être pénibles.

Rédigé sous la direction de MM. J. Brugère et S. Schraub, le *Guide de réinsertion des cancéreux traités* est une œuvre collective à laquelle ont participé de nombreux spécialistes appartenant à toutes les régions de France, psychologues, rééducateurs, cancérologues, radiothérapeutes, chirurgiens, pédiatres ou même... assureurs. Un chapitre spécial est, en effet, consacré à l'assurance-vie des malades traités pour cancer.

Un chiffre souligne l'utilité d'un tel ouvrage : cent mille femmes vivent en France après avoir subi l'ablation d'un *sein* et vingt-trois mille nouveaux cancers mammaires sont découverts et traités chaque année. L'utilité des associations comme celle que dirige F. Timothy (Vivre comme avant) et qui fonctionnent dans dix-neuf pays, dont la France, ne doit pas être oubliée à cet égard (2).

Pour sa part, le livre collectif de MM. J. Brugère et S. Schraub est émaillé de véritables « guides de prescription » comportant toutes les adresses, les prix, les démarches à accomplir, pour obtenir dans les meilleures conditions prothèses, rééducation, ou soutiens les plus divers. C'est un incomparable témoignage des progrès accomplis pour la prise en charge des cancéreux, *témoignage* aussi de l'attention nouvelle portée non plus seulement à la maladie... mais au malade.

(1) *Guide de réinsertion des cancéreux traités*, ouvrage collectif dirigé par J. Brugère et S. Schraub, Doin éditeur, 209 pages, 91 F.

(2) A Paris : Francine Timothy, 3, rue Philibert-Delorme, Paris (17e). Tél. : 622-02-83.

Des thérapeutiques parallèles

DES centaines de patients atteints d'une tumeur maligne s'orientent en priorité ou en cours de traitement vers l'une de ces « thérapeutiques parallèles » offertes par des médecins ou des guérisseurs qui sont souvent profondément convaincus du bien-fondé de leurs théories et de l'efficacité de leur action. Certains de ces thérapeutes sont désintéressés. D'autres, hélas, la majorité, font un commerce hautement lucratif de la situation tragique de malades particulièrement anxieux.

La thèse qu'a consacrée le docteur Gauley à certains de ces médecins ou paramédicaux est l'une des premières du genre (1).

Limitant son étude aux théories et aux pratiques des docteurs Gernez, Solomidès, Villequez, Thomas, Mattéi, Dotemieux, à celles de M. Prioré, à l'utilisation de l'Iscador, du H 11 et du Carzodelan, l'auteur constate que des éléments communs unissent ces médecins (ou non-médecins), à savoir qu'ils sont tous convaincus d'avoir raison et d'en détenir la preuve, tous persuadés que la médecine officielle se trompe ; en outre, leurs travaux n'ont, pour la plupart, jamais été publiés dans des revues connues.

Le docteur Gauley et un assistant du service de radiothérapie de l'hôpital de Besançon ont rencontré personnellement ces « guérisseurs » du cancer et se sont efforcés de les écouter avec la plus grande objectivité.

Après une longue analyse de chacun des cas étudiés, ils concluent qu'aucune des théories ainsi soutenues ne paraît acceptable.

Certaines doivent être d'emblée écartées (Villequez, Dorémieux, Mattéi, Prioré ; le Carzodelan) ; d'autres mériteraient une expérimentation animale sérieuse car elles contiennent des observations critiquables et des arguments erronés. Cette expérimentation animale sera mise en œuvre afin de *« régler ce problème de manière définitive »*.

Mais conclut l'auteur, le succès de ces médecines parallèles montre bien qu'elles comblent un manque de la science officielle, qui ne considère peut-être pas toujours et pas suffisamment le malade dans son ensemble, dans son angoisse profonde, dans les difficultés de sa vie relationnelle.

C'est par un plaidoyer pour une modification de la relation médecin-malade, pour une attention plus grande portée au psychisme du cancéreux, que se conclut cette thèse.

Les théories qui inspirent les médecines parallèles ayant été démontrées comme confuses et mal fondées, l'intérêt que leur portent les malades devrait *« inciter la médecine officielle à chercher pourquoi les malades se détournent de la voie classique et à changer certaines attitudes »*.

(1) *Les Thérapeutiques parallèles du cancer*, thèse de doctorat en médecine par Marie-Christine Gauley, faculté de médecine de Besançon, 178 pages, annexes et index (place St-Jacques, 25000 Besançon).

SCIENCES

Les premières leçons de l'éruption du Mont Saint Helens aux États-Unis

Trois mois après le début de la période actuelle d'activité du mont Saint-Helens aux Etats-Unis et un mois après l'explosion du volcan de la chaîne des Cascades, l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG) du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a envoyé sur place deux spécialistes français. Trois volcans, en effet, sont en activité sur le territoire français : la Soufrière à la Guadeloupe, la Montagne Pelée à la Martinique et le Piton de la Fournaise à la Réunion ; les deux premiers sont du même type que les volcans de l'Ouest américain.

Les deux spécialistes français participent à la surveillance des volcans français en activité, à proximité desquels des observatoires ont été installés ou sont en cours d'installation. Ils exposent ici les observations qu'ils ont recueillies aux Etats-Unis et qu'ils pourront mettre à profit pour leur mission sur le territoire français.

LA DIFFICILE PRÉVISION VOLCANIQUE

par MICHEL SEMET (*) et PIERRE VINCENT (**)

Jamais une éruption volcanique n'a été étudiée comme l'est celle du mont Saint-Helens. Les spécialistes du U.S. Geological Survey (U.S.G.S.) avaient commencé à travailler sur ce volcan il y a plusieurs années. Potentiellement le plus dangereux des Etats-Unis, il était, certes, peu surveillé avant son réveil. Mais, bien entendu, les moyens matériels et le personnel de surveillance ont été considérablement accrus depuis sa reprise d'activité.

Le 20 mars dernier, des tremblements de terre d'origine volcanique et non pas tectonique commencent à se produire sous le mont Saint-Helens. Les autorités administratives sont informées pour qu'elles puissent de préparer à mettre en œuvre le plan d'évacuation des populations — heureusement peu nombreuses — déjà mis au point depuis quelque temps. Dans les deux ou trois jours suivants, un service d'hélicoptères est mis sur pied pour avoir accès facilement à la zone montagneuse et boisée entourant le volcan. Une douzaine de stations sismiques et gravimétriques, des réseaux de mesure de la déformation du sol par géodésie et inclinométrie, sont installés, des appareils pour analyser, par spectrométrie, les gaz et les produits émis par le volcan, ainsi que les eaux de source et de ruissellement, sont mis en place.

Une avalanche catastrophique

Le 25 mars, l'activité sismique passe par un maximum qui sature tous les simographes proches du mont Saint-Helens ; les secousses ne peuvent plus être distinguées les unes des autres. Le 27 mars, se produit la première explosion phréatique (1) et, les conditions météorologiques s'étant améliorées, on peut voir qu'un modeste cratère de 60 à 75 mètres de diamètre s'est ouvert dans la partie nord de l'ancien cratère sommital occupé, en partie, par un glacier. Ce nouveau cratère est flanqué d'importantes fractures est-ouest. L'activité sismique se poursuit, au rythme quotidien de plusieurs secousses de magnitude 3 et de centaines d'événements mineurs, jusqu'aux secondes précédant l'explosion cataclysmale du 18 mai.

Les explosions phréatiques, dont certaines projettent des nuages de vapeur et de cendres à une altitude de 1 000 à 3 000 mètres au-dessus du sommet, se poursuivent à une cadence presque horaire jusqu'au 20 avril. Le 10 mai, elles reprennent, mais avec une fréquence journalière. Elles ouvrent un second petit cratère à l'ouest du premier. Ces deux cratères se rejoignent dès la première semaine d'avril tandis que les fractures du sommet se développent.

Séismes et éruptions phréatiques déclenchent, en particulier sur le flanc nord du mont Saint-Helens, de nombreuses avalanches de rocs et de glace.

A la fin du mois de mars, une intumescence (*bulge* en anglais) de 1 kilomètres de rayon, soulignée par de nombreuses fissures des glaciers, commence à être visible dans le secteur sommital. Suivie grâce à des comparaisons photogrammétriques et à des mesures géodésiques, elle croît à la vitesse spectaculaire de plusieurs centaines de centimètres par jour. L'intumescence, qui traduit un mouvement subhorizontal massif de ce secteur, atteint une centaine de mètres dans les heures qui précèdent la catastrophe du 18 mai.

Dès le milieu du mois d'avril, on considère qu'une avalanche catastrophique peut se produire dans les jours ou les semaines à venir, mais on pense moins à une éruption volcanique explosive. Dans les tout derniers jours d'avril, la région entourant le mont Saint-Helens est évacuée dans un rayon d'une cinquantaine de kilomètres.

Le matin du 18 mai, le temps est bien dégagé. A 8 h. 32 (heure locale), se produit un séisme particulièrement violent (magnitude 5). Le secteur nord de la montagne, situé entre le sommet (2 950 mètres) et l'altitude de 1 800 mètres environ, se détache le long des fractures, qui se sont ouvertes depuis un mois et demi, et amorce un glissement en masse. Aussitôt, ont lieu deux explosions très violentes de gaz chargés de particules solides. L'une, dirigée presque verticalement et de couleur foncée, jaillit du sommet. L'autre, dirigée presque à l'horizontale et chargée de débris de couleur plus claire, est projetée aux environs de la cote 1 800 mètres, à partir de la base d'un dôme de lave mis en place lors de la phase éruptive du siècle dernier.

Ces deux explosions prennent, en quelques secondes, une ampleur gigantesque. En quelques dizaines de minutes, plus de 1 milliard de mètres cubes de rocs sont arrachés du volcan. Tandis que le panache sommital montre vers la haute atmosphère, l'avalanche massive, déclenchée sur le secteur nord par l'explosion horizontale, s'engouffre dans la vallée de la rivière Toutle. Le souffle de cette explosion horizontale renverse toute la forêt de sapins de Douglas sur près de 400 kilomètres carrés. Plusieurs dizaines de personnes meurent ou disparaissent dans la catastrope, dont David Johnston, un géologue du U.S.G.S. qui surveillait le volcan d'une station située à 8 kilomètres au nord-ouest du cratère.

Toute cette première phase semble n'avoir entraîné que des matériaux volcaniques anciens projetés par la transformation de l'eau imbibant les terrains en vapeur surchauffée par la montée du nouveau magma. L'éruption gardera ce caractère phréatique ou phréatomagmatique pendant quelques heures. Il semble, en effet, que l'émission de magma « juvénile » a commencé peu de temps après l'explosion phréatique du 18 mai.

Le risque maximal

La catatastrophe du mont Saint-Helens est riche d'enseignements. Jusqu'alors, une éruption phréatique était réputée moins dangereuse, en général, qu'une éruption magmatique... L'explosion du 18 mai fait aussi réfléchir sur le délai dont les autorités responsables disposent, entre le début de la phase magmatique et la catastrophe paroxysmale. Certains spécialistes pensaient que ce délai était de plusieurs jours, voire d'une semaine. D'autres spécialistes avaient une opinion différente partagée, heureusement, par les autorités responsables : pour eux, mieux valait une évacuation préventive, même inutile *a posteriori*. L'évacuation préventive explique que l'explosion du Saint-Helens n'ait fait que quelques dizaines de morts et disparus.

La catastrophe du 18 mai démontre, sans nul doute possible, qu'en cas d'activité volcanique intense, la prudence commande aux autorités responsables de la sécurité, des populations de choisir l'hypothèse du scénario impliquant le risque maximal.

L'explosion du mont Saint-Helens montre aussi que la prévision volcanique est une entreprise difficile, surtout lorsqu'on a affaire à des volcans n'ayant que des phases d'activité séparées par un siècle ou plus de calme. En outre, les connaissances actuelles sur l'évolution du dynamisme éruptif sont encore très insuffisantes pour prévoir qu'une éruption se développera ou non en phase cataclysmale.

Il est donc indispensable de développer la recherche volcanologique fondamentale, de renforcer ou d'installer, près des volcans dangereux, des observatoires et d'intensifier les études géologiques nécessaires pour reconstituer l'histoire de ces volcans. C'est ce qui a été fait tout récemment pour la Soufrière de Saint-Vincent (une des Petites Antilles) et c'est ce qui se fait depuis 1976 pour les trois volcans français dont la surveillance a été confiée à l'Institut de physique du globe de Paris.

(1) Une explosion phréatique est due à la vaporisation de l'eau infiltrée dans les terrains et surchauffée par le magma proche (N.D.L.R.).

(*) Physicien adjoint à l'Institut de physique du globe de Paris.

(**) Professeur de géologie et de volcanologie à l'université de Clermont-Ferrand - II.



D'AUTRES PHASES ÉRUPTIVES SONT ATTENDUES

Vancouver (Etat de Washington) (U.P.I.). — *Les trois « événements » explosifs qui se sont produits le 22 juillet au mont Saint-Helens ont fait sauter le dôme de lave qui s'était formé, créant ainsi un nouveau cratère dans le fond duquel rougeoie du magma. Les spécialistes du U.S. Geological Survey s'attendent à de nouvelles et multiples phases éruptives, comme le volcan en a connu dans le passé.*

Cent vingt pompiers et tous les bûcherons ont été évacués des environs du mont Saint-Helens. En revanche, bien qu'on leur ait conseillé de partir, la majorité des quelque cinquante personnes vivant à Cougar (petite localité située à 17 kilomètres au sud-ouest du cratère) ont préféré rester chez elles.

Le volcan Gorely, situé dans le sud du Kamtchatka (U.R.S.S.), et d'un type explosif comparable à celui du mont Saint-Helens, est entré en éruption après une trentaine d'années de sommeil. Le lac qui s'était formé dans le cratère s'est vaporisé lorsque le volcan a projeté à 3 000 mètres de hauteur un énorme panache de vapeur et de débris volcaniques.

EN SERVICE DEPUIS UN AN

Le télescope franco-canadien de Hawaï donne satisfaction aux astronomes

Un nouveau télescope de 3,6 mètres de diamètre est en service, depuis un an, au sommet du volcan éteint Mauna-Kea, à 4 200 mètres d'altitude, dans les îles Hawaï. Construit en collaboration par le Canada et la France, l'Etat de Hawaï (Etats-Unis) fournissant et équipant le site (« le Monde » du 2 octobre 1979), ce téléscope vient de permettre une confirmation intéressante : celle de l'existence d'un satellite de Pluton, la planète la plus lointaine du système solaire. Nommé Charon, ce satellite fut découvert en 1978 par des astronomes de l'observatoire naval de Washington. Il se manifestait par un léger allongement de l'image de la planète. En utilisant une technique due à l'astronome français Antoine Labeyrie, qui permet de s'affranchir en partie de l'élargissement de l'image causé par la turbulence de l'atmosphère, deux astronomes français ont pu séparer l'image de Charon de celle de Pluton et confirmer l'existence du satellite tout en mesurant sa luminosité.

Le télescope a, d'autre part, permis à un astronome canadien de montrer qu'une galaxie jusqu'ici cataloguée elliptique possède des bras et qu'il s'agit donc d'une galaxie spirale, de taille particulièrement faible. Une équipe française a, en outre, montré qu'une galaxie dont le diamètre était évalué à 30 000 années-lumière était en réalité quatre fois plus grande.

L'intérêt intrinsèque de ces premiers résultats obtenus avec le télescope Canada - France - Hawaï n'est pas négligeable. Mais il réside surtout dans la confirmation des espoirs mis dans cet instrument.

JUSTICE

UN ASSISTANT PARLEMENTAIRE CONTRE SON ANCIEN PATRON

Le gazon du sénateur

De notre envoyé spécial

Evreux. — C'est à devenir fou : avoir pu lire son nom parmi ceux des personnalités publiés dans le journal local, avoir été reçu à la préfecture, s'être entouré d'amis à qui l'on a « rendu des services », avoir eu ses bristols à en-tête du Sénat, ses coupe-file, ses macarons, en somme, avoir été « sénateur à la place du sénateur... ». M. Claude Le Conte ne s'en remet pas sans amertume ni nostalgie. Depuis que M. Modeste Legouez, sénateur de l'Eure (R.I.) l'a licencié, en juin 1978, M. Le Conte, qui était son assistant parlementaire, ne songe plus qu'à se venger. *« Mon but est que Modeste Legouez ne retrouve pas son siège aux élections du 25 septembre prochain. »*

L'assistant, qui ne manquait pas d'esprit de sacrifice, utilise aujourd'hui l'énergie qui lui reste à « déboulonner » son ancien patron, un notable. Il additionne les preuves qui vont nourrir un procès aux prud'hommes pour licenciement abusif. Il demande un dédommagement après un accident du travail — un tour de reins — survenu alors qu'il était « de service » en train de tondre la pelouse du sénateur. *« Pensez-vous que ce soit un travail d'assistant parlementaire ? »*, interroge M. Le Conte, qui détient là une des meilleures armes de son arsenal. *« Les assistants, payés par le Sénat, n'ont pas de tâche définie,* explique M. Legouez. *M. Le Conte m'a proposé de m'aider pour l'entretien du jardin. Je l'ai laissé faire, parce que je me suis aperçu qu'on ne pouvait pas lui confier d'autres missions. »*

Ainsi, pendant deux ans, l'assistant de M. le sénateur n'a cessé de semer, de planter, de tondre, de couper. En homme d'écriture, il a tout noté sur un agenda : *« Je suis allé plus de cent cinquante fois dans la propriété du sénateur, à Epreville-près-le-Neubourg (Eure). J'ai parcouru plus de 10 000 kilomètres. Je devais détourer les 145 thuyas, tondre les 14 620 mètres carrés de pelouse. Le sénateur était implacable. Il me lançait ses ordres en partant, et il n'y avait pas de réplique. Il m'a fait revenir d'Evreux exprès parce qu'il y avait une motte de terre sur le gazon. J'obéissais, car à mon âge il est difficile de trouver du travail. »*

Puis, quand le sénateur n'était pas là, ou bien les jours de pluie, l'assistant avait sa revanche et sa récompense : il s'entremettait pour accélérer un dossier, débloquer un permis de construire, obtenir un appartement dans une H.L.M. Il approchait ainsi du pouvoir, il en ressentait la griserie. Et même sur sa tondeuse à gazon, dans la belle propriété de l'homme politique, il aurait pu se croire un élu, avec la maison de pierre vaste et claire, les haies, la barrière de bois blanc... Aussi entretenait-il la pelouse de la réussite avec le même soin, la même satisfaction que si c'était la sienne.

« L'assistant doit seconder le sénateur dans les tâches parlementaires relatives à l'exercice de son mandat », spécifie l'Association pour la gestion des assistants de sénateurs, et M. Le Conte, sans avoir l'impression de trahir sa mission, « assistait » à sa manière, en tondant le gazon de M. Legouez, tout le prestige du Sénat à Epreville.

Un matin de printemps, dans le jardin fleuri par les soins attentifs de l'assistant, c'est la chute et la fin des illusions. Le sénateur ne voulant pas entendre parler d'accident du travail se sépare de son collaborateur.

« Je n'ai plus rien à perdre », explique l'ancien assistant, qui, après une dépression nerveuse, contre-attaque avec acharnement. Le dossier Legouez occupe une partie de son bureau. Il en sort d'innombrables chemises bourrées de pièces *« confondantes »*, de photocopies *« authentifiées » ; « puisqu'il veut rigoler, on va rigoler »*.

Après avoir été l'ombre, la doublure du sénateur, il se dresse contre lui, se donnant du courage en comptant ses appuis : *« J'ai deux cent cinquante députés derrière moi. Voyez ces lettres : des préfets, des parlementaires... »* Des lettres, des phrases à double sens, polies pour ne fâcher personne. Ici on souhaite que l'affaire soit réglée *« dans le sens que l'assistant mérite »* ; là on affirme à M. Le Conte qu'on s'occupe en haut lieu de son cas, mais *« à condition qu'il ne bouge pas et qu'il n'alerte personne »*.

De son côté, M. Legouez poursuit en justice son ancien assistant pour faux et usage de faux. Il lui reproche notamment d'avoir falsifié du papier à lettre à en-tête du Sénat. Vaguement inquiet par une rébellion qui le dépasse, M. Le Conte aurait sans doute préféré un employeur moins attaché à son pré carré, qui l'eût laissé plus libre de ses rêves parlementaires.

« Quand j'étais l'assistant de M. Olivier Giscard d'Estaing, dans les Alpes-Maritimes, il n'y avait pas de problème. Le député, c'était moi. » Dans le jardin de sa petite maison d'Evreux, l'ancien assistant a fait pousser 10 mètres carrés d'herbe sur lesquels court une cage sans fond : *« Vous voyez, dessous, c'est le cochon d'Inde qui tond la pelouse. »*

CHRISTIAN COLOMBANI.

Dans les Pyrénées-Orientales

DES MANIFESTANTS ONT RÉCLAMÉ UNE « JUSTICE EXPÉDITIVE » POUR L'AUTEUR D'UN DOUBLE MEURTRE

(De notre correspondant.)

Perpignan. — Des manifestations ont eu lieu à Perpignan et à Rivesaltes à la fin de la semaine dernière réclamant « une justice expéditive » pour le meurtrier de deux jeunes gens.

Dans un café de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), fréquenté par les jeunes du village, Michel Renaud plaisantait avec Raouti Bounoua, dix-neuf ans et François Munoz, vingt ans, dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 juillet. La discussion tourna bientôt à la querelle. Michel Renaud sortit une arme et tua ses deux interlocuteurs à bout portant. Arrêté, déféré au parquet de Perpignan, il a été inculpé d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Perpignan.

Michel Renaud, qui vivait seul dans un mas isolé non loin de Rivesaltes depuis quelques mois avait peu de contacts avec les habitants du village. Il venait cependant de temps en temps dans le café où a eu lieu le meurre. Originaire de Vendée, après avoir quitté l'armée où il avait passé cinq ans dans les commandos il était venu dans le département des Pyrénées-Orientales où il vivait de travaux agricoles saisonnier.

Son geste a provoqué la colère de nombreux habitants de la région. Des graffiti ont été peints sur les murs : *« Nous voulons la vengeance »*, *« L'assassin doit subir le même sort »*, *« Crevons l'assassin. »* Une caricature de Michel Renaud — qui est chauve — a été placardée accompagnée de l'inscription : *« Mort au chauve »*.

A Perpignan on a peint devant le palais de justice : *« Que justice soit faite par la mort pour Renaud. »* Vendredi 1er août une centaine de personnes ont défilé dans les rues de Perpignan — et plus d'une centaine à Rivesaltes — appelant à *« une justice expéditive »* et scandant *« Pas de psychiatrie pour les criminels »*

CORRESPONDANCE

Objection de conscience et propagande

M. Jean-Jacques de Félice, avocat à la cour d'appel de Paris :

Permettez-moi — à partir de votre information publiée dans *le Monde* du 4 juillet (*« Le maire d'une commune de l'Oise veut faire connaître le statut d'objecteur »*) — de vous donner quelques éléments juridiques permettant, je pense, d'éviter des erreurs qu'une tradition militariste et cocardière de notre pays oblige peut-être à commettre, ne serait-ce que par contrainte inconsciente d'auto-censure...

Il n'est, en effet, pas exact de dire que *« le statut des objecteurs de conscience prévoit la sanction de toute propagande autour de cette possibilité offerte aux appelés de refuser le service national pour des raisons morales, religieuses ou philosophiques »*, car le texte de l'article 50 n'interdit une information abusive que si elle est une incitation à l'insoumission.

Voici ce texte (d'ailleurs assez stupéfiant dans un pays démocratique où nul n'est censé ignorer la loi) :

« Article 50 du Code du service national - Loi n° 71-424 du 10 juin 1971. Est interdite toute propagande, sous quelque forme que ce soit tendant à inciter autrui à bénéficier des dispositions de la présente section dans le but exclusif de se soustraire aux obligations militaires ».

Les poursuites engagées, en vertu de ce texte, ont généralement abouti — et c'est heureux — à des acquittements, car l'accusation n'était pas en mesure d'établir que le souci des citoyens faisant connaître la loi sur l'objection était, à l'exclusion de tout autre (but exclusif), de faire un appel à l'insoumission. Chacun sait que le postulant objecteur doit faire une demande écrite qu'une commission juridictionnelle examine dans un esprit de rigueur et de sévérité souvent remarqué (voir en particulier les décisions récentes du Conseil d'Etat annulant les décisions de la commission dans l'affaire dite des O.P. 20), et il est tout à fait normal que les futurs appelés soient informés des possibilités que leur offre le statut légal de l'objection de conscience. Il est donc évident que les municipalités — soucieuses d'une bonne information de leurs administrés — peuvent faire connaître les termes de la loi, comme cela se fait d'ailleurs, et depuis de nombreuses années — aux frais de l'Etat, — en Belgique ou en Allemagne fédérale.

BIBLIOGRAPHIE

« LA PRISON POUR QUOI FAIRE ? »

Les éditions S.O.S. (106, rue du Bac) ont publié sous le titre *La prison pour quoi faire ?* les textes des interventions et des débats qui ont eu lieu lors de la dernière réunion de la Fraternité Edmond Michelet, sous la présidence de M. Pierre Marthelot. L'intérêt de ce petit volume consiste, entre autres, dans la profession des participants parmi lesquels se trouvent trois anciens directeurs de l'administration pénitentiaire.

Si les bonnes volontés, sous couleur de courtoisie, échangent beaucoup d'éloges, elles n'en convergent pas moins vers une réponse unique qui ne peut pas se résumer plus fidèlement, en substance, que par la formule : « Nous ne savons pas. » Le point d'interrogation du titre semble paralyser les initiatives. En effet la prison n'est qu'une solution simpliste à un problème complexe. La questio posée est trop étroite, « *trop mutilante* » pour reprendre l'expression employée par le physicien Prigogine, à propos d'autre chose, pour mettre chacun en garde contre les fausses commodités du langage. Il faut ajouter d'autres formulations parallèles.

A quoi peut servir la prison et à qui ? A la victime, à la nation, au coupable ? Est-elle un moyen de salut, de formation, un châtiment, une assurance, un pis-aller ? N'est-elle pas, comme beaucoup de réalités, indifférente aux explications, toujours si faciles à donner ? Le problème ne consiste-t-il pas plutôt à étudier les rapports de cette réalité de la prison avec les autres réalités qui constituent notre société ? Voilà un débat qui reste ouvert, en tout cas aucun des participants n'applaudit au système actuel.

CASAMAYOR.

● *Un détenu permissionnaire en fuite*, qui s'était tiré une balle dans la tête au moment où il allait être repris par les policiers, samedi 2 août, à Sedan (Ardennes), est mort, lundi soir 4 août, au centre hospitalier universitaire de Reims. Alain Maniette, vingt-quatre ans, originaire de Sedan, avait été condamné à huit mois d'emprisonnement pour cambriolages. Détenu à la maison d'arrêt de Châlons-sur-Marne (Marne), il avait bénéficié d'une permission de sortir au début du mois de juillet, et n'avait pas regagné la prison. Les policiers ayant appris qu'il se trouvait chez son père, à Sedan, étaient venus pour l'arrêter. Ils le soupçonnaient, en outre, d'être l'auteur de plusieurs délits commis à Sedan en juillet.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JUSTICE

Faits et jugements

Le ravisseur de M. Maury-Laribière est-il impliqué dans un meurtre commis à Andilly (Val-d'Oise) ?

Jacques Hyvert, l'un des ravisseurs présumés de M. Michel Maury-Laribière, vice-président du C.N.P.F., enlevé au mois de juillet, est, depuis quelques jours, recherché par les enquêteurs du Service régional de la police judiciaire de Versailles. Certains indices *ont conduit* les policiers qui enquêtent sur le meurtre, le 28 juillet, à Andilly (Val-d'Oise), du propriétaire d'une discothèque, à s'interroger sur le rôle qu'aurait pu joué Jacques Hyvert dans cette affaire.

M. Christian Maury, âgé de quarante ans, propriétaire du Safari Club, avait été tué le 28 juillet dans sa voiture. Les enquêteurs n'ont aucune preuve à l'encontre de Jacques Hyvert, mais plusieurs éléments leur permettent d'avancer une « *hypothèse de travail* » : ils ont noté qu'Hyvert est originaire de la région où M. Maury a *été* tué et que la manière d'opérer du meurtrier après le crime (tentative d'enlèvement et de séquestration d'un chauffeur de taxi dans le coffre d'une voiture) rappelle celle du ravisseur du vice-président du C.N.P.F.

Quatre des agresseurs de M. Zeïtoun ont été écroués

Les sept personnes qui, vendredi 1er août, vers 3 heures du matin, avaient pris à partie et sérieusement blessé un jeune israélite, M. André Zeïtoun, vingt-six ans, à la hauteur du 27, rue des Rosiers (4e) (*le Monde* du 5 août), ont été inculpés, lundi 4 août, par M. Bernard Peyrat, juge d'instruction à Paris, de « *coups et blessures volontaires avec armes et d'infraction à la législation sur les armes* » pour quatre d'entre eux placés sous mandat de dépôt et de « *complicité* » pour les trois autres laissés en liberté.

Les inculpés contestent le caractère racial de l'agression. *Ce soir-là, ont-ils* expliqué, ils venaient d'enterrer la vie de garçon d'un camarade rentré se coucher le premier et ils avaient décidé de finir la soirée dans un bar ouvert la nuit que l'un d'entre eux connaissait pour avoir travaillé dans le quartier. Une altercation eut lieu d'abord avec un Maghrébin ivre puis avec M. Zeïtoun, qui voulait intervenir.

M. Zeïtoun, dont l'état de santé s'est amélioré, a déclaré aux policiers qui l'ont interrogé à l'hôpital de la Pitié que les auteurs de l'agression n'avaient proféré aucune injure raciste à son égard *durant* la rixe.

« ESCADRON NOIR »

Trois des membres majeurs d'une bande de cinq malfaiteurs ayant reconnu avoir commis trois agressions contre des préposés aux P.T.T., de juin à novembre 1979, et contre des homosexuels au bois de Vincennes ont comparu, vendredi 1er août, devant le tribunal correctionnel de Paris que présidait Mme Colette Montanier. Les deux mineurs seront jugés ultérieurement.

Serge Cormerais, vingt-cinq ans, surnommé « Axel », étudiant à l'université de Paris-III, J.-M. Miallot, dix-neuf ans, et Catherine Manoël, vingt-quatre ans, surnommée « Martha », ont été condamnés pour vols, respectivement à trois ans de prison dont un avec sursis, dix-huit mois, dont six avec sursis, et deux ans dont six mois avec sursis. Ils avaient été arrêtés en décembre 1979 et avaient alors avoué le vol d'une somme d'argent s'élevant à 49 500 F *ainsi* que d'un revolver et de cartouches dans un stand de tir. Catherine Manoël, la « trésorière » du groupe, elle-même employée aux P.T.T., indiquait à ses complices le trajet et les horaires des postiers.

Les inculpés ont invoqué pour leur défense leur appartenance à un prétendu groupuscule d'extrême droite, « Escadron noir », voué à la lutte contre les gauchistes et auquel ils auraient eu l'intention de verser leur butin. La présidente du tribunal leur a fait remarquer qu'il ne fallait pas combattre les délits des adversaires politiques par des actions « *encore plus répréhensibles* ». Il est plus grave, en effet, d'agresser des postiers pour les voler que de lancer des pierres contre les forces de l'ordre au cours d'une manifestation.

L'avocat de Jean-Marc Miallot a expliqué au cours de sa plaidoirie que, si son client n'était pas condamné à plus d'un an de prison, « *l'armée honorerait l'engagement qu'il avait souscrit dans les parachutistes* ». Il a été le moins sévèrement condamné des trois.

Une fillette tuée dans le Cher

Le corps d'une fillette âgée de dix ans, Véronique, a été retrouvé, le dimanche 3 août, à Charentonnay (Cher), à près de 40 kilomètres du lieu où elle avait disparu le mercredi soir 30 juillet. L'autopsie, pratiquée lundi 4 août à Bourges, a révélé que la fillette avait été égorgée. Il n'a pas été possible de déterminer si elle avait subi des violences sexuelles. Selon le médecin légiste, sa mort remonte probablement au jour de sa disparition.

Véronique avait passé la journée de mercredi avec sa sœur, Sylvie, quatorze ans, chez des amis à la ferme des Lanciers, à quelque 4 kilomètres de celle de ses parents, située à Verseaux (Cher). Sa sœur était venue à bicyclette, transportant Véronique sur son porte-bagages. Vers 21 h. 30, fatiguée, Véronique décida de rentrer à pied. Lorsque Sylvie arriva chez elle, une heure plus tard, Véronique n'y était pas.

● *Hold-up meurtrier à Paris.* le dimanche 3 août, vers 7 heures, deux hommes âgés d'une trentaine d'années prenaient un verre au bar « Le Manhattan », 8, rue des Anglais, à Paris 5e. Soudain ils sortirent des revolvers, ordonnèrent aux clients — une dizaine de personnes — de se coucher sur le sol et demandèrent la caisse. L'un d'eux se rendit ensuite au sous-sol, dans la seconde salle de l'établissement, pour prendre le contenu d'une autre caisse.

L'employé du vestiaire tenta de l'arrêter. Le malfaiteur tira. Atteint à la tête, Mark Wendell Sutton, vingt-huit ans, un étudiant américain qui résidait à Paris fut tué sur le coup. Les deux auteurs du hold-up se sont enfuis, emportant une somme d'environ neuf mille francs.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
Par jugement (contradictoire) en date du 10 avril 1978, la 11e, 3e section dite 31e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné le sieur DESCLAUX Charles-Pierre-Edmond, né le 18 juin 1913 à Beñesse-Marenne (40), P.D.G. de société, demeurant 151, boulevard Murat à Paris (16e), à la peine de 1.500 F d'amende pour infraction au code du travail.

Extrait des minutes du greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.
CONDAMNATION PENALE
Par jugement (contradictoire) en date du 23 janv. 1978, la 11e, 3e section dite 31e chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné le sieur PETIT Jacques-Paul-Yves, né le 3 mars 1923 à Paris (20e), boulanger, demeurant 85, boulevard Malesherbes à Paris (8e), à la peine de deux amendes de 500 F pour la première infraction et à la peine de cinq amendes de 300 F pour blessures involontaires et infraction au code du travail.

D'un arrêt rendu le 13 février 1980 par la 12e chambre correctionnelle de la Cour d'Appel de PARIS, entre l'Ordre des experts-comptables, 33, av. du Maine et M. François-Maurice-Charles ANQUETIL confirmant le jugement rendu par la 15e chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, qui condamne M. F. ANQUETIL à une peine d'emprisonnement de 6 mois avec sursis, à une amende de 20.000 F, ordonne que le présent jugement sera aux frais du condamné, publié par extrait sommaire dans « LE MONDE », « LE FIGARO » et « L'ECHO 93 », et cela, pour exercice illégal de la profession d'expert-comptable et de comptable agréé. Pour extrait conforme, Me Christine SIGAUT-CORNEVAUX, avocat a la Cour d'Appel de PARIS, 5, rue du Renard, PARIS (4e).

Extrait d'un jugement rendu le 28 mai 1980 par le Tribunal de Grande Instance de Paris, statuant en matière de police correctionnelle.
M. Christian BOULADE ayant demeuré 8, rue Vitruve à 75020 Paris, puis 17, rue des Orteaux, actuellement sans domicile connu est déclaré coupable de vol de courant électrique au préjudice de l'Electricité de France - Gaz de France, délit prévu et puni par les articles 379 et 401 du Code Pénal.
M. Christian BOULADE est condamné à trois mois d'emprisonnement et à payer à l'Electricité de France - Gaz de France, partie civile, la somme de 1.456,27 F à titre de restitution et 300 F à titre de dommages intérêts.

SPORTS

AUTOMOBILISME

POLÉMIQUE APRÈS LA MORT DE PATRICK DEPAILLER

L'homme ou la machine ?

Sans preuve aucune, les responsables sportifs du constructeur italien Alfa-Romeo ont déclaré qu'un malaise physique était certainement à l'origine de l'accident mortel du pilote français Patrick Depailler, survenu vendredi 1er août à Hockenheim en République fédérale d'Allemagne. (*le Monde* des 2 et 3 août). Ils ont aussi rejeté toute hypothèse de rupture mécanique les mettant en cause. Ainsi, pour Alfa-Roméo, l'accident de Patrick Depailler semble être « *une affaire classée* », tout étant « *clair* » sans que pour autant la moindre expertise (1) puisse soutenir ces conclusions.

De quels arguments dispose Alfa-Romeo pour essayer de faire accréditer la thèse du malaise et dégager ses éventuelles responsabilités ? Sur une simple présomption de fatigue. Patrick Depailler aurait demandé à une amie de le conduire, la veille de l'accident, de Paris à Hockenheim. Pour Alfa-Roméo, le fait de jouer les passagers constitue apparemment la preuve absolue que le pilote français était mal remis de son accident de deltaplane, remontant à plus d'un an. Qu'il ait disputé, sans montrer aucun signe de faiblesse, et, au contraire, souvent avec brio, huit Grand Prix depuis le début de l'année, avec une Alfa-Roméo moins compétitive que d'autres, n'a pas été pris en considération.

Si dans un accident de ce genre, aucune hypothèse ne peut, à l'évidence, être écartée, y compris celle du malaise, il faut admettre que les probabilités pour qu'un pilote perde subitement conscience au volant de sa voiture sont bien minimes. A Hockenheim, Patrick Depailler procédait à des essais de routine en vue du Grand Prix de R.F.A. (10 août) et il avait, à la moindre alerte, la possibilité, l'entière liberté, de s'arrêter suivant son bon plaisir, à chaque tour s'il le voulait.

C'était une séance d'entraînement classique comme les pilotes de formule un en font vingt ou trente par an, théoriquement tranquille et sans tension. Or l'Alfa-Romeo est tout d'un coup sortie de la piste, a coupé droit le gazon et percuté le rail sans que son pilote ait pu tenter la moindre manœuvre pour éviter de le prendre de front. Cette inertie apparente de Depailler a renforcé pour Alfa-Romeo la thèse du malaise.

Avant de se prononcer d'une manière aussi péremptoire, il aurait sans doute été préférable que les services techniques d'Alfa-Romeo recherchent les raisons mécaniques qui empêchent, à un moment aussi critique, un pilote d'effectuer la moindre manœuvre de sauvegarde. Il en existe plusieurs quelquefois liées entre elles : rupture de porte-moyeu, rupture de la direction, freins subitement défaillants, etc. Aucun constructeur n'est à l'abri de tels incidents techniques.

Physiquement, en tout cas, Patrick Depailler était en bonne forme avant son départ pour Hockenheim. Il venait de passer une dizaine de jours de vacances aux Açores pour s'y reposer et pratiquer la plongée sous-marine. *Tous ceux qui l'ont approché* aux Açores et à Paris, à son retour, sont, sur ce point, formels.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Lundi 4 août, l'épave de la voiture de Depailler n'avait toujours pas été examinée par Alfa-Romeo.

Jeux olympiques

UN PASSAGE DU DISCOURS DE CLOTURE DE LORD KILLANIN A ÉTÉ CENSURÉ A MOSCOU.

Moscou (A.F.P.). — La « Pravda » n'a pas mentionné, lundi 4 août, un passage du discours de clôture des Jeux olympiques prononcé par lord Killanin, président du Comité international olympique, qui avait lancé un appel aux sportifs « pour éviter un nouvel holocauste ».

Ce passage n'a pas non plus été traduit, dimanche soir, par la télévision soviétique, lors de la transmission en direct de la cérémonie de clôture des Jeux olympiques, ni *par l'agence Tass. Le traducteur de* la télévision s'est contenté de répéter deux fois les remerciements à M. Leonid Brejnev, sans citer les propos du président du C.I.O., invitant les sportifs du monde entier « à s'unir pour éviter un holocauste ».

La traduction intégrale était pourtant apparue sur l'écran électronique géant du stade Lénine, dimanche, aussi bien en russe qu'en français.

VOILE

Le dernier de la Transat est sur le point d'arriver

Alors que des milliers de personnes ont triomphalement accueilli, dimanche 3 août, à la Trinité-sur-Mer, Eric Tabarly, auteur, sur le trimaran *Paul-Ricard*, d'une traversée de l'Atlantique d'ouest en est dans le temps record de dix jours cinq heures quatorze minutes vingt secondes, à la vitesse moyenne de 12,3 nœuds, soit 22,78 kilomètres, c'est dans l'indifférence générale que le dernier concurrent de la Transat arrivera à Newport aux Etats-Unis. Sa moyenne sera de l'ordre de 2,5 nœuds (4,6 kilomètres) c'est-à-dire qu'il aura traversé l'Atlantique d'ouest en est à la vitesse d'un homme qui marche au pas. Un seul bateau reste en effet encore en mer après soixante et un jours de course : il s'agit du petit sloop à voile de jonque *Jester*, 7 mètres de long, piloté par l'Anglais Mlle Richey. Le vainqueur, Philip Weld, était arrivé il y a quarante et un jours, le 25 juin.

Voilier personnel du colonel Blondie Hasler, créateur de l'épreuve, l'illustre *Jester* a disputé toutes les Transat depuis la première édition en 1960. Cette année-là, le vainqueur, Francis Chichester atteignit l'Amérique (1) en quarante jours et demi. En 1980, cinquante-six concurrents sur soixante de la flotte ont fait mieux. Cela donne une idée des progrès techniques accomplis au cours des deux dernières décennies en course transocéanique.

Cette Transat aura été, pour la première fois, dominée par les multicoques et les hommes de l'« école américaine ». On désigne ainsi des navigateurs professionnels, comme Phil Stegall, Mike Birch, Walter Greene, ou amateurs, comme Phil Weld, qui partage les conceptions de Dick Newick, l'auteur de *Moxie*, le trimaran vainqueur.

Le débat sur les multicoques

Cinquante-cinq ans, grand, svelte, regard clair, une chevelure blanche, l'air patriarcal d'un James Stewart vieilli, cet architecte naval installé sur l'île de Martha's Vneyard, dans le Massachusetts, ne se contente pas de dessiner des multicoques qui, à longueur égale, ne laissent aucune chance aux monocoques. Pour lui, « *le yachting doit être un plaisir : quand les affaires prennent le pas sur le plaisir, ce n'est plus du yachting. Un multicoque hauturier ne doit pas être confié à un skipper pour lequel il n'a pas été conçu. Chaque plan doit être tracé* « *sur mesure* », *pour que son utilisateur*, insiste-t-il, *en tire les plus grandes satisfactions mais ne dépasse pas la limite de ses capacités. C'est parce que les Français négligent ce principe et, d'une manière générale, sont trop préoccupés de leur image et pas assez de la réalité, qu'il y a eu, récemment, autant d'accidents de multicoques. Et ces accidents à grand spectacle*, nous a déclaré Dick Newick, *empêchent de voir que, par le monde, il y a des milliers de multicoques qui naviguent aujourd'hui sans histoire.* »

A ces critiques, on aurait beau jeu de rétorquer d'une part que tous les représentants de l'école américaine n'ont pas craché sur l'argent des commanditaires de la « voile spectacle » tricolore, d'autre part, que les meilleures performances françaises dans cette Transat ont été accomplies par Marc Pajot (arrivé hors classement en cinquième position, sur le trimaran *Paul-Ricard*) et Daniel Gilard (huitième sur le monocoque de 13 mètres de long *Brittany Ferries I*), des garçons qui, précisément, se soucient plus de bien naviguer que de se donner en spectacle.

Force est cependant de constater que tous nos champions n'ont pas d'aussi bonnes manières. Le prochain événement de cette saison sera la course des Dalmaties (La Baule-Dakar), dont le départ sera donné le 19 octobre. L'originalité de cette régate, organisée par une association à but non lucratif, est de vouloir, à travers une épreuve sportive de grand renom, mieux faire connaître et comprendre le Sénégal, l'Afrique et plus généralement le tiers-monde. Un de nos plus célèbres navigateurs n'a pas été sensible au désintéressement de cette cause. Il a fait demander aux organisateurs une somme de 100 000 F en échange de sa participation...

Pourtant en France, en ce moment, des coureurs comme Alain Gliksman, des responsables de la voile fédérale et même des représentants des « sponsors » proclament l'urgence d'une moralisation de la course transocéanique, mais tous ne s'accordent pas sur la signification de ce mot.

PAUL-GÉRARD PASOLS.

(1) L'arrivée fut jugée à New-York.

équipement

ENVIRONNEMENT

530 000 hectares couverts par des permis de recherches

La France en proie à la fièvre de l'uranium

De notre envoyé spécial

Chanteloube, voilà un joli nom que les mineurs d'uranium ont transformé en une vilaine plaie au flanc des vertes collines du Limousin. Imaginez en bordure même de la nationale 20 — l'une des grandes voies de transhumance des vacanciers — un cratère de plus de cent mètres de profondeur où stagne une eau douteuse. Alentour, sur dix-huit hectares, le granit limousin a été creusé jusqu'à l'os. Les débris de l'exploitation — on dit les stériles — s'amoncellent en hideux terrils sur lesquels rien, semble-t-il, ne poussera plus jamais.

Le spectacle est une véritable contre-publicité pour le nucléaire. Car le « paysagiste » n'est autre ici que la COGEMA (Compagnie générale des matièr.s nucléaires), une entreprise à capitaux d'Etat, la plus grosse société minière dans le secteur de l'uranium.

Aussi la firme a-t-elle décidé de réaliser à Chanteloube une reconstitution « exemplaire ». La maquette figure déjà dans le bureau de M. Yves Puibaraud, le responsable du secteur. Le lac du cratère sera entouré d'une promenade, le profil du terrain remodelé au bulldozer pour l'harmoniser avec celui des collines. Sur les terrils saupoudrés de terre végétale, engraissés des boues de la station d'épuration de Limoges, puis verdies au canon à graines, on plantera genêts, sapins, châtaigniers et bouleaux.

Coût du réaménagement : 1 million de francs. Douze hectares de terrain seront alors cédés à la municipalité de Bessines pour un prix symbolique. La COGEMA suggère d'installer ensuite, à Chanteloube, des éoliennes, un centre d'étude de la biomasse et même un musée minéralogique du Limousin où, bien entendu, les minerais d'uranium tiendront le haut du pavé.

La COGEMA tient à son image de marque. Bien sûr, les mineurs d'uranium sont en Limousin depuis trente ans. La société y exploite quatre mines, six exploitations à ciel ouvert, et une usine de traitement qui produit 1 000 tonnes par an d'uranium en poudre jaune, que les nouveaux chercheurs d'or appellent du « yellow cake ». Bien sûr, elle donne du travail à mille six cents personnes et leur verse, bon an mal an, 100 millions de francs de salaires. Mais elle détient encore dans la région 30 000 hectares de permis de recherche et elle craint que les populations ne fassent de plus en plus de difficulté à lui laisser ouvrir de nouvelles carrières.

Car l'uranium aujourd'hui n'éblouit plus, il fait peur. On le redoute en raison même de la fièvre qui s'est emparée des sociétés minières. En peu d'années, elles ont poussé comme champignons, et leurs prospecteurs se sont répandus dans nos campagnes. Actuellement, des permis de recherche ont été demandés dans une vingtaine de départements de l'Hexagone, ils couvrent 450 000 hectares. Ceux qui sont déjà accordés touchent plus de 530 000 hectares. Mines et carrières se comptent par dizaines, elles occupent 13 000 hectares, et l'on en ouvre chaque année de nouvelles. Huit usines de traitement — la plupart situées dans le Massif Central — fonctionnent. Le gisement le plus récemment découvert, aux confins des Charentes, de la Gironde et de la Dordogne, est contenu dans des terrains sédimentaires, que le commun des mortels considéraient comme non uranifères. Il n'y a donc plus un seul coin du teritoire qui ne soi tà l'abri des producteurs de « yellow cake », ce combustible des centrales nucléaires.

Aussi voit-on se lever la moisson des opposants. Ceux-ci avaient choisi la commune de Bessines — le gisement et l'usine les plus importants d'Europe — pour se réunir au début du mois de juillet. Une centaine de représentants d'associations anti-uranium s'y sont retrouvés, venant des quatre coins de France, mais aussi de treize pays d'Europe (*le Monde* des 6 et 8 juillet). Un tel congrès n'avait encore jamais eu lieu : c'est un signe des temps.

Sur le terrain, devant les carrières béantes, le long des ruisseaux où les compteurs Geiger crépitent plus fort qu'ailleurs, dans les commissions de travail, on y a instruit le procès écologique des mines d'uranium. Premier chef d'accusation : les dommages causés aux activités agricoles, aux sites et aux routes.

La Cogema plaide son dossier point par point. « *D'abord,* dit-elle, *avant d'ouvrir une nouvelle exploitation nous devons présenter une étude d'impact qui est rendue publique. Il est vrai que la première, qui concernait la mine de Bonnac en Haute-Vienne, fut jugée insuffisante par le ministère de l'environnement. Nous l'avons amendée et, depuis, nous prêtons davantage d'attention à notre environnement. Pour les terrains nous en possédons 750 hectares en Limousin, mais comme nous n'avons aucune vocation de propriétaire terrien nous les revendons après exploitation : aux cultivateurs, à l'Office national des forêts ou aux communes si elles le souhaitent. En Haute-Vienne, 31 hectares ont déjà été rétrocédés. Cette politique continuera.* »

Le paysage ? La Cogema fait volontiers visiter les carrières qui, après épuisement, ont été comblées, plantées d'arbres ou transformées en prairie. Il lui en coûte, paraît-il, 1 millions de francs par an et ce supplément est répercuté sur le prix du kilo d'uranium.

Même lorsqu'on aura cicatrisé la plaie de Chanteloube, il en restera une autre encore plus considérable, située à 1 500 mètres de Bessines. Là, voisinent les tubulures de l'usine de traitement, une ancienne mine, une carrière désaffectée et les montagnes de déchets de cette triple activité. On se demande comment on pourrait « guérir » ce secteur de la vallée de la Gartempe, littéralement sinistrée par l'industrie.

De toute manière, une hypothèque pèse sur les dizaines de kilomètres de galeries souterraines, qui après épuisement des filons, resteront dans le granit limousin. Pas question de les foudroyer ou de les combler toutes avec des stériles. Ne sera-t-on pas tenté de les transformer un jour en décharges d'ordures radioactives comme on est en train de le faire pour l'ancienne mine de Saint-Priest-la-Prugne, aux confins de la Loire et de la Lozère ?

Les routes défoncées par le va-et-vient des camions de minerai ? La Cogema répond en tirant son carnet de chèques. En cas de besoin elle participe financièrement à la réfection.

Venons-en au deuxième grief : il porte sur le détournement des sources et la pollution radioactive des eaux. Un sujet brûlant, en Limousin, qui a donné lieu à de longues controverses et même à des barrages de route comme récemment dans le hameau de Grandmont. La COGEMA reconnaît que les forage des galeries peut drainer des veines d'eau souterraines et tarir certaines sources. « *Dans ce cas,* dit-elle, *ou bien nous ouvrons à nos frais d'autres sources ou bien, comme nous l'avons fait dans telle ou telle commune, nous participons à la construction d'un système d'adduction d'eau.* » Restent les torrents d'eaux boueuses et chargées de radium que des pompes extraient jour et nuit des puits de mines. Jusqu'ici on ne s'en était guère soucié et après décantation et traitement on les rejetait dans les ruisseaux. Certains de ceux-ci allaient tout bonnement alimenter les trois étangs qui servent de réservoir à Limoges. Il faut reconnaître aux associations d'écologistes le mérite d'avoir fait connaître à l'opinion cette pratique pour le moins désinvolte.

De longues polémiques s'en sont en suivies pour savoir si oui ou non ces eaux étaient encore chargées d'une telle radioactivité qu'elles pouvaient être dangereuses. La COGEMA assure qu'après avoir neutralisé le radium à l'aide de chlorure de baryum il n'en est rien. « *Les contrôles effectués par nos propres services et par ceux du SCPRI* (Service central de protection contre les radiations ionisantes dépendant du ministère de la santé) *montrent que leur charge radioactive est inférieure aux normes* », assure-t-elle. Les écologistes ont avancé d'autres chiffres, et l'on s'est battu durant des mois à coups de « picocuries ».

Pour en finir, le préfet du Limousin a réuni tout le monde en octobre 1979. Il n'y avait pas moins de soixantes personnes (fonctionnaires, élus, médecins, industriels, représentants d'associations) autour du tapis vert. Après plusieurs heures de débats, d'importantes décisions ont été prises. La COGEMA devra détourner ses eaux des réservoirs de Limoges. Coût : 3 millions de francs.

Tous les rejets plus ou moins sauvages, et parfois anciens, qui n'avaient pas fait l'objet d'une autorisation seront réexaminés par l'administration. La société ne pourra plus évacuer l'eau de ses mines sans autorisation du SCPRI. Les résultats des analyses de radioactivité seront examinés par le conseil départemental d'hygiène. La commission des sites et celle de l'urbanisme seront consultées avant délivrance de tout permis de recherche. Les Limougeauds ont donc commencé à prendre leurs affaires en main. En passant, ils ont d'ailleurs appris que 60 % des puits de la région étaient bactériologiquement pollués. Les maires vont en entendre parler.

Si les écologistes ont remporté là un incontestable succès, ils ne se tiennent pas pour satisfaits. Ils font observer que les pluies vont lessiver les terrils pendant des lustres, que ceux-ci ne sont pas neutres, et que la radioactivité peut s'accumuler dans les boues, les végétaux et les poissons. Ils demandent la création d'une commission de surveillance des stériles et déchets miniers.

L'URANIUM EN FRANCE

Mines et carrières
Usines de concentration du minerai
Permis de recherche

La France uranifère : la plupart des mines et carrières d'uranium ont été ouvertes jusqu'à présent dans les zones granitiques et les usines de concentration se sont installées à proximité. Mais la répartition des permis de recherche montre une extension considérable des secteurs concernés. L'« étoile » des exploitations possibles s'étend maintenant vers l'Alsace, la Savoie, les Alpes-Maritimes, les Pyrénées-Orientales et l'Aquitaine.

Les mines et carrières : 1. Lignol (Morbihan) ; 2. Tesson-la-Garenne (Loire-Atlantique) ; 3. Clisson (Loire-Atlantique) ; 4. Mallièvre (Vendée) ; 5. Le Cherbois (Haute-Vienne) ; 6. La Gartempe (Haute-Vienne) ; 7. Saint-Sylvestre (Haute-Vienne) ; 8. Croze (Creuse) ; 9. Grury (Saône-et-Loire) ; 10. Gueugnon (Saône-et-Loire) ; 11. Saint-Priest-La-Prugne (Loire) ; 12. Ambert (Puy-de-Dôme) ; 13. La Besse (Corrèze) ; 14. Les Prades (Haute-Loire) ; 15. Grandrieu (Lozère) ; 16. Bertholène (Aveyron) ; 17. Bennac (Aveyron) ; 18. Lodève (Hérault).

Badges anti-radon

Le troisième point noir du dossier uranium est celui des poussières et du gaz radioactif — le radon — qui se dégagent à chaque étape du travail : au fond des galeries, dans les carrières, pendant le transport du minerai, et lors de son traitement. Ce sont les mineurs qui sont évidemment les premiers menacés, et d'abord par la silicose. On prévient ce risque en injectant de l'eau dans les mèches des foreuses et en arrosant en permanence les chantiers d'abattage.

Les émanations de radon qui sortent de la roche dès qu'on la brise sont, en revanche, plus pernicieuses. On n'en a vraiment mesuré le danger il y a une douzaine d'années seulement, lorsque, aux Etats-Unis et en Tchécoslovaquie, furent publiées les statistiques de cancers pulmonaires chez les ouvriers des mines d'uranium. Les décès par cancers du poumon y sont dramatiquement plus nombreux que dans le reste de la population. Tout le monde admet donc aujourd'hui que le radon est un gaz dangereux. Aussi peut-on voir dans les mines du Limousin tout un dispositif de gaines, de ventilateurs et de puits spéciaux qui assurent la ventilation constante des fronts de taille. Le radon est littéralement chassé vers la surface. Là, on compte sur la brise pour le diluer, et sur le temps — quelques jours à peine — pour épuiser sa radioactivité.

Les mineurs comme les ouvriers de l'usine de traitement portent des badges permettant aux services médicaux de mesurer à tout moment les doses de radiations reçues. Les écologistes font toutefois remarquer que ni les conducteurs de camions-bennes, appartenant à des entreprises de sous-traitance, ni les ruraux, qui vivent à proximité des puits d'aération et des terrils, ne sont surveillés. Dans ces conditions, chaque cas de cancer pulmonaire devient suspect. Les médecins de la Cogema répondent en produisant les statistiques comparées de décès par cancer de l'appareil respiratoire. Les chiffres de la Haute-Vienne (où l'on extrait de l'uranium depuis trente ans), sont inférieurs à ceux de l'ensemble des communes rurales de France. Les écologistes n'en réclament pas moins une enquête épidémiologique plus précise portant sur les communes uranifères.

Leur requête n'est nullement exorbitante. Les industriels ont trop souvent péché par désinvolture et par ignorance pour qu'on les croie sur parole. Quant aux activités nucléaires, il est plus que temps de les débarrasser du secret dont elles se sont volontairement enveloppées. Lors de la grande confrontation à la préfecture de Limoges, les spécialistes de l'Agence de bassin Loire-Bretagne eux-mêmes se sont plaints du caractère « hermétique » des mesures de radioactivité publiées par le ministère de la santé.

On sait beaucoup de choses sur les exploitations d'uranium : combien de tonnes de métal elles produisent, combien de millions de francs elles rapportent, combien d'emplois elles créent. Mais on est loin d'en savoir autant sur les risques à long terme qu'elles font courir aux sites, aux rivières, aux populations. Là comme ailleurs, les citoyens demandent qu'on dresse le vrai bilan des avantages et des coûts.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Fédération limousine d'étude et de protection de la nature (FLEPNA) : U.E.R. des sciences, 123, rue Albert-Thomas, 87060 Limoges Cedex.

PÊCHE

DE TABARLY A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

Les jeux et les enjeux de la mer

Tabarly franchit en grande pompe la passe de La Trinité : la mer est en fête — la mer est une fête, — et tous les marins avec elle.

Au Lavandou ou à Argelès, mais aussi en Vendée ou en Bretagne, quand vacanciers et campeurs investissent le littoral dans l'anarchie, la mer et ses rivages s'engorgent, craquent, parfois s'enlaidissent et se détériorent.

A Boulogne-sur-Mer, où les équipages des grands chalutiers sont en grève, la mer est morne, fermée, inutile.

Autant, dans les deux premiers cas, les Français connaissent par le détail les événements, répercutés abondamment par les médias, pour qui, en juillet et août, la mer adoptive, ludique, vacancière ou écologique, est un produit qui se vend bien. Autant la mer, outil de travail, enjeu stratégique, puissance économique, réservoir de protéines, est étrangement ignorée par les Français.

La France s'est émue lorsque le « France » a dit adieu au Havre l'an dernier. Mais qui sait que le port du Havre-Antifer est le seul en Europe qui peut accueillir les plus gros pétroliers du monde, tous quatre battant pavillon français, d'ailleurs ? On s'inquiète des importations de pommes de terre helléniques, mais presque tout le monde ignore que la Grèce va rejoindre le Marché commun avec la flotte marchande la plus puissante du monde. Les agriculteurs haussent le ton ? On réunit d'urgence un comité interministériel. Mais le fait que le déficit du commerce extérieur des produits de la mer (3.1 milliards de francs) s'accroisse continuellement ne semble guère émouvoir les pouvoirs publics. Boulogne-sur-Mer est paralysé par les grève des équipages, mille familles attendent l'issue des négociations ; on ne trouve que de rares et courts entrefilets dans les journaux. Le plus grand armateur du monde, originaire de Hongkong, passe quelques heures à Paris, mais sa conférence de presse ne rassemble que six journalistes. Ils auraient été cinquante, voire cent, à Rotterdam, Londres, Oslo, New-York ou Tokyo.

Le plus grand armateur français, la compagnie nationale C.G.M., accuse un déficit de 330 millions de francs (on pourrait construire avec cette somme mille maisons individuelles), mais aucune véritable mesure de redressement n'est décidée, et le contribuable reste passif.

Combien de nos concitoyens savent que, depuis la généralisation des zones économiques de 200 milles, la France est devenue, par la surface océanique qu'elle contrôle la troisième puissance du monde et qu'autour des Kerguelen, très riches en poissons, existe un patrimoine nutritionnel considérable ?

A Genève, la Conférence de l'ONU sur le droit de la mer met face à face les pays en voie de développement et le monde industrialisé, au sujet de l'exploitation des gisements des grands fonds marins à l'horizon 2000. Or, personne, ou presque, en France ne croit qu'il sortira de ces travaux autre chose que des motions, des palabres et des vœux pieux.

Hors de la chronique — passagère — des faits divers ou des grands événements qui flattent le sentiment cocardier, la mer et ses enjeux ne font décidément pas grande recette dans l'Hexagone. Parler de la « vocation maritime » de la France, comme le fait régulièrement le président de la République, relève dans ces conditions bien davantage de l'incantation que de la constatation.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● RECTIFICATIF. — Dans nos premières éditions du 5 août, page 18, nous avons titré une lettre de M. Roger Fontanille comme émanant du maire de La Queue-en-Brie (Yvelines). M. Roger Fontanille est en réalité l'ancien maire de cette commune.

TRANSPORTS

● *Le port de Dieppe dégagé.* — L'accès du bassin principal du port de Dieppe (Seine-Maritime), affecté aux bateaux de commerce, a été débloqué le 4 août après avoir été obstrué pendant trois jours à la suite du naufrage de la drague britannique *Sand-Wader*. Les plongeurs sont parvenus au prix de nombreuses difficults à colmater les quelque 15 mètres de brèche dans l'étrave du bâtiment, ce qui avait entraîné l'immersion de l'avant de la drague. La firme néerlandaise Smit Tak a pu alors procéder aux délicates opérations de pompage avec des caissons remplis d'air sous pression.

L'INSTALLATION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE RAPPORTERA 196 MILLIONS DE FRANCS A LA RÉGION DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE

(De notre correspondant.)

Orléans. — A la suite d'une décision du Comité interministériel d'aménagement du territoire, un programme spécial d'équipement pour la région de Belleville-sur-Loire (Cher), où une centrale nucléaire est en cours d'édification, vient d'être rendu public. En plus de la construction d'un pont sur la Loire, le programme prévoit la réalisation de logements et d'équipements dans des communes rurales situées à la limite des départements du Cher, de la Nièvre et du Loiret.

La construction d'un foyer-logement est également prévue à Cosne-sur-Loire (Nièvre) pour les travailleurs du chantier (*le Monde* du 30 avril). Au total, c'est une enveloppe de 196 millions de francs qui est débloquée. Quatre-vingt-deux millions francs viennent de subventions de l'Etat, le reste est emprunté par les communes, mais les annuités seront payées par E.D.F. jusqu'au premier versement de la taxe professionnelle.

Le préfet du Cher, M. Camille Michel, a été chargée de coordonner l'opération. Les responsables locaux estiment que l'impact économique du chantier de la centrale est déjà sensible : sur les 800 millions de francs de marchés conclus jusqu'ici par E.D.F., 113 millions sont allés à des entreprises locales (soit 14 %), qui ont constitué un groupement d'intérêt économique. D'autre part, sur près de six cents ouvriers travaillant actuellement sur le site, trois cent cinquante ont été recrutés dans la région. La mise en service de la centrale est prévue à partir de 1990.

RÉGIS GUYOTAT.

Le Monde — jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

NOUVELLES-HÉBRIDES : les « fous » dans l'île

Port-Vila : C'est un hasard ! La curiosité internationale bivouaque pour quelques jours aux Nouvelles-Hébrides (devenue République du Vanuatu) et je bute subitement sur ses podiums. Vieille connaissance ! Voilà des conférences de presse et des « communiqués », des envoyés spéciaux, des fièvres, des cavalcades au téléphone, et des « scoops »; le tout surgi du vide océanien au détour d'un archipel. Le spectacle est aussi singulier que Bouglione débarqué à l'improviste dans une oasis du Tassili. Voilà surtout, bizarrement collé à l'Océanie, un langage que je connais trop bien et qui détonne ici : celui des téléscripteurs. *« Tension à Santo », « fermeté des rebelles », « négociations difficiles »*... Sur l'aéroport de Vate, on voit même somnoler quelques soldats britanniques en tenue de combat, comme si un petit morceau des « grandes *affaires* » du moment avait atterri — l'espace d'une indépendance et d'une sécession maîtrisées — sur ces rivages des antipodes. Faute professionnelle grave : je rôde un peu dans cet insolite affairement avec une infinie méfiance. Demain, tout à l'heure, dans trois jours, je sais que chacun pliera bagage. On débranchera la « sono » et les caméras, on fermera les machines à écrire en classant de vieilles notes pour courir illico vers le Kurdistan ou l'Indonésie, raconter d'autres péripéties au monde. Port-Vila, chassé de la « une », retournera vite à sa lointaine solitude. Mais qu'en aurait-on vraiment su ?

Pour l'avoir trop longtemps servie, peut-être, je retrouve cette fois l'actualité sans vrai plaisir. Malgré ses palpitations et son « suspense » elle n'a jamais paru si courte. Je renâcle. On ne nous fera plus le même coup ! Courir sans cesse vers les reflets que font les vagues et s'apercevoir, trop tard, qu'on n'a pas goûté à l'eau profonde qui les portait. Les Nouvelles-Hébrides, anachroniques et embrouillées, ne sont folkloriques qu'en apparence. De grands symboles s'y affrontent par-dessous, des religions s'y enchevêtrent, des épopées fabuleuses sont en mouvement. C'est une terre d'aventures, de métaphysique et de poésie. Que voulez-vous qu'en disent les téléscripteurs ? Je plaide donc coupable ! En reporter inconséquent, j'ai commencé le premier jour par quitter, sur la pointe des pieds, le « théâtre d'opérations ».

∴

Le sort m'a récompensé. J'ai trouvé Joël Bonnemaison dans un coin de Port-Vila avec l'immédiate certitude que cette rencontre aurait du prix. Joël n'a pas quarante ans, une barbe noire et un sourire gascon. Ils sont plus rares qu'on l'imagine, ces moments de la vie où l'on sait, à la minute, que deux ou trois choses vraies vont remuer sous le fouillis des mots. Comme si l'on était prévenu par un signal, on dresse alors l'oreille en prenant son temps et beaucoup de notes. Il faut tâcher d'être attentif, toute sensibilité en éveil, quand un chercheur venu d'Europe voilà dix ans pour étudier un peuple d'Océanie commence par vous dire : *« Je suis arrivé là en ethnologue. Pressé d'interroger, d'analyser, de comprendre. Puis les liens entre eux et moi sont devenus si étroits, si profonds, qu'il m'est bientôt devenu impossible d'être l'observateur étranger qui pose des questions. Je ne m'en sentais ni le droit ni le goût. J'avais simplement envie de vivre avec eux. »* On ne pouvait mieux faire saisir, dès la première phrase, au visiteur pressé qu'il se passe — décidément — des choses importantes sur l'île de Tanna.

∴

C'est là que Joël poursuit depuis des années son étrange dialogue avec les « coutumiers » et les mystiques du mouvement John Frum. Une île sans colons et sans plantations, où règnent un volcan sacré — le Yasûr — et l'ombre insaisissable d'un prophète mélanésien. La plus fascinante sans doute de tout l'archipel et, peut-être, de l'Océanie. Des forêts s'y mélangent à des plaines de cendre, et sur de grands plateaux envahis de fougères blanches courent encore des escadrons de chevaux sauvages. A Tanna survit, depuis plus de trente ans, actif et messianique, l'un des derniers « cultes du cargo », disparus partout ailleurs en Mélanésie. Là aussi demeure comme une rarissime exception — plus authentique qu'à Santo — le dernier mouvement organisé qui refuse en connaissance de cause la « route des Blancs », celle du « progrès » de l'Occident... Tanna, l'île sacrée où *« chaque soir quittent le monde les hommes de cendre et l'ombre qui retournent au fond des âges (1) »*. Au bout de cinq minutes, j'ai cru deviner qu'on pénétrait là sur le territoire des grands mythes, ceux qui, dans le profond de nous-mêmes, bougent encore. Je me sentais un peu timide ; l'affaire devenait sérieuse. Joël a dit : *« Bien sûr, depuis tant d'années, je devrais écrire. Mais voilà ! Les soirs de* kava (2) *on s'installe avec les vieux sur la plage et l'on parle de métaphysique. Comment raconter cela ? »*

∴

J'ai rapproché une chaise. On s'est assis derrière les stores d'un bureau de Port-Vila. Dehors s'agitait la petite société cosmopolite de l'ex-condominium. Commerçants australiens, instituteurs français, boutiquiers asiatiques, villageoises mélanésiennes... Tous jacassent en bichlamar, l'étonnant créole des Nouvelles-Hébrides. Sur les trottoirs du boulevard Higginson voltigeaient encore des tracts menaçants : *« Francophonie vaincra. »* Les journalistes partaient, comme chaque soir, vers l'immeuble du gouvernement, pour écouter le briefing très « oxfordien » de M. John Beasant, porte-parole officiel. Je ne suis pas plus émotif qu'un autre, mais il m'a semblé tout d'un coup qu'une foule plus vivante encore se pressait dans l'ombre de la pièce où nous parlions. Les fantômes de notre propre histoire, peut-être ? Joël montrait des cartes, remuait des notes, griffonnait en parlant. Quel récit ! Il mérite qu'on le prenne à son début.

Quand ils débarquèrent à Tanna en 1860, les premiers missionnaires britanniques trouvèrent une île en état de guerre. Ses habitants, pour employer un euphémisme, ne sont pas « accueillants » : ils ont régulièrement assassiné les Blancs, commerçants ou planteurs du Queensland, touchant à ses rivages. Aujourd'hui encore, chacun se souvient du nom de ces infortunées victimes tuées *long time before*. Ross Lewin, par exemple, un aventurier féroce, retranché sur une colline, qui lâchait ses meutes de chiens sur les « sauvages » et finit percé de flèches. La guerre donc, mais strictement codifiée. Elle oppose les deux « principaux clans » qui se partagent Tanna : les Koyometa et les Numurukwen. Limitée, contrôlée, assujettie à la parole donnée et à un sens pointilleux de l'honneur elle se résout par des mécanismes compliqués qui ramènent périodiquement la paix dans la coutume. Ces rites de paix sont longs et précis : fêtes nocturnes, bacchanales, immolation des cochons à dents. Le *tokar* (fête rituelle) n'est pas exactement la paix, c'est la guerre continuée avec d'autres moyens, la compétition du sacrifice où le nombre des animaux égorgés remplace la concurrence des armes. L'île, en tout cas, connaît depuis toujours — comme l'Occident — des cycles de guerre et de paix alternés. Les gens de Tanna pratiquent en outre la polygamie, boivent le *kava*, connaissent la danse et les prostituées sacrées. Bien assez de choses en somme pour épouvanter les presbytériens et fouetter leurs ardeurs moralisatrices.

∴

Malgré l'hostilité de l'île, ils fondent sur la côte les premières missions et créent quelques villages chrétiens en convertissant des « réfugiés » chassés de leurs terres par les mouvements de population. Comme partout ailleurs, le souci immédiat des pasteurs — louable dans son principe — est d'arrêter la guerre, d'imposer la paix sans attendre l'achèvement d'un cycle rituel. Inconsciemment, ils portent ainsi atteinte à la coutume, rendant inopérants pour l'avenir ses mécanismes pacificateurs. On en reparlera. Mais la coutume n'est-elle pas satanique dans son essence, sauvagerie à éliminer d'urgence ? Dès 1910, sur cette île sans autorité coloniale, les missionnaires promulguent une loi draconienne — la *Tanna Law* — dans le dessein de combattre le paganisme. Elle interdit les danses et le *kava*, proscrit la polygamie. Réfugiés dans le centre de l'île, les païens deviennent les *Man Blong Darkness* (les hommes des ténèbres) que traquent, fusil à la main, les milices chrétiennes. Sans charité, l'une des punitions infligées au mécréant rattrapé consiste — suprême injure dans la coutume — à lui retirer son *nambas* (étui pénien) et à lui envelopper le sexe dans des feuilles d'orties. Les bastonnades, amendes et séjours en prison complètent le châtiment.

On comprendra le sentiment des païens de Tanna au regard d'un si péremptoire Evangile. Au surplus, et toujours sans le savoir, les presbytériens, en armant leurs convertis, sont devenus partie prenante à d'anciens conflits que nulle coutume et nul *tokar* n'ont pu régler. Derrière les croisades missionnaires se poursuivent ainsi des guerres traditionnelles, mais déchaînées cette fois par l'absence de mécanismes régulateurs, de contrôles et de rites. C'est le *steel fight*, la guerre volée et sauvage où l'on tue femmes et enfants. Plus meurtrière qu'aucune guerre coutumière ne le fut jamais.

Joël s'interrompt un moment. Nous pensions à la même chose. Aux thèses de René Girard et de J.-G. Frazer : en pulvérisant les rites dans une intention pacifique, les missionnaires, en réalité, ont libéré la violence. D'autant plus dangereusement que leur ordre chrétien et la *Tanna Law*, leurs propres rites importés du dehors, continuent d'être rejetés par une majorité des habitants. N'est-ce pas, très précisément, notre aventure et celle de la modernité ? Mais n'allons pas trop vite, l'histoire ne s'arrête pas encore sur cette île-symbole.

∴

A Tanna, les païens irréductibles qui résistent aux missions s'appellent les *kapiel*. Le mot signifie « pierres sacrées ». Pour eux, toute la vie de l'homme s'organise autour de la pierre particulière dont il dépend et qui est enterrée en un endroit très précis de l'île. Ces pierres vivantes, envoyées jadis par les dieux sur des pirogues, ont longtemps erré autour de Tanna, monde alors sans forme ni structure, avant de l'organiser en territoires hiérarchisés, sillonnés de chemins obligatoires. Les pierres, depuis lors, enracinent l'homme qui en est issu dans l'espace. Il ne peut les quitter, rompre avec son sol — en dehors des voyages rituels — sans perdre son identité. Tous les rites des *kapiel* renvoient à la vieille cosmogonie océanienne du voyage et de l'enracinement dont on a dit l'importance (3). Troublés par les entreprises presbytériennes, les chefs *kapiel* en débattent inlassablement, les soirs de *kava*. Bientôt un projet intrépide finit par s'imposer. Il faut envoyer un émissaire loin de Tanna, dans d'autres îles, pour une véritable enquête métaphysique. Qu'il interroge les Blancs trouvés sur son chemin pour savoir si ce que disent les presbytériens est vrai. Y-a-t-il un Dieu chrétien ? Faut-il abandonner la coutume ?

∴

Un homme est désigné. Il se poste sur une plage de Tanna et allume un grand feu pour alerter un bateau recruteur. Ils sont nombreux à cette époque dans les eaux des Nouvelles-Hébrides ; *Blackbirders* ou trafiquants d'esclaves enrôlant des travailleurs pour les plantations du Queensland ou de Nouvelle-Calédonie. L'envoyé des *kapiel* est vite engagé comme matelot par un capitaine australien ignorant, bien entendu, qu'il favorise ainsi un grand débat philosophique. Les aventuriers, hommes de main et négriers, rôdant alors dans l'archipel, inclinent d'ailleurs assez peu vers la philosophie... J'imagine en tout cas le vapeur brinquebalant, son équipage de sac et de corde, ses quartiers-maîtres au fouet facile, ses beuveries et ses zigzags dans le Pacifique avec, au milieu de tout cela, le silence d'un matelot « nègre » tout chargé de son secret. Le voyage dure plusieurs années. Sidney, Brisbane, Nouméa... L'homme de Tanna découvre des univers insoupçonnés, mais dont parlaient vaguement les mythes. Partout il voit des peuples aux prises avec l'envahisseur blanc, ses soldats et ses prêtres. A Lifou, l'une des îles de Nouvelle-Calédonie, notre « enquêteur » se lie enfin d'amitié avec un autochtone. Il lui raconte les étranges événements survenus à Tanna et l'installation des presbytériens. Il le questionne : *« Devons-nous vraiment abandonner nos coutumes ? »* L'homme de Lifou est catégorique : *« Il ne faut pas quitter la* road belong custom *mais s'organiser au contraire pour résister aux missions. »* Alors, ensemble, et comme dans une chanson de geste, ils retournent à Tanna, empruntant, incognito, toutes sortes de bateaux. Sitôt débarqués à Sulphur-Bay, de grands conseils et palabres sont tenus dans les villages. Aujourd'hui, plus d'un demi-siècle après, tous les détails de ces colloques sont présents dans la mémoire collective.

L'homme de Lifou apporte avec lui une suggestion qui va déterminer — et détermine encore — l'histoire de Tanna. D'autres Blancs, disent-ils, sont arrivés dans l'archipel. Ils ont leurs dieux, leurs prêtres, leur langage, qui n'est pas celui des presbytériens. C'est avec eux qu'il faut faire alliance pour lutter contre la *Tanna Law*. Ce sont les Français ! Partout dans les îles ils disputent aux Britanniques une influence qui s'est déjà partagée d'une curieuse manière : aux Français les terres et les plantations, aux Anglais les âmes indigènes et les missions. Les curés catholiques, quant à eux, arrivés derniers sur un terrain déjà conquis par les protestants, ne peuvent y prendre pied qu'à une seule condition : se montrer tolérants et compréhensifs à l'égard de la coutume. Faute de pouvoir en être les principaux censeurs, ils seront *ipso facto* les avocats des traditions locales. La rivalité franco-britannique aboutit ainsi au plus extravagant des paradoxes. Alors que partout dans le Pacifique — à Wallis ou aux Gambier, par exemple, — les catholiques combattent les rites païens avec une intransigeance sans égale, leur attitude s'inverse aux Nouvelles-Hébrides. Planteurs français, administration et curés font alliance dès le départ avec les rebelles coutumiers et tolèrent leur philosophie. Les « incompréhensibles » soubresauts de la future indépendance, où le monde extérieur ne verra que folklore ultra-marin, sont en germe dans la profondeur des consciences.

∴

Quelques catholiques s'installent à Tanna, mais sans prosélytisme excessif. Les *kapiel* se barricadent dans leur refus de la *Tanna Law*, et des escarmouches les opposent aux presbytériens de la côte. Mais, bientôt, des événements bien plus extraordinaires vont survenir. Un homme, portant uniforme et boutons brillants, apparaîtra au sud de l'île pour parler aux chrétiens. C'est John Frum, personnage mythique et flamboyant. Il va donner le signal de la révolte coutumière, fonder un nouveau culte et remplir d'effroi les missionnaires. Nous sommes en 1940. L'histoire rebondit...

(1) *Le Chant du kava*, Roger Durand.

(2) Le *kava* est une boisson euphorisante obtenue en mâchant la racine d'une plante de la famille des poivriers.

(3) Voir « Nue : mais que disent les poètes ? » (*le Monde*, 30 juillet 1980).

Mercredi :

NOUVELLES-HÉBRIDES : LES « FOUS » DANS L'ILE (II)

JEUX

Les lettres A.J.T.

PROBLÈME N° 16

Beaucoup de mots peuvent être traduits phonétiquement, sous forme de lettres ; ainsi nos « agitées » du titre.

On peut même écrire des phrases entièrement composées de lettres qui forment un texte cohérent par la grâce de la prononciation. Alphonse Allais nous a, entre autres, laissé le texte suivant : « AID KN NE OPI D IN ELIA ET LV. L S MIT AT », que l'on doit lire ainsi : *Haïdée Cahen est née au pays des hyènes et elle y a été élevée. Elle est sémite et athée.*

A chacune des définitions ci-dessous répond un mot qui peut être exprimé phonétiquement par deux ou trois lettres. Exemple : recueillir/*hériter* (R I T).

1. Feu. — 2. Image. — 3. Revenu pour un père. — 4. Officier public qui devait avoir une voix de Stentor. — 5. Irrité. — 6. Ballotter. — 7. Sidéré. — 8. Saint. — 9. Eviter. — 10. Divinité littéraire. — 11. Bouleversé. — 12. Sorte de farce. — 13. Précaire. — 14. Distraire. — 15. Fermeté. — 16. Discret. — 17. Ecouté. — 18. Diminuer. — 19. Dépasser. — 20. Vendu.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 6 AOUT

« Ancien hôtel royal des Invalides », 14 h. 30, métro La Tour-Maubourg, Mme Allaz.

« Château de Vincennes », 15 h., entrée, avenue de Paris, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La franc-maçonnerie », 15 h., 16, rue Cadet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 15 h., 29, rue de Rivoli (Mme Ferrand).

« Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., 1, rue Mabillon (le Vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 728

HORIZONTALEMENT

I. Nom qu'on peut donner à ce qui est commode ; N'est vraiment pas un bon mouvement. — II. Evoque une heure avancée ; Egalement ; Roi de Juda. — III. N'a ni bec ni pattes ; Parfois jeté sur la figure ; Lieux de rencontres. — IV. Possessif ; Livre où sont inscrits les noms des patrons. — V. Le revers de la médaille ; N'admet pas; Difficile à tenir quand il est grand. — VI. Pays ; Dieu ; Où il y a donc du carreau. — VII. Sortes de fleurs quand ils sont beaux; Dans un alphabet étranger ; Utilisé quand on a déjà doublé. — VIII. Pièce de charrue ; Quand ils sont consommés, il ne reste plus qu'à payer. — IX. Qui concerne tout ce qu'on peut faire les yeux fermés ; Procède à un enlèvement; Possessif. — X. Comme le cœur, quand on sait à quoi s'en tenir ; Se vident après la consultation ; A l'habitude de cajoler. — XI. Une grande brusquerie ; Coutumes. — XII. Redoutable quand il est public ; Manquera. — XIII. Parler comme un innocent ; Rivière d'Afrique du Sud ; Pour faire la peau. — XIV. Pronom ; Quand on la célèbre, il n'y a pas de croissant ; Plus vieux que jamais. — XV. Quand elle est bleue, il y a souvent des papillons ; Piège ; Fruit.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II						■						■			
III								■			■				
IV			■												■
V					■				■					■	
VI					■					■					
VII							■					■			
VIII		■				■		■							■
IX									■				■		
X				■	■						■				
XI													■		
XII	■	■							■						
XIII					■		■					■			
XIV			■									■			
XV					■						■				

VERTICALEMENT

1. Peuvent remplir une carrière ; Est plus beau à regarder quand on n'y voit goutte. — 2. N'aimait pas les ariens ; Marque une nouveauté ; Nourrice pour un dieu. — 3. Fleur ; Eprouvée par celui qui sera bientôt crevé. — 4. Commencer à travailler ; Tranche quand on parle du loup. — 5. Ville de Guinée ; Peut être noirci par le charbon ; Partie d'un lustre. — 6. Bien garnis ; Bout de ficelle. — 7. Qui n'ont donc pas à se plaindre ; Couvert très ordinaire ; Possessif. — 8. Dont la mise est au-dessous du minimum ; Utiles pour couver ; Qui risquent donc d'exploser. — 9. Passe à Munich ; Après une citation ; Conjonction ; Peuvent devenir une lourde charge. — 10. Développement ; Endroit où l'on peut choisir des boutons. — 11. Participe gai ; Mettait en rond ; Boisson étrangère. — 12. Qui ne répond donc pas ; Partie de manille, par exemple. — 13. Dispositif pour boucler ; Ville d'Angleterre. — 14. Orateur grec ; Endroit où tout le monde commande. — 15. Circonstance ; Fournit des fruits en toutes saisons ; Quand elle est honnête, on n'a pas besoin de compter.

Solution du problème n° 2 727

Horizontalement

I. Plongeuse. — II. Aiguilles. — III. Refit. — IV. Thé ; Réa. — V. Oust ! ; Faim. — VI. Gê ; Mer ; Do. — VII. Réa ; Set. — VIII. As ; Gag ; Ré. — IX. Arion. — X. Hère ; Noir. — XI. Enseignes (cf. bouchon).

Verticalement

1. Pantographe (voir ce mot). — 2. Li ; Huées ; En. — 3. Ogres ; Ars. — 4. Nue ; Tm ; Grée. — 5. Gifu ; Etal. — 6. Eli ! Fr ; Gong. — 7. Ultra ; Non. — 8. Se ; Elder ; Ie. — 9. Escamoteurs.

GUY BROUTY.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

APRÈS LES COLLECTIONS

La femme 80-81

Au-delà des réminiscences de la Renaissance, du costume russe, autrichien ou hongrois, la mode 80-81 des couturiers apporte aux Parisiennes du monde entier des idées séduisantes et faciles pour renouveler leur tenue d'hiver.

L'important, c'est de se trouver une toque de fourrure, vraie ou fausse, noire. Puis, pour éclairer le visage, les plus adroites se confectionneront une collerette de Pierrot en mousseline plissée, assez grande pour couvrir les épaules. Le tailleur de velours noir, la veste de tricot ou le blazer de tweed s'en trouveront métamorphosés. Il faut combiner ensuite un jeu de trois châles pour les grandes, ou d'écharpes assez larges pour réchauffer tout le buste, en uni et en *imprimés coordonnés*. La jupe doit couvrir le genou et ne pas paraître étriquée. Elle se portera avec des collants noirs opaques et des chaussures de danse à talon moyen ou des ballerines. Voilà pour la silhouette.

Les coiffures sont assez strictes, à base de chignons nattés dans la nuque sous de très seyants chapeaux. Les toques de renard et de vison apportent leur charme slave aux tenues de *Jean-Louis Scherrer, Per Spook, Louis Féraud* et *Philippe Venet*. Les bérets se suivent mais ne se ressemblent pas : mous chez *Nina Ricci*, en galette chez *Pierre Cardin*, enfoncés et plume en couteau chez *Christian Dior*. Plats chez *Chanel* et en faluches de velours chez *Yves Saint-Laurent*. *Givenchy* pose droit des feutres souples, un peu masculins, tandis qu'*Ungaro* les enfonce en relevant les bords et que *Grès* bascule sur l'oreille des formes de berger. Le melon péruvien de *Lanvin* se superpose aux grands foulards imprimés.

Les bijoux élisabéthains paraissent sortir des offres d'accessoires de théâtre, notamment chez *Dior, Ungaro* et *Saint-Laurent*, qui jouent aussi les perles et les sautoirs de pierreries au mètre. Il est certain que le velours noir offre une merveilleuse toile de fond aux bijoux élaborés.

Nous avons parlé des châles, des longues écharpes et des pèlerines, dont c'est la grande éclosion avec les garnitures de fourrure, notamment les renards noirs, les visons, l'astrakan Swakara, la zibeline et le pékan, pour ne citer que les plus précieuses. Les élégantes demandent des pelisses à tous les couturiers. C'est aussi une tendance importante de l'hiver.

Les étoffes comprennent des laines moelleuses, des alpagas et des mohairs, en ensembles de jour, ainsi que des flanelles et des jerseys stricts. Les étamines de laine sont surtout coupées en blouses. Mais il y a aussi des tweeds écossais, des tartans et des tissages à reliefs légers chez *Chanel* et *Hanae Mori*, tandis que *Grès* reste fidèle aux jerseys d'angora et au crêpe.

Le matelassage précieux fait partie de la mode anti-gaspi, en petites pièces et en manteaux entiers. Les couturiers en utilisent beaucoup, taillés en taffetas de soie de *Taroni* ou en *imprimés de Gandini*, deux maisons de tissus italiennes à palette très étendue. Le premier a surtout des unis, des moires, des failles et des satins proustiens. Le second offre avec *Abraham Bucol* des imprimés chatoyants, souples, diaphanes et irisés en plissés de rêve.

Hurel, Buche et Moreau se spécialisent dans les velours noirs. Aux Suisses de Saint-Gall reviennent les transparents pailletés à dessins subtils et à Lyon les grands unis, les mousselines et les crêpes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

GIVENCHY : « Mac Farlane » en laine moelleuse vert réséda de Gandini, à cape amovible sur une redingote à double boutonnage et plis ronds à partir de la taille. Porté avec le feutre mou, des collants et chaussures noirs à talons moyens de Mancini complétant la silhouette de jour.

VIVRE A PARIS

La crypte archéologique du Parvis-Notre-Dame est ouverte au public

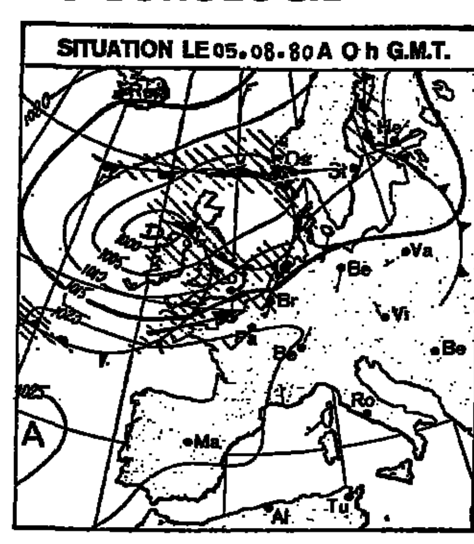
La crypte archéologique du Parvis-Notre-Dame est ouverte au public depuis ce mardi matin 5 août. Il y a maintenant quinze ans que de précieux témoignages du temps où Paris s'appelait Lutèce furent découverts lors du creusement du parking souterrain. De longs travaux furent nécessaires pour dégager tous les vestiges, les reconnaître, les analyser, les répertorier, puis pour en assurer une présentation claire et agréable. Il en coûta cinq millions de francs.

Tous les amoureux de Paris peuvent dorénavant voir, là où ils furent bâtis, il y a deux mille ans, et non pas reconstitués dans un musée, les seuls témoins de l'occupation gallo-romaine de l'île de la Cité. Comme nous l'avons longuement expliqué dans *le Monde* du 26 avril, ils peuvent aussi admirer de nombreux vestiges de construction moins ancienne : la cathédrale mérovingienne de Saint-Etienne, qui précéda Notre-Dame, l'hospice des enfanst trouvés de Bofrand et des soubassements de nombreuses maisons des seizième et dix-huitième siècles. Maquettes et dioramas aident les visiteurs à imaginer ce que fut le cœur de la capitale avant qu'Haussmann ne vienne le bouleverser. Et tout cela dans la crypte la plus grande du monde : divisée en trois parties, elle mesure 117 mètres.

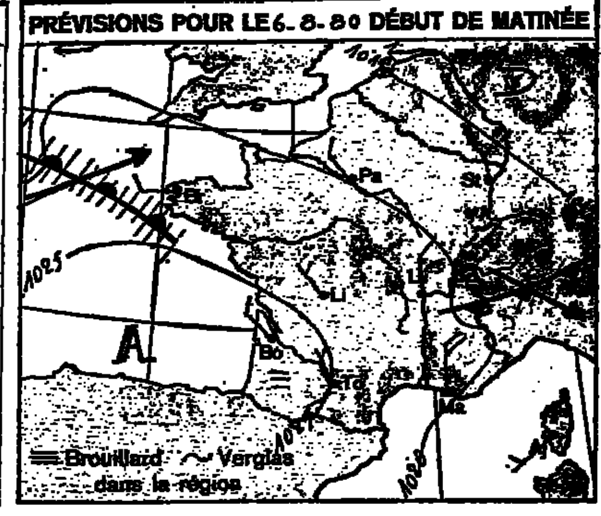
★ Gérée par la Caisse nationale des monuments historiques, la crypte du parvis de Notre-Dame est ouverte tous les jours, sauf le lundi, du 1er avril au 30 septembre, de 10 heures à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 heures, et, du 1er octobre au 31 mars, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Le prix d'entrée est de 7 F.

MÉTÉOROLOGIE

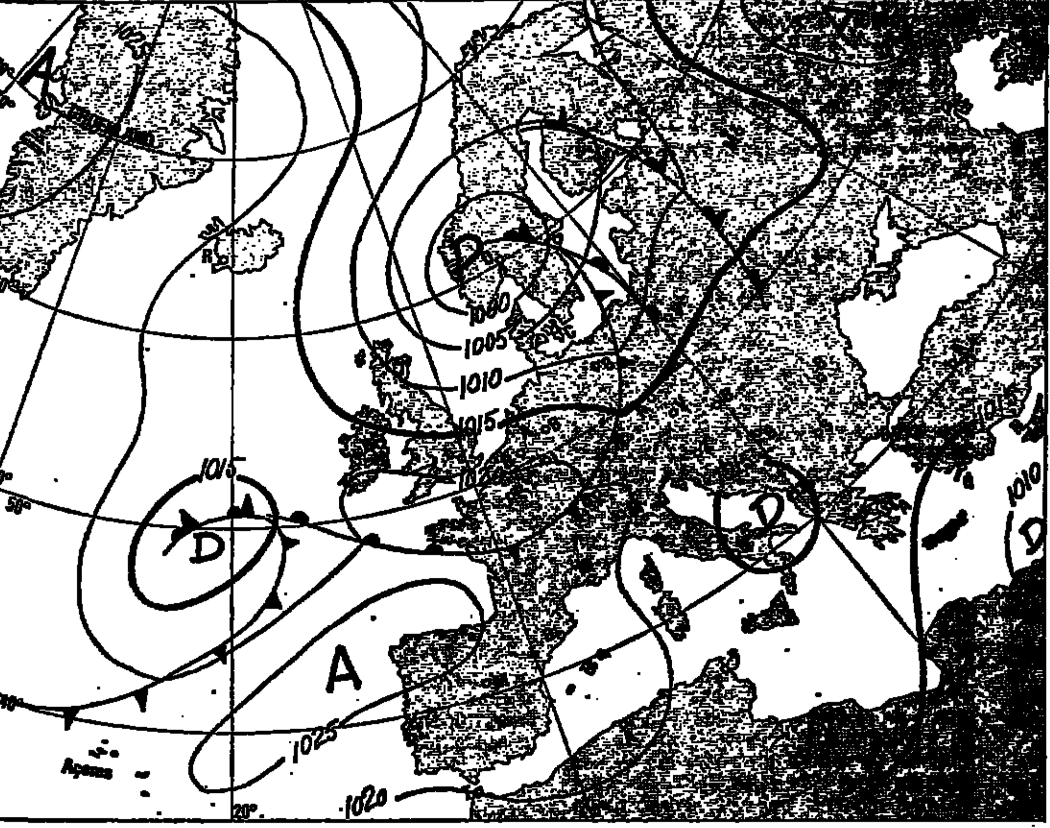
SITUATION LE 05.08.80 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6.8.80 DÉBUT DE MATINÉE



PREVISIONS POUR LE 6 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 août à 0 heure et le mercredi 6 août à 24 heures.

Un courant perturbé continuera à circuler de l'océan Atlantique au nord de l'Europe sur la face nord des hautes pressions axées des Açores à la péninsule Ibérique. La France, dans une zone de pressions assez élevées, restera en bordure de ce courant.

Mercredi, on notera le matin des nuages assez abondants sur le Jura, l'est du Massif Central et le nord des Alpes où quelques précipitations éparses pourront encore se produire, puis des éclaircies se développeront. D'autre part, après des éclaircies matinales, le temps deviendra très nuageux sur nos régions du Nord-Ouest et de l'Ouest où quelques faibles bruines sont probables près des côtes. Sur tout le reste de la France, le temps sera assez bien ensoleillé avec des nuages passagers. Cependant, les premières heures de la matinée seront parfois brumeuses, surtout dans le Sud-Ouest et le Centre. Les vents seront faibles et les températures maximales marqueront localement une légère hausse par *rapport* à *celles de mardi*.

Le mardi 5 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,7 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 août ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 33 et 22 degrés ; Biarritz, 25 et 19 ; Bordeaux, 28 et 15 ; Bourges, 24 et 15 ; Brest, 18 et 14 ; Caen, 23 et 18 ; Cherbourg, 20 et 14 ; Clermont-Ferrand, 29 et 13 ; Dijon, 29 et 14 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 23 et 18 ; Lyon, 29 et 13 ; Marseille-Marignane, 34 et 20 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 24 et 18 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 22 ; Paris-Le Bourget, 23 et 19 ; Pau, 28 et 17 ; Perpignan, 34 et 24 ; Rennes, 22 et 17 ; Strasbourg, 29 et 16 ; Tours, 23 et 17 ; Toulouse, 30 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 23 degrés ; Amsterdam, 22 et 18 ; Athènes, 33 et 25 ; Berlin, 27 et 18 ; Bonn, 27 et 16 ; Bruxelles, 23 et 19 ; Le Caire, 35 et 22 ; îles Canaries, 27 et 23 ; Copenhague, 22 et 17 ; Genève, 29 et 14 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 35 et 16 ; Moscou, 22 et 16 ; Nairobi, 26 (max.) ; New-York, 31 et 24 ; Palma-de-Majorque, 33 et 18 ; Rome, 35 et 21 ; Stockholm, 21 et 17 ; Téhéran, 37 et 30.

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi : sur la moitié sud du pays, après la dissipation de brumes matinales locales sur l'Aquitaine et le Massif Central, le temps sera ensoleillé et chaud. Au nord d'une ligne Nantes-Mézières, le temps sera nuageux avec de petites bruines côtières le matin, suivies de pluies plus fortes dans la journée. Sur les autres régions, après des éclaircies matinales, le ciel deviendra nuageux avec le petites pluies dans la journée.

Vendredi : excepté le sud des Alpes et les régions méditerranéennes, où il fera beau et chaud, le temps sera généralement médiocre avec des averses et éclaircies près de la Manche et de l'Atlantique, où le vent sera assez fort, de secteur ouest. Sur les Pyrénées, le Massif Central, les Alpes et les Vosges, le temps sera nuageux et le ciel souvent couvert.

Samedi : après la disparition des orages matinaux sur les Alpes et la Méditerranée, un léger mistral temporaire s'établira. Sur le Nord et le Nord-Est, le temps sera variable et frais avec des averses. Ailleurs le temps deviendra plus frais et assez beau, avec un vent de nord-ouest.

Dimanche : après la dissipation de brumes et brouillards matinaux, le temps deviendra beau et ensoleillé, avec des températures maximales en hausse et un vent faible.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CIRCULATION

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LA MOTO DEVIENT UN INSTRUMENT DE MORT

Comme nous l'avons indiqué dans le « le Monde » du 19 juillet depuis le début de l'année les accidents de moto ont augmenté de 45 %. La dernière lettre de la Sécurité routière, qui estime que cette situation est « catastrophique », en donne les explications suivantes :

Le développement rapide des ventes est sans doute pour beaucoup dans cette progression. On comprend le cri d'alarme lancé par le professeur Got, de l'hôpital de Garches : « *Les morts accidentelles, et spécialement les morts par accident de deux-roues, sont devenues la première cause de mortalité des adolescents et des jeunes adultes. Il devient absurde d'engager des moyens de plus en plus importants dans les soins et la rééducation des accidentés de la route alors que, dans le même temps, nous acceptons une augmentation de plus de 40 % en un an du nombre des motocyclistes tués ou blessés.* »

Dans les conditions actuelles, le mélange d'une circulation automobile dense et d'une circulation de deux-roues rapides qui s'accroît chaque année se révèle catastrophique. La moto, instrument de liberté, devient un instrument de mort, et les jeunes motocyclistes doivent avoir conscience en ce début d'été que plusieurs milliers d'entre eux vont être blessés au cours des trois mois qui viennent. Ils doivent accepter de limiter leur vitesse ou l'audace de leurs évolutions pour ne pas avoir à payer d'un prix excessif le plaisir que leur apporte la moto.

BREF

CONSOMMATEURS

LES PRODUITS DE LA FERME. — L'organisation commune de consommateurs, travailleurs, agriculteurs (créée à l'initiative des syndicats agricoles et de F.O.) diffuse au prix de 15 francs un guide répertoriant trois cents points de vente de produits de la ferme. Cette initiative a pour objectif de moraliser les ventes directes en donnant aux consommateurs la certitude de la provenance « fermière » des produits offerts.

★ OCCTA, 8, avenue Marceau, 75008 Paris, téléphone 723-55-40 (poste 489).

FORMATION

LES CADRES DU COMMERCE. — **L'Institut national de formation des cadres supérieurs de la vente, du Conservatoire national des arts et métiers, prépare des praticiens aux hautes fonctions du marketing.**

Les cours sont dispensés le soir à partir de 19 h 30 les lundi, mardi, mercredi. Les examens sont sanctionnés par un diplôme d'Etat, après deux ans d'études.

★ Inscriptions et renseignements, 292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03 (téléphone 271-24-14, poste 515), l'après-midi de 15 heures à 18 heures.

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

LE CALENDRIER DES CONGRES INTERNATIONAUX. — Air France vient de publier la troisième édition de son « Calendrier des manifestations internationales » (1980-1982) et de son « Calendrier des congrès internationaux » (1980-1988).

Ces deux brochures, que l'on peut se procurer auprès des bureaux d'Air France en France et à l'étranger recensent les principales rencontres qui vont réunir, au cours des mois et années à venir, spécialistes et hommes d'affaires.

TRANSPORTS

M. JEAN BELOTTI, commandant de bord sur Boeing 747 à Air France vient de publier, sous la forme d'un dictionnaire-guide, un ouvrage de 430 pages consacré au transport aérien. Nombreuses informations pratiques et utiles pour les passagers et les expéditeurs de fret.

★ Librairies et kiosques ou auprès de M. Belotti, Delta, 18, boulevard S.-Allende, 92320 Châtillon (56 francs plus 13 francs de frais d'envoi).

TROISIÈME AGE

POUR LES PARISIENS. — Le « Guide des Parisiens du 3e âge » publié par la mairie de Paris, ouvrage utile pour permettre aux gens âgés de pouvoir faire valoir leurs droits, vient d'être réédité. Ce document est disponible au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, dans les mairies annexes d'arrondissement et dans les bureaux d'aide sociale.

VACANCES

COLONIE MUSICALE EN HAUTE-SAVOIE. — **La Conférence régionale des associations de parents d'élèves des conservatoires et écoles de musique (CRAPEC) organise du 8 août au 1er septembre une colonie musicale en Haute-Savoie. Ce séjour s'adresse aux enfants de neuf à quinze ans ayant une expérience de la musique ou de la danse.**

★ Renseignements : Mme D. Ollagnon, Lachassagne, 69480 Anse. Tél. (74) 67-04-79 après 19 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 4 et 5 août 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 14 février 1959 portant règlement d'administration publique et relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions ;

● Conférant les rangs et appellations de général de corps d'armée et portant promotions, nominations, affectations et admissions par anticipation dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Modifiant le décret du 27 janvier 1967 fixant les modalités d'application de la loi du 28 décembre 1966 relative aux relations financières avec l'étranger, modifié par le décret du 22 février 1971.

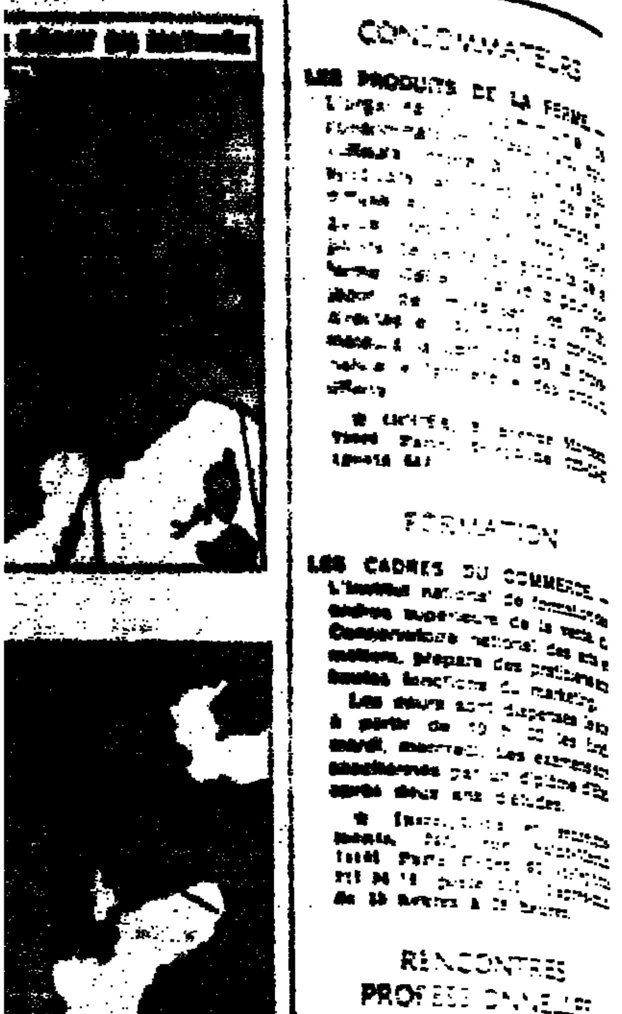
UN ARRETE

● Fixant les mesures financières relatives à la lutte contre l'enzootie de rage des animaux sauvages.



BREF

CONSOMMATEURS



FORMATION

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

TRANSPORTS

TROISIÈME ÂGE

VACANCES

JOURNAL OFFICIEL

Le Monde

culture

FESTIVALS

A MUNICH

Le Concile à l'Opéra

(Suite de la première page.)

L'action se passe au moment du Concile de Trente. Après la mort de sa femme, Palestrina n'a plus le courage ni le goût de composer ; il sent que son art va bientôt appartenir au passé : son élève, Silla, est fort attiré par les travaux novateurs de la Camerata Bardi (d'où sortira l'opéra), qu'il ne va pas tarder à rejoindre. Mais le cardinal Charles Borromée vient supplier le célèbre compositeur d'écrire une nouvelle messe : le pape, agacé par les excès du style polyphonique, qui prend trop souvent son inspiration dans des chansons profanes, veut ramener la musique sacrée à la stricte observance grégorienne. Il faut lui prouver que l'on peut écrire des œuvres vraiment religieuses dans le style « moderne ».

Palestrina refuse : « Quand même le pape l'ordonnerait, il peut me commander, non à mon génie. » Borromée s'en va, fou de colère, et le compostieur, tout de même ébranlé, voit apparaître huit maîtres des temps anciens, qui, à leur tour, le supplient de se metre à l'œuvre « une dernière fois ». A peine ont-ils disparu que ce sont les anges, et même sa femme défunte, qui viennent lui dicter sa messe... Palestrina l'écrit en quelques minutes dans l'égarement de l'inspiration et s'endort, tandis que les feuillets de musique tombés çà et là seront recueillis par le fils et l'élève du maître.

En marge des vieux maîtres

Avouons qu'à la fin de ce premier acte d'une heure trois quarts, nous éprouvions les pires craintes. Le dialogue historique, philosophique et esthétique du cardinal et du compositeur dépasse paisiblement la durée de tous les conciliabules du même genre chez Wagner ! Sans doute, à défaut de comprendre les paroles, a-t-on remarqué la parfaite adaptation du style mélodique à la déclamation, et surtout la merveilleuse texture polyphonique d'un orchestre clair aux lignes sensibles d'une grâce toujours renouvelée. Mais il n'y a guère matière à s'enthousiasmer dans une musique néo-classique, voire « néo-antique », qui reste fort peu dramatique.

La conclusion de ce premier acte, riche en péripéties célestes, ne dissipe pas le malaise, Pfitzner s'attachant à coudre en un seul tissu son propre style, celui des « maître anciens », et la messe de Palestrina (quelques bribes de « la Messe du pape Marcel »), par des procédés concordataires qui rappellent les vains efforts du mouvement cécilien à Rome, à la fin du dix-neuvième siècle. D'où une impression douceâtre et assez écœurante, accentuée par cette paraphrase vraiment littérale de l'idée que se faisait le romantisme de l'inspiration...

Mais tout change au deuxième acte. Le compositeur philosophe se change en observateur sarcastique, avec une écriture précise et railleuse à la manière des « Maîtres chanteurs », pour peindre le Concile de Trente en sa dernière session (1563). Bien sûr, la musique de Palestrina en est le prétexte (Borromée indique que, devant son refus, il l'a fait jeter en prison, et un légat du pape suggère qu'avec un peu de torture on arracherait bien une messe au récalcitrant...), mais on y parle aussi de bien autre chose, surtout de la lutte à mener contre les « hérétiques », et c'est pour Pfitzner l'occasion de faire une caricature aussi amusante que féroce de ces prélats romains trop humains : discussions sur les préséances, luttes d'influence entre les groupes nationaux (les Espagnols se plaignent des Italiens qui grouillent comme des fourmis), majesté ridicule du maître de cérémonie, querelles confuses entre ces cardinaux brutaux, habiles, bornés, impérieux, courtisans, croqués avec une justesse impitoyable par Sanjust. La musique n'est pas moins brillante, accrocheuse, tumultueuse, ironique et pompeuse, tout en gardant sa dignité et son harmonie contrapontiques.

Cet intermède du plus réjouissant effet, qui a pour but d'opposer le génie solitaire de Palestrina aux tumultes politiques et religieux qui lui servent de toile de fond, est sans doute la partie la plus vivante de l'œuvre, mais ce scherzo grinçant jette par contraste une belle lumière sur le dernier acte, assez court, où Palestrina reçoit la visite du pape (sur sa « sedia gestatoria... ») plein d'admiration pour la messe qu'il vient d'entendre, et du cardinal Borromée qui se jette à ses genoux. Le compositeur envoie son fils se réjouir avec ses amis. Lui est trop vieux ; resté seul, il regarde le portrait de sa femme, puis s'assied à son orgue positif et joue pensivement, tandis que, au dehors, la foule romaine acclame son nom.

Au-dessus de la mêlée

Ici la musique de Pfitzner a vraiment atteint le plus haut degré de raffinement, d'expression, de cet art à la fois si savant et si frais. Et c'est là sans doute comme l'auto-portrait de celui qui, élevé dans le respect des grands maîtres, sentant peut-être qu'il est lui aussi le dernier de sa lignée, a consacré quelque quinze ans de sa vie à écrire le livret, puis la musique de cette œuvre, anachronique peut-être, mais la seule où pouvait pleinement s'épancher son intelligence et son cœur nourris de Schopenhauer et de Wagner.

« Palestrina » a eu d'ailleurs de grands répondants, Thomas Mann, qui lui a consacré plusieurs textes enthousiastes, et Bruno Walter qui en dirigea la création à Munich, le 12 juin 1917, et dit dans ses Mémoires : « Je compte la représentation de « Palestrina », l'œuvre musicale la plus puissante à mon avis de la scène contemporaine, au nombre des grands événements de ma vie. »

Nulle réalisation ne peut lui rendre meilleure justice que celle de Munich, dans cette mise en scène, si expressive dans les moindres détails, et d'excellents décors, également de Sanjust (telle la salle du Concile où tous les cardinaux ont droit à des dais rouges, mais de tailles différentes...) ; on regrettera seulement le caractère un peu sommaire des apparitions.

Dans quel autre opéra pourrait-on réunir une douzaine de barytons ou basses de cette qualité, avec au premier rang le prodigieux Kurt Moll ? Dans cette distribution pléthorique et remarquable, on mettra à part l'excellent Borromé de Hans Kiemer, et surtout Peter Schreier qui incarne de façon saisissante ce Palestrina vieux, cassé et méditatif, qui semble si étranger à sa nature.

Au pupitre, Wolfgang Sawallisch prend une éclatante revanche après les remous de « Tristan » par cette interprétation magistrale, ample, limpide et pleine d'accent d'une musique aussi complexe, au lyrisme encore problématique.

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ

Marc Thomas et le Carnival Jazz Quartet

Marc Thomas n'a pas vingt et un ans (il a « vingt ans et demi », précise-t-il), mais il a déjà du métier, depuis sept ans qu'il joue du saxophone et surtout depuis quelques mois qu'il « tourne », tantôt avec Mike Zwerin, tantôt avec Dominique Pifarely (tantôt avec les deux, comme au Petit Journal, en avril dernier), de salle des fêtes en M.J.C., de boîte en club. Comme au Fer-Play, où il est passé fin juin-début juillet, c'est à la tête de son Carnival Jazz Quartet (Dominique Travic à la guitare, Yves Torchinsky à la basse, Georges Paszinsky à la batterie) qu'il se produit dans les caves du Connétable.

Un quartet qui sonne bien, où la belle sonorité de Marc Thomas au saxophone alto se marie au jeu inventif de la contrebasse et aux sobres interventions de la guitare. La musique de Marc Thomas est légère, délicate. Elle installe un climat tendre et subtil, qui fait songer aux meilleurs mélodistes du genre, de Lee Konitz à Paul Desmond.

Bien sûr, quand le groupe attaque « Here's that rainy day » et qu'on a dans l'oreille la merveilleuse interprétation de cette ballade par Art Pepper, on mesure le chemin à parcourir, mais on perçoit aussi des fleurs dont, au grand soleil, les fruits passeront sans doute la promesse.

THOMAS FERENCZI.

★ Le Connétable, 55, rue des Archives, 22 h. 30.

■ Le claveciniste italien Luciano Sgrizzi, victime d'un infarctus dans sa résidence suisse de Lugano, doit renoncer à participer au Festival estival de Paris, annoncent les organisateurs de cette manifestation. Le concert qu'il devait donner le 10 août à l'église Saint-Merri et son cours d'interprétation des sonates de Scarlatti qui devait suivre sont donc annulés.

A AVIGNON

Le metteur en scène en question

Flaminal Valaire, c'est l'histoire d'un metteur en scène au chômage, qui craque. Jacques Kraemer a mis en scène la pièce de Maurice Regnault et en interprète le rôle-titre. Face aux spectateurs venus le rencontrer au verger, il n'a pas craqué. Pourtant, son travail a été démoli sans hargne, mais sans pitié. Le public d'Avignon, celui qui suit les rencontres et y prend la parole est d'une exigence de propriétaire sourcilleux, de surveillant attentif. Il est composé de gens manifestement habitués à des analyses de textes. Ils ne posent de questions que pour démontrer la logique redoutable de leurs pensées, ils ne laissent affleurer le doute que pour mieux exposer leurs certitudes. Leurs discours s'avancent sans trébucher, efficaces comme la machine à décapiter de Caligula.

Les rencontres deviennent une torture raffinée pour le metteur en scène d'un échec, pris au moment de sa plus grande vulnérabilité, encore tout habité de ses rêves, de son amour pour son œuvre. Il est comme un amant refusé mais ne peut pas s'en aller. Les représentations ne sont pas terminées et il doit continuer de croire à ce qu'il fait, pour continuer à le faire. Il lui est impossible de craquer.

Après avoir vu Jacques Kraemer recevoir les critiques, les écouter, y répondre calmement (peut-être anesthésié par le choc et la fatigue, sans doute agrippé à l'espoir), après avoir assisté le soir même à son spectacle, je me demande par quelle aberration il a composé un personnage aussi éloigné de lui, aussi artificiel : un mégalomane puéril qui pérore à propos du théâtre, de l'amour, de la vie, sur un ton désespérément élégiaque, sans la moindre note d'humour. Un lâche qui s'aveugle complaisamment, rampe et finit par tuer sa femme et ses enfants en se prenant pour Artaud. C'est du masochisme.

Jacques Kraemer tient Maurice Regnault pour un grand poète et a voulu situer son spectacle dans le domaine de la métaphore, de l'onirisme, du lyrisme. Pourtant, ce sont les scènes intimistes jouées en comédie dramatique qui sont les mieux réussies et où les comédiens reprennent pied. Alors, on peut apprécier la force et la sensibilité d'Edith Scob, en particulier.

Les « philosophades » d'un metteur en scène raté ne font même pas un bon mélo.

COLETTE GODARD.

PATRIMOINE

AUVERGNE, BRETAGNE...

Auvergne, Bretagne, dans l'ordre alphabétique. Deux régions de France dont le patrimoine, largement méconnu, viennent de faire l'objet de deux publications. L'une régulière, MH, *soit Monuments historiques, qui confirme de numéro en numéro se capacité d'associer ouverture au public, sérieux et qualité et qui confirme pour l'heure, dans son n° 109, l'extrême richesse de la Bretagne (1). Mais les châteaux, les églises, les villages, les calvaires qui placent, numériquement au moins, cette région en tête du « peloton » patrimonial français, restent cruellement menacés. Aussi, au-delà de leur intérêt historique, archéologique ou architecturale,* MH *évoque les éléments du patrimoine breton en terme d'actualité, c'est-à-dire de vie et de survie, de menace ou de défense, de péril ou de résurrection. Une approche dramatisée, c'est-à-dire réaliste, et étayée par des études rigoureuses.*

L'autre conçue par la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne et la délégation régionale au tourisme, est un numéro spécial de l'Auvergne économique *(n° 45) sur le patrimoine de cette région qui n'est pas seulement la patrie des bougnats (2). Près d'articles d'ordre général sur l'archéologie, les châteaux, les églises, les musées, on retrouvera commune par commune, un inventaire du patrimoine « noble » (les édifices majeurs), une nomenclature claire et précise qui s'ajoutera utilement aux guides bleus, blancs ou rouges, des voyageurs en France.* — F. E.

(1) *Monuments historiques*, édité par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris (28 F).

(2) Direction générale des affaires culturelles d'Auvergne, 4, avenue de Royat, 63400 Chamalières. Direction régionale au tourisme, 31, rue E.-Gilbert, 63000 Clermont-Ferrand (20 F).

■ Un cycle de six films sur l'Inde est organisé à l'Action-République, à partir du 13 août, sous le titre « L'Inde : rêve et réalité ». Au programme : « L'Inde fantôme » et « Calcutta », de Louis Malle ; « Shakespeare Wallah » et « Autobiographie d'une princesse », de James Ivory ; « Son nom de Venise dans Calcutta désert » et « India Song », de Marguerite Duras.

THÉATRE

Rufus à la Gaîté-Montparnasse

« L'Assistance publique, c'est quand on a perdu la trace de ses parents et que le public se charge de vous. On se présente devant une assistance et elle devient une mère pour vous. C'est un bon moyen de survivre et d'être pris en charge sans souci à se taire, sauf la peur d'être encore abandonné. » *Cela, Rufus, l'a écrit dans son livre — livre qui a pour titre* Rufus a un petit vélo, faites passer *et a été publié l'an passé. Rufus y disait aussi :* « J'y vois si peu que je suis presque toujours obligé de recopier sur des écrivains déjà en vue comme Topor et Ajar (...). » *A ceux qui le connaissent, on n'apprendra rien ; ils l'ont déjà fait savoir, mais que les autres se le disent :* « Rufus est à la Gaîté. » *A la* Gaîté-Montparnasse ; *faites passer.*

Il joue à l'enfant trouvé à emporter, de trente-cinq ans environ, cherchant parents première main.

Il n'a pas oublié sa valise en fer, ou plutôt en acier inoxydable, brillante, ni même son échelle double, pareille à celle des peintres et à celle des clowns qui perpétuent le métier du « sourire au pied de l'échelle ». Dans sa valise, il y a un polochon, un oreiller qui lui servira un instant à reposer sa tête d'orphelin, découragé de courir après un père et une mère qui soient praticables. Il se blottira en chien de fusil dans sa valise. Rufus fait l'enfant et peut donc tenir tout entier dans un espace normalement approprié à la taille d'un bébé.

Toutes les questions subsidiaires sur le fait de savoir si l'on range ou non un bébé dans un bagage rectangulaire, si les petits peuvent ou non avoir vécu trente-cinq ans, et toutes celles qui se posent au sujet de la différence entre les bons et les mauvais papes, ne sont pas de mise.

Rufus est poète. C'est plus qu'une profession. C'est son état. Et vu qu'il a demandé au pianiste Jean-Marie Senia de l'accompagner dans ses petites chansons tristes et dans ses aller-retour, ses va-et-vient, le poète Rufus est entré en état de grâce. Ainsi faudrait-il conclure si l'on ne craignait que ce mot n'en effraie certains. Pourtant, c'est la grâce qu'il propose par instants passagers, par moments au long d'un spectacle où il n'est plus tout seul, le clown : il a trouvé un autre solitaire qui, de son côté, sait réinventer les notes. Chacun son job. Senia a du talent. Faites passer ça aussi.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Gaîté-Montparnasse, 22 h.

« L'ŒUF ET LA POUPÉE »

Pour parler aux enfants, la simplicité ne suffit pas. Les enfants n'écoutent vraiment les adultes que lorsque ceux-ci leur parlent loyalement de leur propre mémoire. C'est ce qu'a fait, à la lettre, Claude Morand, dans son conte *l'Œuf et la Poupée*, qui s'adresse aux très petits de la maternelle. Le texte est beau parce que poétique sans vouloir l'être.

Une poupée gigantesque a trouvé un œuf abandonné si gigantesque qu'un garçon et une fille (non, ce ne sont pas les parents) voudraient bien lui retirer. Il y a de l'amour entre l'œuf et la poupée, l'amour qu'on a pour un rêve qu'on ne veut pas voir s'envoler, un amour têtu. Et de la part des autres la défiance, la raison, le besoin de voir clair : l'indifférence.

Il faudra bien pourtant accepter de briser l'œuf, de se pencher sur lui, d'en tirer un à un ses trésors, une tortue, des animaux d'avant le Déluge, un violon et, surtout un autre œuf, un caillou blanc enfant de la pluie et de la mer; de l'œuf enfin, naîtra l'enfant de l'avenir, un enfant qui entraîne « au bout de l'été » la poupée, la fille et le garçon. Au bord de l'été où l'on aime pour toujours et pas seulement maintenant. Liberto Vals, de la Compagnie du Trèfle d'Annecy, a mis en scène cette histoire étrange où l'angoisse même est lumineuse.

Il est assez dommage que Vals, qui manipule et fait parler la poupée géante, ait cru bon de donner à son personnage cette agitation forcenée qui frise l'hystérie. Fort heureusement, la scénographie de Bertram suit au plus près la magie sinueuse du conte : le grand œuf rosé, les animaux, la poupée, renvoient à une imagination sensuelle et raffinée.

Les éclairages (surtout à l'apparition finale du bébé téléguidé sur son char, constellé d'éclats de miroir) évoquent assez ce que serait un Palace pour maternelles. Mais pourquoi se plaindre ? L'enfance est dégoûtée des amusettes en papier crépon.

BERNARD RAFFALLI.

★ Renseignements : Compagnie du Trèfle, 26, avenue du Parmelan, 74000 Annecy, tél. (50) 45-25-05. Le spectacle, donné à Annecy et dans plusieurs villes de la région jusqu'à la fin juillet, sera repris, en tournée, fin septembre début octobre.

VENTES

NOUVELLES RÉACTIONS A LA NOMINATION DE M. VAN DER KEMP CHEZ CHRISTIE'S

La nomination de M. Gérald Van der Kemp, ancien conservateur en chef du château de Versailles, comme président d'honneur pour l'Europe de la maison Christie's (*le Monde* du 4 juillet et du 13-14 juillet) continue de susciter de vives réactions chez les professionnels des musées.

Après les conservateurs C.G.T. et C.F.D.T. des musées de France, c'est l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France qui « *s'étonne que l'on puisse annoncer qu'un des plus éminents conservateurs de musée, lequel a précisément consacré sa carrière à faire rentrer dans le patrimoine national des objets qui l'avaient quitté, mette son expérience au service d'intérêts privés, dont l'action contribue au pillage de ce même patrimoine et favorise, dans un but de profit, le jeu d'un marché qui interdit pratiquement aux musées français d'accroître leurs collections* ».

Dans son communiqué du 30 juillet, l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France, qui groupe le plus grand nombre de conservateurs de musée français, rappelle les principes déontologiques qui fondent la conduite de ses membres et la contrainte morale qui découle de leur fonction. « *Servir l'intérêt public et non les intérêts privés. Cette contrainte ne saurait disparaître au moment où le conservateur cesse ses fonctions publiques* », conclut le communiqué.

De son côté, l'Association du Mesnil-Marigny pour la liberté des ventes aux enchères, que préside M. Jean Panier, estime « tout à fait anormal que l'Etat accepte sans réagir la décision qu'a prise M. Van der Kemp, ancien conservateur en chef de Versailles, de mettre sa personne au service d'une puissante société britannique ». Elle ajoute : « *S'il est vrai que notre droit public permet impunément à un conservateur de transmettre à l'étranger le bénéfice de l'expérience et des connaissances qu'il a acquises dans un poste confié à lui par l'Etat, alors notre droit public doit être révisé, au nom du bon sens.* »

CORRESPONDANCE

« Pourquoi salir ceux qui ont bien servi ? »

M. Philippe Kraemer, conseiller du commerce extérieur, nous écrit pour sa part :

J'ai lu avec tristesse l'article concernant la nomination de M. Van der Kemp au poste de président d'honneur de la maison de vente Christie's. (*le Monde* daté 13-14 juillet.)

C'est bien mal connaître Gérald Van der Kemp que d'imaginer que celui qui a réinventé le palais de Versailles puisse user de son influence au détriment de la France.

Toute la vie de ce serviteur de l'Etat a été consacrée au bien et à l'accroissement de notre patrimoine artistique.

J'ajoute que son épouse américaine a grandement contribué à cette œuvre en formant aux Etats-Unis des vocations de donateurs en faveur de Versailles.

Pourquoi faut-il, en France, toujours salir ceux qui ont bien servi; lorsqu'ils ont réussi ?

Nous avons la chance d'avoir des conservateurs de musée que le monde nous envie ; heureux le pays qui a des hauts fonctionnaires de la qualité de Gérald Van der Kemp.

CINÉMA

« Captain Avenger » de Martin Davidson

Steve Nichols, jeune acteur en chômage, accepte de porter le costume d'un héros de bandes dessinées, « Captain Avenger », pour une figuration publicitaire. Il s'amuse, dans ce costume, à jouer le redresseur de torts, puis prend le personnage au sérieux et devient réellement, pour les New-Yorkais, « Captain Avenger » en luttant contre le crime. Mais il perd sa popularité et son mythe pour avoir compromis le héros dans la campagne électorale du maire de New-York. Dernier retournement de situation : Steve Nichols, vêtu en « Captain Avenger », mais gardant sa propre personnalité, se comporte héroïquement devant la foule, lors d'un incendie.

On peut voir là, superficiellement, une satire des Batman, Superman et autres figures invincibles des bandes dessinées américaines (et du cinéma) proposés comme modèles d'hommes supérieurs protégeant la société. Une variation sur le thème « l'habit ne fait pas le moine », puisque Steve Nichols, dans le costume de « Captain Avenger » n'a *ni* sa stature ni ses pouvoirs, et que son action sombre dans l'imposture. Mais, très explicitement, ce film dit : ce qui compte, ce n'est pas le mythe, le personnage (réel ou factice) mais l'idée qu'il représente, l'exemple qu'il donne à tous les hommes de bonne volonté. C'est donc l'Américain moyen, « l'homme de la rue », qui doit être « Captain Avenger » dans la vie quotidienne.

Le comédien John Ritter, interprète de Steve Nichols, est un provincial confronté à New-York et à un milieu politique comme, jadis, James Stewart en « Mr. Smith » débarquant à Washington. Ses rapports avec sa voisine (Anne Archer), dont il tombe amoureux, la séquence de fête électorale et la grande séquence finale de l'incendie rappellent les mises en scène de Frank Capra. On sait bien qu'une hirondelle ne fait pas le printemps. Mais ce film sans vedettes, qui arrive sur les écrans parisiens sans publicité tapageuse, ce film bien raconté, bien joué, qui fait appel ouvertement aux bons sentiments et à l'humanisme contre les mythologies aliénantes, ce film « rose » si l'on veut, reprend la tradition perdue d'un idéalisme et transforme son « héros » en porte-parole de la majorité silencieuse. Oui, décidément, c'est une surprise.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Long Week-end » de Colin Eggleston

Peter et Marcia s'en vont en week-end avec une camionnette bien équipée et un matériel de camping confortable. Ils s'installent dans un coin isolé, à l'orée d'une forêt, tout près d'une grande plage battue par la mer. Ils ne sont pas mariés depuis beaucoup d'années, mais rien ne va plus entre eux. Peter se comporte en despote, Marcia récrimine, chacun épie et critique les gestes de l'autre. La crise éclate, Marcia reproche à Peter de l'avoir forcée à avorter. On parle de divorce au retour, le lundi...

Vous vous croyez dans un film d'Ingmar Bergman. Et bien non, *Long Week-end* est un film australien et le couple part de Sydney pour se perdre dans la nature australienne. Pourtant, ces personnages pourraient être de Bergman. Ils traînent une culpabilité réciproque, ils se déchirent et se remettent en question. L'homme est faible, même s'il prouve sa virilité en maniant son fusil, la femme est meurtrie, au bord de la névrose. Ici, c'est la nature qui va les punir, les détruire, parce que, dans leur crise égoïste, ils l'ont violée. *Long Week-end* est un film fantastique où les monstrent gîtent à l'intérieur de l'homme. Mais un mégot jeté mettant le feu à l'herbe, un kangourou écrasé l'œuf d'un aigle brisé contre un arbre, un coin de forêt souillée, appellent la vengeance du monde naturel. Il n'y a pas d'effets de terreur spectaculaires dans le film de Colin Eggleston. Il y a un beau décor sauvage, une atmosphère d'angoisse latente, un aigle et un oposum qui attaquent l'homme, rapidement, des lamentations bizarres dans une nuit obsédante, un cadavre de vache de mer se déplaçant inexplicablement, beaucoup de symboles dans les images et une inquiétude métaphysique. Petit à petit, le cinéma australien se révèle en France. On devrait aimer cette création d'un fantastique moderne où le déséquilibre psychologique d'un couple entraîne une réaction de défense, de protection de la végétation, du sable, des animaux contre une civilisation qui ne tient plus compte de l'équilibre écologique et risque de le payer très cher.

J. S.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
Atelier - Théâtre du XIXe (366-59-11), 20 h. 30 : les Bonnes.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : la Tour de Nesle. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : Areuh = MC 2.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre - en - Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie Couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Reginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'un n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE-INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 5 août

Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Louise Dhur ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (378-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Dânnou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H. Picken, A. Lewis ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Dunois (578-72-00), 21 h. : Semaine de musique africaine.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : le Procédé Guimard-Delaunay.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.
Patio-Méridien (758-12-30), 22 h. : François Guin Swing Quartet.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint - Etienne - du - Mont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : The Hilliard Ensemble (Ockeghem, Josquin des Prés).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : la Charrette fantôme, de V. Sjostrom ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : la Cité foudroyée, de L. Morat ; 21 h. : Rétrospective 1960-1980 du Festival d'Annecy.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE : (A., v.o.) : Epée-de-Bois 5e (337-57-47) H. Sp.
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16)
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (236-83-93).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (336-23-44) : Miramar 14e (320-89-52) Mistral, 14e (539-52-43) : Secrétan 19e (206-71-33) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Rex, 2e (236-83-93) : Helder, 9e (770-11-24) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CACTUS JACK (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) (v. angl.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) : Miramar, 14e (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98)
CHRONIQUES MARTIENNES (A.), v.o : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
5 % DE RISQUE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Murat, 16e (651-99-75)
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A.) (**), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34)
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong.), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) : Haussmann, 9e (770-47-55)
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Parnassiens, 14e (329-83-11)
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LES LOUPS DE HAUTE MER (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62)
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint - Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ULTIME ATTAQUE, film anglais de Douglas Hickox. — V.o. : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28)
LA FEMME INTEGRALE (**), film français de Claudine Guilmain : Caméo, 9e (246-66-44), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Mistral, 14e (539-52-43).
CAPTAIN AVENGER, film américain de Martin Davidson. — V.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03)
PIED-PLAT SUR LE NIL (**), film italien de Steno. — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75) Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32)
LONG WEEK-END, film australien de Colin Eggleston (*) — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) — V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
ON EN A RIEN A SECOUER, film américain de William Sachs. — V.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
LE BAISER DE LA TARENTULE (**), film australien de Chris Munger — V.f. : Bio-Opéra, 2e (742-22-54), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).

NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
LE PRE (It., v.o.) : Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50).
TESS (Fr.-Brit., v.ang.) : Templiers, 3e (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Athéna, 12e (343-07-48) ; P.L.M Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 - Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les séances spéciales

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 22 h.
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
KOUNAK, LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 14 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h et 24 h.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.
LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 20.
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 30
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 5.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 21 h. 45
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (A., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ALICE'S RESTAURANT (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BATMAN (A.), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CINDERFELLA (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (F.), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CRI (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suédois, v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LE DEUXIEME SOUFFLE (F.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), H. sp
DEUX SUPERFLICS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler 18e (387-50-70).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LE GUEPARD (It., v.o.) Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (357-51-60) : Balzac, 8e (561-10-60)
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) Elysées-Point-Show 8e (225-67-29) : v.f. Fauvette, 13e (331-60-74) : Capri, 2e (508-11-69); Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Quintette, 5e (354-35-40). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Cambronne, 15e (734-42-96).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) : Quintette, 5e (354-35-40)
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUATRE FILLES POUR UN HEROS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
ROCCO ET SES FRERES (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKERS (A.), v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A.) (**), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
LES SEPT MERCENAIRES (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE SHERIF EST EN PRISON (A.), v.o. : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A.), v.o. : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A.), v.o. : Lucernaire, 6e (544-57-34)
VIRIDIANA (Esp.), v.o. : Actua Champo, 5e (354-51-60)
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32)
UNE CADILLAC EN OR MASSIF (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).

Les festivals

FRITZ LANG (v.o.). En alternance : le Tigre du Bengale ; le Tombeau hindou : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23). — Action République, 11e (805-51-33) : Cape et poignard.
FILMS ANTILLAIS, Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) En alternance : Chap'la, Mamino, Coco la Fleur candidat.
COMEDIES MUSICALES, v.o. : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13) : les Forbans de la nuit.
SERGIO LEONE (v.o.), Acacias, 17e (764-97-83) : 18 h. 30 : le Bon, la Brute et le Truand ; 21 h. : Il était une fois la révolution.
CINE POLAR (v.o.), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : le Grand Anderson.
HOMOSEXUALITE (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Sébastienne.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines (354-39-19) : l'Œil du diable.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : l'Escave libre.
FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf 8e (225-18-45) : Halloween. — Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : la Sentinelle des maudits.
WESTERN ET FILM D'AVENTURES, (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : les Aventures de Robin des Bois.
FRANÇOIS TRUFFAUT, 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) : les Deux Anglaises et le continent.
W.C. FIELDS, v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Folies olympiques.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Rebecca.



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 5 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing : Papillons.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 *Série : Frédéric.*
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : la Horse.
Film français de P. Granier-Deferre (1969). Avec J. Gabin, E. Hirt, A. Weber, O. Barbier, D. Ajoret, M. Barbey, M. Porel. (Rediff.)
Un riche fermier normand découvre que son petit-fils est compromis dans un trafic de drogue. Il rend sa propre justice sur ses terres en luttant contre les trafiquants.
21 h 45 Série : Mathias Sandorf.
Réalisation J.-P. Decourt, avec I. Bujtor, J. Speidel, O. Girand, M. Paltsch, J. Brener...
22 h 30 Documentaire : les Français du bout du monde.
De P. Dhostel et J. Equer.
Un Français à Hongkong.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Pharaon ».
Film polonais de J. Kawalerowicz (1965), avec G. Zelnik, B. Bryl, P. Pawlocki, S. Milski, L. Herdegen, J. Buczecki.
Superbe fresque historique réalisée avec d'importants moyens et dans un style hiératique. Ce film durait, normalement, presque trois heures.
22 h Débat : Les trésors des pyramides.
Avec MM. J. Yoyotte, directeur d'études à l'E.P.H.E.; F. Daumas, professeur à l'université de Montpellier; K. Michalowski, égyptologue polonais; R. El Sayed, professeur à l'université du Minia, et Mme Z. Topozada, de l'université d'Aïn Shams.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Scaramouche ».
Film américain de G. Sidney (1952), avec S. Granger, E. Parker, J. Leigh, M. Ferrer, H. Wilcoxon, N. Foch.
Un film de cape et d'épée, riche en péripéties, très brillamment réalisé et joué par d'excellents comédiens.
22 h 20 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française (redif.).
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La ménagère).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski.
23 h. 30, Le temps décousu, de F. Pinta.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont à Paris), Festival estival de Paris : « Ave Maria Mater Dei » (W. Cornysh); « Missa Mi Mi, Kyrie, Gloria » (J. Ockeghem); « Ecce Tu Pulchras Es » (J. des Prés); « Missa Mi Mi : Credo Sanctus, Agnus » (J. Ockeghem); « Ave Verum Corpus » (W. Byrd); « In Pace » (Ch. Tye), par the Hilliard Ensemble; 21 h. 45, Echanges internationaux : « Seven
23 h., Les nuits d'été : Granada, musique arabo-andalouse.

Mercredi 6 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 *Jeune pratique.*
Les jeunes, la défense de la nature et l'environnement.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Les héritiers.
17 h Le petit prince orphelin.
Le cercueil de verre.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé; 17 h. 32, Bricolage : un hydrofoil (et à 17 h. 44); 17 h. 35, Isidore le lapin; 17 h. 38, Infos-nature; 17 h. 41, Variétés; 17 h. 47, Momo et Ursule et les pirates de l'air.
18 h Documentaire : Océans secrets.
L'équilibre.
19 h Caméra au poing : Les tambours de la forêt.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
Réalisation A. Brassard, avec Ch. Saint-Denis, M. Marrough, P. Dufresne, M. Thibault...
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les dames de cœur.
Sacré Monstre (premier épisode). Réalisation P. Siegrist, avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure, D. Gélin...
21 h 30 Cela s'appelait l'Empire.
Jusqu'aux frontières de la Chine.
Série de M. Droit.
Pierre Pigneau de Behaine fut le véritable pionnier, en 1770, de la présence française en Indochine. Puis il y eut plus tard Doudart de Lagrée, Francis Garnier, le commandant Rivière, l'amiral Courbet.
22 h 25 Théâtre : « le Ménage de Caroline ».
De M. de Ghelderode; mise en scène F. Dupeyron; réalisation A. Quercy, avec D. Milgram, V. Boulay, M. Fournion, J.-P. Pertsowski, D. Pain.
L'histoire mouvementée d'un tenancier de baraque foraine.
0 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Brian et le shérif.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Une femme en contradiction.
15 h 5 Feuilleton : Switch.
L'affaire de l'émeraude.
15 h 55 Sports : Football.
Nîmes - Sochaux.
17 h 30 Sports : Parachutisme.
Le vol relatif.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace; Satanas et Diabolo; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « Catherine de Heilbronn ».
Drame de H. Von Kleist.
Enregistré au Théâtre des Amandiers, à Nanterre, en novembre 1979; mise en scène d'E. Rohmer, avec P. Gregory, P. Ogier, J.-M. Bory, A. Dombasle...
A Heilbronn, au Moyen Age, une jeune fille, fragile et pure, triomphe du mal et de tous ses sortilèges. On est loin des fougueuses outrances de Kleist. L'adaptation d'Eric Rohmer est délibérément plate et puérile.
23 h Magazine : Zig-zag.
Du geste à l'infini... Hans Hartung.
Hans Hartung, le peintre, « l'abstrait lyrique », mais aussi, moins connu, le photographe. Tery Wehn-Damisch et Yves Kovacs sont allés le chercher dans sa maison d'Antibes. Une maison dont il a fait les plans.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Voyage au centre de la Terre; Carroyage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Juste avant la nuit ».
Film français de C. Chabrol (1970), avec S. Audran, M. Bouquet, F. Périer, J. Carmet, D. Zardi, H. Attal, P. Temps, D. Lecourtois. (Rediffusion.)
Un bourgeois, marié et père de famille, tue sa maîtresse, qui était la femme de son meilleur ami. Bien qu'il ne soit pas soupçonné, il veut avouer son crime. Mais cet aveu dérange son entourage.
D'après un roman policier dont l'action était située en Angleterre, un étude de mœurs au vitriol où Chabrol prend pour cible une certaine bourgeoisie française contemporaine.
22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales : Colportages (L'abbaye de Jumièges).
8 h., Le jardin des sciences naturelles.
8 h. 32, Actualité : Le conseil de l'ordre des vétérinaires démissionne.
9 h. 7, Universités de l'universel : Padoue.
10 h., Un mois en Auvergne : au Puy.
11 h., En lisant Stendhal : Rossini (et à 16 h.).
12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France.
12 h. 45, Panorama : Le Liban (2e partie).
13 h. 30, Entretiens... avec C. Ballif.
14 h. 4, Rencontres... avec le compositeur Zsolt Durko.
14 h. 30, L'univers sonore du théâtre de Edo.
15 h. 21, La voile autour et alentour : Le navigateur solitaire.
17 h. 2, Rencontres d'été à Aix : J.-H. Lartigue.
18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec A. de Almeida.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (L'ouvrière).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski (redif.).
23 h. 30, Le temps décousu, de F. Pinta.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-Matin : œuvres de Brahms et Beethoven; 8 h., « Psaume 95 », de Mendelssohn, dir. Michel Corboz; 8 h. 35, Kiosque matin; 9 h. 30, Œuvres de Gabrielli, Monteverdi et Cavalli.
11 h. 30, Concert Festival de Besançon 1975) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » et « Symphonie n° 1 en ut mineur », de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Hambourg, dir. M. Atzmon, avec B.-L. Gelber, piano; 13 h. 5, Jazz vivant estival : le Quartette de George Adams et Don Pullen dans leurs œuvres.
14 h., Collection particulière : Monteverdi jadis et naguère, en hommage à Nadia Boulanger, « Madrigaux », dir. N. Boulanger (enregistrés en 1937 et 1953); 15 h., « Orfeo », de Monteverdi, par l'Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. Michel Corboz.
17 h. 30, Concert : « Suite en la mineur » (Purcell); « Lamentations sur la mort de Ferdinand III » (Froberger); « Sonate en ré mineur » (Blavet); « XVIIe Ordre » (Couperin); « Pièces en la » (Rameau), par Kenneth Gilbert, clavecin; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Concert en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris : « la Transfiguration de Notre Seigneur Jésus-Christ », de Messiaen, par l'Orchestre national et les Chœurs de de Radio-France, dir. Lorin Maazel.
23 h., Les nuits d'été : Madrid, œuvres populaires du dix-huitième siècle, et « la Gitanilla », de J. Castel, par l'Orchestre des concert de Madrid, dir. J.-M. Franco Gil, avec L. Tena, castagnettes; « Musique nocturne à Madrid » (Boccherini).

CARNET

Naissances

— Claude et Marie-Françoise REBOUL ont la joie d'annoncer la naissance de

Clémence,

Montpellier, le 17 juillet 1980.
24, chemin de Nîmes,
30310 Vergèze.
12, rue du Pont,
30250 Sommières.

— Yolande et Marcel ont la joie d'annoncer la naissance de

Johan ZELMANOVITCH,

le 23 juillet 1980.
53, rue Rébeval,
75019 Paris.

Décès

— M. et Mme Louis Lacroix,
Mlle Sylvie-Françoise Lacroix,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme veuve Pierre CABANNE,
née Catherine Léchardoy,

survenu le 1er août, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 6 août, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.

Cet avis tient lieu de faire-part.
142, rue de Picpus,
75012 Paris.

— Mme Daisy Cohen,
M. et Mme Daniel Cohen,
M. et Mme Norbert Choukroun et leurs enfants,
M. et Mme Ichoua Hannoun,
Mme Inès Cohen,
ses frères, sœur, parents et amis(es), ont la douleur de faire part du décès de

Joseph COHEN,

survenu le 4 août 1980, à Paris.

— Mme Rosie Levy et famille,
Les familles Cohen, Maratchi, Laredo, Misrahi, Castro et Danon, ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve
Fortunée Maurice DANON,
née Cohen,

survenu le 3 août 1980, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

L'inhumation aura lieu le jeudi 7 août 1980, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse, rue Emile-Richard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Dans sa communauté de Saint-Herblain, le lundi 4 août 1980, Dieu a rappelé à lui,

Sœur Lucile-Marie FLANDRIN,

dominicaine de la congrégation romaine de Saint-Dominique, à l'âge de quarante-huit ans.

Ses sœurs dominicaines,
Son frère, M. Jean-Marie Flandrin,
Son neveu, Paul-Louis,
Et toute sa famille,
vous invitent à participer dans la foi et dans l'espérance à la célébration de ses obsèques qui auront lieu dans la chapelle de l'Institut Saint-Dominique, 103, avenue de Cheverny, 44800 Saint-Herblain, le mercredi 6 août 1980, à 16 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Alice Laval,
M. et Mme Jérôme Leenhardt,
Mlle Anne Ausset,
M. Thierry Ausset,
Mlle Cécile Laval,
M. André Laval,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre LAVAL,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 2 août, dans sa quatre-vingt-unième année.

Le service religieux aura lieu le jeudi 7 août, en l'Eglise réformée de Lasalle (Gard), à 10 h. 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la Recherche sur le cancer, C.C.P. 909 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.
La Nogarède,
30460 Lasalle.

Remerciements

— Mme Simon Fingerhut et sa famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'affection et de sympathie reçues à l'occasion du décès du

docteur Simon FINGERHUT,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine d'accepter leurs remerciements émus.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire de la disparition de

Michel ORFALI,
E.C.P.,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

PRESSE

A partir du 15 septembre

« LE MATIN DE PARIS » PUBLIERA UN SUPPLÉMENT DANS LA RÉGION NORD - PAS-DE-CALAIS

A partir du 15 septembre le *Matin de Paris* publiera chaque lundi un supplément de huit pages consacré à la région Nord-Pas-de-Calais. Il envisage aussi de donner, chaque jour, plus d'informations sur cette région (une page).

C'est la fédération du Nord du parti socialiste qui donne ces précisions à ses militants en expliquant qu'elle a dû suspendre son projet de *Matin du Nord* quotidien pour participer à la campagne nationale en vue du lancement d'un quotidien socialiste (on soit que cette opération-là est aussi différée).

Plusieurs possibilités sont offertes aux souscripteurs qui s'étaient engagés pour *le Matin du Nord* : remboursement total ou partiel des sommes avancées, décision en attente jusqu'à la parution du supplément Nord-Pas-de-Calais, ou report de la somme versée sur le quotidien national du P.S. « *Ainsi*, est-il précisé, *l'avenir est sauvegardé, le marché sera testé et le lancement d'un quotidien national rendu plus aisé.* »

HISTOIRE

CORRESPONDANCE

Le souvenir d'Hanna Reitsch

Mme Yvonne Pagniez nous adresse des précisions concernant Hanna Reitsch présentée, lors de sa mort, comme « l'aviatrice d'Hitler » :

Hanna Reitsch n'a jamais été nazie, n'avait aucune activité politique, quoique en aient prétendu des campagnes lancées contre elle, à plusieurs reprises, en Allemagne et à l'étranger. Un tribunal d'épuration a d'ailleurs fait foin de ces propos mensongers.

Son engagement comme pilote d'essai était d'ordre strictement militaire. Dans un esprit de fervent patriotisme, qu'on ne saurait lui reprocher, elle a voulu combattre pour son pays en guerre. Elle était un soldat, volontaire pour les plus dangereuses missions. Le vol si périlleux qu'elle réussit vers Berlin, fin avril 1945, au-dessus des blindés russes déjà maîtres de la presque totalité de la capitale allemande, elle l'accomplit comme *pilote d'un général en service commandé.* Nul motif politique de sa part à cette performance, ni manifestation personnelle d'attachement au Führer. Jusqu'à sa dramatique visite dans le bunker de la chancellerie, elle n'avait rencontré Hitler que pour en recevoir la prestigieuse croix de fer à étoile de diamant, jamais encore décernée à une femme.

J'ai le souci de ne point laisser ternir l'image d'une femme exceptionnelle par son héroïsme, par sa maîtrise de l'air, mais plus encore par sa valeur morale et la pureté de sa foi chrétienne.

Au lendemain de la guerre, un même sentiment d'amour de la patrie nous rapprocha, bien qu'ayant combattu dans des armées adverses. Mon activité de quatre années dans la Résistance française (réseau Kléber) m'a valu un an de captivité en Allemagne, dans les prisons et au camp de concentration de Ravensbrück. Peu après mon rapatriement, je me suis consacrée pendant des mois à des tournées de conférences en Allemagne pour la réconciliation franco-allemande. C'est à cette occasion que j'ai connu Hanna. J'ai moi-même traduit son livre *Aventures en plein ciel*, paru aux édition La Palatine en 1952.

G.-J. Painvin et le « radiogramme de la victoire »

M. Pierre Boulesteix nous écrit :

Un grand Français est mort, le 21 janvier 1980, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (*le Monde* du 23 janvier), et son décès est passé inaperçu de la plupart de nos concitoyens.

M. Georges-Jean Painvin était président d'honneur du Crédit commercial de France, de Péchiney-Ugine-Kuhlmann, et de la chambre de commerce et d'industrie de Paris : voilà qui n'est déjà pas mal. Mais c'est bien peu de chose par rapport à l'action glorieuse qui fut la sienne voici soixante-deux ans : décrypter le « radiogramme de la victoire ».

Un article publié en décembre 1962 par la revue *Armées* indique la manière dont Georges Painvin, alors capitaine d'artillerie, et officier d'ordonnance du général Maunoury au début de la guerre, se fit remarquer pour son aptitude à reconstituer les messages allemands les mieux codés, ce qui lui valut, en 1915, d'être affecté au « cabinet noir » à Paris. C'est là que, durant plus de trois ans, il déchiffra de nombreux codes des puissances adverses. Mais la performance la plus extraordinaire du capitaine Painvin fut le décryptage du « radiogramme de la victoire », dont le camouflage était le fait d'un procédé nouveau particulièrement complexe, le « A D F G V X ». Il en résultat un renseignement décisif permettant au commandement allié de savoir que l'offensive du 9 juin 1918 serait déclenchée au sud de Remangies, en direction de Compiègne.

La revue *La Jaune et la rouge* (bulletin de liaison des anciens élèves de l'Ecole polytechnique) de juillet-août 1978 a donné quelques précisions sur cet exploit de l'intelligence, et relaté la rencontre intervenue en 1968, soit cinquante ans plus tard, entre M. Painvin et son invisible adversaire allemand, le colonel Nebel.

Entre les deux guerres, le commandement français avait voulu que ce haut fait demeurât secret.

ANCIENS COMBATTANTS

RELÈVEMENT DES PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITÉ

La valeur du point d'indice de pension militaire d'invalidité et d'accessoires de pension est portée de 32,16 F à 33,13 F à compter du 1er juillet 1980, selon le décret n° 80-6 n du 31 juillet 1980, et paru au *Journal officiel* du 1er août.

Ce décret porte application de l'article L 8 *bis* du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, qui établit un rapport constant d'évolution du point d'indice.

Cette augmentation de + 3 % s'inscrit dans le rattrapage progressif des pensions dont le décalage par rapport à l'indice de *référence* — *fonction* publique — a été chiffré à — 14,26 % par la commission tripartite chargée de suivre l'application de l'article L 8 *bis*.

Ce rattrapage a fait l'objet d'une revendication énergique à plusieurs reprises de la part de l'Union française des associations de combattants (*le Monde* du 5 juillet 1980).

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

HEATH ZENITH

contrôle de gestion

JEUNE CADRE FORMATION ESCP ou équivalent

La Société HEATH ZENITH distribuant en Europe des produits électroniques et des micro-ordinateurs recherche pour étoffer son Service de Contrôle de Gestion européen un DIPLOME débutant ou en début de première expérience.

Le poste recouvre les aspects suivants : reporting, contrôle budgétaire, trésorerie et conseil auprès des différentes unités européennes.

Le poste basé à PARIS implique de courts déplacements à l'Etranger. L'anglais courant est indispensable.

CV et prétentions devront être adressés sous No 67.235 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Filiale chargée de la mise en oeuvre des systèmes informatiques d'un très important Groupe d'Assurances recherche pour ses équipes systèmes

ingénieurs-système, analystes, analystes-programmeurs

expérimentés et débutants

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et un réseau de télétraitement.

Le matériel actuellement installé se compose de :
DEUX 3033 - 12 000 K chacun,
UN 3033 - 8 000 K,
UN 370/168 AP - 8 000 K,
1000 terminaux de télétraitement.

GIE — Envoyer CV, sous réf. 9874, en précisant le poste choisi, à Gie, Service du Personnel, Cedex 11, 92081 PARIS La Défense.

média-system

Ingénieurs mécaniciens ou électriciens Paris

Premier engineering et constructeur français de gros ensembles industriels en France et à l'étranger, nous créons plusieurs postes susceptibles de convenir à des ingénieurs ECL - IDM - AM - IEG ou équivalent et justifiant éventuellement d'une première expérience industrielle.
Intégrés au sein de nos «équipes affaires», ils seront chargés de constituer les dossiers de montage et d'essais des équipements mécaniques et électriques, d'assister techniquement nos chantiers (déplacements à prévoir), suivre l'avancement des travaux...
Ces postes bénéficient d'excellentes perspectives d'avenir.
Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur dossier à rscg carrières sous réf. 7065 M. 64, rue la Boëtie 75008 PARIS. qui transmettra rapidement.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche Banlieue Sud
recherche

ingénieurs informaticiens

- Pour participer à la réalisation de systèmes informatiques en temps réel embarqués, à haute fiabilité.

Les candidats connaîtront plus particulièrement :
- assembleurs (mini ou micro)
- analyse numérique
- système de base
- gestion de périphéries. *Réf. A. 02*

- Pour Etudes et Conception de matériels entrant dans les systèmes mini-informatiques
Connaissances souhaitées de la microprogrammation. *Réf. D. 50*

- Pour développement de logiciels de base pour des terminaux intelligents.
Connaissance Assembleur MITRA 15. *Réf. D. 61*

ingénieur

En mécanique des milieux continus ou en hydrodynamique.
Il aura une fonction de Conseil d'un bureau d'Etudes pour les problèmes de propagation acoustique en milieu sous-marin.
Connaissance de l'anglais ou de l'allemand souhaitée.

Adresser CV détaillé et rémunération souhaitée sous No 67.701, Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux

INGENIEURS RECHERCHE

Notre Centre de ROUEN MONT SAINT AIGNAN souhaite s'assurer le concours de deux ingénieurs de haut niveau.
L'un participera au développement des recherches «énergies nouvelles», l'autre sera plus axé sur les problèmes de lubrification.
Les candidats devront avoir de bonnes connaissances en mécanique des fluides, génie chimique et transfert de chaleur.
La pratique de l'informatique est souhaitée, l'anglais écrit et parlé, indispensable.
Nous désirons confier ces postes à des ingénieurs Grandes Ecoles (Mines - Centrale - ENSTA Physique - Chimie...) dégagés des O.M. Une formation complémentaire type Doctorat ou quelques années d'expérience professionnelle serait appréciée.
Si vous êtes fortement motivés par la recherche, notre Société vous offre de larges perspectives d'évolution de carrières.



Adressez CV détaillé, lettre manuscrite et photo à Mr Philippe SLIOUSSARENKO Centre de Recherches ESSO - rue du Tronquet - B.P. 76130 MONT ST AIGNAN - Tél. (35) 74.19.90

roog carrières

EXPERT COMPTABLE
Hérault (34)
recherche Comptable DECS ou niveau plus pratique (cabinet si poss.). Libre rapid. Ecr. HAVAS SETE N° 22.929.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
PROVENCE - MIDI PYRENEES
recrute

EXPERTS COMPTABLES DIPLOMES

- Formation « Réviseur » appréciée,
- pour direction importants bureaux secondaires.

Ecrire avec C.V., photo et prét. sous réf. 1017 à :
P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

La Mairie de Brest organise un concours sur titres pour l'admission à l'emploi de sous-archiviste Clôt. inscr. : 3 oct. 1980, 17 h. Docum. à retir. au bur. du pers.

Hebdomadaire de l'Ouest
cherche
JOURNALISTE
REDACTEUR DETACHE
dynamique et expérimenté pour ville importante. Ecrire sous référence 5.001 à Inter-Régies, 116 bis, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS qui transmettra.

Associat. vacances familiales rech. pr village vac. 300 lits LES KARELLIS (Savoie) :

DIRECTEUR

solide expér. animat. - gestion, connaiss. tourisme associatif. Lett. manuscr. + C.V. (urgent), Horizons Nouveaux, 86, av. du Général-Michel-Bizot, 75012 PARIS.

Importante Société Electronique en pleine expansion cherche pour le Sud de la France

COMMERCIAUX

(possibilité de Direction Cciale) Adr. lettre man., C.V., photo, n° T 021.640 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

chef de produits

industrie agro-alimentaire

PROVINCE NORD-OUEST

Notre client est une société agro-alimentaire française de tout premier plan. Dans le cadre de son développement, elle a décidé de renforcer son équipe commerciale et de rechercher un Chef de Produits destiné à son activité plats cuisinés, en conserve et en surgelé. Agé de 25 ans minimum, diplômé de l'Enseignement Supérieur, le candidat retenu participera au lancement et au développement d'une nouvelle ligne de produits vendus par l'ensemble des circuits de distribution en France et en Europe. Ce poste conviendrait à une personne ayant déjà eu une première expérience de 3 à 5 ans au sein d'une société de l'industrie alimentaire et maîtrisant bien les techniques modernes de distribution et de marketing. La connaissance de l'anglais serait appréciée. Ce poste offre des possibilités de développement de carrière intéressantes pour une personne compétente, sachant communiquer à tous les niveaux de direction.

La plus grande discrétion est garantie dans l'examen de votre dossier.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 1978-M à I.C.A. qui transmettra.

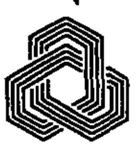


I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)



APICORP

APICORP has been set up by the member states of OAPEC to finance oil, gas and their related projects. The capital is denominated in Saudi Riyals. Capital funds including reserves are equivalent to around US$400 million.
The Finance Department of the Corporation's offices located in Al Khobar, which is located in the Eastern Province of Saudi Arabia, is looking for the

TREASURER

The Treasury Division has the responsibility for investing surplus funds not yet required for project financing, with careful consideration for undrawn project commitments, interest rates, maturities and currency risks. It handles the placement and dealing in deposit markets of all major currencies, and the placement and dealing in money market instruments and in international bond markets. Foreign Exchange market dealing is another major function of the Division. In the future, the emphasis of the Division will shift from investing surplus funds to the funding for project financings over and above APICORP's capital funds. The Treasurer reports to the Finance Manager.
Negotiable salary will be equivalent of around US$60,000 per annum. In addition the Corporation has an excellent benefit package including free air-conditioned furnished accommodation, 32 working days annual holidays plus public holidays, transportation allowance, free life assurance, medical care, annual holiday air fares, relocation expenses and terminal gratuity.
Please apply, in confidence, giving relevant details of personal and career history. Air mail letters to be sent to:–
The Administration and Personnel Manager,
Arab Petroleum Investments Corporation,
P.O. Box 448, Dhahran Airport, Saudi Arabia.
All applications will be acknowledged, and interviews will be held either in Europe or Saudi Arabia. Successful applicants will have the opportunity to visit the Kingdom before accepting an offer.

ENGINEERING recherche pour séjour étranger

SPECIALISTE

CONTROLE DES COUTS ET PLANNINGS
Ne pas répondre si pas anglais parfait.

Envoyer lettre + C.V. s./réf. 5066 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui tr.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE FABRICATION DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
cherche son

CONTROLEUR DE GESTION

pour prendre en charge le contrôle de gestion de son unité de STRASBOURG.
Sous l'autorité du contrôleur Europe en relation avec la Direction de l'usine et les Chefs de Département il centralise les budgets, définit les tableaux de bord et propose les actions à entreprendre.
De formation supérieure (H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C.P...), maîtrisant la langue anglaise, c'est un homme de résultats et de communication

Une expérience analogue dans une entreprise industrielle sera appréciée.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous le n° T 021.647 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT
DE LA REGION PROVENCE - COTE-D'AZUR
recherche

UN JEUNE COMPTABLE

de niveau B.T.S. comptabilité ou équivalent, justifiant de 2 à 5 ans d'expérience comptable.

Ecrire sous n° 8.735 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Proche banlieue Sud
ENTREPRISE EN FORTE EXPANSION
recherche

INGÉNIEURS A.M.

débutants ou ayant quelques années d'expérience dans différents domaines.

1) BUREAU D'ÉTUDES MÉCANIQUES
— Conception de structure et mécanismes de radars aéroportés.
— Encadrement d'équipes et suivi technique et de fabrication.

2) BUREAU D'ÉTUDES CIRCUITS IMPRIMÉS
— Organisation et suivi de travaux d'implantation et établissement de dossiers d'utilisation de systèmes informatiques d'aide aux dossiers (C.A.O.).

3) INGÉNIEUR PRODUCTION USINAGE OU MONTAGE CABLAGE
— Après formation aux méthodes, sera chargé de la mise en place et du suivi de nouveaux équipements depuis l'industrialisation jusqu'à la remise aux essais.

4) MÉTHODES D'USINAGE PROTOTYPES avec ÉTABLISSEMENT DE DEVIS

Ecrire avec curric. vitae et photo sous n° 67.589 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced. 01.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE
au premier rang des sociétés de conseil et de services par le développement et les résultats recherche des

Analystes confirmés

de formation supérieure.

CGI — Connaissances :
PL1, IMS DB/DC, OS/VS.
Adresser C.V., photo et prétentions à Mme M.C. HOUNAU, CGI, 84, rue de Grenelle - 75007 Paris.

HAVAS CONTACT

TRT — TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES
recherche pour son
CENTRE TECHNIQUE (1.400 personnes)
au PLESSIS-ROBINSON (92)

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant quelques années d'expérience

Pour l'étude de convertisseurs et alimentations de matériels télécommunications

Bonnes connaissances en servomécanismes, régulation, distribution d'énergie.

Les candidats seront intégrés dans un service important en pleine expansion.

Adresser curriculum vitae à T.R.T., 5, av. de Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter COLLAB. COMMERC. H ou F
— débutants ou expérimentés,
— sens de la négociation,
— excellente présentation,
— possibilité cadre.
Tél. R.V. : 553-20-00, poste 209.

Recherche pour le 15 septembre une nourrice habitant à proximité de la rue des Suisses, à Nanterre, pour garder à la journée 1 enfant de 1 an. Prendre contact téléphoniquement. Ecr. n° 6.968, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Ecole Française, Istanbul, Turquie, cherche : Professeurs licenciés physique, chimie, math. Ecr. Lisesi erKek Fransesi, Katikoy, Istanbul, Turquie. Ecr. n° 8.753, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

F.J.T.
recherche
ANIMATEUR DIPLOMÉ
CAPASE ou en cours. Contrat à dur. indétermin., ap. période essai. Salaire convention collective F.J.T. Poste à pourvoir au 1-09-80.
Tél. : (23) 67-44-17.

ERIN
recherche
- **Des INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience
- **Des ANALYSTES-PROGRAMMEURS** minimum DUT

Pour :
— Développement logiciel de base
— Contrôle de processus industriels
Formation assurée

Ecrire avec C.V., s/réf. 5.597, à AXIAL Publicité 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra

---

GROUPE AMERICAIN de distribut. d'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES recherche pour sa filiale française :

TECHNICIEN MAINTENANCE
avec mission de mise au point, installation et dépannage des matériels sur France, Espagne, Italie, Belgique.

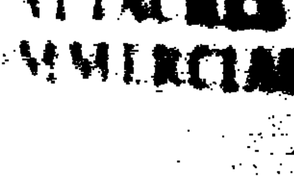
INSPECTEUR MAINTENANCE
ordinateurs et périphériques (systèmes interactifs) pour la France.

Les candidats devront avoir une expérience minimum de 2 ans et parler anglais.
— intégration dans des équipes existantes ;
— formation assurée sur place et à l'étranger ;
— 13 mois, indemnité voiture ;
— poste à pourvoir en banlieue sud de Paris.
Présenter C.V. et prétentions à D. STANESCO IST FRANCE, 32 place de la Loire, Silic 441, 94593 RUNGIS Cédex.

S.P. 2 M. recrute : ELECTRONICIENS niveau A
AT-3 - A.T.P.
microprocesseurs appréciés. Téléph. : 293-62-41, Poste 60

T.I.T.N. FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE
recherche
INGENIEUR grande Ecole débutant ou quelques années d'expérience pour travaux d'études et de rech. sur des systèmes à base de micro-processeurs (télé-écriture, télé-transmission, terminaux à entrée graphique).
Lieu de travail : Banlieue Sud (Chilly-Mazarin). Env. C.V., photo et prétent. en précisant réf. T.F.R. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MONRANGIS.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

L'ÉVOLUTION DE L'APPAREIL COMMERCIAL

Près de soixante mille établissements se sont créés depuis 1970

Entre 1970 et 1979, il s'est ouvert 60 595 établissements commerciaux supplémentaires en France, alors que 10 985 seulement fermaient leurs portes. Ce solde positif de près de 50 000 unités est exceptionnel, surtout si on le compare à la décennie précédente où il n'était que de 15 878.

Ces données statistiques sont fournies par l'AFRESCO (Association française de recherche et études statistiques commerciales) qui étudie en permanence l'évolution de la répartition interne du commerce français. De la sorte, on peut observer que si les années 70 ont été particulièrement riches en création d'établissements, cela s'est fait indépendamment d'une courbe descendante qui a marqué les années 1968 à 1971, ainsi que les années 1973 et 1974. Les deux années suivantes ne sont que légèrement positives (respectivement + 3 703 et + 6 778), et ce n'est qu'en 1977 (+ 12 272), puis en 1978 (+ 14 769), et enfin en 1979 (+ 17 717) que se creuse l'écart.

Au cours de la dernière décennie, le commerce de gros et le commerce de détail se répartissent également le solde d'ensemble. Toutefois, c'est la poussée du commerce de détail, dans les trois dernières années, qui marque la différence. De 1970 à 1976, celui-ci perd 7 643 unités ; de 1977 à 1979, il en regagne 32 399 !

Les secteurs en forte augmentation sont ceux que l'AFRESCO range sous la rubrique agrément-santé, équipement de la personne, foyer-ménage. Par contre, l'alimentation poursuit sa chute vertigineuse (— 59 909) entamée au cours de la précédente décennie (— 31 318). Les fruits et légumes, la pâtisserie et la confiserie échappent seuls à ce phénomène de concentration, comme le confirme l'analyse par familles professionnelles.

Au palmarès de la progression, les professions du vêtement - confection - mode représentent 20,8 % de l'augmentation totale. Suivent l'auto et accessoires (7,6 %) la bimbeloterie-cadeaux (6,3 %) et les antiquités-collections - brocantes (5,9 %). Treize professions accusent un solde négatif, l'épicerie - alimentation générale café - épicerie (47,7 % de la diminution totale), arrivant nettement en tête suivie de la bonneterie (12 %), et la boulangerie (10,6 %). En revanche, les professions des fruits et légumes frais (+ 1,46 %), et celles de la pâtisserie - confiserie (+ 0,74 %) restent en progression.

● *M. Bernard Tricot*, quatrième président de la Commission des opérations de Bourse (COB), nommé le 30 juillet dernier (*le Monde* du 31 juillet) pour succéder à M. Jean Donnedieu de Vabres appelé à diriger la commission de la concurrence, a été reçu lundi 4 août à l'Elysée par le chef de l'Etat. A sa sortie du palais présidentiel, M. Tricot a rappelé que la COB, créée en 1967, avait pour but « *de faire que les rapports soient plus étroits et plus confiants entre le public et le monde des affaires, notamment en améliorant l'information* ». Insistant sur le rôle joué par la commission, le nouveau président a indiqué que « *si, dans l'ensemble, les choses se passaient correctement, il existait des traditions de secrets qui n'étaient pas encore otalement résolues* ».

La Finlande commande un central électronique à I.T.T.

International Telephone and Telegraph (I.T.T.) vient d'obtenir un contrat de l'administration des téléphones de Finlande pour la livraison d'un central téléphonique numérique interurbain. Baptisé Système 12, ce central électronique, mis au point par les ingénieurs d'I.T.T., a déjà été commandé par les administrations belge, danoise, allemande, italienne et espagnole. La société a également conclu un accord avec l'American Telephone and Telegraph (A.T.T.), aux termes duquel elle livrera des Systèmes 12 spécialement adaptés aux normes américaines.

Le central, destiné à la Finlande, sera construit par la filiale allemande d'I.T.T., Standard Elektrik Lorenz. Sa mise en service est prévue pour le début de 1983.

[I.T.T., qui n'avait pas cru, au début des années 70, à l'irruption des centraux électroniques, a mis les bouchées doubles pour rattraper son retard en ce domaine. Certes, I.T.T. n'est pas encore perçu comme un champion du « temporel » dans le monde des télécommunications, mais les références de son Système 12 se multiplient, et il y aurait déjà un million de lignes de ce type en commande. En France, la question se pose de savoir si l'administration des P.T.T. commandera — à titre expérimental pour commencer — un Système 12 à la filiale française du groupe, la C.G.C.T.

Dans la bataille technologique et industrielle pour la conquête des marchés des centraux téléphoniques, l'avance prise par la société française C.I.T.-Alcatel voilà quelques années, grâce à son central temporel E-10 (le premier au monde), tend à s'amenuiser. Dans le même temps, le groupe Thomson, son principal concurrent en France, éprouve bien des difficultés pour mettre au point, fabriquer et livrer ses centraux temporels (MT-20 et MT-25). Un retard qui commence à inquiéter sérieusement les P.T.T. — J.-M. Q.]

● *Whisky : Highland Distillers restera britannique.* — Le géant canadien Hiram Walker ne pourra acquérir l'une des principales distilleries écossaises de whisky, Highland Distillers. Le ministre britannique du commerce, M. John Nott, l'a en effet interdit. En décembre dernier, la compagnie canadienne avait lancé une O.P.A. de 80 millions de livres sur l'entreprise britannique. Celle-ci a été jugée « contraire à l'intérêt public » par la commission anti-monopole. En effet, les étrangers, qui ont déjà racheté plusieurs distilleries écossaises, exportent le whisky en fût au détriment de l'embouteillage sur place, donc de l'emploi. Or la situation n'est guère brillante dans ce domaine. Après plusieurs années de prospérité, les producteurs écossais sont contraints de ralentir leur production. En juin dernier, le groupe Distillers, qui exporte 90 % de sa production, a décidé des réductions d'horaires pour trois mille cinq cents employés.

Pour faire face à une situation financière délicate

Massey Ferguson cherche des partenaires

Géant malade du machinisme agricole, le groupe canadien Massey-Ferguson a besoin d'argent frais, pour faire face à ses difficultés. On parle d'une augmentation de capital de 500 millions de dollars. Des négociations sont en cours pour la recherche de partenaires financiers parmi lesquels le groupe Angus, qui détient déjà 16 % du capital et la Canadian Imperial Bank of Commerce, principal banquier du constructeur pourrait participer à l'opération. Un rapprochement industriel avec un autre grand du machinisme semble exclu, ne serait-ce, dit-on chez Massey, que du fait de la loi antitrust des Etats-Unis.

Après un exercice aux résultats minces en 1977 (+ 32 millions de dollars) l'année 1978 fut celle de la crise : une perte de 256,7 millions de dollars, contraint a firme à mettre en place un plan de redressement, qui passe d'abord par la réduction du personnel (d'environ 20 000 personnes jusqu'à ce jour sur un total de 67 000 en 1977). L'exercice 1979 s'annonce meilleur, Massey sort du rouge avec un bénéfice de 37 millions de dollars. Mais depuis la récession frappe le marché du tracteur et de la moissonneuse-batteuse, contraignant le groupe à redresser la barre à nouveau.

Aux Etats-Unis et au Canada, où les chutes des ventes sont les plus rapides, et où Massey réalise 30 % de son chiffre d'affaires, le groupe décide de cesser la fabrication pendant trois mois, à partir d'août. En France, où ont été rassemblés les usines de construction de moissonneuses-batteuse pour l'Europe, huit cent nouveaux licenciements sont annoncés à la fin de l'hiver dernier.

Massey-Fergusson se défait ou cherche à se défaire de ses activités non spécifiquement agricoles, tandis que dans le même temps il recherche des partenaires pour ses filiales étrangères, c'est-à-dire là où il réalise le principal de son chiffre d'affaires. Pour l'heure, c'est l'apport de liquidités nouvelles qui est prioritaire, car pour un chiffre d'affaires qui dépasse les 3 milliards de dollars, la firme doit à court terme 900 millions de dollars, avec un endettement total de 2 milliards de dollars. De plan en plan, la seule chance de redrssement de Massey-Fergusson semble bien résider dans celui du marché, qui, les spécialistes le disent, ne peut rester déprimé indéfiniment.

● *La société des automobiles Ligier ne construira pas de tracteurs.* — Dans un communiqué publié lundi 4 août, la société indique qu'elle avait été consultée sur ce sujet par Sepromec, filiale du groupe Doumeng, mais qu'elle a décliné l'offre qui lui était faite (*le Monde* du 5 août). La société Ligier a rappelé qu'elle portait actuellement tous ses efforts sur la sortie du petit véhicule urbain J.S. 4.

RENAULT VA VENDRE DES ROBOTS INDUSTRIELS AUX ÉTATS-UNIS

Renault Industries Equipements et Techniques (R.I.E.T.) vient de signer un protocole d'accord avec la société américaine Ransburg, spécialisée dans le matériel industriel de précision.

Les deux entreprises ont l'intention de créer aux Etats-Unis une société commune pour la fabrication, la commercialisation et le service après-vente de robots industriels. Ransburg détiendrait 51 % de cette société commune, qui fabriquera dans un premier temps des robots sous licence Renault. Il est prévu, par la suite, une coopération technologique entre R.I.E.T. et Ransburg afin de développer des produits communs.

Renault espère, par cet accord, s'implanter peu à peu aux Etats-Unis dans le secteur de la robotique. La Régie a l'intention de faire un gros effort dans ce domaine, jugé « stratégique », mais où les Japonais ont une bonne longueur d'avance. A.C.M.A., la filiale robotique de Renault, a déjà fabriqué deux cents robots.

LOGEMENT

LES INCONVÉNIENTS DU BAIL D'UN AN A LOYER LIBRE

Acheter ou partir

Imagine-t-on que, en Provence, en Brie ou en Champagne, la moitié de la population d'un village de trois cent soixante-quatorze « feux », comme on disait jadis, soit obligée, en quelques mois, de s'en aller ? Imagine-t-on six cents à neuf cents personnes contraintes à déménager, fût-ce pour s'installer à 3 kilomètres de là, dans un autre village ? Cela serait un événement et mettrait en branle, n'en doutons pas, la municipalité, le conseil général, députés et sénateurs de tous bords.

A Paris, c'est autre chose, surtout si les trois cent soixante-quatorze logements en question s'imbriquent dans une tour de trente-quatre étages au milieu d'un de ces quartiers de gratte-ciel dont la construction a marqué la fin de l'ère des vaches grasses.

La tour Helsinki fait partie du quartier des Olympiades, près de la place d'Italie. Sur l'échiquier économico-financier de cette énorme opération immobilière, Helsinki s'est retrouvée, avec son homologue Cortina, dans le giron de la banque Rothschild. Il semble que, au départ, elle ait été construite pour être vendue en copropriété : d'ailleurs une partie des appartements fut ainsi commercialisée, au moment de son achèvement, fin 1976, début 1977. Mais il y a trois ans, la vogue des tours était passée, les candidats à l'accession à la propriété rêvaient, en majorité, d'une petite maison avec un bout de jardin. La banque propriétaire décida donc, en attendant, de louer les appartements qui lui restaient. Elle en confia la gestion à la SOGIPA, une de ses filiales spécialisées. En juillet 1977, les premiers locataires s'installaient, après signature de baux d'un an à loyers libres, dénonçables trois mois avant l'échéance.

Dans un premier temps, tout alla bien : les loyers pratiqués étaient corrects pour Paris (2 650 francs pour 79 mètres carrés, dont 450 francs de charges en juin 1980), les hausses annuelles raisonnables et régulières, l'entretien normalement assuré.

Les choses commencèrent à se gâter en septembre dernier. Chacun à son tour, trois mois avant l'expiration annuelle de leur bail, les locataires reçurent une lettre de congé en bonne et due forme. On leur proposait simultanément d'acheter, s'ils le souhaitaient, l'appartement qu'ils occupaient. Le prix de vente (le même, que l'acheteur éventuel soit le locataire en place ou que l'appartement soit vide) est « raisonnable » pour Paris : à fin juin, de 6 800 F à 7 300 F le mètre carré, selon la surface de l'appartement et l'étage, et toujours avec un parking. Tout cela est parfaitement légal, légitime même. Il est logique que le promoteur cherche à mettre un point final à une opération qui a duré plus longtemps que prévu pour des raisons conjoncturelles. L'activité normale d'une banque, et son but économique est de rentabiliser au mieux ses capitaux et ceux de ses clients, et donc d'avoir une politique d'investissements, comportant création et revente d'actifs.

Les locataires, eux, ont des soucis beaucoup plus matériels et immédiats : se loger pour un prix en rapport avec leurs ressources. Leur situation devant les récents événements est variable.

Loïc Auzias et son amie ne se font pas trop de soucis. Ils travaillent tous les deux et leur deux pièces, qu'ils partagent avec quatre chats proprets, a été acheté par un « investisseur » dont le seul souci pour le moment semble être de garder des locataires sérieux et bons payeurs. C'est leur cas. Leur bail vient d'être renouvelé ; ils verront dans un an.

M. et Mme Ghazi, eux, n'ont pas de problèmes d'argent. Le mari, ingénieur très spécialisé, gagne largement sa vie dans une grosse entreprise, et son bureau est à quelques minutes. Ils ont trois fils, Yann, douze ans, James, dix ans et Thomas, un an. Pourtant, il n'est pas question pour eux d'acheter : ils ne sont pas sûrs de rester plus de quelques années en France. Leur loyer représente environ 18 % de leurs revenus. Pour trouver l'équivalent, dans le même quartier, il faudrait mettre 3 500 F à 4 000 F par mois, ce qui augmenterait considérablement leur dépense-logement. S'ils ne s'y résignent pas, il leur faudra déménager, s'éloigner du travail du père, de l'école des enfants, du quartier aussi, auquel ils s'étaient habitués.

De l'inquiétude à l'angoisse

Beaucoup plus grave est la situation des Le Guyader, qui ont quatre enfants : Christophe, seize ans, Hervé, treize ans, Patrick, douze ans, et la petite dernière, Céline, trois ans. Le père, la cinquantaine, est dessinateur industriel, mais depuis quatre ans, après avoir été licencié pour cause économique, il va de « travail temporaire » en « contrat à durée déterminée ». Sa femme, infirmière diplômée, cherche du travail. Pour l'instant, allocations familiales comprises, les revenus du ménage avoisinent 8 500 F mensuels. Acheter est tout bonnement irréalisable : où trouver plus de 500 000 F ? Déménager pose un problème tout aussi difficile : 2 700 F de loyer (et on paye régulièrement) représentent déjà un tour de force. Et il y a les frais du déménagement... Ils ont demandé une prolongation de bail de trois mois, jusqu'à fin septembre, mais ils craignent d'avoir à payer d'avance : s'ils trouvent autre chose, ailleurs, entre-temps, le double loyer assorti de l'inévitable caution pour le nouvel appartement, dépassera aussi leurs possibilités financières. On garde espoir, mais c'est l'inquiétude quotidienne.

Pour M. et Mme Niquin, c'est tragique. Ils sont retraités et manifestement aisés. Ils ont soixante-dix-huit et quatre-vingts ans. En 1977, ils ont fait de leur quatre pièces, grâce à leurs économies, un chez-soi chaleureux, avec l'idée bien arrêtée, de ne plus déménager, jamais : moquettes épaisses, tapisseries et tentures longuement choisies, meubles bien disposés... Ils viennent, comme les autres, d'être priés *« d'avoir à déguerpir »*, suivant l'odieuse, mais juridiquement légale, formule des congés. Pour eux, c'est la catastrophe.

Quatre cas que le hasard a rassemblé. En septembre 1979 il y avait cent soixante-dix-neuf appartements à vendre dans la tour Helsinki, quatre-vingts seulement au 1er juillet. Et l'« appartement décoré » (on ne parle d'« appartement témoin » que dans le neuf en cours de construction) que fait visiter l'agence chargée de la commercialisation, reçoit de nombreuses visites. Cela « part » bien.

Les difficultés des locataires de la tour Helsinki sont certes rendues plus aiguës par la pénurie de logements locatifs à des prix abordables dans Paris et sa proche banlieue. Mais, en tout état de cause, leur exemple met en évidence l'absence réelle d'un droit au logement. Un appartement loué, il faut l'aménager, en changer les papiers, en refaire les peintures. Peut-on, en toute équité, demander à des familles de répéter tous les ans cette opération ? Dans ces conditions, le bail d'un an renouvelable est-il autre chose que la location d'un hôtel non meublé ?

Certes, si un risque réel existait pour le propriétaire de ne pas trouver de locataire ou de ne pas trouver d'acquéreur, le locataire serait en meilleure situation pour négocier. Mais le problème de fond n'en resterait pas moins posé : peut-on faire vivre des familles dans une précarité recréée tous les douze mois ? Actuellement, on peut.

JOSÉE DOYÈRE.

— Libres opinions —

Un sombre anniversaire

par GUY DEBAQUE (*)

TRISTE anniversaire, à l'image du temps du mois de juillet, que celui des propos tenus il y a trois ans, en juillet 1977, par le président de la République à Orléans : *« Les familles les plus modestes que l'Etat aidera désormais en priorité pourront accéder, sans trop de peine, aux logements sociaux nouveaux. Elles pourront, sans sacrifices trop lourds, devenir propriétaires de leur habitat neuf ou ancien. »*

Ces déclarations ont eu un écho certain dans l'opinion publique et ont fait naître des espérances. Des familles de condition modeste, attirées par une publicité qui vantait le pouvoir solvabilisateur de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), se sont lancées dans l'accession à la propriété. Il est incontestable que la réforme du financement au logement a fait passer un souffle nouveau.

La désillusion n'en est que plus cruelle.

Aujourd'hui en effet apparaissent les premières fissures : le taux d'intérêt des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) augmente et n'est pas totalement pris en compte dans le barème de l'aide personnalisée ; des hausses déraisonnables du coût des terrains se cumulent avec l'augmentation des coûts de construction. Or le système ne fonctionne et l'aide personnelle ne joue bien son rôle que si les prix des logements se situent à un niveau modéré. Ce n'est plus le cas. De surcroît, le « dérapage » de l'A.P.L., tant redouté quand cette réforme se préparait, semble amorcé.

Un logement de plus en plus cher est offert à une clientèle de moins en moins solvable, qui doit consentir des taux d'effort de moins en moins supportables. Il n'est plus possible, comme l'annonçait le président de la République, d'accéder à la propriété *« sans trop de peine »* et *« sans sacrifices trop lourds »*. C'est l'inverse qui est en train de se produire.

Est-il admissible que des ménages modestes consacrent 35 à 40 % de leurs ressources à se loger ? Encore oublient-ils de compter les charges, et notamment de chauffage, qui peuvent maintenant représenter un supplément de 5 ou 10 %, et parfois plus.

Les exemples de familles prises au piège deviennent de plus en plus nombreux, les commissions départementales de l'A.P.L. commencent à en être saisies. Faudra-t-il attendre, avant de réagir que, ici ou là, des *« naufragés de l'accession »* fassent entendre leur voix ?

L'Etat aide-t-il *« en priorité les familles les plus modestes »* ?

Le nombre de PAP financés par l'Etat est tombé de 180 000 en 1979 à 145 000 en 1980, et certains parlent de réduire encore le nombre de PAP en 1981. Sur les cinq premiers mois des années 1978, 1979 et 1980, le nombre de logements commencés chute, en accession aidée, de 61 000 à 51 000 puis à 39 000 logements, alors que le secteur libre progresse de 81 000 à 98 000 puis à 102 000 logements.

De moins en moins de ménages solvabilisés, des familles de plus en plus endettées, de moins en moins de logements construits, même dans un contexte économique et social de crise, le bilan est inquiétant.

Et pourtant, l'aide à l'accession à la propriété est pour l'Etat une charge plus lourde.

Si le coût est plus élevé, sans que pour autant les objectifs sociaux soient atteints, il y a sans nul doute des mécanismes à revoir et des actions à mener. Des procédures trop lourdes, des circuits financiers trop longs, l'indifférence sociale de certains *« loueurs d'argent »*, les surcoûts imposés sans contrepartie par quelques filières : autant de thèmes pour qui songerait à *« dégripper »* le système.

Agir sur les taux en simplifiant les mécanismes financiers, agir sur les prix en réduisant les délais administratifs, agir sur les coûts en menant une politique foncière réaliste, cela pourrait permettre l'indispensable retour aux objectifs généreux de la loi et aux intentions exprimées par le président de la République il y a trois ans.

(*) Secrétaire général de la Fédération des sociétés de crédit immobilier de France.

ÉTRANGER

La Chemical Bank relève son taux de base à 11 %

La Chemical Bank de New-York a annoncé le 4 août sa décision de relever son *« prime rate »* de 10,75 à 11 %. Elle a justifié cette hausse par le relèvement à 10,5 % la semaine passée des taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire et notamment du taux sur les Federal Funds (l'argent au jour le jour entre banques).

Il s'agit là du premier relèvement du taux de base bancaire depuis le processus de désescalade entamé à la mi-avril, lorsque le *« prime rate »* commença à décrocher du niveau record des 20 % auquel il s'était maintenu du cours des deux premières semaines d'avril. Les observateurs aux Etats-Unis estiment cependant prématuré de parler d'un renversement de tendance et de parier dès à présent sur une reprise de l'escalade.

La Chemical était, en effet, l'une des rares grandes banques — avec la Chase Manhattan — à avoir abaissé son taux de base à 10,75 % le 24 juillet. La majorité des grands établissements financiers étaient restés à 11 % en attendant d'avoir des précisions sur la politique future de la réserve fédérale (Federal Reserve Board) en matière de crédit. La Chemical a donc rejoint les autres banques, la Chase Manhattan étant désormais le seul établissement important à offrir à sa clientèle industrielle et commerciale un taux de base de 10,75 %.

Les experts n'arrivent pas encore, en effet, à discerner la ligne d'action arrêtée par la *« Fed »* en matière de crédit. Les *« federal funds »* sont d'ailleurs redescendus à 8 % au début de cette semaine sans que les autorités de tutelle interviennent. En revanche, les bons du Trésor restent orientés à la hausse. — *(Agéfi.)*

● *L'Autriche et la Pologne* ont, comme il était prévu *(le Monde* du 30 novembre 1979, signé la semaine dernière, à l'occasion de la visite officielle à Vienne de M. Edward Babiuch, premier ministre polonais, un accord sur la fourniture complémentaire annuelle, à partir de 1983, de 1,2 million de tonnes de charbon polonais pour une période de vingt ans contre l'octroi d'un crédit de 300 millions de dollars. Ce prêt, acocrdé par un consortium de banques autrichiennes en dépit d'un endettement de la Pologne vis-à-vis de l'Autriche de l'ordre de 5,3 milliards de francs, sera cautionné par le Parlement autrichien. La somme de 300 millions de dollars couvre un quart environ des livraisons de charbon attendues. La Pologne fournit déjà à l'économie autrichienne plus de 1 million de tonnes de charbon par an. — *(Corresp.)*

AU DANEMARK

La crise agricole favorise un rapprochement entre dirigeants paysans et syndicats ouvriers

De notre correspondante

Copenhague. — Le mauvais temps qui a sévi en Europe au début de l'été, et plus spécialement les pluies torrentielles qui ont submergé le Danemark au cours du premier week-end d'août, noyant les récoltes céréalières, risquent de détériorer encore davantage la situation des agriculteurs du pays, dont la majorité connaît actuellement des difficultés sans précédent depuis la guerre.

Les quelques mesures prises ce printemps par le gouvernement minoritaire social-démocrate, en vue d'aider les plus endettés d'entre eux (essentiellement des jeunes récemment installés), sont loin d'avoir apaisé les esprits dans les campagnes. Ce sont surtout les nouveaux impôts et le prélèvement exceptionnel, dont le cabinet Joergensen a frappé cette année les biens fonciers (y compris les terres productrices qui, dans la catégorie impôt sur la fortune, ne sont pas mieux traitées que les résidences secondaires !), qui soulèvent la colère paysanne. *« Si on ne prend pas des dispositions urgentes,* a déclaré un porte-parole du mouvement L.R. 80, qui rassemble depuis l'automne dernier les plus mécontents, *le Danemark sera menacé de perdre rapidement sa production animale. »*

Pour essayer de trouver des solutions de rechange, et aussi des alliés, les responsables des organisations agricoles traditionnelles, de plus en plus critiquées par leur base qui les accuse de passivité, ont pris l'initiative d'un rapprochement avec les syndicats ouvriers — un événement unique encore dans l'histoire du Royaume où les uns et les autres se sont toujours battu froid (un essai de collaboration au niveau politique entre août 1978 et octobre 1979 n'avait pas été suivi ni approuvé par les organisations qui soutiennent ordinairement les libéraux (ex-agrariens) et les sociaux-démocrates qui avaient tenté l'expérience.

Le président du conseil de l'agriculture, M. H. Kjeldsen, vient ainsi d'inviter le président de la puissante centrale L.O., M. Thomas Nilsen, et ses plus proches collaborateurs, à visiter une ferme (un élevage de porcs). A cette occasion, « *on* » a discuté de façon informelle de la crise de l'agriculture et de la crise économique tout court. M. Nilsen a facilement admis que nombre de ses adhérents (ils sont plus d'un million) vivent indirectement de l'existence des professions agricoles — et que si celles-ci périclitaient, on assisterait à une aggravation du chômage dans les métiers du bâtiment, les transports, les conserveries, etc. Mais il n'a rien promis de faire, et pour l'instant les chose sen sont là. La balle est d'ailleurs maintenant dans le camp du gouvernement qui, pour l'instant, ne paraît pas prêt à bouger.

En attendant, les instituts de crédit agricole se trouvent avec une dizaine d'exploitation sur les bras — il s'agit d'exploitations saisies par huissiers parce que leurs propriétaires n'ont pas pu honorer leurs traites et pour lesquelles personne ne s'est porté acquéreur lors des ventes aux enchères. Résultat : pour ne pas subir de trop lourdes pertes, ces instituts de crédit agricole ont du embaucher du personnel chargé de cultiver provisoirement lesdites terres e tde surveiller les bâtiments des fermes pour que des rodeurs ne les dégradent pas. — C. O.

● *Le groupe italien Montedison,* n° 8 de la chimie mondiale avec un chiffre d'affaires d'environ 40 milliards de francs, ne détiendra bientôt plus que 51 % du capital de sa filiale Montefibre. Pour éponger les très lourdes pertes de cette société (2,8 milliards de francs en six ans, dont 433 millions pour 1979), son capital va être ramené de 115,4 à 1,6 milliard de lires, puis porté à 200 milliards de lires. Mais sa maison mère ne participera à cette dernière augmentation qu'à hauteur de 100 milliards de lires, une somme d'un montant à peu près égal devant être injectée par un consortium bancaire dirigé par la Mediobanca (*le Monde* du 25 janvier).

ÉNERGIE

L'U.R.S.S. VEUT ALIGNER LE PRIX DE SON GAZ NATUREL SUR CELUI DU PÉTROLE

M. Nikolaï Ossipov, vice-ministre du commerce extérieur soviétique, de passage à Vienne, vient d'annoncer à M. Bauer, directeur de l'organisme autrichien chargé de l'importation d'énergie, l'intention de l'U.R.S.S. d'aligner les prix de son gaz naturel sur ceux du pétrole. En cela, l'Union soviétique suit l'exemple de l'Algérie et des Pays-Bas, avec lesquels des renégociations de prix sont en cours.

Au printemps pourtant, les Soviétiques, qui importaient du gaz en provenance d'Iran, avaient refusé l'alignement du prix de ce combustible sur celui du pétrole sous prétexte que le gaz iranien était du gaz associé, c'est-à-dire lié à l'extraction du pétrole. Le prix qu'exigeaient les Iraniens était alors de 3,63 dollars le million de B.T.U., tandis que les Soviétiques refusaient de dépasser 2,31 dollars (« le Monde » du 8 avril).

En décidant d'augmenter le prix de son gaz naturel, l'U.R.S.S. risque de se trouver confrontée à des réactions similaires de la part de ses principaux clients : l'Autriche, la France, la R.F.A. et l'Italie.

● *L'Egypte produira 50 millions de tonnes de pétrole par an.* — Dans une interview publiée par le quotidien koweïtien *Al Siassa*, le ministre égyptien du pétrole, M. Ahmed Ezzedine Hillal, a indiqué que l'Egypte produirait 50 millions de tonnes de pétrole par an dans les années 80. La production égyptienne de pétrole et de gaz, qui était de 8,5 millions de tonnes en 1973, atteindra environ 30 millions de tonnes cette année, a précisé M. Hillal. *« Ce pétrole sera vendu à des sociétés aussi bien israéliennes qu'internationales »* par le biais de contrats d'une durée de deux ans. Les modalités de ces contrats, quant aux prix et à la qualité, *« pourront être modifiées tous les trois mois. Ces ventes ne pourront pas dépasser 752 000 tonnes par an et par société »*. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

● *Durcissement du conflit chez Desquenne et Giral.* — Trois grévistes de l'entreprise Desquenne et Giral (pose et entretien de voies ferrées) et le responsable de l'union départementale C.G.T. de l'Yonne ont été interpellés, lundi matin 4 août, sur le chantier du T.G.V. de Santigny (Yonne) pour *« entrave à la libre circulation des trains »*. Ils ont été relâchés en fin de matinée. Au cours d'une conférence de presse réunie le 4 août, la C.G.T. a posé comme préalable à toute négociation la réintégration des quarante et un grévistes licenciés (*le Monde* du 2 août). La commission nationale de conciliation doit examiner cette affaire le mercredi 6 août. Ce conflit, qui dure depuis deux mois, porte sur des revendications salariales — en partie satisfaites par la direction — et sur l'amélioration des conditions de travail et d'hébergement sur les chantiers. La fédération des cheminots C.G.T. a dénoncé pour sa part la *« privatisation grandissante »* des activités des poses et d'entretien des voies.

● *Les marins du Marsouin ont été payés.* — Les vingt-quatre officiers et marins du cargo *Marsouin* qui n'avaient pas été payés depuis le 18 avril viennent de percevoir le montant de leurs salaires, versés grâce au concours des ASSEDIC de la région parisienne. D'autre part, une dizaine de tonnes de fuel ont été chargés le 2 août à bord du navire dont les soutes se trouvaient pratiquement vides (*le Monde* du 2 août).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE SELLIER-LEBLANC

Le chiffre d'affaires (hors taxes) réalisé par le groupe Sellier-Leblanc au cours du premier semestre 1980 s'élève à 703 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 28 % par rapport au premier semestre 1979.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 AOUT

Hausse du 4 1/2 % 1973

Dans une marché « en vacances », où l'on expédie les affaires courantes, l'attention s'est portée, lundi, sur l'emprunt 4 1/2 % 1973, qui a atteint ses plus hauts cours de l'année à 2 491 francs

Cette hausse a quelque peu surpris, les cours de l'or sur le marché international restant stables autour de 622 dollars l'once. A Paris, le lingot a certes gagné 215 francs et le napoléon, sur lequel le 4 1/2 est indexé, un peu plus de 4 francs. Mais ces petits mouvements ne sauraient justifier le gain de près de 2 % de l'emprunt 1973.

Aucune raison mécanique ne justifiant ce mouvement, les boursiers en cherchaient la raison dans des considérations psychologiques. Ils rapprochaient la hausse du 4 1/2 % de la baisse sensible (— 245 F) du 7 % 1973 qui est, lui, indexé sur l'or. Les opérateurs auraient procédé à des arbitrages — vendant le 7 % et achetant le 4 1/2 % — à la suite des déclarations de l'entourage du candidat républicain à la présidence des Etats-Unis. L'équipe de M. Ronald Reagan envisagerait de redonner à l'or un rôle monétaire... De là à penser que le métal jaune pourrait connaître une plus grande stabilité au cours des prochains mois et qu'il vaut mieux « re-spéculer » sur le 4 1/2 % la prime du napoléon par rapport à l'or ayant sensiblement diminuée ces derniers temps, il n'y a qu'un pas que certains ont, apparemment franchi.

Les valeurs françaises, quant à elles, n'ont pas enregistré de grands écarts. L'indicateur de tendance a perdu environ 0,30 %. Trois replis sensibles ont été relevés : ceux de Bic, Locindus, et Roussel-Uclaf.

Sur le marché de l'or, la barre a gagné 700 F à 84 000 F, le lingot 215 F à 83 495 F et le napoléon 4,10 à 741,10 F. Le volume des transactions a été très faible : 5,4 millions de F contre 18,7 millions vendredi.

LONDRES

HAUSSE DES MINES D'OR

Les affaires sont calmes mardi matin. Les industrielles continuent à s'effriter. Aux pétroles, reprise de B.P. Léger redressement des fonds d'Etat. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 636 50 contre 638 75

VALEURS	CLOTURE 4/8	COURS 5/8
Beecham	143 ...	144 ..
British Petroleum	342 ...	346 ...
Courtaulds	66 ...	66 ...
*De Beers	9 81	9 11/16
Imperial Chemical	385 ...	386 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	469 ...	462 ..
Shell	408 ...	408 ...
Vickers	127 ...	122 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/4	32 3/8
*West Driefontein	87 1/4	88 ...
*Western Holdings	78 ...	78 1/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GENERAL MOTORS. — Le montant du troisième dividende trimestriel est fixé, comme le précédent, à 60 cents. En 1979, à pareille époque, il s'élevait à 1,15 dollar. Pour les neuf mois, les actionnaires auront ainsi encaissé 2,35 dollars contre respectivement 3,80 dollars et 3,50 dollars pour les périodes correspondantes de 1979 et de 1978.

BOEING. — Bénéfice net du premier semestre : 295,1 millions de dollars contre 228,2 millions. L'amélioration des profits a été particulièrement forte pendant le deuxième trimestre (+ 29,2 %), due en cela à l'accroissement des ventes.

PRESSES DE LA CITÉ. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre : 613,8 millions de francs (+ 31 % à structures comparables).

SABLIÈRES DE LA SEINE. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre : 230,5 millions de francs (+ 21,05 %).

SELLIER-LEBLANC. — Chiffre d'affaires du groupe au 30 juin : 708 millions de francs (+ 28 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	1er août	4 août
Valeurs françaises ..	106,1	106
Valeurs étrangères ..	112,4	112

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,5	106,6

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 5 8 ... 11 5/8 %

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

La décision de la Chemical Bank *de relever de 10 3/4 % à 11 % son* taux de base a favorisé lundi, en début de séance, une assez forte baisse des cours à Wall Street. Mais le marché, dont le dynamisme est demeuré, semble-t-il, intact, est parvenu à surmonter ce handicap. Se redressant à mi-parcours, il a peu à peu regagné tout le terrain perdu et en clôture l'indice des industrielles s'établissait à 931,06, soit à 0,43 point en dessous de son niveau de vendredi.

Tout en restant forte, l'activité s'est quand même un peu ralentie et 41,55 millions de titres ont changé de mains contre 46,44 millions précédemment.

Ce retour en force a été rendu possible, selon les experts, par les achats massifs des grands investisseurs en possession d'abondantes liquidités pour lesquels les instruments de placement, hormis la Bourse, font cruellement défaut. Cela étant, le coup de semonce n'en a pas moins été très vivement ressenti et, autour du « big board », beaucoup pensent qu'après la récente montée des cours le temps des ventes bénéficiaires est maintenant venu.

Sur 1 517 valeurs traitées, 723 ont baissé, 504 ont monté et 290 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 1/8	COURS 4/8
Alcoa	68 5/8	68 ...
A.T.T.	51 3/4	52 ...
Boeing	37 5/8	38 3/4
Chase Manhattan Bank	43 3/4	43 1/2
Du Pont de Nemours	42 7/8	44 ...
Eastman Kodak	62 1/8	63 1/8
Exxon	70 1/4	70 1/4
Ford	28 1/8	29 ...
General Electric	56 ...	56 ...
General Foods	30 ...	30 ...
General Motors	52 1/2	52 1/4
Goodyear	15 3/8	15 3/8
I.B.M.	65 ..	64 7/8
I.T.T.	29 7/8	29 3/4
Kennecott	29 1/2	29 1/4
Mobil Oil	73 1/8	71 5/8
Pfizer	43 ...	43 5/8
Schlumberger	127 7/8	128 5/8
Texaco	36 1/4	36 1/8
U.A.L. Inc.	23	22 3/4
Union Carbide	43 1/4	43 1/2
U.S. Steel	24 1/4	24 3/8
Westinghouse	25 5/8	25 1/4
Xerox	58 3/8	58 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/8	5/8
1 dollar (en yens)	226 85	226 20

BOURSE DE PARIS - 4 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 ..	2 593
5 %	41 20	2 541
5 % 20-60	..	2 865
3 % amort. 45-54	71	0 832
4 1/4 % 1963	95 50	4 010
Emp. N. Eq.5% 65	113 50	4 432
Emp. N. Eq.6% 66	108 10	5 986
Emp. N. Eq.6% 67	87 50	1 068
Emp. 7 % 1973	7940	...
Emp. 8,80 % 77	98 10	1 784
Emp. 9,80 % 78	96 35	0 644
EDF 5 % 60	.	4 113
EDF 14,5% 80-82	.. ..	2 431

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	200 ..	200 ..
A.G.F. (Stê Cent.)	815	815 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2090	2050 .
Concorde	336 ..	327 ..
Epargne France	321	318 ..
Financ. Victoire	357 50	351
France I.A.R.D.	182 ..	182 50
Gan (Stê) Centr.	739	737 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	221 .	224 ..
U.A.P.	558 .	556 .
Alsacien. Banque	336 .	333 .
Banque Hervet	201 30	201 30
Bque Hypot. Eur.	309	309 .
Bque Nat. Paris	261 20	261 30
B.O.I.C.	26 50	26 10
(Li) B. Scalb Dup.	115 ..	116 .
Banque Worms	210	212 ..
C.G.I.B.	34	34 ..
C. Crédit Univ.	364	366 .
C.A.M.E.	84 80	83 50
Créditel	115 2	115 80
Créd. Gén. Ind.	250 .	249 .
Crédit Lyonnais	272 50	273 ..
Electro-Banque	160 ..	158 10
Eurobail	142 ..	142 .
Financière Sofal	331 .	330 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	114 90	116 ..
France-Bail	300 ..	306 .
Hydro-Energie	19 50	20 10
Immobail B.I.P.	205 60	206 ..
Immobanque	300 .	309 ..
Immofice	280	280 ..
Interbail	235 10	235 .
— (obl. conv.)	236 50	234 50
Laffite-Bail	176 50	178 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	344	346 ..
Loca-Expansion	136 10	140 .
Locafinancière	173 50	178 50
(Ly) Lyon Dép. Ct.	133 ..	134 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immoinvest	158 .	162
Cie Lyon. Imm.	134	134
UFIMEG	111 20	111 20
U.G.I.M.O.	...	171

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Valorem	215 71	205 93
Worms Investiss.	349 76	333 89

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer *dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.*

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour *cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.*

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973	2452	2487	2494	2487 .
3745	C.N.E. 3 %	3690	3781	3715	3715 .
375	Afrique Occ.	402	405	405 50	398 20
425	Air Liquide	436	440	440	440
95	Als. Part. Ind	97 90	97	97	96 10
440	Als. Superm.	440	440	440	440
65	Alsthom-Atl.	69 50	68 70	68 70	68 (5
245	Applic. gaz.	248 80	248	247	248
154	Arjom. Prioux	163	161 80	161 80	150 90
480	Aux. Entrepr.	468	470	470	465
775	Av. Dass-Br.	782	782	782	772

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
172	[illegible]	175 50	174 50	174 50	171
235	East Kodak	254	254 50	252	253 20
130	East Rand	130 90	130 60	132 ..	133
82	Ericsson	86 80	89 .	89 ..	87 10
285	Exxon Corp.	290 5	287	287 ..	284
115	Ford Motor	118 .	117 9	118 .	115 60
260	Free State	267 90	268 .	266 20	266 10

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
200	Unit. Techn.	2.4 5	203 50	204 .	204
385	West Drief.	401 90	405	407 ..	407 90
220	West Deep.	228 90	227 90	227	232 40
310	West Hold.	327 9	327 90	325 50	327 90
230	Xerox Corp.	248 50	245	244	241
3 40	Zambia Corp.	3 42	3 40	3 40	3 37

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/8	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 148	4 129	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	231 550	231 910	225 ..	237 ...
Belgique (100 F)	14 514	14 534	14 ..	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 380	212 610	205	216 .
Danemark (100 krd)	74 810	74 880	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 870	84 585	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 698	9 720	9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	4 918	4 914	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	249 920	261 820	244 ...	256
Suède (100 krs)	98 450	98 840	95 ..	100 500
Autriche (100 sch.)	32 690	32 730	31 300	33 400
Espagne (100 pes.)	5 763	5 748	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 360	8 335	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 583	3 572	3 410	3 640
Japon (100 yens)	1 826	1 828	1 730	1 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/8
Or fin (kilo en barre)	83300	84000 ..
Or fin (en lingot)	83280 .	83495
Pièce française (20 fr.)	741 .	745 10
Pièce française (10 fr.)	399 .	399 90
Pièce suisse (20 fr.)	611	618 10
Pièce latine (20 fr.)	605 30	610
Souverain	772	775 90
Pièce de 20 dollars	3003 60	3084 .
Pièce de 10 dollars	1480 .	1490 .
Pièce de 5 dollars	900 ..	..
Pièce de 50 pesos	3554 ..	3580 ..
Pièce de 10 florins	581 ..	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1980 a été tiré à 504 010 exemplaires.

A B C D E F G 1

Après la dissolution du conseil municipal

UNE DÉLÉGATION SPÉCIALE ENTRE EN FONCTIONS A MANOSQUE (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Le conseil municipal de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence), au sein duquel la gauche détient la majorité des sièges, n'a plus d'existence légale depuis la notification d'un jugement du tribunal administratif de Marseille annulant la fusion intervenue en 1974 entre les communes de Manosque et de Saint-Martin-les-Eaux. Cette décision, rendue le 27 juin dernier, n'a été portée à la connaissance de la municipalité que le 2 août.

Une délégation spéciale composée de trois membres désignés par le préfet des Alpes-de-Haute-Provence assurera l'intérim jusqu'aux élections destinées à pourvoir les neuf sièges du nouveau conseil municipal de Saint-Martin-les-Eaux et les vingt-sept de celui de Manosque. Le premier tour de ces scrutins a été fixé au dimanche 24 août.

A Besançon

Une mère proxénète

Depuis six mois, une mère de famille de Besançon prostituait sa fille pour pouvoir s'adonner à la boisson, à l'insu du mari, sans toucher aux revenus du ménage.

Mme S..., cinquante-six ans, gagnait ainsi des sommes rondelettes qui allaient fondre au bar d'en face. Mais sans jamais oublier de verser au compte bancaire de sa fille, vingt et un ans, 200 F chaque mois. Son mari, retraité de la S.N.C.F., ignorait qu'elle gérait la petite entreprise familiale à domicile. De sa fenêtre, elle hélait les passants, qui trouvaient à son domicile, contre un « petit cadeau » de 100 F, sa fille, apparemment consentante. Avec les beaux jours, elles sont allées à l'aventure, élisant commerce dans un hôtel de la ville, à la barbe du tenancier. Interpellée vendredi 1er août, la maman proxénète, déférée au parquet, a été laissée en liberté. « Tout de même, ça ne me plaisait pas trop », *a confié sa fille aux enquêteurs.*

UN TOURISTE DÉBOUSSOLÉ

Lyon. — M. Uwe-Brommel, citoyen allemand âgé de vingt-six ans, ne parvenait pas à quitter Lyon à bord de son véhicule. Rebuté par les panneaux indicateurs et par un infranchissable barrage linguistique, le jeune Allemand choisit pour quitter la ville la manière forte : prise en otage d'un autre automobiliste et tir en règle sur quatre gardiens de la paix... avec un pistolet d'alarme d'un modèle interdit à la vente en France. Le touriste déboussolé a été inculpé de « détention illégale d'arme, violences et rébellion » et écroué.

Les policiers n'arrivent pas à croire le jeune homme, qui prétend avoir passé trois jours à chercher la sortie de la ville. Parmi les explications avancées : la très forte chaleur qui régnait sur Lyon dans la nuit de dimanche à lundi. — (Corresp. rég.)

● *Lev Mikhailov*, premier metteur en scène du théâtre musical Stanislavski - Nemirovitch — Dantchenko de Moscou, est mort subitement, à l'âge de cinquante-trois ans, annonce, mardi 5 août, l'agence Tass.



AU JOURNAL OFFICIEL

La législation sur les investissements des pays de la C.E.E. en France est assouplie

Le Journal officiel du 5 août publie un décret modifiant la réglementation relative aux relations financières entre la France et les pays de la Communauté européenne. Ce texte vise à harmoniser la législation française avec le droit communautaire et supprime de facto le régime de l'autorisation préalable que devaient déposer les résidents de la C.E.E. lorsqu'ils désiraient faire des investissements dans des firmes françaises.

Jusqu'à présent, les investissements français à l'étranger et étrangers en France étaient soumis à l'autorisation des pouvoirs publics dès lors qu'ils dépassaient un certain montant. Ainsi, une entreprise étrangère — qu'elle soit originaire de la C.E.E. ou d'ailleurs — qui souhaitait acquérir plus de 20 % du capital d'une société française devait déposer un dissier auprès de l'administration et recevoir l'aval du comité des investissements étrangers. Une procédure qui permettait, à l'occasion, de bâtir des « *solutions de rechange françaises* ». On se souvient du cas récent de Locatel, convoité par la société britannique Thorn. Les pouvoirs publics n'ont pas donné leur aval à cette opération et ont réussi à bâtir une « *solution française* », les groupes C.G.E. et Thomson rachetant une part importante du capital de Locatel.

Cette « *règle des 20 %* » a donc permis de soutenir certaines actions de politique industrielle. Elle valait, cependant, à la France l'ire de ses partenaires européens. Ceux-ci la jugeaient contraires aux principes de la libre circulation des capitaux prévue par le traité de Rome. Le contrôle des investissements communautaires en France avait été instauré en 1968, sous le couvert des mesures de contrôles des changes.

Dorénavant, les investissements français, à l'intérieur de la C.E.E., comme les investissements en France en provenance de la Communauté, seront libres. Le nouveau texte substitue au régime d'autorisation un régime de simple déclaration. Si, deux mois après le dépôt de cette déclaration, l'administration ne s'est pas manifestée, l'investissement sera *ipso facto*, autorisé.

Ce délai doit permettre à l'administration d'examiner si l'investissement envisagé ne « *met pas en cause l'ordre public, la santé et la sécurité publique* » où s'il ne conserve pas les activités militaires. De même, le ministère de l'économie épluchera la déclaration d'intention afin de déterminer si l'investisseur n'agit pas pour le compte d'une tierce personne non membre de la C.E.E. — J.-M. Q.

NOUVEL AFFAIBLISSEMENT DU DOLLAR

Déjà un peu plus faible en début de semaine, le dollar, affecté par la nouvelle baisse des taux d'intérêts sur le marché de l'eurodollar, a quelque peu accentué son repli mardi matin 5 août sur la plupart des grandes places financières internationales.

A Paris, le billet vert s'est traité 4,12 F (après 4,1058 F) contre 4,13 F lundi en fin d'après-midi. Il a valu 1,7750 DM à Francfort (contre 1,7814 DM), 1,6375 F.S. à Zurich (contre 1,6530 F.S.).

Les affaires étaient assez calmes, de l'avis des courtiers, qui faisaient d'autre part valoir la petite déception causée par la nouvelle désescalade du loyer de l'argent intervenue malgré la décision de la Chemical Bank américaine, restée apparemment sans effet, de relever son taux de base de 10 3/4 % à 11 %.

L'or, en revanche, poursuivant sa remontée amorcée lundi matin, se traitait en fin de matinée entre 637 et 640 dollars l'once dans la City contre 630,75 dollars la veille en fin d'après-midi.

Quatre cents personnes sans abri à la Martinique après le passage du cyclone tropical Allen

De notre correspondant

Fort-de-France. — Dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 août, des pluies incessantes, accompagnées de vents soufflant à 120 kilomètres à l'heure, se sont abattues sur la Martinique touchée par le cyclone tropical Allen. Plus de 400 personnes sont sans abri.

Bien que plus violent que le cyclone David — qui avait dévasté l'île en août 1979 — Allen semble avoir causé moins de dégâts. Le vent, expliquent les services de la météorologie, a soufflé de l'est et les habitations, à la Martinique, sont conçues précisément pour des vents venant de cette direction. Au contraire, David avait soufflé de l'ouest. Néanmoins, il est déjà établi que de nombreuses plantations de bananes ont été complètement détruites, notamment au Lorrain, à Basse-Pointe et au Gros-Morne. Plus de quatre cents personnes sont sans abri.

Plusieurs villes du sud, dont Le Marin et Sainte-Anne, stations balnéaires très fréquentées en cette période de vacances, ont été inondées ; de nombreuses routes ont été rendues impraticables, soit par des affaissements de terrain, soit par des chutes d'arbres. A Fort-de-France, le célèbre « Savanne », le magnifique parc de verdure dont s'enorgueillit la ville, a été sérieusement endommagé.

A la Guadeloupe, les dégâts semblent beaucoup moins importants puisque seules quelques plantations de bananes en altitude ont été partiellement détruites à Petit-Bourg, Goyave et Saint-Claude. Aucune victime n'est à déplorer, ni à la Martinique ni à la Guadeloupe. En revanche, huit victimes sont dénombrées dans l'île de Sainte-Lucie, située immédiatement au sud de la Martinique.

Le cyclone Allen se dirige actuellement vers les Grandes Antilles, à la vitesse d'une trentaine de kilomètres à l'heure.

Pour la réparation des dommages causés par le cyclone David à la Martinique (29 août 1979), le préfet de région, M. Marcel Julia, a précisé que 1 390 000 francs ont été versés au titre des secours d'urgence ; 4 millions de francs ont été distribués aux cantines scolaires par le FASSO (Fonds d'action sanitaire et sociale) pour venir en aide aux élèves les plus démunis (quarante mille élèves) ; 3,6 millions de francs ont été versés aux travailleurs privés d'emploi ; 3 millions de francs l'ont été pour les réparations des logements fortement endommagés et 2,8 millions de francs pour la reconstruction de certains logements.

FIRMIN RENÉVILLE.

En Belgique

LA LOI SUR LA RÉGIONALISATION A ÉTÉ ADOPTÉE

Bruxelles (A.F.P.). — Le Parlement belge a adopté, ce mardi 5 août, à une écrasante majorité, la loi sur la régionalisation, qui accorde des pouvoirs d'autonomie à la Flandre et à la Wallonie. Le problème le plus délicat de cette régionalisation, celui du statut de Bruxelles, a cependant été laissé de côté. Il était impossible, en effet, de rassembler les deux tiers des voix nécessaires à une modification du statut de la capital, étant donné le refus des chrétiens sociaux flamands du C.V.P. de faire de Bruxelles une région à part entière.

La Flandre et la Wallonie vont disposer d'assemblées composées dans un premier temps de leurs députés et sénateurs, puis à partir de 1983 de représentants élus à cette fin. Des exécutifs régionaux seront élus par les assemblées et responsables devant elles. Ces nouvelles institutions disposeront de compétences propres en matière de fiscalité, d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de politique de crédit.

Bruxelles va conserver son exécutif propre, composé de trois membres, au sein du gouvernement national, et son financement par dotation.

Selon Chine nouvelle

LA RÉVOLUTION CULTURELLE S'EST POURSUIVIE ALORS QUE M. HUA GUOFENG ÉTAIT A LA TÊTE DU PARTI

L'agence Chine nouvelle a, pour la première fois, inclu, lundi 4 août, l'année 1977 dans la période de la révolution culturelle. Alors que jusqu'à présent les journaux se contentaient de parler des « *dix années catastrophiques* » de 1966 à 1976, date de la mort de Mao Tse-toung et du limogeage de la « bande des quatre », Chine nouvelle a affirmé que la révolution culturelle s'était terminée un an après la fin de l'ère maoïste. Pourtant, en août 1977, lors du 11e congrès du P.C., M. Hua Guofeng avait formellement proclamé la « *conclusion triomphante* » de la « *grande révolution culturelle prolétarienne* ».

Au même moment, portraits, statues, bustes et effigies de l'ancien « Grand Timonier » disparaissent progressivement des bâtiments et lieux publics. Selon l'agence U.P.I., des étudiants de l'université de Pékin s'acharnent en vain contre une immense statue de Mao Tse-toung, mais celle-ci, dont la destruction a été autorisée par les autorités universitaires, a résisté à une charge de dynamite. — (*A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.*)

(1) En incluant 1977 dans la période de la révolution culturelle, Chine nouvelle s'en prend à M. Hua Guofeng lui-même, qui était à la tête du parti et du gouvernement à cette époque.

Aux Etats-Unis

RÉFUGIÉ POLITIQUE... A DOUZE ANS

Chicago (*A.F.P.*). — *Le jeune Walter Polovchak, âgé de douze ans, qui avait refusé de retourner en Ukraine avec ses parents, a été temporairement retiré de leur garde, le lundi, 4 août, par décision d'un juge de Chicago. Le jeune garçon et sa sœur, Nathalie, âgée de dix-sept ans, seront placés sous la garde d'un service social jusqu'au 9 septembre, lorsque leur statut sera établi par la justice américaine. Durant cette période, ils vivront chez leur oncle, à Chicago.*

La famille Polovchak avait quitté l'Ukraine, il y a sept mois, pour s'installer aux Etats-Unis. Récemment les parents avaient décidé de retourner en Union soviétique. Refusant de partir, le jeune Walter avait quitté le domicile familial. Les services américains de l'immigration lui ont accordé l'asile politique. M. et Mme Polovchak ont accusé les autorités américaines de « kidnapping ». *La jeune Nathalie, qui dispose d'un visa personnel, peut décider d'elle-même de ne pas suivre ses parents.*

DEUX MILITANTS INDÉPENDANTISTES PORTORICAINS SONT CONDAMNÉS A TRENTE ANS DE RÉCLUSION.

Chicago (*A.F.P.*). — Deux membres de l'organisation indépendantiste portoricaine FALN ont été condamnés lundi 4 août par un juge de Chicago à trente ans de réclusion criminelle pour vol à main armée et association de malfaiteurs. Mme Mary Rodriguez et M. Luis Rosa avaient été arrêtés en même temps que neuf autres membres des Fuerzas Armadas de Liberacion Nacional en avril dans la banlieue de Chicago.

Les deux membres des FALN refusent d'être considérés comme des malfaiteurs et réclament le statut de prisonnier politique. Les FALN sont responsables de plus de cent cinquante attentats commis aux Etats-Unis ces dernières années.

Porto-Rico a un statut d'association avec les Etats-Unis, et élit son gouverneur, mais ne participe pas à l'élection présidentielle.

● *Mme Thatcher, premier ministre britannique,* a l'intention de se rendre à Bordeaux à l'occasion du colloque franco-britannique qui se tiendra dans cette ville du 19 au 21 septembre, indique l'agence Reuter.

Il avait été envisagé de tenir à cette occasion le sommet annuel franco-britannique, mais il est possible que le calendrier de M. Giscard d'Estaing ne lui permette pas de se rendre à Bordeaux à cette date, indique-t-on à l'Elysée. Il est plus vraisemblable que le sommet, qui se tient alternativement à Paris et Londres, aura lieu à l'Elysée à l'automne.



هكذا من الأصل